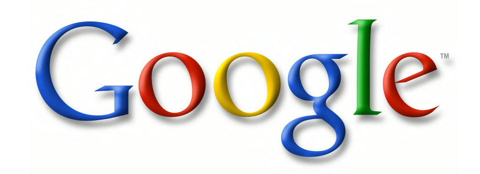
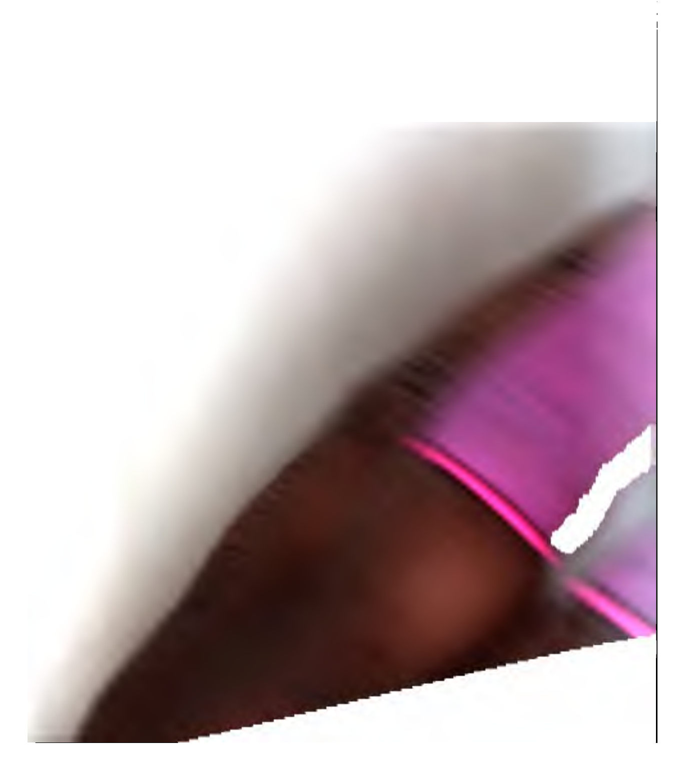

Google









HISTOIRE
MILITAIRE
DE LA SUISSE,

ET

CELLE DES SUISSES

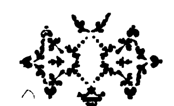
DANS LES DIFFÉRENS SERVICES DE L'EUROPE.

COMPOSÉE ET REDIGÉE SUR DES OUVRAGES ET PIECES AUTHENTIQUES.

Par M. MAY, DE ROMAINMOTIER.

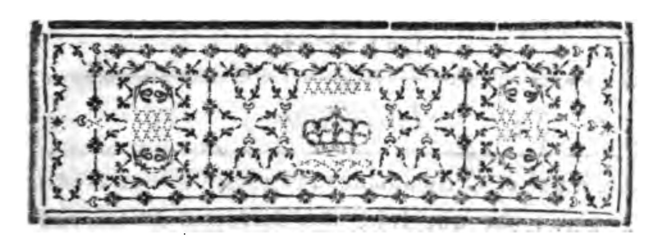
Helvetii bellica Gens, olim armis virisque mox memoria nominis clara. TACIT. *Hist. lib. I. cap. lxvij.*

TOME VII.



A LAUSANNE,
Chez J. P. HEUBACH ET COMP.

M. DCC. LXXXVIII.



HISTOIRE MILITAIRE
DES SUISSES
AU SERVICE DE LA MAISON D'AUTRICHE.

RÉDIGÉE JUSQU'EN 1787.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE I.
INTRODUCTION.

SECTION I.
L'ARCHIDUC SIGISMOND.

LES empereurs & les princes de la maiſon d'Autriche, ſont après les rois de France, les plus anciens alliés du corps Helvétique, avec lequel l'archiduc Sigiſmond s'allia en 1474 par l'union

héréditaire. Cette alliance, produite contre toute attente, par une suite des dernieres dissensions de ce prince avec nos ancêtres, fut observée fidelement par les puissances contractantes, à la réserve de la guerre de Suabe, & des troubles d'Allemagne sous les régnes de Ferdinand II & de Ferdinand III.

On a vu dans l'histoire militaire de la Suisse, les tentatives réitérées & infructueuses de l'empereur Rodolphe d'Habsbourg & de ses descendans, pour soumettre à leur domination, cette partie de la Suisse attachée à l'empire d'Allemagne. L'archiduc Sigismond combattant pour la derniere fois en 1468, contre le corps Helvétique dans la guerre de Mullhausen, vit avec surprise, une armée confédérée de plus de 17 mille hommes, former le siége de Waldshuth sur la fin de Juillet, en pousser les opérations avec la plus grande vigueur, & venir le 4 Août avec 13000 hommes à la rencontre de l'armée Allemande, commandée par ce prince, sans abandonner le siége de cette place. N'osant attaquer cette armée, qui venait lui présenter la bataille, quoi qu'il fût à la tête de 18 mille combattans, l'archiduc prit le parti d'accepter la médiation de l'électeur Palatin, de l'évêque de Bâle & du margrave d'Hochberg,

qui arrangerent un traité de pacification, plus honorable qu'avantageux au corps Helvétique, & signé le 28 Août par les puissances belligérantes.

Ce prince ne voyant dès-lors aucune apparence de reconquérir les états & les domaines considérables qu'il avait possédé en Suisse, & qui lui avaient été enlevés depuis quelques années, comme on l'a vu dans le troisieme volume; fit à la cour de Louis XI d'inutiles efforts, pour engager ce monarque à se liguer avec lui contre nos ancètres. Sigismond réussit en échange dans ce dessein, auprès de Charles, duc de Bourgogne, surnommé le téméraire. Nous avons rendu compte de cette négociation de l'archiduc à la cour de Dijon, de même que de ses suites, dans le troisieme volume. Mais ce que nous croyons devoir répéter ici, & ce qui fait un honneur infini à Sigismond, c'est qu'ayant besoin de l'alliance & des sécours du corps Helvétique, pour recouvrer ses états engagés au duc de Bourgogne, l'archiduc bannit dès-lors toute idée d'animosité contre ces républiques, se réconcilia avec elles de la meilleure foi du monde, les sécourut de toutes ses forces, dans la guerre de Bourgogne, & devint, depuis cette époque, l'allié le plus fidele des cantons.

L'empereur Frédéric III & Louis XI, roi de

Introduction.

France, ennemis secrets du duc de Bourgogne, hâterent cette réconciliation de l'archiduc avec le corps Helvétique. Sigismond s'étant rendu pour cet effet à Constance, les ambassadeurs du roi de France; Hans, comte d'Eberstein, & Jost de Silenen, prieur de Munster, suivirent l'archiduc au bout de quelques jours dans cette ville, où par leur entremise, ce prince contracta & signa, le 30 Mars 1474, avec les huit cantons, Soleure, Bâle, Fribourg, l'abbé & la ville de St. Gall, le pays d'Appenzell & la ville de Schaffhausen, une alliance, qui devait durer pendant la vie de ce prince. Et comme il restait divers points de litige à régler, entre l'archiduc & les cantons, les puissances contractantes s'en remirent là-dessus à l'arbitrage du roi de France, qui, non content de les arranger à leur satisfaction mutuelle, s'offrit encore à signer cette alliance, comme garant. Sur quoi les cantons chargerent Nicolas de Diesbach, ancien avoyer de Berne, chevalier & seigneur de Diesbach, Worb, Signaw & Kiesen, de porter l'instrument de ce traité à Louis XI, qui le signa le 11 Juin 1474, à Senlis.

Dans ce traité,

1°. L'archiduc confirme & renouvelle la cession perpétuelle des états & des domaines, posse-

dés par ce prince & ses ancêtres en Suisse, qu'il avait déja faite aux cantons par le traité de Waldshuth.

2°. Les cantons remettront à l'archiduc, tous les documens trouvés dans les châteaux de Baden & de Lenzbourg, & dans les autres places conquises par les cantons sur la maison d'Autriche, en tant que ces documens & titres ne concernent pas les susdits domaines cédés aux cantons.

3°. Les villes de Breysach, de Fribourg en Brisgäw, de Lauffebourg, de Sékinguen, de Waldshuth & de Rhinfelden, seront dans tous les tems ouvertes aux états contractans cette alliance, ou à leurs troupes respectives, toutes & quantes fois qu'elles seront dans le cas de traverser les susdites places, pour y poursuivre leurs ennemis communs, ou d'y entrer, pour arrêter de là les dits ennemis.

4°. Les ennemis des parties contractantes, ne recevront de leur part ni aides ni passage, mais seront poursuivis à frais & forces communes, avec vigueur & bonne foi, (*in wahren Treuen*) par les dites parties, dans tous les lieux où l'on pourra les atteindre.

5°. Les cantons & co-alliés spécifiés dans ce traité, s'engagent à sécourir l'archiduc, toutes

Introduction.

& quantes fois que l'on attaquera ses états en Alsace & en Suabe, en nombre suffisant de troupes pour la défense des susdits domaines, & cela à la premiere réquisition de l'archiduc ; bien entendu que ces troupes confédérées seront soudoyées par l'archiduc.

6°. Les sujets des puissances contractantes, jouiront mutuellement d'une liberté entiere, pour passer, repasser, trafiquer & séjourner dans les états respectifs des dites puissances, y recevront au besoin toute sorte d'assistance amicale ; seront jugés en cas de procès, selon les loix du domicile de l'accusé ou intimé ; sans pouvoir être molestés par de nouveaux péages ou droits de douanne.

7°. Aucune des puissances contractantes n'érigera à l'insçu & sans l'agrément de l'autre, des traités de combourgeoisie, avec des villes ou communautés sujettes de l'autre ; ni ne recevra les vassaux ou sujets de l'autre, comme bourgeois ou citoyens, sans sa participation.

8°. Les corps municipaux & les bourgeoisies des six villes forrêtieres citées dans l'article 3, seront assermentés par les députés des cantons, pour l'observation de ce traité, & cette cérémonie se renouvellera de dix ans en dix ans.

9°. Le dit traité sera renouvellé, de même

par les puissances contractantes de dix en dix ans.

10°. Le roi de France sera prié, comme garant de ce traité, d'être dorénavant arbitre, dans toutes les difficultés qui pourront survenir entre les puissances contractantes.

L'archiduc étant allé faire ses pâques à l'abbaye de Notre-Dame des Hermites, les cantons de Zurich & de Schweiz firent à ce prince la réception la plus honorable à son passage sur leurs terres, & il fut complimenté à Zurich, par une députation du corps Helvétique; lequel n'omit rien, de tout ce qui pouvait rendre le séjour de la Suisse agréable à Sigismond, & lui témoigner leur considération. Ce prince, dont la bonté faisait le caractere dominant, parut très-sensible à ces procédés honnêtes, & parvint par ses manieres affables & son ton populaire, à se faire chérir & respecter en Suisse. C'était un spectacle tout nouveau pour nos ancêtres, que de voir un prince de la maison d'Autriche au milieu d'eux, comme ami & allié, qui sut y gagner tous les cœurs. Il est vrai, que l'empereur Frédéric III., ayant fait l'année d'auparavant une cure aux bains de Baden, y fut reçu avec tous les honneurs imaginables par les huit cantons; mais la lézinerie prédominante de ce monarque, l'ayant porté à se

laisser défrayer avec toute sa suite par ces républiques, son séjour de cinq semaines dans ce pays, ne laissa pas d'être fort à charge à nos ancêtres; tandis que l'empereur envisageant mal-à-propos cette libéralité des cantons, comme un devoir de leur part, ne chercha point à les en dédommager par le ton affable de son cousin Sigismond.

On a décrit dans le troisieme volume, la conduite de l'archiduc depuis cette époque, tant à l'égard du duc de Bourgogne, qu'à celui des cantons & alliés, pendant le reste de l'année 1474 & les trois suivantes; conduite, qui acheva tellement de lui concilier l'attachement des états confédérés, qu'ils résolurent d'une voix unanime en 1476, de faire un cadeau très-précieux à l'archiduchesse Eléonore, des dépouilles du duc de Bourgogne, & c'est ce dont nous avons rendu compte dans le même volume. Sigismond s'étant rendu les premiers jours d'Octobre 1477 à Zurich, conclut & signa le 23 de ce mois, une alliance perpétuelle pour lui & ses héritiers, avec les cantons de Zurich, de Berne, de Lucerne & d'Ury, de même qu'avec la ville de Soleure. Ce traité, qu'il ne faut pas confondre avec le précédent, quoique divers auteurs ayent commis cette méprise, fut connu dès-lors sous la dénomination

Section I. L'archiduc Sigismond.

d'union héréditaire, en allemand *die oesterreichische-erb-einigung*; & se trouve inséré littéralement dans l'appendix du premier volume de Waldkirch, page 100-106. Les cantons de Schweiz, d'Underwalden, de Zug & de Glarus, ayant été invités par les puissances contractantes, de même que les co-alliés du corps Helvétique, d'accéder à cette alliance; prirent ce parti à différentes époques.

L'archiduc Sigismond ayant fait en 1490, à son cousin Maximilien, roi des Romains, une cession de tous ses états & domaines, mourut le 12 Janvier 1497, & fut très-regretté de nos ancêtres.

SECTION II.

MAXIMILIEN I.

AYANT donné dans le quatrieme volume, (section XLV, §. 2,) une notice de ce monarque, nous y renverrons nos lecteurs, sur diverses dates & événemens de son régne. Elu le 16 Février 1486, roi des Romains, Maximilien demanda la même année aux cantons, d'être compris dans l'union héréditaire avec ses états, du chef de sa femme Marie de Bourgogne; ce qu'il ne put ob-

de Liebenfels; en 1497, de Jean, baron de Kö-nigſegg; de Walther d'Andlau; de Hermann, baron d'Eptinguen, & de Conſtant Keller; & en 1498, de Jean, comte de Naſſau; de Nicolas, comte de Solms; d'Antoine de Munſteral, & de Jean de Gilgenberg.

Maximilien, piqué de ces refus réitérés des cantons, ſe rendit enfin aux inſtances des princes, des comtes, des barons & des villes de la haute Allemagne; qui, depuis 1482, avaient renouvellé une ancienne ligue, ſous le nom du bouclier de St. Georges; & déclara, conjointement avec cette ligue, la guerre au corps Helvétique, le 22 Novembre 1498. Nous avons rendu compte, dans le quatrieme volume, ſection XII, de l'origine de cette ligue & de ſon ſort dans diverſes expéditions; & dans les ſections ſuivantes, de toutes les opérations militaires de cette ſanglante guerre, nommée dans nos annales guerre de Suabe.

Le corps Helvétique repouſſa & battit, dans cinq batailles & pluſieurs combats, cette foule d'ennemis, dont il était attaqué de tous côtés; ce qui ôta à la ligue de Suabe, toute envie de combattre davantage les Suiſſes, & procura à ces derniers la paix la plus honorable, qui fut

conclue

Section II. Maximilien I.

conclue & signée le 22 Septembre 1499 à Bâle, par la médiation de Jean Casimir, margrave de Brandebourg-Culmbach, & de Galéas Visconti, ambassadeur de Louis le Maure, duc de Milan.

En 1500, l'empereur envoya une nouvelle ambassade en Suisse, composée de Jean, évêque de Worms; d'Ulrich, comte de Montfort; de Conrad Sturzel & de Jean Staad, les deux derniers étant docteurs en droit, chargés de demander une levée de 3000 hommes, le renouvellement de l'union héréditaire; & enfin, de prier les cantons, de ne pas accorder des troupes à Louis XII, contre Louis le Maure, dont Maximilien venait d'épouser la sœur. Ces ambassadeurs ne réussirent que dans un seul objet de leurs négociations, & encore ce ne fut qu'en partie, n'ayant pu engager que les cantons de Zurich, de Berne, d'Ury & d'Underwalden, à renouveller l'union héréditaire. Il est vrai que ceux de Schweiz & de Glarus se laisserent persuader en 1501, par Hugues, comte de Montfort, & Jean, baron de Königsegg, ambassadeurs Impériaux, d'accéder au renouvellement de ce traité.

En 1502, l'empereur députa André, comte de Sonnenberg; Henri, abbé de Schuffenriedt & Jacob d'Andlau, aux cantons, pour leur demander

une levée de 6000 Suiſſes, qui devaient ſervir en Hongrie, contre les Turcs; ce que ces républiques crurent devoir refuſer.

En 1505, Hugues, évêque de Conſtance; Jean, baron de Königſek; Chriſtophle, échanſon héréditaire de Limbourg, & le docteur Conrad Sturzel, envoyés par l'empereur, en Suiſſe, pour le même ſujet, que l'ambaſſade de ce monarque en 1502, ne réuſſit pas mieux dans ſa demande que la précédente. Par cette même raiſon, il n'eſt pas néceſſaire de citer les ambaſſades envoyées par Maximilien auprès des cantons, en 1506, en 1507, à deux repriſes, en 1508, en 1509 & en 1510, afin de demander des levées de troupes Suiſſes, ſoit en Bohême, ſoit contre les Turcs, ſans pouvoir les obtenir; quoiqu'ils fuſſent appuyés deux fois par Zurich & Berne.

En 1510, l'empereur envoya derechef une ambaſſade auprès des cantons, compoſée de Hans Jaques, baron de Mörſpourg; de Hans de Landau; d'Ulrich d'Habsberg & de Hans de Gilgenberg; chargée de demander le renouvellement de l'union héréditaire, & d'y comprendre l'archiduc Charles, ſon petit-fils, avec tous les états provenus de la ſucceſſion de Marie de Bourgogne. Ces ambaſſadeurs ayant ſçu profiter du refroidiſ-

fement, furvenu depuis quelques mois entre Louis XII & ces républiques, parvinrent à conclure & à figner cette alliance le 7 Février 1511; inférée mot à mot dans le dictionnaire Helvétique de Lew, tome XIV, page 262-272; fur le pied que Maximilien l'avait défiré, avec les douze cantons, l'abbé & la ville de St. Gall, auffi bien que le pays d'Appenzell.

En 1512, Ulrich, baron de Hohenfax; Chriftophle, grand échanfon de Limbourg; Hans de Landau & le docteur Jean Storch, furent députés par Maximilien auprès du corps Helvétique, pour l'engager à conclure une alliance avec fon neveu, Maximilien Sforze, duc de Milan. Ces ambaffadeurs réuffirent auffi dans leur négociation, décrite dans la quarante & fixieme fection du quatrieme volume.

En 1515, Hugues de Hohen-Landenberg, évèque de Conftance; Ulrich d'Habsberg; le docteur Guillaume de Reichenbach, & Ulrich de Schlanderberg, furent envoyés fur la fin de Septembre, en Suiffe, chargés de juftifier la conduite du cardinal de Sion, auprès des cantons; & ayant comparu le 2 Octobre, devant une diéte extraordinaire, convoquée par ces républiques le 24 Septembre, à Lucerne, préfenterent un mé-

moire très-détaillé du cardinal, à cette assemblée, dans lequel ce prélat cherchait à colorer ses démarches, au moyen desquelles il avait occasionné la sanglante journée de Marignan. Si cette ambassade réussit à justifier l'évêque de Sion auprès d'une grande partie des états confédérés, elle ne put cependant parvenir à rengager le corps Helvétique dans une nouvelle guerre contre la France, ni à rompre les négociations entamées par le duc de Savoye, à Geneve, afin de reconcilier les cantons avec François I; ce qui faisait cependant l'objet essentiel des ambassadeurs Impériaux.

Ce fut en vain que dans le courant de 1516, Sa Majesté Impériale envoya cinq différentes ambassades auprès des cantons, pour les détourner de conclure, & de signer la paix perpétuelle avec François I. Il est vrai que la premiere de ces députations, appuyée du crédit & des intrigues du cardinal de Sion, parvint à lever 15000 Suisses pour le service de Maximilien, dans les cantons de Zurich, de Lucerne, d'Ury, de Schweiz, d'Underwalden, de Zug, de Glarus, de Schaffhausen & d'Appenzell. Le peu de succès de cette levée, de même que les troubles qu'elle occasionna en Suisse, ont été décrits dans la soixante & troisieme section du quatrieme volume

Section II. Maximilien I.

La premiere de ces députations, envoyée par l'empereur en Janvier auprès des cantons, & qui parvint à lever ces 15000 Suiſſes, était compoſée de Hugues, de Hohen Landenberg, évèque de Conſtance, Wolfgang de Hombourg, le docteur Guillaume de Reichenbach, Rodolphe de Blumenek & Martin Störr. La ſeconde ambaſſade, députée, au milieu de Février, en Suiſſe, & chargée d'excuſer à Berne, à Fribourg & à Soleure les démarches de la premiere, était formée par Sigismond, baron d'Hertenſtein, Wolfgang de Klingenberg, le docteur Guillaume de Reichenbach & Jean Aker. Les trois autres ambaſſades, envoyées dans le courant de cette année en Suiſſe, par Maximilien, n'ayant pû réuſſir, il eſt inutile de les citer ici, de même que celles dépêchées par ce monarque auprès des cantons, en 1517 & en 1518 à deux repriſes.

Maximilien I décéda le 12 Janvier 1519; fut extrêmement regretté à Zurich & à Berne, ayant témoigné à ces deux républiques la bienveillance la plus marquée. Du reſte, ce monarque, très inconſtant dans la plûpart de ſes projets & dans ſes vues politiques, ayant ſes finances toujours dérangées, échoua par cette raiſon dans preſque toutes ſes expéditions. Il projettait de ſe faire élire

ſouverain pontiſe, & coadjuteur de Léon X, lorſqu'il fut ſurpris par la mort. Ce projet ſingulier de Maximilien ſe trouve détaillé dans une lettre de ce prince, à ſa fille l'archi-ducheſſe Marguerite, citée & tranſcrite dans les annales Autrichiennes, du baron Fugger de Kirchberg.

SECTION III.

CHARLES-QUINT.

L'ARCHIDUC Charles, petit-fils de l'empereur Maximilien I, fils ainé de l'archiduc Philippe, ſurnommé le Bel, & de Jeanne de Caſtille, nâquit le 24 Février 1500, ſuccéda en 1516, ſous le nom de Charles I, après le décès de Ferdinand le catholique, à tous les états de la monarchie Eſpagnole, de même qu'aux royaumes de Naples & de Sicile. Ce jeune monarque parvenu en 1519 à la couronne Impériale, prit depuis cette époque le nom de Charles V, & par une ancienne coutume fut dénommé Charles-Quint. Il fit notifier la même année aux cantons, ſon avénement au trône Impérial, par le grand prévôt du chapitre de Brixen & par Wolfgang de Hombourg; chargés d'ajoutter à cette notification, que ſa majeſté Impériale obſerverait très-fidélement l'union héréditaire.

Section III. Charles-Quint.

Charles-Quint dépêcha sur la fin de Mars 1521, auprès du corps Helvétique, une ambassade très-distinguée, par le rang des princes & seigneurs qui la composaient; qui étaient, Henri, duc de Meklembourg; Hugues de Hohen-Landenberg, évêque de Constance; Maximilien de Bergen; Rodolphe, comte de Sulz; & Wolfgang de Hombourg : le docteur Sturzel en était le secrétaire. Ces ambassadeurs avaient trois objets; le premier, de détourner les cantons, de conclure une nouvelle alliance avec François I, roi de France, négociée depuis trois mois par Antoine de Lameth; le second, de proposer à ces républiques de contracter en échange, un traité d'alliance avec sa majesté Impériale; & le troisieme & dernier objet de leurs négociations était, de demander une levée de 10000 Suisses, pour accompagner l'empereur dans sa tournée d'Italie. La diéte de Lucerne fit une réponse peu satisfaisante aux ambassadeurs Impériaux, & ne voulut accepter, ni même entrer en matiere sur aucune de leurs trois propositions, quoique le cardinal Schiner les eût appuyées par des lettres de recommandations très-fortes, auprès de diverses républiques Suisses.

La même année, Charles-Quint envoya le cardinal de Sion en Suisse, à la tête d'une nouvelle

ambassade, dont était Rodolphe, comte de Sulz, & gouverneur du Tirol, Maximilien de Bergen, & Wolfgang de Hombourg; le docteur Sturzel en était encore le secrétaire. Le cardinal se présenta avec ses collégues, le 6 Avril, devant la diéte de Zurich, & parvint par ses intrigues à lever sous main 10000 Suisses & Grisons, pour le service de l'empereur & de la nouvelle ligue, formée depuis quelques mois entre ce monarque & le pape, afin de rétablir François Sforze dans le duché de Milan. On peut voir (dans l'introduction au service de France, section VI, vie du cardinal Schiner,) tous les ressorts que ce prélat fit jouer, pour réussir dans cette négociation, ainsi que tous les détails de l'expédition & des conquêtes faites en Italie, pendant les cinq derniers mois de 1521, par le cardinal de Sion, à la tête de ce corps Suisse.

L'empereur écrivit en 1528 & en 1530, plusieurs lettres au sujet de la réformation, aux cantons de Berne, d'Ury & de Soleure, de même qu'à la ville de Geneve.

En 1531, Georges, comte de Luphen, Schwinkardt, baron de Gandelfingen, Stel Eck de Reischach & le docteur Sturzel, arriverent à la fin de cette année en Suisse, comme ambassadeurs de Charles-Quint; & après avoir parcouru divers

cantons, parurent le 10 Février 1532, devant la diéte extraordinaire, assemblée à Baden pour les entendre; & demandant une levée de 15000 Suisses, afin de renforcer l'armée Impériale rassemblée en Hongrie, contre Soliman, empereur Turc, les ambassadeurs de Charles-quint parvinrent à enflammer tellement les députés de cette assemblée, pour une expédition aussi importante au salut de la chrétienté, que l'on fut sur le point de leur accorder cette levée, lorsque la chambre Impériale de Wezlar, qui levait une taxe pour cette guerre dans tout l'empire d'Allemagne, s'avisa, sur ces entrefaites, d'oser taxer aussi le corps Helvétique. Une démarche aussi déplacée indigna tellement les cantons contre ce tribunal; qu'ils se rendirent aux sollicitations de Jean de Langeac, évêque d'Avranches & ambassadeur de François I, de ne pas accorder des troupes à l'empereur.

En 1536, l'empereur députa le sieur de Marnolt & Giovanni Angélo Rizzio en Suisse, afin de prier les cantons d'écrire à François I, pour qu'il accordât la neutralité au comté de Bourgogne. Ce que ces républiques obtinrent du roi de France, quoique le comte de Nassau, gouverneur de la Franche-Comté, eût exercé toutes sortes d'hosti-

lités contre les provinces Françaises, frontieres de son gouvernement.

En 1544, Jean d'Andlau fut député de l'empereur auprès des cantons, afin d'obtenir leur intercession auprès de François I, pour un nouveau traité de neutralité en faveur de la Franche-Comté. Le roi de France eut encore égard à cette demande des cantons, & accorda cette neutralité au comté de Bourgogne, pour quatre années. Son successeur Henri II, voulut bien par les mêmes motifs, par la même intervention, renouveller en 1552, ce traité de neutralité pour la Franche-Comté, & cela jusqu'en 1555.

L'on trouvera dans le livre suivant, *service d'Espagne*, tout ce qui concerne Charles-Quint, à l'égard de ce royaume & du duché de Milan. Cet empereur abdiqua toutes ses couronnes à Bruxelles, le 25 Octobre 1555; se rendit la même année au monastere de St. Just en Andalousie; retraite qu'il s'était choisie lui-même, & où il mourut le 21 Septembre 1558.

SECTION IV.

FERDINAND I.

FERDINAND, archiduc d'Autriche, frere cadet de Charles-Quint, nâquit le 10 Mars 1503; l'empereur son frere lui céda en 1521, tous les états & les domaines de la maison d'Autriche; il fut élû en 1527, roi de Hongrie & de Bohême. Ce prince conclut en 1529, une alliance particuliere, offensive & défensive, avec les cantons de Lucerne, d'Ury, de Schweiz, d'Underwalden & de Zug. Ce traité fut une des causes de la guerre qui s'éleva cette année, pour le malheur de la Suisse, entre les cantons protestans & les cantons catholiques. Ces derniers renoncerent à l'alliance du roi de Hongrie, par le traité de pacification, conclu entre ces républiques Suisses, à la St. Jean de cette année.

Ferdinand devenu en 1531, roi des Romains, conclut en 1534, un traité avec les Ligues-Grises, concernant les frontieres & les péages, racheta de ces républiques le comté de Räzuns, qu'elles avaient acquise en 1497, de l'empereur Maximilien, par un échange.

En 1548, la ville de Constance fut mise au ban de l'empire, pour avoir refusé de se soumettre

à l'ordonnance de Charles-Quint, au sujet de la religion, en attendant la tenue d'un concile national, nommée par cette raison l'*Interim*. Assiégée la même année par le roi des Romains, Constance fut obligée de se soumettre à la domination Autrichienne. Les cantons protestans qui avaient intercédé en vain pour cette ville auprès de Ferdinand, parurent, de même que les cantons catholiques, fort mécontens & très-inquiets de cette conquête du roi des Romains. Ce qui engagea ce monarque à députer, en 1549, Giovanni Angelo Rizzio, aussi bien que Melchior Hegenzer, auprès du corps Helvétique, afin de l'adoucir & de le rassurer au sujet de la prise de Constance.

Ferdinand parvenu en 1556, au trône impérial, fit notifier cet avénement aux cantons, en Décembre de cette année, par les deux mêmes ambassadeurs dont il s'était servi en 1549. Ces deux ministres renouvellerent, en 1557, l'union héréditaire avec les treize cantons, l'abbé & la ville de S. Gall. Ce monarque, très-considéré en Suisse, se rendit, le 8 Janvier 1564, à Bâle, au retour d'une diéte tenue à Franckfort sur le Mein. Les cantons envoyerent une ambassade à Bâle, afin d'y complimenter sa majesté impériale, & n'épargnerent rien pour lui rendre tous les honneurs

imaginables. Ferdinand décéda à Vienne, le 21 Juillet de la même année, & fut aſſez généralement regretté en Allemagne, s'étant toujours appliqué à pacifier les guerres de religion, qui déſolerent cet empire, à la ſuite de la ligue de Smalkalde.

SECTION V.

MAXIMILIEN II.

MAXIMILIEN ſecond du nom, & fils aîné de Ferdinand I, naquit le premier Août 1527; fut élu, en 1562, roi de Boheme & roi des Romains; parvint, en 1564, au trône impérial, & fit notifier cet événement la même année, au corps Helvétique. Ce monarque ayant tenu, en 1566, une diéte de l'empire à Augsbourg, les cantons y députerent Bernard de Cham, bourguemaître de Zurich; & Chriſtophle Schorno, landammann de Schweiz, chargés de complimenter l'empereur en leur nom, & de demander le redreſſement de pluſieurs griefs introduits, depuis peu de mois, dans les péages des pays Autrichiens, qui faiſaient partie de l'union héréditaire. Sa majeſté impériale fit recevoir cette ambaſſade avec beaucoup de diſtinction, & fit re-

dreſſer les griefs du corps helvétique, dont elle reconnut ſolemnellement l'indépendance & la ſouveraineté. Maximilien vécut, pendant tout le cours de ſon régne, dans une harmonie parfaite avec les cantons. La mort de ce monarque, ſurvenue le 11 Octobre 1576, cauſa des regrets infinis dans toute l'Allemagne & la Suiſſe. Comme l'équité & la douceur dominaient dans le caractere de Maximilien, l'empire jouit, ſous un prince auſſi tolérant, d'une tranquillité parfaite, malgré les trois religions qui étaient ſuivies dans les divers états d'Allemagne.

SECTION VI.

RODOLPHE II.

APRÈS le décès de Maximilien, ſon fils aîné Rodolphe, né le 18 Juillet 1552, fut élu empereur les derniers jours de 1576, & prit le nom de Rodolphe II. Ce prince uniquement occupé des lettres, & ſur-tout de l'étude de l'aſtronomie, tint les rênes de l'empire d'une main très-chancélante. Sa douceur naturelle n'était pas fondée ſur l'équité, c'étoit une faibleſſe plutôt qu'une

vertu. Roi de Boheme & de Hongrie, Rodolphe vit ce dernier royaume presqu'entierement envahi par les Turcs, avec la même indifférence qu'il voyait la guerre des Pays bas, dont il était cependant le juge naturel. L'on fut obligé de former une quête publique dans toute l'Allemagne, & d'établir un tronc aux portes de toutes les églises, pour avoir de quoi s'opposer aux conquêtes Ottomannes. C'est la premiere guerre faite avec des aumônes, & quoique regardée comme sainte, elle n'en fut pas plus heureuse. Jamais la Hongrie & une partie de l'Allemagne ne coururent de plus grands risques de tomber sous l'empire du croissant; c'en était fait de ce pays, sans la bravoure & l'habileté d'un comte de Schwarzenberg, commandant l'armée impériale, sécondée de celle de plusieurs seigneurs Hongrais. Mais ce qui sauva sur-tout ces contrées de la domination Turque, ce furent les intrigues du serrail de Constantinople.

Rodolphe envoya plusieurs ambassades au corps Helvétique, chargées de lui demander des secours de troupes & d'argent contre les Turcs. Hugues Thierri de Hohen-Landenberg, fut député en 1595, pour cet effet; & Frédéric, comte de Furstemberg, en 1597, auprès des cantons, qui

leur accorderent à chacun 250 quintaux de poudre, à titre de don pour cette guerre : car la poudre fabriquée en Suiſſe, paſſa dès-lors pour la meilleure que l'on connût. Jean Louis de Heydek, député par l'empereur en 1601, auprès des cantons pour le même ſujet, en obtint quelques ſecours d'argent. Ce prince mourut le 10 Janvier 1612.

SECTION VII.

MATHIAS.

MATHIAS, archiduc d'Autriche, frere cadet de Rodolphe, naquit le 22 Février 1557 ; obtint le royaume de Hongrie en 1608, & celui de Boheme en 1611, par la réſignation de l'empereur, auquel il ſuccéda le 24 Juin 1612, au trône impérial. On n'a pu découvrir dans nos hiſtoriens & nos archives, aucune trace de relations particulieres entre ce monarque & le corps Helvétique, ni d'aucune députation envoyée par Mathias en Suiſſe, ou par les cantons auprès de cet empereur. La ligne collatérale de la maiſon d'Autriche, des archiducs de Graz, formée en

1564,

1564, par l'archiduc Charles, fils cadet de l'empereur Ferdinand I, fut, dès cette époque, mise en possession des états & des domaines compris dans l'union héréditaire. Ce traité fut, par cette raison, renouvellé en 1587, entre les cantons & l'archiduc Charles. L'empereur Mathias mourut le 20 Mars 1619.

SECTION VIII.

FERDINAND II.

FERDINAND, archiduc de Graz, nâquit le 19 Juillet 1578; engagea son cousin l'empereur Mathias à lui céder, en 1617, le royaume de Bohême, & celui de Hongrie, en 1618; & parvint, en 1619, à la couronne impériale. Dévoré d'ambition, ce monarque paraissait avoir hérité de toute celle de Charles le téméraire & de Charles-Quint. Une victoire décisive que ses généraux remportèrent, en 1620, sur les habitans de la Bohême, révoltés contre la domination dure de Ferdinand, & sur Fréderic V, électeur Palatin & nouveau roi de la Bohême, déploya tous les projets ambitieux de l'empereur. Celui de régner

despotiquement dans toute l'Allemagne, & de rendre à la maison d'Autriche, cette splendeur dont elle avait joui pendant quelques années sous Charles-Quint, paraissait assuré à Ferdinand par dix années de victoires & de succès suivis. Deux armées réputées invincibles, ayant à leur tête les deux plus grands généraux de l'Europe, Tilly & Wallenstein, exécutaient les arrêts despotiques de ce monarque, depuis les bords de la mer Baltique jusqu'à ceux du lac de Constance. L'on ne voyait plus, dans cette grande république de princes, la moindre trace de ces sages constitutions qui avaient conservé l'empire d'Allemagne depuis quelques siècles.

Charles Léopold, archiduc de Burgaw, frere cadet de l'empereur, & en possession des états compris dans l'union héréditaire, voulant profiter de ces tems si prosperes à la maison d'Autriche, pour s'agrandir de son côté, porta ses vues de conquête sur le pays des Grisons & sur la Valteline. Ce pays devenait, par sa situation, de la plus grande importance pour la maison d'Autriche, servant d'entrepôt & de passage à ses troupes, soit pour entrer en Italie, & subjuguer ces contrées avec les secours des Espagnols, soit pour pénétrer en Suisse, afin de reconquérir les

anciennes possessions Autrichiennes dans ce pays. Les intrigues de l'archiduc, par le moyen desquelles il se rendit maître d'une partie des Ligues-Grises & de la Valteline, en désunissant les familles les plus considérables de ce pays, ne sont pas du ressort de cet ouvrage. Mais nous avons cru devoir les citer, afin que l'on ne soit pas surpris de voir dans cette époque fâcheuse, un Salis officier général dans les armées impériales. On a vu (dans l'introduction au service de France, régne de Louis XIII,) les efforts réunis de ce prince & de quelques cantons, qui parvinrent à remettre les Ligues Grises en liberté & à leur rendre leur ancienne constitution.

Ferdinand ayant eu l'imprudence d'attaquer indirectement Gustave-Adolphe, roi de Suede; ce héros si ressemblant en tout à Alexandre le grand, excepté par ses vices, débarqua en Novembre 1630, dans l'isle d'Usedoom avec 14000 hommes. Ce corps composé de soldats aguerris, reçut des renforts si considérables, qu'au bout de quelques mois, Gustave se vit à la tête d'une armée très-nombreuse, avec laquelle il pénétra en moins de deux années, depuis Stralsund jusqu'à Constance, soit en soumettant presque toute l'Allemagne à ses armes victorieuses, soit en ac-

Introduction.

quérant plusieurs souverains de cet empire pour alliés.

Le roi de Suede, après avoir abattu cette puissance redoutable de la maison d'Autriche, allait peut-être détrôner Ferdinand, lorsque la carriere glorieuse de ce grand prince fut terminée le 16 Novembre 1632, à la bataille de Suzen, au moment qu'il allait remporter une victoire complette sur l'armée impériale. Cette mort rétablit un peu les affaires de la maison d'Autriche; mais les généraux formés par le grand Gustave, réunis avec les Condé & les Turenne, ébranlerent plus d'une fois le trône de Ferdinand & de son fils.

Les cantons, justement irrités des entreprises de l'empereur & de l'archiduc son frere sur les Ligues-Grises, & l'envisageant comme une infraction formelle à l'union héréditaire, se crurent dès lors dégagés de la défense des villes forestieres, à laquelle ils s'étaient engagés par cette alliance. Cependant le feld-maréchal comte de Horn s'étant approché de ces places en 1633, avec l'armée Suédoise, & ayant fait investir Seckinguen par le rhingrave Othon Louis, ces républiques voulurent bien intercéder auprès du général Suédois, pour que les villes forestieres fussent séquestrées entre leurs mains, jusqu'à la paix gé-

nérale de l'empire. Le duc de Rohan, ambassadeur extraordinaire de France en Suisse, chargé de la part des cantons de se transporter au camp du rhingrave, afin de lui faire agréer cet expédient, ne put réussir dans cette négociation.

En 1633, le comte Wratislas de Furstemberg comparut devant la diéte de Baden, comme ambassadeur de Ferdinand, & ayant obtenu le 15 Juillet, audience de cette assemblée, employa les raisons les plus spécieuses, afin d'engager les cantons à prendre les armes pour la défense des villes forestieres. Ces républiques répondirent au ministre Impérial, qu'elles observeraient fidélement l'union héréditaire, tant qu'elle serait prise dans sa juste teneur, & que l'empereur remplirait de son côté, ainsi que l'archiduc Ferdinand Charles, les articles de cette alliance avec la même exactitude; que du reste, elles croyaient avoir satisfait à leurs engagemens, par la médiation qu'elles avaient offerte au rhingrave.

Au mois de Septembre de la même année, le feld maréchal comte de Horn, ayant formé le dessein d'assiéger Constance, demanda au magistrat de la ville de Stein sur le Rhin, passage pour ses troupes, & l'obtint moitié de gré & moitié de force. Le général Suédois fait défiler ses troupes

par la Thurgovie, investit Constance, dont il forme le siége, en postant plusieurs corps de ses troupes sur le territoire de la Thurgovie. Cette expédition pensa occasionner une rupture entre les cantons. Zurich & Berne informés que le comte de Horn agissait par les conseils du duc de Rohan, afin de prévenir le passage du duc de Féria par la Valteline, à la tête d'une armée Espagnole, rassemblée dans le Milanais, ne s'opposerent que faiblement au général Suédois. D'un autre côté, les cantons catholiques, animés par le comte Casati, ambassadeur d'Espagne en Suisse, voulurent venger à main armée la violation de leur territoire; & ayant fait assembler leurs milices, ils sommerent les cantons protestans d'y joindre les leurs, afin d'attaquer à forces réunies l'armée Suédoise, & de la déloger de la Thurgovie. Sur le refus de Zurich & de Berne, les cantons catholiques s'aigrirent & menacerent les premiers; ceux-ci répliquant sur un ton encore plus haut, la Suisse était sur le point de se voir déchirée par une guerre civile, lorsque le duc de Rohan, ambassadeur extraordinaire de France, parvint à conjurer l'orage, & à adoucir les deux partis. Ce seigneur se rendit tout de suite à la diéte de Baden, offre la médiation de son maître

& ses bons offices auprès du comte de Horn; l'un & l'autre ayant été acceptés avec reconnaissance, le duc de Rohan se transporte au camp Suédois, dont il engagea le général à lever, les premiers jours d'Octobre, le siége de Constance, & à faire défiler ses troupes en Suabe, par la ville de Stein. Le feld-maréchal de Horn se rendit d'autant plus volontiers aux instances du duc de Rohan, que cette place assiégée, ayant reçu un secours de troupes & de munitions, fut défendue avec beaucoup de valeur par son commandant, Maximilien Wilibald de Truchsess-Waldbourg, comte de Wolsegg; de façon que depuis le 8 Septembre, les Suédois n'avaient pas encore gagné un pouce de terrain.

En 1634, l'empereur envoya Pierre, baron de Schwarzenberg, auprès des cantons, revêtu de la qualité d'ambassadeur extraordinaire, chargé de leur porter ses plaintes, sur ce qu'ils avaient souffert que le comte de Horn eût passé sur les terres de leur domination, pour attaquer Constance; & sur-tout de ce qu'une partie de l'armée Suédoise avait été postée en Thurgovie, pendant le siége de cette place. Ces républiques se justifierent sur cette affaire, & firent en échange des reproches au baron de Schwarzenberg, de ce

que les troupes Impériales avaient passé sur le territoire de Bâle.

Charles Léopold, archiduc d'Autriche & de Burgaw, était mort en 1632, & avait laissé un prince âgé de quatre ans, nommé Ferdinand Charles, pour héritier de ses états & de ses domaines, sous la tutèle de l'empereur, qui envoya en 1635, Hannibal Jacques, comte de Hohen-Embs, auprès des cantons, afin de renouveller avec ces républiques l'union héréditaire, au nom du jeune archiduc. Cette négociation souffrit tant de difficultés dans ces conjonctures critiques, que le comte de Hohen-Embs ne put parvenir à renouveller ce traité.

Ferdinand II mourut le 15 Février 1637, au plus fort de cette sanglante guerre civile, la plus longue que l'histoire nous ait transmise, & qui pendant trente années, dévasta & ravagea successivement les divers états de l'empire d'Allemagne.

SECTION IX.

FERDINAND III.

Le fils aîné de Ferdinand II, nâquit le 13 Juillet 1608, ſuccéda à ſon pere en 1637, parvint la même année au trône impérial, prit le nom de Ferdinand III, & fit notifier, trois mois après, cet avénement au corps Helvétique, par le baron de Schwarzenberg, revêtu pour cet effet du caractere d'ambaſſadeur, par ſa majeſté impériale, qui ayant cherché dès le commencement de ſon regne, à rétablir l'harmonie entre la maiſon d'Autriche & les cantons, chargea ce miniſtre de travailler avec Don Diego de Saavedra, ambaſſadeur d'Eſpagne auprès des Ligues-Griſes, à terminer les différends de leurs maîtres avec ces républiques. L'un & l'autre parvinrent à conclure, au bout de neuf mois de négociations, en Mars 1638, un traité de paix perpétuelle, entre l'empereur, l'archiduc Charles Ferdinand, encore mineur, & Philippe IV, roi d'Eſpagne, d'un côté, & les trois Ligues-Griſes de l'autre. Quoique les cantons euſſent favoriſé cette négociation, cependant ils ne jugerent pas à propos de ſe rendre, la même année, aux inſtances du baron de Schwarzenberg, qui les ſollicitait de ſécourir

les troupes impériales, contre celles du duc Bernard de Saxe-Weymar, le corps Helvétique ayant pris une résolution décidée, de garder la neutralité la plus exacte pendant toute cette guerre.

En 1639, l'empereur députa Maximilien Jacques de Schönau en Suisse, qui fit une nouvelle tentative auprès des cantons, aussi infructueuse que celle de son prédécesseur, pour les engager à favoriser les troupes impériales.

En 1640, le comte de Wolkenstein, envoyé par l'empereur, comme ambassadeur extraordinaire auprès des cantons, leur demanda tout aussi inutilement un secours de troupes, afin de reconquérir Brisach & les autres places que le duc de Saxe-Weymar avait enlevées à la maison d'Autriche. Ce ministre, secondé par Don Diego de Saavédra, ne réussit pas mieux l'année suivante, à détourner les cantons d'accorder une levée de 10000 hommes à Louis XIII. Les représentations de ces deux ambassadeurs n'ayant eu à cet égard aucun succès, ils imaginerent, les derniers jours de Novembre 1641, de demander à la diéte de Baden, pour la maison d'Autriche, une levée de 3000 hommes, afin d'assurer la neutralité du comté de Bourgogne. Mais

comme les cantons ne se croyaient pas obligés, par l'alliance perpétuelle, conclue en 1477 avec cette principauté, de lui fournir des troupes pour sa défense, ils éluderent cette proposition.

Ferdinand, trop éclairé pour ne pas sentir que le corps Helvétique ne pouvait se conduire autrement, vû son alliance avec la couronne de France, ne se départit pas de ses sentimens favorables pour les cantons, & leur en donna des preuves marquées au congrès de Munster. Il est vrai que ces républiques avaient auprès de sa majesté Impériale un avocat bien zelé, dans la personne du feld-maréchal-lieutenant Sébastien-Pérégrin, baron de Zweyer d'Esenbach, du canton d'Ury, dont nous aurons occasion de parler plus d'une fois avec éloge. L'Allemagne dévastée par une guerre de trente années, fut pacifiée par le traité de Munster, conclu & signé définitivement par rapport à cet empire le 24 Octobre 1648, après sept années de congrès & de négociations, tant à Munster qu'à Osnabruk. Dans ce traité l'empereur reconnut, en son nom & en celui du St. Empire Romain, par le sixieme article, les treize cantons & leurs confédérés, un corps de républiques souveraines, amies & alliées perpétuelles du St. Empire Romain. Toutes les puissances contrac-

tantes dans ce fameux traité, reconnurent la souveraineté & l'indépendance du corps Helvétique.

Jean Rodolphe Wettstein, bourguemaître de Bâle, fut député pour cet effet à Munster & à Osnabruk par le corps Helvétique, en qualité de son ministre plénipotentiaire. Wettstein conduisit cette négociation avec beaucoup d'habileté, sachant se ménager également avec les ambassadeurs Impériaux, & ceux des couronnes de France & de Suede, qui étaient chargés de l'appuyer. Jamais Suisse ne justifia mieux le choix unanime de tous les cantons, dans une occurrence aussi délicate, ayant acquis pendant son séjour à Osnabruk & à Munster, beaucoup de considération auprès de la plupart des ministres qui s'y trouvaient rassemblés, & sur-tout l'approbation de tout le corps Helvétique. Il fut encore envoyé de sa part en 1650 à la cour de Vienne, avec le feld-maréchal-lieutenant baron de Zweyer d'Efenbach. Ces deux ambassadeurs furent chargés de porter à sa majesté Impériale des plaintes sur l'infraction manifeste, faite par la chambre impériale de Spire au traité de Munster, au sujet du canton de Bâle. Ce tribunal, sans aucun respect, ni même d'égard pour les ordres & les rescrits de l'empereur, ayant fait arrêter à Séletstatt

Section IX. Ferdinand III.

& à Mayence, des négocians de Bâle avec leurs marchandises, se conduisit en vrai perturbateur de la tranquillité Germanique. Indigné comme de raison, de cette violence punissable, Ferdinand rangea ce tribunal insolent à son devoir, par un rescrit foudroyant; tança vivement l'électeur de Mayence qui avait pris son parti; fit rendre aux ambassadeurs Helvétiques les mêmes honneurs qui étaient d'usage à sa cour envers ceux de Venise; & termina de cette maniere pour toujours les infractions, que cette chambre impériale ne cessait de faire depuis 1497, à la souveraineté & à l'indépendance du corps Helvétique.

Cette négociation du bourguemaître Wettstein, ayant induit plusieurs de nos compatriotes en erreur, de même que la plupart des étrangers, qui tous imaginent que la souveraineté & l'indépendance du corps Helvétique ne datent que du traité de Munster, il nous parait nécessaire de répéter ici, ce que nous avions déja remarqué dans les deux précédens volumes, & dans les deux premieres sections de ce chapitre. L'empereur Frédéric III reconnut en 1474, ainsi que l'archiduc Sigismond, l'indépendance de tous les états, dont le corps Helvétique était alors composé; elle fut solemnellement reconnue & con-

firmée par l'empereur Maximilien, de même que par tous les princes & villes de l'Empire, qui signerent avec ce monarque le 22 Septembre 1499, la pacification de Bâle. Les rois de France reconnurent dès le tems de Louis XI, cette souveraineté & cette indépendance des cantons alors existans, par le traité d'alliance, conclu en 1473, entre ce monarque & ces républiques. Les rois d'Espagne & d'Angleterre suivirent cet exemple sur la fin du quinzieme siecle, de même que le pape, tous les princes & républiques d'Italie. Et si la chambre impériale fit, sous Maximilien I & sous Charles-Quint, plusieurs tentatives infructueuses, pour donner atteinte à cette souveraineté, à cette indépendance du corps Helvétique, ces deux empereurs donnerent, de même que leurs successeurs, toutes sortes des satisfactions aux cantons, lorsque ces républiques se plaignirent à ces monarques, des démarches irrégulieres de ce tribunal.

SECTION X.

LÉOPOLD I.

FERDINAND III étant mort le 2 Avril 1657, son fils l'archiduc Léopold, né le 9 Juin 1640, lui ſuccéda tout de ſuite dans ſes états héréditaires, & l'année ſuivante au trône Impérial, n'ayant atteint qu'alors l'âge preſcrit par la bulle d'or. Le baron Jean Thierry de Schönau, ambaſſadeur ordinaire de la cour de Vienne en Suiſſe, depuis 1646, fut chargé par Léopold de notifier cet événement aux cantons, en Août 1658, & d'y joindre les aſſurances les plus flatteuſes pour ces républiques, de la part du jeune empereur; lequel étant parvenu les premiers jours de 1665, par la mort de l'archiduc Ferdinand Charles de Tirol, à réunir derechef tous les états de la maiſon d'Autriche en Allemagne, fit aſſurer les cantons par le baron de Schönau, de ſa fidélité à obſerver l'union héréditaire.

En 1664, l'empereur envoya Jean Rodolphe, baron de Schmith de Schwarzenhorn en Suiſſe, revêtu de la qualité d'ambaſſadeur extraordinaire, & chargé de demander aux cantons des ſecours contre l'armée Ottomane, qui venait de faire une invaſion en Hongrie. Le baron de Schwar-

zenhorn, ſe préſenta le 4 Mars devant la diéte, raſſemblée à Baden pour entendre ſes propoſitions, & en obtint un don de mille quintaux de poudre à canon, au lieu d'une levée de troupes qu'il demandait.

L'on ne ſera pas fâché, de trouver ici, une notice de cet homme célébre. La ville de Stein ſur le Rhin, une des villes municipales, ſoumiſes à la domination de Zurich, ſe glorifie d'avoir vu naître dans ſes murs, Jean Rodolphe, baron de Schmith de Schwarzenhorn. Iſſu d'une famille noble, très-ancienne, qui déja en 1450, ſe nommait Schmith de Schwarzenhorn, & qui avait obtenu en 1550, de l'empereur Charles-Quint, un diplôme en confirmation de ſa nobleſſe. Jean Rodolphe, troiſiéme fils de Félix Schmith, capitaine de la ville de Stein, naquit en 1590, fut mis en penſion à Lindau en 1599; deſtiné par ſes diſpoſitions naturelles à devenir peintre, il s'appliqua beaucoup au deſſin, & commençait déja à réuſſir dans cet art, lorſqu'il s'attacha en 1604 à un comte Allemand, qui, ſur ces entrefaites, paſſa à Lindau, pour entrer au ſervice de Veniſe. Le jeune Schmith gagna d'abord l'amitié de ce ſeigneur, qui lui facilita tous les moyens de cultiver & perfectionner ſes talens pour le deſſin & la peinture,

peinture, en demeurant trois ans à Vérone, pour lors le domicile de plusieurs peintres célebres. En 1607, Schmith fut obligé de quitter le pinceau, pour suivre son patron, en Dalmatie, qui blessé mortellement l'année suivante, dans un combat contre les Turcs, légua tous ses effets au jeune Schmith, lequel retourna à Vérone, où il s'appliqua de nouveau sous les mêmes maîtres, à la peinture, pendant vingt mois; au bout desquels, il entra en 1610, au service Impérial, comme lieutenant d'infanterie, & fut pris en 1612, par les Turcs, en Hongrie. Esclave d'un bacha depuis cette époque, il parvint encore à gagner la confiance de son maître, par sa grande facilité à lui peindre diverses perspectives & paysages, & par sa promptitude à posséder les langues orientales à fond. Ce bacha devenu kaïmakan ou gouverneur de Constantinople, se servant dans ses entrevues avec les ministres des puissances chrétiennes, de Schmith, comme interprête, ce dernier se fit connaître par ce moyen du baron de Kurz, ambassadeur de Ferdinand II à la Porte Ottomane, qui le racheta, le conduisit à Vienne, & le plaça dans la chancellerie Impériale. Schmith fut envoyé en 1627, par Ferdinand II, à Constantinople, avec une commission

Introduction.

très-importante pour le grand-visir, dans laquelle il réussit parfaitement, appuyé par son ancien patron, qui était toujours kaïmakan. Il était question d'engager le sultan Amurat IV, passionné pour la guerre, de continuer & renouveller avec la cour de Vienne, la trêve qui venait d'expirer. Sa majesté Impériale voulant reconnaître un service aussi essentiel, créa Schmith son conseiller intime, & son résident à Constantinople. Le comte de Kevenhuller parle avec éloge du résident Schmith, dans divers endroits de ses annales Ferdinandines. Schmith remplit ce poste, avec l'approbation de la cour de Vienne, & à la satisfaction de la Porte Ottomane, jusqu'en 1637, qu'il fut revêtu par l'empereur Ferdinand III, du caractere de ministre plénipotentiaire, & parvint en 1639, à prolonger encore de dix années, la trêve entre son maître & Amurat IV. Revenu à Vienne en 1642, il fut créé en 1647, baron de l'empire, sous le nom de Schwarzenhorn, devint la même année assesseur du conseil de guerre aulique suprême, & en 1648, grand-maître des eaux & forêts de l'archi-duché d'Autriche, au-dessous de l'Ems. Le baron de Schmith de Schwarzenhorn fut envoyé derechef en 1650, à Constantinople, en qualité d'ambassadeur extraordi-

naire; afin de ratifier & signer le traité de pacification, qui venait de se conclure entre l'empereur & le sultan Ibrahim. Revenu de cette ambassade en Nov. 1651, il fut employé comme ministre d'état, par Ferdinand III, qui le créa en 1656, second président du conseil de guerre aulique suprême. Ce monarque étant venu à décéder en 1657, son fils l'archiduc Léopold, nomma le baron de Schwarzenhorn, son second ambassadeur à la diéte d'élection, qui venait de s'ouvrir à Francfort sur le Mein. Il servit son jeune maître très-utilement dans cette occasion importante, & contribua beaucoup à lui faire obtenir la couronne impériale, en parvenant à éluder les obstacles, suscités contre l'élection de l'archiduc, par le maréchal de Grammont, ambassadeur extraordinaire de Louis XIV, à cette diéte. Il fut récompensé de son zele rempli d'habileté, par l'empereur Léopold, qui en 1659, l'éleva à la charge de premier président du conseil de guerre aulique suprême, remplie jusqu'alors par les premiers seigneurs de la cour de Vienne, & qui le fut depuis par le fameux prince Eugene de Savoye. Le baron de Schwarzenhorn, ainsi comblé d'honneurs & de dignités, eût en 1664, la consolation de revoir sa patrie, & de jouir des acclamations

de ses compatriotes, pendant son ambassade en Suisse. Arrivé le 20 Février à Stein, il y fut reçu avec tous les honneurs imaginables par ses concitoyens ; & après y avoir séjourné 8 jours, il se rendit de là à Baden, d'où il repartit le 11 Mars pour Ratisbonne, & y contribua beaucoup à hâter les secours de l'empire. Le baron de Schwarzenhorn, remplit jusqu'au dernier jour de sa vie, avec toute l'activité imaginable, les fonctions de premier président du directoire de la guerre, & mourut le 12 Avril 1667. Sa fille aînée, mariée à Maximilien de Séau, a continué la tige des barons de Schwarzenhorn, élevés aujourd'hui à la dignité de comtes de l'empire.

En 1666, Jean Thierri, baron de Schönau & Guillaume de Gollen, furent députés par Léopold, auprès des cantons, pour les prier de s'engager à défendre les villes forêtieres à main armée, au cas qu'elles fussent attaquées: comme cette clause aurait mis ces républiques aux prises avec les armées de Louis XIV, & qu'elles n'étaient d'ailleurs obligées, par les termes de l'union héréditaire, qu'à *une inspection amiable & loyale, pour que la maison d'Autriche ne fût pas violentée au sujet des dites villes contre droit & raison*, les cantons ne voulurent pas consentir à prendre un tel engagement.

Section X. Léopold I.

En 1674, Jean Antoine de Wirz de Rudenz, & Dénis, baron de Rost, ambassadeurs de l'empereur, en Suisse, ayant fait cette année & les deux suivantes d'inutiles efforts auprès des cantons, pour en obtenir cette clause, de défendre les villes forêtieres à main armée; chercherent du moins à conclure un traité de neutralité pour ces places, de même que pour le comté de Bourgogne. Les cantons travaillerent avec beaucoup de zele à l'arrangement de ce traité, & Louis XIV parut fort disposé à se rendre à leur intercession, quant aux villes forêtieres; mais la neutralité du comté de Bourgogne souffrant plus de difficultés, & les ministres Impériaux se trouvant sollicités par le comte Alphonse Casati, ambassadeur d'Espagne en Suisse, de ne pas signer un de ces traités sans l'autre, aucun des deux ne fut conclu.

En 1678, sa majesté Impériale envoya Nicolas, comte de Lodron, en Suisse, en qualité de son ambassadeur ordinaire, auprès du corps Helvétique. Ce ministre chargé de travailler à la conclusion de ces deux traités de neutralité, ne put y parvenir, malgré tous les soins qu'il se donna pour cet effet. Le comte de Lodron fut plus heureux dans la dispute qu'il eut avec M. de Gravelle, ambassadeur de France, chacun des deux

voulant obtenir la premiere audience de la diéte de Baden ; ce qui fut décidé en faveur du ministre Impérial, qui eut de cette assemblée, le 22 Janvier, son audience de légitimation. Dans le courant de la même année, Jean Hartmann, baron de Rogenbach, grand bailli de l'ordre Teutonique pour l'Alsace & le cercle de Bourgogne, fut adjoint par l'empereur au comte de Lodron, afin de hâter la conclusion de cette neutralité, qui fut terminée par la paix de Nimwegue.

En 1684, François Christophle de Rassler, baron de Gammerschwang, vint résider en Suisse de la part de Léopold, en qualité de son ambassadeur ordinaire auprès des cantons, & reçut le 9 Avril sa premiere audience de la diéte de Baden ; à laquelle il demanda des secours contre les Turcs, & en obtint un don de 1000 quintaux de poudre à canon. Ce ministre notifia quelques mois après aux cantons, que l'empereur les avait fait comprendre dans la trêve de la diéte de Ratisbonne, conclue pour vingt ans entre Léopold & Louis XIV, & signée le 10 Août de cette année ; en priant ces républiques de se charger de la garantie de cette trêve, qui remercierent le baron de Rassler de cette attention obligeante de sa majesté Impériale à leur égard ; mais ne jugerent pas à

propos de prendre un pareil engagement. Cet ambaſſadeur arrangea en 1685, les différends ſurvenus entre les cantons corrégens de la Thurgovie & la régence Autrichienne de Conſtance. L'on fit à ce ſujet, de même qu'à celui des péages, un convenant qui ne fut ratifié qu'en 1689, par l'empereur.

Le baron de Rafsler ayant été rappellé en 1688, fut remplacé tout de ſuite par Jean François, baron de Landſée, préſident de la régence de Fribourg ſur les pays Autrichiens antérieurs, & fut revêtu du caractere de miniſtre plénipotentiaire de ſa majeſté Impériale en Suiſſe. Chargé de travailler à conclure un traité de neutralité, pour les villes forêtieres, pendant le courant de la guerre, qui venait de ſe rallumer entre Léopold & Louis XIV, il entama cette négociation, mais ne put y mettre la derniere main, ayant été rappellé en 1690.

Le baron de Landſée fut remplacé au bout de quelques mois par le comte de Lodron, ambaſſadeur ordinaire de l'empereur en Suiſſe, qui avait déja été revêtu de ce caractere auprès des cantons en 1678 & les quatre années ſuivantes. Ce miniſtre demanda & obtint en 1691, des cantons de Zurich, de Berne, de Schaff hauſen & d'Appenzell réformé, la levée d'un régiment de 1700

hommes ; dont la capitulation fut ſignée le 16 Juin, qui ne devait ſervir que défenſivement dans les villes de Briſach, Fribourg, Rhinfelden, Lauffebourg, Waldshut, Seckinguen & Conſtance. Ce régiment eut pour colonel, Henri Burkli de Zurich ; (voyez feld-maréchal) & fut réformé en 1698. après la paix de Riswyk.

Le régiment de Burkli était diviſé en deux bataillons, chacun de cinq compagnies de de 170 hommes chacune, faiſant 850 hommes par bataillon. Chaque compagnie était compoſée d'un capitaine, d'un capitaine-lieutenant, d'un lieutenant, d'un ſous-lieutenant, d'un enſeigne, d'un feldwebel ou premier ſergent, de trois ſergens, & de trois bas-officiers faiſant ſervice de ſergent ; ſavoir un capitaine d'armes, un fourrier & un porte-enſeigne ; de ſix caporaux, de ſix anſpeſſades, d'un chirurgien, d'un ſecrétaire, de quatre tambours, d'un fifre, d'un vivandier, de 16 grenadiers, de 24 hallebardiers, ou pertuiſaniers, & de 98 mouſquetaires ou fuſiliers.

L'état-major du régiment de Burkli était compoſé d'un colonel, d'un lieutenant-colonel & d'un major, troiſieme perſonne du régiment ; ces trois officiers ayant chacun leur compagnie ; d'un quartier-maître avec rang de lieutenant, d'un

premier sergent ou sergent major par bataillon, d'un aumônier, d'un chirurgien major, d'un tambour major & d'un grand prévôt.

L'uniforme de ce régiment était, habit de drap gris blanc, doublure, collet, grands paremens fermés, veste, culotte & bas rouges; chapeau bordé en argent; boutons massifs argentés. Cet uniforme fut désigné dans la capitulation de ce corps, dont le colonel, le lieutenant-colonel & les huit capitaines servant aux fusiliers, étaient armés d'espontons de huit pieds de hauteur, & les autres officiers, à la réserve des quatre lieutenans servant aux hallebardiers, de fusils à bayonnettes, de même que les sergens qui servaient aux grenadiers. Les autres sergens & bas-officiers étaient armés d'une hallebarde & d'un sabre.

Les grenadiers de chaque bataillon, réunis pour le service en compagnies, étaient commandés par le plus ancien capitaine-lieutenant du bataillon, faisant les fonctions de capitaine de grenadiers, & sous lui par un lieutenant, un sous-lieutenant & cinq sergens; ce qui joint à cinq caporaux, à cinq anspessades & à un tambour, formait une compagnie de 99 hommes, divisée en cinq escouades de 19 hommes chacune, y compris un sergent, un caporal & un anspessade.

Il en était de même des hallebardiers ou pertuisaniers de ce régiment, réunis en deux compagnies, une par bataillon, commandés par le plus jeune capitaine de chaque bataillon, armé d'une pertuisanne de huit pieds de hauteur. Ce capitaine de hallebardiers avait sous lui un lieutenant & un sous-lieutenant, aussi armés de pertuisannes, mais différentes de celles du chef; cinq sergens, cinq caporaux, cinq anspessades & un tambour. Ce qui formait en tout une compagnie de 139 hommes, divisée en cinq escouades de 27 hommes chacune, y compris un sergent, un caporal & un anspessade.

Quant aux mousquetaires ou fusiliers, ceux de chaque compagnie étaient divisés en quatre escouades de 28 hommes chacune, y compris un sergent, un caporal & un anspessade, & se trouvaient commandés de diverses manieres, selon que le bien du service l'exigeait.

Le comte de Lodron parvint à conclure en Septembre 1691, un traité de neutralité en faveur des villes forêtieres, après avoir surmonté avec autant d'habileté que de patience, mille difficultés qui s'opposaient à cette négociation. Ce ministre quitta la Suisse en Mars 1692. Les ambassadeurs Impériaux avaient établi depuis 1684, leur de-

meure & résidence dans la ville de Baden.

Sa majesté Impériale envoya sur la fin de Juin 1692, François Nicolas, baron de Neveu & de Windschlag en Suisse, & le revêtit la premiere année du caractere d'ambassadeur extraordinaire. Ce ministre chargé d'engager les cantons, à ne laisser servir leurs troupes dans les armées Françaises, que défensivement en Flandre & en Italie, ne pût réussir dans cet objet de ces négociations. Le baron de Neveu prit, après avoir séjourné une année en Suisse, le titre d'ambassadeur ordinaire, dont il fit les fonctions jusqu'en 1699, qu'il fut rappellé. Ayant su se faire chérir en Suisse, ce ministre prévint, au moyen de ses représentations, une rupture entre son maître & les cantons, extrêmement irrités des infractions continuelles de la régence Autrichienne du Brisgäw contre l'union héréditaire, & sur-tout de quelques actes d'hostilités, commis en 1696 par la ville de Constance contre les citoyens d'Appenzell. Il ne fallut rien moins que toute la douceur du baron de Neveu, pour calmer ces républiques, dont le ressentiment était excité sous main par les ennemis de la maison d'Autriche. Cependant il ne put parvenir à terminer entiérement ces points de litige, ayant été rappellé en 1699.

Introduction.

Les cantons prirent en Août 1700, la résolution de députer Jean Louis Werdmuller, capitaine général & *Statthalter* de Zurich, auprès de sa majesté Impériale, de même que Joseph Antoine Puntiner, *Statthalter* d'Ury, en qualité de leurs ministres plénipotentiaires, qui reçurent le 18 Octobre leur premiere audience de Léopold, avec les mêmes distinctions, accordées par la cour de Vienne aux ambassadeurs de Venise. Et à la suite de plusieurs conférences entre les ministres Impériaux & ceux des cantons, tous ces différends furent arrangés définitivement, à la satisfaction des deux puissances contractantes. Ces derniers prirent le 10 Janvier 1701, leur audience de congé, & revenus en Suisse, ils rendirent sur la fin de Mars, à la diéte extraordinaire de Baden, un compte très-satisfaisant du succès de leur négociation.

François Ehrenreich, comte de Trautmansdorf, vint en Avril 1700, résider à Baden, en qualité d'ambassadeur ordinaire de sa majesté Impériale auprès des cantons; aussi haut, aussi violent, que son prédécesseur avait été doux & affable, il ne pût réussir par cette raison dans aucune des négociations dont il fut chargé. Il remit en Décembre de la même année, une protestation formelle

de la part de l'empereur, contre Philippe duc d'Anjou, qui venait de succéder à la monarchie Espagnole, par le troisieme & dernier testament de Charles II, roi d'Espagne.

En 1701, le comte de Trautmansdorf parut les premiers jours d'Avril, devant la diéte de Baden, afin d'engager les cantons, premierement, à prendre les villes forêtieres & les autres états antérieurs de la maison d'Autriche, sous leur protection immédiate; en second lieu, renouveller le capitulat de Milan avec l'archiduc Charles, comme légitime roi d'Espagne. Les cantons s'adresserent, pour le premier article, au marquis de Puisieux, qui après avoir demandé & reçu à cet égard, des ordres de la cour de Versailles, consentit au nom de Louis XIV, à la neutralité de ces pays Autrichiens, à condition qu'elle s'étendît aussi sur l'Alsace & le Suntgäw. Le comte de Trautmansdorf n'ayant voulu donner aucune assurance positive là-dessus, ce traité ne put se conclure. Quant au capitulat de Milan, les cantons prirent cette fois une résolution unanime & très-sage, ce fut de répondre : *Que voulant garder la neutralité la plus exacte pendant cette guerre, ils attendraient que le sort du duché de Milan fût fixé par une paix solide entre les puissances belligérantes;*

en écarlate, brodé en argent, & garni d'une grosse houpe d'argent. Celui des lieutenans, aussi d'écarlate, galonné en argent, & une houpe d'argent. Celui des sergens, en demi-écarlate, & garni d'un galon blanc de poil de chevre. Tous les officiers & bas-officiers étaient armés d'un fusil à bayonnette & d'un sabre, & les grenadiers portaient outre cela une hache attachée à la bandouliere.

Les fusiliers ou mousquetaires, commandés, selon que le bien du service l'exigeait, étaient divisés en sept escouades, chacune de 23 hommes, y compris un sergent, un caporal & un anspessade. Le colonel, lieutenant colonel, & les capitaines étaient armés d'un esponton de huit pieds de longueur, & portaient aussi bien que le major, un plumet noir sur leur chapeau bordé d'un galon en argent festonné. Les capitaines lieutenans & tous les autres officiers étaient armés d'un fusil à bayonnette. Tous les officiers de ce régiment portaient le hausse-col d'acier, & tous les officiers de fusiliers l'épée d'argent. Les capitaines lieutenans & les autres officiers subalternes de fusiliers portaient un chapeau bordé d'un galon d'argent uni. Les sergens & bas-officiers de fusiliers, armés d'une hallebarde, & d'une épée à poignée

poignée de métal argenté, portaient aussi un chapeau bordé d'argent, mais d'un galon moins large que celui des officiers, avec le parement bordé du même galon. Quant aux hallebardiers, ils venaient d'être réformés dans l'infanterie Suisse, depuis que les piquiers furent abolis dans les armées Autrichiennes.

Colonels.

1°. Jérome d'Erlach, de Berne. Colonel de ce régiment, depuis sa levée jusqu'en 1715, qu'il quitta le service impérial. (Voyez feld maréchaux lieutenans, article 4.)

2°. Jean François Tillier, de Berne. Obtint le régiment d'Erlach en 1715, & le posséda jusqu'à sa réforme en 1717. (Voyez feld maréchaux lieutenans, article 6.)

En 1702, les cantons de Lucerne, d'Uri, de Schweiz, d'Underwalden, de Glaris catholique & de Fribourg, de même que le prince abbé de S. Gall, accorderent, les premiers jours de Mai, au baron de Greuth, un régiment de 2400 hommes, de même composition que celui d'Erlach, ayant la même capitulation, & devant servir sur le même pied, armé & habillé de la même maniere, à la réserve des paremens que le régiment d'Erlach portait fermés, & celui de Niederöst

ouverts. Enfin, ces deux corps furent réformés ensemble en 1717.

Colonels.

1°. François Léodigeaire de Niéderöst, du canton de Schweiz, fut colonel de ce régiment depuis sa levée jusqu'en 1711. (Voyez généraux majors, art. 4.)

2°. François Romain de Diesbach, de Fribourg. Obtint le régiment de Niéderöst en 1711, & le posséda jusqu'à sa réforme en 1717. (Voyez feld-maréchaux lieutenans, art. 5.)

En 1704, le baron de Greuth obtint des Ligues-Grises la levée d'un bataillon de 800 hommes, divisé en quatre compagnies, chacune de 200 hommes, composées, habillées, armées & commandées comme celles des régimens d'Erlach & de Niéderöst, à la réserve de l'habit qui était de drap gris de fer, au lieu que ces deux corps portaient des habits de drap gris bleu. Ce bataillon commandé par Jean Antoine, baron de Busll de Strasberg, Grison, pouvait servir par-tout, selon le bon plaisir de sa majesté impériale; & fut employé avec succès sur le Rhin & en Italie.

Léopold I décéda le 5 Mai 1705; & quoique la bonté fût le caractere dominant de ce monarque, sa confiance aveugle pour le comte de Traut-

mansdorf, lui fit beaucoup de tort en Suiſſe, les procédés violens de ce miniſtre ayant preſque occaſionné une rupture entre la maiſon d'Autriche & les cantons catholiques.

SECTION XI.

JOSEPH I.

L'ARCHIDUC Joſeph nâquit le 26 Juillet 1678, fut élu roi des Romains le 14 Janvier 1690, & ſuccéda à ſon pere, le 5 Mai 1705, au trône impérial. Le comte de Trautmansdorf ſe trouvant pour lors à Vienne, l'empereur fit notifier cet événement au corps Helvétique par le baron de Greuth. Ce monarque renouvella les pleins-pouvoirs du comte de Trautmansdorf, les premiers jours de 1706, & le renvoya en Suiſſe auprès des cantons, avec le même caractere dont il avait été revêtu ſous l'empereur Léopold; mais ce miniſtre ne put parvenir à renouveller l'union héréditaire entre ſon maître & ces républiques.

Les troupes Françaiſes victorieuſes ſur ces entrefaites dans toute l'Italie, après qu'elles eurent dépouillé Victor Amédée, duc de Savoye, de tous

ſes états, à la réſerve de ſa capitale, bloquée par le duc de la Feuillade, paraiſſaient avoir aſſuré la poſſeſſion du Milanais à Philippe V. Les cantons catholiques ſollicités par le comte Charles Caſati, ambaſſadeur du nouveau roi d'Eſpagne, & par le marquis de Puiſieux, avaient écrit dès 1702, une lettre de félicitation à ce prince, dans laquelle ces républiques reconnurent Philippe V, comme ſeul & légitime ſucceſſeur de Charles II dans tous les états de la monarchie Eſpagnole, & lui avaient accordé la levée de deux régimens pour la défenſe du Milanais. Les repréſentations de Zurich & de Berne ſur cette démarche irréguliere & contradictoire à la déclaration donnée par la diéte de Baden, le 10 Avril 1701, au comte de Trautmansdorf, n'ayant pu détourner ces huit cantons de cette réſolution, non plus que les proteſtations remplies de menaces de l'ambaſſadeur impérial; Zurich & Berne firent encore d'inutiles efforts en 1706, pour empêcher Lucerne, Uri, Underwalden & Zug, de renouveller le capitulat de Milan avec le marquis de Béretti Landi, ambaſſadeur extraordinaire de Philippe V en Suiſſe, qui fut ſigné le 12 Août, à Lucerne, entre ce miniſtre & ces quatre cantons. Quant à ceux de Schweiz, de Glaris catholique, de Fribourg, de Soleure &

d'Appenzell catholique, s'étant rendus, aussi bien que l'abbé de S. Gall, aux représentations de Zurich & de Berne, ils rompirent les engagemens qu'ils avaient pris en Février de la même année, avec le marquis de Béretti Landi à cet égard.

Le zele véhément du comte de Trautmansdorf pour la maison d'Autriche, éclata contre ces quatre cantons en menaces, qui ne resterent pas sans effet, car la victoire décisive remportée le 7 Septembre 1706 devant Turin, par le prince Eugene sur l'armée Française, ayant soumis toute la Lombardie en moins d'un mois à ce fameux capitaine, il ferma tous les passages du Milanais aux cantons de Lucerne, d'Ury, d'Underwalden & de Zug, en faisant arrêter tous les citoyens de ces quatre états avec leurs effets, qui trafiquaient dans les diverses places du duché de Milan. Ce qui mit ces quatre cantons dans un très-grand embarras, dont ils ne sortirent que l'année suivante, par l'intercession de Zurich & de Berne, à la cour de Vienne. Il est inconcevable, que M. le baron de Zurlauben ait donné les plus grands éloges, dans son histoire militaire des Suisses, à la conduite inconsidérée de ces quatre républiques, & ait blâmé avec autant d'aigreur que d'injustice, la marche systématique & remplie de

dignité de Zurich & de Berne; mais ce n'est pas le seul endroit où une partialité mal raisonnée défigure cet ouvrage, rempli d'ailleurs de beaucoup de recherches & de récits, aussi intéressans qu'instructifs.

En 1708, le baron de Busll de Strasberg, leva un second bataillon Grison, de même force & composition que le premier. Ces deux bataillons formerent un régiment, qui avait la même formation & le même état major que ceux de d'Erlach & de Niéderöst, & qui fut réformé après la paix de Rastatt en 1714. Quant à son colonel, voyez généraux majors, art. 5.

SECTION XII.

CHARLES VI.

JOSEPH I étant mort le 17 Août 1711, son frere unique l'archiduc Charles lui succéda tout de suite dans ses états héréditaires, & le 12 Octobre 1711 au trône impérial. Charles, né le 1 Octobre 1685, s'étant rendu en 1702 à Londres, s'embarqua sur une flotte Anglaise, avec laquelle il débarqua au printems de 1703, au port de Lis-

bonne, fut proclamé le 12 Septembre de la même année roi d'Espagne, sous le nom de Charles III. Ce prince résida à Barcelone, depuis 1705 jusqu'en 1711, qu'ayant appris la mort de l'empereur Joseph, il se rendit en Allemagne. Charles élu empereur par la diéte de Francfort le 12 Octobre 1711, prit le nom de Charles VI, fut couronné dans cette ville le 12 Décembre de la même année, & à Presbourg le 12 Mai 1712, comme roi de Hongrie. Ce monarque confirma le comte de Trautmansdorf, en sa qualité d'ambassadeur ordinaire auprès des cantons, & le chargea de notifier au corps Helvétique son avénement au trône impérial, de même qu'à celui de Hongrie & de Boheme.

Il s'éleva pour le malheur de la Suisse, une guerre civile en 1712, entre les cantons de Zurich & de Berne d'un côté, & ceux de Lucerne, d'Ury, de Schweiz, d'Underwalden & de Zug, aussi-bien que l'abbé de St. Gall, de l'autre côté. Ce prélat, promôteur de ces dissensions funestes, ayant imploré comme prince de l'empire, la protection de Charles VI, ce monarque se crut arbitre & juge en dernier ressort, entre l'abbé de St. Gall & Zurich & Berne; rendit en conséquence un décret du 5 Septembre 1712, qui

confirmait deux décrets de conclusion sur ces différends de la diéte de Ratisbonne, & établit une commission, pour entendre les deux parties comme arbitres. Jean Guillaume, électeur Palatin de la maison de Neubourg, Eberhard Louis, duc de Wurtemberg, Charles Guillaume, margrave de Baade-Dourlach & l'évêque de Wurzbourg, furent nommés en cette qualité par sa majesté Impériale. Zurich & Berne étrangement scandalisés d'un pareil décret, qui attaquait leur souveraineté & leur indépendance, formellement contraire à la paix de Munster, ainsi qu'à l'union héréditaire, porterent des plaintes très fortes au comte de Trautmansdorf sur ce procédé de son maître; & peu satisfaits de la réponse de ce ministre, prirent le parti de s'adresser en droiture à l'empereur. Ces deux républiques envoyerent Jean Henri Hirzel, statthalter de Zurich, & Christophe Steiguer, trésorier & haut commandant du Pays-de-Vaud, à la cour de Vienne, dont les représentations engagerent Charles VI à annuller ce décret, & à révoquer cette commission d'arbitres. Ces deux députés reçus avec beaucoup de distinctions par les ministres Impériaux, resterent trois semaines à Vienne, & se rendirent au milieu de Novembre à la diéte de Ratisbonne,

munis de nouveaux ordres de la majesté Impériale, afin de les faire exécuter & enrégistrer.

L'année 1714, vit cette longue & sanglante guerre, entre l'empereur & le roi de France, au sujet de la succession de la monarchie d'Espagne, terminée par le traité de Rastatt, conclu & signé le 26 Mars, par le prince Eugene de Savoye, au nom de Charles VI, & par le maréchal de Villars au nom de Louis XIV. Ces deux monarques ayant résolu d'assembler un congrès dans la ville de Baden en Suisse, afin de régler la paix générale aveo l'empire, firent avertir les cantons corrégens du comté de Baden de cette résolution. Ceux-ci pourvurent cette ville d'une garnison, pour assurer la tranquillité du congrès, qui s'ouvrit le 26 Mai, auquel l'on vit paraître en qualité de commissaires Impériaux ; Pierre, comte de Goez & de Carlsberg, conseiller d'état & chambellan de Charles VI, & commandant de la Carinthie ; de même que Jean Frédéric, comte de Seileren, conseiller aulique de l'empereur. Les commissaires du roi de France furent, François Charles de Vintimiglie, comte du Luc, & ambassadeur ordinaire de sa majesté Très-Chrétienne, auprès du corps Helvétique ; & Dominique de Barberie, marquis de St. Contest & intendant des trois évê-

chés. Ces miniſtres ayant travaillé dans pluſieurs conférences, à régler & à terminer tous les points de litige, le prince Eugene & le maréchal de Villars, premiers plénipotentiaires des deux puiſſances contractantes, ſe rendirent le 5 Septembre à Baden. Le traité de paix définitif fut ſigné le 7, par ces deux grands capitaines & les autres quatre commiſſaires, dans la grande ſalle de l'hôtel de ville de Baden. Les ratifications de Charles VI & de Louis XIV, arriverent au milieu d'Octobre, & l'échange s'en fit le 27 de ce mois.

En 1715, le comte de Trautmanſdorf ayant été rappellé par ſon maître, François Joſeph Hermann, depuis quelques années ſecrétaire d'ambaſſade chez ce miniſtre, fut laiſſé auprès des cantons chargé des affaires de l'empereur, & remplit ce poſte juſqu'en 1725; que ce monarque revètit l'abbé de St. Blaiſe en Suabe, du caractere de ſon miniſtre plénipotentiaire auprès des cantons, le chargea de renouveller l'union héréditaire, & d'y ajouter quelques éclairciſſemens, de même que pluſieurs articles concernant le capitulat de Milan; ce duché ayant été cédé en 1713 par la paix d'Utrecht, à l'empereur Charles VI & à ſes deſcendans. L'abbé de St. Blaiſe termina en 1726, cette négociation remplie de difficultés

au gré des puissances contractantes, ayant su se concilier la bienveillance de tous les cantons, par son caractere rempli de douceur, qui faisait un contraste frappant avec les emportemens continuels du comte de Trautmansdorf, & résida en Suisse jusqu'en 1727, qu'il fut rappellé.

Le baron de Greuth, ministre plénipotentiaire de Charles VI auprès des Ligues-Grises, étant mort en 1725, fut remplacé tout de suite par Ferdinand Henri, baron de Riesenfels, qui engagea les Ligues-Grises à renouveller en 1726 le capitulat de Milan avec son maître. Le feld-maréchal comte de Daun, gouverneur général de la Lombardie Autrichienne, fut revêtu dans cette occasion des pleins pouvoirs de l'empereur. L'on prit pour base de ce traité, celui qui fut conclu le 9 Septembre 1639, entre Philippe IV, roi d'Espagne & les Ligues-Grises. Ce capitulat fut juré solemnellement le 24 Novembre 1726, dans la cathédrale de Milan, par le feld maréchal comte de Daun & les députés de ces républiques. C'est en vertu de cette alliance, que les Grisons leverent en 1734 & en 1743 des régimens pour le service de la maison d'Autriche. Le baron de Riesenfels résida jusqu'en 1730 auprès des Ligues-Grises, en qualité de ministre plénipotentiaire de la part de l'empereur.

Introduction.

En 17 8, arriva en Suiſſe de la part de Charles VI, Paul Nicolas, comte de Reichenſtein, comme ſon ambaſſadeur ordinaire auprès des cantons, & entretint pendant ſon miniſtere l'harmonie entre la maiſon d'Autriche & le corps Helvétique. Extrêmement occupé à pacifier les différends ſurvenus en 1730 & en 1732, entre l'évêque de Bâle, Jean Conrad, baron de Reinach & ſes ſujets, les ſoins pacifiques du comte de Reichenſtein ne réuſſirent qu'à prévenir la voie des armes, à laquelle les deux partis étaient ſur le point de recourir; mais, ne purent parvenir à terminer entierement les points de litige. Cet ambaſſadeur fut rappellé en 1734.

Le baron de Rieſenfels ayant été rappellé en 1730 par ſa majeſté Impériale, elle nomma la même année Paris, comte de Wolkenſtein, pour lui ſuccéder auprès des Ligues-Griſes, comme ſon miniſtre plénipotentiaire. Il réſida en cette qualité juſqu'en 1740, auprès de ces républiques.

En 1734, Jean Antoine Turinetti, marquis de Prié & de Pancallier, comte de Mitterbourg, grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, feld-maréchal lieutenant, & colonel d'un régiment d'infanterie au ſervice de Charles VI, vint réſider

auprès des cantons comme ambassadeur ordinaire de ce monarque, fut reconnu & complimenté la même année, en cette qualité, par la diéte de Frauenfeld, dont il obtint la levée de deux régimens, pour la défense des villes forestieres.

Le premier de ces régimens, levé par les cantons protestans, était de 1800 hommes, composé de douze compagnies, chacune de 150 hommes, & divisé en trois bataillons, chacun de 600 hommes; le premier fut levé par Zurich, le second par Berne, & le troisieme par Bâle, Schaffhausen & Appenzell réformé. L'état major de ce régiment était composé de la même maniere que celui de Burkli; & l'uniforme se trouvait, aussi bien que l'armement, semblable à celui du régiment d'Erlach, à la réserve des guêtres blanches & des petits paremens en bottes qu'avait celui de Schmith.

La *prima plana* de chaque compagnie était composée, d'un capitaine, d'un capitaine lieutenant, d'un lieutenant, d'un sous-lieutenant, d'un enseigne, d'un *Feld-Weibel* ou premier sergent, de trois sergens & de trois bas-officiers, faisant service de sergens; assavoir, d'un capitaine d'armes, d'un fourrier & d'un porte-enseigne, de six caporaux, de six anspessades, de douze

Schmith, avait le même état major, armement & uniforme, à la réserve de l'habit qui était de drap gris de fer; ayant pour colonel, Thomas François, comte de Schauenstein, Grison. (Voy. généraux majors, art. 9.)

SECTION XIII.

Marie-Thérèse et François I.

Charles VI étant mort le 20 Octobre 1740, Marie-Thérèse, sa fille unique, lui succéda tout de suite dans tous ses états héréditaires. Cette princesse, reine de Hongrie & de Bohême, admit son époux, François Etienne de Lorraine, grand duc de Toscane, à la corrégence de tous les pays soumis à sa domination, par un diplôme du 22 Novembre 1740, dans le tems où la moitié de l'Europe se liguait contre Marie-Thérèse, pour la dépouiller de cette succession. La guerre sanglante que cette grande reine eût à soutenir pendant les huit premieres années de son regne, pour défendre son patrimoine, ne servit qu'à déployer son ame magnanime, qui consacrée, depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, au gouvernement de ses peuples,

peuples, n'a cessé de travailler à leur bonheur; aussi peu de souverains ont joui de celui d'être adorés de leurs sujets, au point que le fut l'impératrice reine.

Le marquis de Prié, qui, en 1738, avait transféré sa résidence de Baden à Bâle, fut confirmé en Déc. 1740, par la reine de Hongrie, dans son caractere d'ambassadeur ordinaire auprès des cantons, & en fit les fonctions jusqu'en 1746, qu'il fut rappellé par leurs majestés impériales & royales, pour remplir la même place auprès de la république de Venise.

La reine de Hongrie députa aussi les premiers mois de son regne, Joseph Ignace. comte de Welsperg, auprès des Ligues-Grises, en qualité de son ministre plénipotentiaire, qui obtint en 1743, de ces républiques, la levée d'un régiment de 2400 hommes, divisé en quatre bataillons, chacun de 600 hommes, composé de 16 compagnies, chacune de 150 hommes, & qui devait servir partout où il plairait à la reine de Hongrie de l'employer. Ce régiment fit toutes les campagnes d'Italie pendant cette guerre, avec beaucoup de distinction, & fut réformé en 1750.

L'état major de ce régiment était composé, d'un colonel, & depuis qu'il fut créé général

major, d'un colonel commandant, d'un lieutenant colonel & d'un premier major, quatrieme perſonne du régiment; ces quatre officiers ayant chacun leur compagnie, commandée par un capitaine commandant; de trois autres majors, dont la place était remplie par le plus ancien capitaine du ſecond, troiſieme & quatrieme bataillon; de quatre adjudans avec rang de lieutenans, un par bataillon; de deux quartiers maîtres, auſſi avec rang de lieutenans, un pour le premier & le ſecond, & l'autre pour le troiſieme & quatrieme bataillon; de deux aumôniers, l'un proteſtant & l'autre catholique; d'un ſergent major par bataillon, d'un chirurgien major; d'un tambour major & d'un grand prévôt.

La *prima plana* de chaque compagnie était compoſée de même que celles du régiment de Schmith. Les grenadiers, réunis en compagnies, étaient commandés, habillés & armés de même que ceux du régiment de Schmith, auſſi bien que les mouſquetaires, à la réſerve de l'habit, qui était de drap gris de fer.

Le colonel de ce régiment était, Salomon, baron de Sprecher, de Bernegg (Voyez généraux d'artillerie, article 4.) Son colonel commandant était Ulrich, baron de Buol, de Strasberg. Jean

de Castelberg en était le lieutenant colonel, & Jean Rodolphe Tscharner en était premier major. Tous étaient Grisons, & de la premiere noblesse de ce pays.

Le comte de Welsperg fut rappellé en 1760, par leurs majestés impériales & royales, pour remplir la place de président de la régence d'Insspruk.

Le grand duc de Toscane ayant été élu, le 13 Septembre 1745, empereur, le marquis de Prié fut chargé de notifier cet événement au corps Helvétique, avec les assurances les plus obligeantes de leurs majestés pour ces républiques. Le nouveau chef de l'empire d'Allemagne créa la même année sa compagnie des cent Suisses, gardes Suisses de l'empereur. Les cantons catholiques avaient accordé en 1698, la levée de cette troupe à Charles Léopold, duc de Lorraine; elle fut conservée par son fils, transférée en 1736 à Florence, & jusqu'en 1745, titrée de garde Suisse du grand duc. Cette compagnie eut depuis 1745 les capitaines suivans, avec rang & commission de colonel.

1°. Alphonse François Pfyffer d'Altishofen, de Lucerne; depuis 1745 jusqu'à sa mort, arrivée en 1753.

2°. Fridolin Léonce Hartmann, de Lucerne. Lieutenant de cette compagnie en 1743, en devint le capitaine en 1753, & fut réformé avec cette compagnie en 1768.

En 1753, leurs majestés impériales & royales apostoliques, députerent Joseph Charles de Marchall, en Suisse, avec le caractere de leur résident auprès des cantons. Ce ministre, qui avait fonctionné depuis 1734 jusqu'en 1756, sous le marquis de Prié, comme conseiller de légation, vint résider à Bâle, & fut rappellé en 1769.

François I, né le 8 Décembre 1708, décéda le 18 Août 1765, avec la réputation d'un excellent souverain, & très-versé dans cette partie importante de l'administration, nommée *les finances*; aussi parvint-il, en peu d'années, à remédier au désordre qui régnait dans celles de la cour de Vienne. Les troupes payées réguliérement, les peuples déchargés de plusieurs impôts onéreux, & la banque de Vienne jouissant d'un crédit toujours soutenu dans toute l'Europe, malgré une guerre très sanglante de sept ans; voilà ce que l'on dût aux soins de ce monarque bienfaisant, dont la mémoire sera toujours révérée dans tous les pays Autrichiens.

SECTION XIV.

MARIE THÉRÈSE ET JOSEPH II.

EN 1770, Joſeph, baron de Nagel, fut envoyé de la part de leurs majeſtés Impériales, royales & apoſtoliques, en qualité de leur miniſtre plénipotentiaire, auprès du corps Helvétique, réſida comme ſes prédéceſſeurs à Bâle, & y remplit les fonctions de ſon miniſtere juſqu'en 1785.

Marie-Thérèſe, dont le nom ne ſera jamais prononcé, qu'avec cette vénération mêlée d'attendriſſement, produite par ſes vertus & ſes qualités éminentes. Marie-Thérèſe, que ſon ſiecle place au-deſſus d'Eliſabeth & des plus grandes reines, ſa gloire n'ayant jamais été obſcurcie par aucune tâche ni faibleſſe. Marie-Thérèſe, dont le nom formera dorénavant le ſymbole d'une ſouveraine couverte d'une gloire véritable, mourut dans la nuit du 25 au 26 Novembre 1780, à la ſuite d'une maladie très-douloureuſe, qu'elle ſupporta avec la réſignation qu'inſpire le chriſtianiſme; & plongea par ſon décès, dans la douleur la plus vive, ſon auguſte famille, dont elle était tendrement chérie; de même que les vaſtes états ſoumis à ſon heureuſe domination, qui l'adoraient.

SECTION XV.

JOSEPH II.

IL était réſervé au digne fils d'une telle mere, de ſécher tant de larmes & de conſoler ſes peuples de cette perte. Joſeph II eſt né le 13 Mars 1741; il épouſa le 6 Octobre 1760, en premieres noces, Marie Iſabelle, princeſſe de Parme, & la perdit le 27 Novembre 1763; fut élu roi des Romains le 27 Mars 1764, à Francfort ſur le Meyn, & couronné dans cette ville le 3 Avril ſuivant; ſe remaria le 22 Janvier 1765, avec Joſephine, princeſſe de Baviere, qu'il perdit le 28 Mai 1767. Joſeph II ſuccéda le 18 Août 1765, à ſon pere au trône impérial, fut admis par Marie-Thérèſe le 5 Septembre ſuivant à la corrégence de tous ſes états, & déclaré régent en chef du militaire. Contrecarré dans ſes projets de tolérance & de réforme, par tout le clergé qui abuſait de la piété de Marie-Thérèſe, pour les éluder, ce monarque ne pouvant donner l'eſſort à ſon génie & à ſes talens admirables pour l'adminiſtration, ſe contenta de parcourir à diverſes repriſes ſes vaſtes états, du vivant de ſa reſpectable mere, afin de les connaître par lui-même & à fond. Uniquement occupé du ſoulagement de ſes peuples

Section XV. Joseph II.

dans ces différentes tournées, Joſeph y renonça à toute eſpece de faſte, à tout appareil, qui aurait mis obſtacle à ſes vues bienfaiſantes. Ayant ainſi ſurpris grand nombre de tyrans ſubalternes au milieu de leurs vexations, ce monarque leur fit, avec l'agrément de Marie-Thérèſe, ſubir un châtiment exemplaire; ce qui réprima peu-à-peu les oppreſſions produites par l'avarice & l'injuſtice de divers magiſtrats, commis à l'exécution des loix, ſous une adminiſtration auſſi douce qu'équitable : de ſorte, que jouiſſant dès lors des bénédictions de ſes ſujets, & de l'approbation de ſa reſpectable mere, ce monarque remontant à la ſource de cette foule d'abus énormes; dont aucun n'avait échappé à ſon coup d'œil pénétrant; il forma ſon plan de législation & de réforme. Plan, que l'empereur développa après le décès de Marie-Thérèſe, en ſoumettant ſes diverſes parties à l'examen d'un Kauniz, d'un Laſſcy, d'un Belgioſo, d'un Martini, & à d'autres miniſtres éclairés, qu'il eut la ſagacité de ſe conſerver & de ſe choiſir. Plan, à l'exécution duquel ce grand monarque conſacrant tous ſes ſoins, produit de jour en jour parmi les divers peuples ſoumis à ſa domination, les effets qu'il en eſpérait. Il eſt vrai, que les états du Brabant viennent de proteſter

formellement, contre le nouveau plan d'adminiſtration que l'empereur comptait introduire dans les Pays-Bas-Autrichiens. Mais quelle eſt la réforme la plus utile, qui n'ait ſes inconvéniens? Il n'en eſt pas moins à déſirer, que la Providence béniſſe les travaux législateurs de ce monarque, de même queſon ſyſtème de tolérance. Travaux, dont l'étendue aurait rebuté le miniſtre le plus laborieux, & ſyſtème auquel on ne ſaurait trop applaudir.

Aucune vue d'intérêt & d'adulation n'a crayonné ce portrait; l'auteur étant même à l'abri de toute eſpece de ſoupçons à cet égard; mais en ſuivant pas à pas, d'après le journal politique de Hambourg, l'adminiſtration admirable de Joſeph, l'auteur n'a pu ſe refuſer à ce faible, mais juſte tribut envers un monarque, dont la tolérance & les autres grandes qualités excitent l'admiration de l'Europe éclairée, malgré les efforts & les clameurs du fanatiſme monacal pour les infirmer. Les premieres démarches de Frédéric Guillaume II, roi de Pruſſe, tendantes comme celles de Joſeph, au ſoulagement & au bonheur de ſes ſujets, le tout en ſuivant les mêmes principes que l'empereur; ſans avoir à la vérité, comme Joſeph, autant d'abus à réformer, une législation uniforme

Section XV. Joseph II.

& nouvelle à établir, le despotisme du clergé à réprimer & le fanatisme monacal à extirper, graces aux soins infatigables du grand Frédéric; forment une preuve frappante de nos assertions, à l'égard du magnanime & tolérant chef de l'empire d'Allemagne.

En 1785, François de Tassarra, gentilhomme Esclavon, fut choisi par l'empereur, pour remplacer le baron de Nagel, dans ses fonctions de ministre plénipotentiaire de sa majesté, auprès du corps Helvétique, & s'étant légitimé la même année à Zurich, il établit sa résidence à Bâle.





CHAPITRE II.

Général feld - maréchal, généraux d'artillerie, dits feld-zeug-meifters, généraux feld-maréchaux-lieutenans, généraux majors & officiers illuftres.

SECTION I.

GÉNÉRAL FELD-MARÉCHAL.

C'EST le premier grade militaire & d'officier général, chez tous les fouverains d'Allemagne, du Nord, d'Angleterre & de Hollande. Ce grade répond à celui de maréchal de France, & à celui de capitaine général dans les fervices d'Efpagne & de Naples. Les feld-maréchaux Impériaux faifaient dans le feizieme fiecle les fonctions de maréchaux des camps; ce ne fut qu'en 1620, que Ferdinand attacha le commandement en chef à ce grade. Charles de Longeval, comte de Buquoi, & Jean Tfcherklas, comte de Tilly, furent les deux premiers feld-maréchaux commandans en chef au fervice de ce monarque.

Henri Bürkli, feigneur de Trullikon, chevalier du St. Empire, baron de Hohenbourg, colonel

d'un régiment Suiſſe de ſon nom, au ſervice Impérial, qu'une valeur toujours ſoutenue, réunie à toutes les connaiſſances d'un grand capitaine, conduiſit, ſans aucune brigue, au grade ſuprême de général feld-maréchal; nâquit à Zurich le 23 Février 1647, de Henri Bürkli, major au ſervice de France, régiment de Rahn; lequel fit entrer ſon fils en 1662, dans le même ſervice, comme cadet au régiment des gardes Suiſſes, compagnie de Lochmann, dont il obtint le drapeau en 1665, fit avec ce régiment les trois campagnes ſuivantes en Flandres. Obligé de quitter, pour une affaire d'honneur, en 1669, le ſervice de France, il leva en 1671 à celui de Charles-Louis, électeur Palatin, une compagnie franche de 200 hommes, infanterie Allemande, & fut fait en 1676, major par ce prince, qui, étant mort le 28 Août 1680, le major Burkli continua de ſervir ſous ſon fils l'électeur Charles, & après ſon décès en 1685, le nouvel électeur Philippe Guillaume. Il ſervit, en 1688, à la tête de ſa troupe & comme major de place, dans Heïdelberg, aſſiégée par une partie de l'armée Françaiſe, y reçut deux bleſſures, malgré leſquelles il continua ſon ſervice nuit & jour. Appellé au conſeil de guerre; qui venait d'être ſommé par le maréchal de Lorges de ſe rendre,

ſous peine d'être paſſé au fil de l'épée, avec toute la garniſon ; le major de Burkli encouragea le commandant & le reſte de l'état major de cette place aſſiégée à ſe défendre ; & ſur ce qu'on lui repréſenta qu'on manquait de bales, & que la ville priſe d'aſſaut, ſerait ſaccagée & détruite de fond en comble, Burkli indiqua les tuyaux de plomb pour fondre des bales. Ce valeureux officier ayant ainſi décidé l'état major à tenir bon, ſauva Heidelberg pour le moment, le maréchal de Lorges ayant levé le ſiége ; mais toute l'armée Françaiſe étant revenue après la priſe de Philippsbourg devant Heidelberg, la garniſon trop faible pour réſiſter à 80 mille hommes, pourvus d'une artillerie formidable, évacua cette place la premiere nuit, par le conſeil de Burkli, ſe jetta dans Mannheim, & paſſant le lendemain le Meyn avec d'autres troupes Palatines, ſe retira en traverſant la Franconie dans le haut Palatinat ; tandis que le dauphin & les autres généraux Français mirent le bas Palatinat à feu & à ſang, par les ordres barbares de Louis XIV, qui au milieu des fêtes de Verſailles, ſigna le ſac de ce beau pays, ou pour mieux dire, fut entraîné par les conſeils féroces de Louvois, à ce parti qui révolta toute l'Europe. Ces ravages Français, dignes d'Attila

Général feld-maréchal.

& des Huns, dont le récit ſeul fait friſſonner; ayant mis l'électeur Palatin hors d'état de ſoudoyer ſes troupes, il en licencia une grande partie, entr'autres la compagnie franche du major Burkli, qui ſur la propoſition du duc de Lorraine, paſſa ſur la fin de Mars 1689, avec ſa troupe au ſervice de l'empereur Léopold, fut incorporé dans le régiment de Sérini, dont il obtint la majorité, qui venait de vaquer. Il ſervit en cette qualité contre les Turcs, avec une diſtinction infinie, durant les campagnes de 1689 & de 1690, juſqu'à la fin de Juin 1691; ayant été nommé le 15 de ce mois, par les cantons proteſtans, colonel d'un régiment de 1700 hommes, que ces républiques leverent pour le ſervice de l'empereur Léopold, & deſtiné à la défenſe des villes forêtieres. Le colonel Burkli ayant été fait général major, le 16 Juin 1695, eut ſon régiment reformé en 1698, reſta au ſervice Impérial, & fut créé le 11 Décembre 1699, baron immédiat de l'empire, ſous le nom de Hohenbourg, par ſa majeſté Impériale, qui le fit immatriculer en 1700, parmi la nobleſſe immédiate de Suabe, canton de l'Allgäw, en ſa nouvelle qualité. La guerre s'étant rallumée dans toute l'Europe méridionale, au ſujet de la ſucceſſion d'Eſpagne, le général major baron de

Burkli, servit en cette qualité, à l'armée du roi des Romains, pendant la campagne de 1702, & se distingua extrêmement au siége de Landau, de même qu'en Italie, durant la campagne de 1703; ce qui lui valut le 20 Avril 1704, le brevet de feld-maréchal-lieutenant. Il fit cette campagne & les huit suivantes, de cette longue & sanglante guerre, sous le prince Eugéne, qui lui confia le commandement de plusieurs corps détachés pour des expéditions importantes, dont le général baron de Hohenbourg s'acquitta de maniere, à s'attirer la confiance la plus distinguée de ce grand capitaine, & par son canal une bienveillance marquée des empereurs Léopold, Joseph & Charles VI. Fut élevé le 4 Avril 1711, au grade de général d'artillerie; revêtu en 1714 du gouvernement de Fribourg, des quatre villes forêtieres & de tout le Brisgäw; & décoré le 20 Octobre 1723, par l'empereur Charles VI, du grade suprême de général feld-maréchal. Comme la religion évangelique réformée, à laquelle le général baron de Hohenbourg fut toujours inviolablement attaché, mit obstacle aux ordres, dont il aurait probablement été décoré par Leurs majestés Impériales Léopold, Joseph & Charles VI, ces trois monarques le gratifierent de leurs por-

Général feld-maréchal.

traits respectifs, entourés de diamans & pendus à des chaînes d'or; accompagnés de brevets, remplis d'éloges de ses services, avec une permission de s'en décorer, comme d'un ordre. Cet illustre militaire, l'honneur de sa patrie, se retira en 1728 du service, passa encore deux années dans sa terre de Trullikon, & y termina sa longue & glorieuse carriere le 28 Octobre 1730, à l'âge de 84 ans.

SECTION II.

GÉNÉRAUX D'ARTILLERIE.

C'EST le second grade d'officier général, qui répond à celui de lieutenant général dans les services de France, d'Espagne & de Naples; & à celui de général d'infanterie, dans les services d'Angleterre, de Prusse & de Hollande; ce qui a été décidé par plusieurs cartels, & dans la guerre de 1741 jusqu'en 1748, où les généraux d'artillerie roulaient avec les généraux d'infanterie Anglais & Hollandais. Dans la derniere guerre, un général d'artillerie s'échangeait contre un général d'infanterie Prussien; ce qui est arrivé au comte de Guasco, commandant impérial de Schweidniz, échangé

Section II.

contre le baron de la Motte-Fouquet. Ce grade était, jusqu'au regne de Ferdinand II, uniquement attaché à l'artillerie. Ce fut en 1630, qu'il fut créé second grade d'officier général dans toute l'infanterie. Cependant nous avons cru devoir placer le baron Rodolphe de Salis, à la tête des généraux de ce grade, comme grand-maître d'artillerie.

(I.)

Rodolphe, baron de Salis, fils d'Hercule de Salis, qui fut colonel de plusieurs levées de troupes Suisses, faites pour le service de François I & d'Henri II, rois de France. Rodolphe nâquit en 1529; fit ses premieres armes en France, en 1545, où il se fit remarquer par une taille aussi prodigieuse que bien proportionnée, & par une force de corps surnaturelle, qui paraissait être l'appanage de cette famille. Les avantages extérieurs de la plus grande importance, dans un siécle où l'on ne se servait que de l'arme blanche, étant réunis à la valeur la plus intrépide; Rodolphe de Salis, capitaine en 1554, dans le régiment d'In-der-Halden, & en 1556 dans celui de Frölich, se distingua beaucoup dans ces différentes campagnes. Il entra au service de l'empereur Ferdinand I, en 1563, comme colonel d'artillerie; fut

créé

Généraux d'artillerie.

créé par l'empereur Maximilien II, en 1572, général d'artillerie & chevalier ; & ayant été élevé en 1575, par le même monarque, à la charge de grand maître d'artillerie, il rendit en cette qualité, de grands services contre les Turcs. Créé, le 12 Mai 1582, par l'empereur Rodolphe II, baron de l'empire avec tous ses descendans, & le privilege de transmettre ce titre à une autre branche de sa maison, au cas qu'il mourût sans postérité mâle ; dignité qui, dans ce siécle, n'était conférée qu'aux premieres familles allemandes, & n'était pas à beaucoup près aussi multipliée alors que de nos jours. Le baron de Salis se retira en 1598, du service ; s'établit la même année à Bâle, & mourut en 1600, dans cette ville : revêtu des premieres charges militaires à une cour où elles étaient le partage des seigneurs Autrichiens, Hongrais & Bohémiens, malgré la religion protestante que le baron de Salis professa constamment, nous offre en même tems un exemple bien rare & une preuve sans replique, du mérite distingué de cet illustre militaire dont sa patrie ne cessera de s'honorer.

(2.)

Jean Wolfgang, baron de Salis, neveu du précédent. Nâquit en 1580 ; entra, en 1606, au

Section II.

ſervice de l'empereur Rodolphe II, comme capitaine d'infanterie. Major du régiment de Buquoi, en 1619 ; lieutenant colonel de celui de Hazfeld, en 1624 ; colonel d'un régiment qu'il leva en 1628 ; général major en 1631. Se diſtingua, en 1632, dans la défenſe d'Ingolſtatt, contre Guſtave-Adolphe qui aſſiégeait cette place, dont le général Tilly lui confia le commandement. Fut récompenſé la même année, par un diplôme de baron d'empire. Gouverneur de Ratisbonne en 1633, & lieutenant général la même année. Revêtu en 1635, par l'empereur Ferdinand II, du grade de général d'artillerie ; il fut attaqué, le 15 Octobre 1637, près de Kemniz en Saxe, par le général Bannier, à la tête de l'armée Suédoiſe. Le baron de Salis qui n'avait qu'un corps de 4000 hommes, après s'être défendu tout un jour, fut obligé de ſe rendre priſonnier de guerre, le 17 Octobre, avec les débris de ſes troupes, fondues juſqu'à 1800 hommes. Conduit à Stralſund, & ne pouvant être échangé à cauſe des difficultés ſurvenues dans le cartel entre les miniſtres de l'empereur, & le chancelier Oxenſtiern, au ſujet de la rançon du feld-maréchal de Horn, le général de Salis fut transféré à Wiſmar, où il mourut de chagrin le 22 Avril 1639. Il avait été reçu

Généraux d'artillerie.

dans l'ordre teutonique en 1634, & avait obtenu en 1635, les commanderies de Ratisbonne & de Ganghofen.

(3.)

Jean Frédéric de Diesbach, de Fribourg, comte du S. Empire Romain, & prince de Ste. Agathe en Sicile. Il nâquit en 1677; entra en 1695, au service de France, comme enseigne aux gardes Suisses; leva en 1702, une compagnie dans le régiment de Pfyffer; commandant du second bataillon de ce corps, avec commission de lieutenant colonel, en 1707. Il quitta le service de France par mécontentement, après la campagne de 1708; leva au printems de 1711, un régiment Suisse de 1600 hommes, au service de Hollande, avec le brevet & rang de brigadier. Son régiment fut réformé sur la fin de 1713. Il entra, en 1714, au service impérial, comme général major; fut créé, avec son frere & leurs descendans, comtes de l'empire, le 3 Avril 1718, par l'empereur Charles VI, comme une récompense de ses services distingués pendant les trois campagnes précédentes contre les Turcs, à la bataille de Péterwaradin, le 5 Août 1716, où commandant une partie de l'avant-garde, il emporta une batterie très-importante sur les ennemis; aux siéges de

Témeswar & de Belgrade, de même qu'à la sanglante journée de Belgrade, le 16 Août 1717. Le comte de Diesbach, envoyé par sa majesté impériale en Sicile, au printems de 1718, se jetta dans Mélazzo assiégée par le marquis de Léede, & défendit si bien cette place, qu'il obligea le général Espagnol de lever ce siége. Il commanda la campagne suivante, l'aîle droite de l'armée impériale au combat de Francavilla, avec beaucoup de valeur; y reçut trois blessures, & obtint deux mois après, le régiment d'infanterie du prince d'Holstein Bek, qui avait été tué dans cette affaire. Le comte de Diesbach fut créé, le 9 Mai 1722, par sa majesté impériale, prince de Ste. Agathe en Sicile, avec pouvoir de transmettre cette dignité, au défaut de descendans, à quelqu'un de sa famille, de son choix; épousa, la même année, une comtesse de Pharané, morte le 18 Avril 1770, âgée de 104 ans. Gouverneur de Syracuse, le 20 Juillet 1722; chambellan de l'empereur, le 22 Juillet 1723; feld-maréchal lieutenant, le 6 Octobre de la même année; assesseur du conseil de guerre suprème, le 11 Novembre 1726; commandant en chef de la Sicile pendant les années 1727 & 1728; il commanda le 29 Juin 1734, l'aîle droite de l'armée impé-

Généraux d'artillerie.

riale à la ſanglante journée de Parme, où il reçut deux bleſſures très-dangereuſes; ce qui l'obligea de ſe retirer à Fribourg; & n'ayant pas rejoint depuis lors les armées Autrichiennes, malgré les invitations du marquis de Prié, Marie-Thérèſe diſpoſa, le 29 Avril 1744, du régiment de Diesbach en faveur du comte de Colloredo, & accorda au prince de Diesbach, le brevet & le grade de général d'artillerie, avec une penſion de retraite de 4000 florins, dont il jouit juſqu'à ſa mort ſurvenue le 22 Août 1751.

(4.)

Salomon, baron de Sprecher de Bernegg, Griſon; nâquit en 1685; entra, en 1708, au ſervice impérial, comme capitaine lieutenant dans le régiment de Buoll; paſſa, en 1714, dans celui de François Romain de Diesbach, comme capitaine; obtint, à la réforme de ce corps, la commiſſion de major, après avoir ſervi avec beaucoup de diſtinction, cette campagne & la précédente, contre les Turcs, comme volontaire. Il retourna en 1718, dans ſa patrie, & devint landammann de la Ligue des dix Juriſdictions en 1731. Il rentra au ſervice impérial en 1734; comme lieutenant colonel du régiment de Schauenſtein; leva en 1743, un régiment Griſon, de quatre bataillons,

Section II.

pour le service de la reine de Hongrie, & fit à la tête de ce corps toutes les campagnes de cette guerre en Italie. Général major en 1745, il se signala singulierement l'année suivante, aux batailles de Plaisance & de Rottofrédo. Son régiment fut réformé en 1750; feld-maréchal lieutenant le 27 Juin 1754, il obtint le 25 Août de la même année, le gouvernement de Côme; & le 17 Janvier 1757, le régiment d'infanterie, vacant par la mort du général Hagenbach. Le baron de Sprécher, qui servait dans l'armée du feld-maréchal Brocon, se conduisit avec beaucoup de valeur à la bataille & au siége de Prague; ce qui lui valut, en Juillet de cette campagne, le grade & le brevet de général d'artillerie. Il commanda, le 24 Novembre, avec le feld-maréchal, comte de Nadasti, l'aîle gauche de l'armée impériale, à la premiere bataille de Lissa, & pénétra un des premiers dans les retranchemens Prussiens. Après la perte de la seconde bataille de Lissa, le 5 Décembre de la même année, la défense de Breslau fut confiée au général baron de Sprecher, avec une garnison de 18000 hommes. Assiégé par le roi de Prusse, une bombe ayant fait sauter un magasin à poudre, fit une brêche si considérable au corps de la place, que le général Sprecher fut réduit à

Généraux d'artillerie.

se rendre prisonnier de guerre avec toute sa garnison, le 21 Décembre 1757, Echangé le 28 Février 1758, le général Sprecher offensé des reproches du général Bek sur la reddition de Breslau, demanda d'être jugé à toute rigueur par un conseil de guerre. Ce tribunal justifia pleinement toute sa conduite, comme commandant de cette place. L'impératrice reine l'avait nommé chef d'une armée particuliere, qui devait agir en Saxe; il s'y rendit au milieu d'Avril; mais ayant fait une chûte en voiture près d'Aussig en Bohême, il mourut à Prague, de cet accident, le 10 Mai 1758.

SECTION III.

GÉNÉRAUX FELD-MARÉCHAUX LIEUTENANS.

C'EST le troisieme grade d'officier général, dans les armées Impériales & Autrichiennes; il répond au grade de maréchal des camps, dans les services de France, d'Espagne & de Naples; il répond aussi au grade de lieutenant général dans les services de Russie, d'Angleterre, de Prusse & de Hollande. Ce qui a été décidé, & par différens cartels, & lorsque les puissances citées ici, avaient

des armées combinées, dans lesquelles il fallait régler le rang des officiers généraux. Les feld-maréchaux lieutenans ont été institués sous le regne de Ferdinand III, en 1642, à la place des lieutenans généraux.

(1.)

Sébastien Pérégrin, baron de Zweyer d'Effenbach, du canton d'Ury; nâquit en 1589; entra en 1619 au service de l'empereur Ferdinand II, comme capitaine d'infanterie. Major en 1620, il se distingua singulierement à la bataille de Prague; lieutenant colonel en 1624. Il donna en 1630 de nouvelles preuves de sa valeur & de ses talens militaires, au siége & à la prise de Mantoue. Colonel en 1631, d'un régiment d'infanterie Allemande, il fut créé par l'empereur Ferdinand II en 1634, baron de l'empire, général major en 1635, la même année assesseur du conseil de guerre suprême; il fut choisi par ce tribunal en 1636, pour établir dans les armées Impériales, les découvertes & les innovations avantageuses faites par Gustave-Adolphe, dont nous avons parlé dans l'introduction au service de France. Le baron de Zweyer, sans quitter le service Impérial, entra en 1638 à celui de Philippe IV, roi d'Espagne, comme général

Généraux feld-maréchaux lieutenans.

major & colonel d'un régiment de 3000 hommes ; il forma ce corps ſur le nouveau pied, autant du moins que le ſervice d'Eſpagne pût le permettre. Son régiment ayant été licencié en 1641, le général baron de Zweyer, qui avait toujours conſervé ſon rang dans les armées Impériales, fut du nombre des quatre feld-maréchaux lieutenans, inſtitués en 1642, à la place des lieutenans généraux. Il fut employé par ce monarque, dans diverſes ambaſſades avec beaucoup de ſuccès juſqu'en 1649 ; quitta la même année le ſervice Impérial, & devint landammann de ſon canton. Envoyé par le corps Helvétique en 1650, à la cour de Vienne, avec le bourguemaître Wettſtein de Bâle, il réuſſit, au gré de ces républiques, dans cette négociation. Les cantons d'Ury, de Schweiz, d'Underwalden, de Zug & de Glarus, lui conférent en 1653, le commandement en chef d'un corps de 5000 hommes, qu'ils envoyerent au ſecours de ceux de Berne & de Lucerne, contre leurs payſans révoltés ; il battit ceux de l'Entlibuch & de l'Emmethal. La Suiſſe ayant eu le malheur de ſe voir déchirée par une guerre civile, au commencement de 1656, entre les cantons de Zurich & de Berne d'une part, & ceux de Lucerne, d'Ury, de Schweiz, d'Underwal-

commandement au général Torſtenſon, afin de ſuivre l'armée Suédoiſe dans ſes diverſes expéditions, auxquelles il ſe trouva juſqu'à la trêve générale conclue en 1648. Werdmuller fut choiſi la même année par les cantons de Zurich & de Berne, comme colonel d'un régiment de 2000 hommes, que ces deux républiques venaient de lever pour le ſervice de Veniſe, & reconduiſit en 1651 ce régiment en Suiſſe. Général-commandant, conjointement avec ſon couſin le tréſorier Jean Conrad Werdmuller, d'une armée de 10000 hommes, envoyée par le canton de Zurich, en 1653, au ſecours de celui de Berne, pour ſoumettre les payſans révoltés de cette derniere république, il battit le 24 Mai une armée de 22000 payſans, qui vinrent l'attaquer auprès de Bremgarten. Il rentra en 1654 au ſervice de France, & quoique le roi & le cardinal Mazarin le comblaſſent de diſtinctions depuis 1655 juſqu'en 1659, (comme on l'a vu dans le quatrieme volume, lieutenans généraux, art. 2.) il quitta en 1663 ce ſervice pour celui de Veniſe, où il reſta juſqu'en 1672. Le général Werdmuller toujours guidé par un eſprit d'inconſtance, & difficile à vivre avec ſes ſupérieurs, qui l'empêcha plus d'une fois de parvenir au premier grade militaire, ſe refuſa aux invitations de M.

Généraux feld-maréchaux lieutenans.

de Louvois, chargé de la part de Louis XIV, de lui offrir d'être remis en possession de son rang & ancienneté de lieutenant général, avec un régiment Suisse. Croyant avoir lieu de se plaindre de M. de Turenne, Werdmuller préféra de servir l'empereur Léopold en 1672, comme feld-maréchal lieutenant, c'est-à-dire, un grade au-dessous de celui qu'il avait obtenu seize ans auparavant en France. Ce monarque le créa la même année baron de l'empire, & lui confia en 1676 le commandement d'une partie de l'armée de 30000 hommes, avec laquelle il assiégea Philippsbourg, ayant une attaque séparée, & décida la prise de cette place. Le général Werdmuller ayant eu à la fin de cette campagne une altercation avec le duc de Lorraine, demanda & obtint sa démission de sa majesté Impériale, & mourut à Fillinguen en Suabe, le 15 Avril 1677.

(3.)

Jean Jaques, baron de Schellenberg, de Zurich; servit long-tems en France; obtint en 1690 de Louis XIV le régiment Suisse de Polier, levé le 14 Mars de la même année par Henri Oberkan de Zurich. Brigadier en 1694, il eut son régiment réformé en 1698, & passa avec l'agrément de ce monarque en 1699, au service de l'électeur

Section III.

de Baviere, en qualité de feld-maréchal lieutenant, fut annobli la même année, à la réquisition de ce prince, par l'empereur Léopold. Etant resté sans emploi en 1705, par la célebre bataille d'Hochstett, si funeste à la France & à la maison de Baviere, le général de Schellenberg entra au bout de trois ans en 1708, au service de l'empereur Joseph, comme feld maréchal lieutenant, à condition de ne pas servir contre ses anciens maîtres pendant cette guerre. Il commanda en Hongrie, & rendit de grands services à la réduction des révoltés de ce pays. Il fut créé baron de l'empire en 1710, par l'empereur Joseph, & mourut à Vienne en 1714, à l'âge de 80 ans.

(4.)

Jérome d'Erlach, de Berne; nâquit en 1667; entra en 1684 au service de France, dans le régiment des gardes Suisses; obtint en 1691 une compagnie dans le régiment d'Erlach se signala dans les campagnes de cette guerre en Catalogne, de maniere à se faire connaître du premier maréchal de Noailles, qui le combla d'éloges. Il quitta le service de France en 1697, & entra en 1701 à celui de l'empereur Léopold, comme colonel d'un régiment, levé cette année par les cantons protestans, pour la défense des villes forêtieres. Le

Généraux feld-maréchaux lieutenans.

colonel d'Erlach, rempli de valeur & de zele pour son nouveau maître, ne put prendre sur lui d'être spectateur tranquille dans Fribourg, des événemens de cette guerre, & fit les campagnes de 1702, de 1703 & de 1704, comme colonel à la suite de l'armée. Il se distingua dans diverses expéditions, même dans celles qui furent les moins heureuses pour les armes Impériales. Il fit sur la fin de Novembre 1704, un voyage à la cour de Vienne, pour les intérêts des cantons protestans, qu'il termina à leur satisfaction : reçut en même tems de l'empereur Léopold, le brevet de général major & celui de comte de l'empire; ces deux graces furent accompagnées d'une chaîne d'or, avec le portrait de ce monarque en médaillon. Il fut revêtu en 1705 de la grand-croix de St. Hubert de Wurtemberg, des mains du duc Eberhard Louis; le général comte d'Erlach fut créé en 1707, feld-maréchal lieutenant & chambellan de l'empereur Joseph; continua à se distinguer dans toutes les affaires de cette guerre sanglante; ce qui lui valut la confiance du prince Eugene, qui lui confia plusieurs commandemens. Cet illustre militaire détourna la cour de Vienne de secourir en 1712, l'abbé de St. Gall, contre les cantons protestans, & rendit ainsi le service

le plus signalé à sa patrie. Il quitta en 1715 le service Impérial, devint en 1718, trésorier & haut commandant du Pays-de-Vaud, & en 1721, avoyer de la république de Berne. Il acquit dans cette carriere autant de gloire qu'il en avait acquis dans celle des armes; toujours l'ame des diétes, & un de nos chefs qui a fait le plus d'honneur à sa patrie. Accablé d'infirmités, il résigna sa charge d'avoyer en 1747, & mourut en 1748, âgé de 81 ans.

(5.)

François Romain de Diesbach, de Fribourg; entra en 1684 au service Impérial, comme enseigne dans le régiment de Kinzky; capitaine dans ce corps en 1692, & major de ce régiment en 1696, il devint en 1702 lieutenant colonel de celui de Niederoſt; obtint la commission de colonel en 1704; devint général major en 1708, & obtint le régiment de Niederoſt en 1712; feld-maréchal lieutenant en 1716, il fit en cette qualité & volontairement les trois campagnes de Hongrie contre les Turcs, avec une distinction singuliere, & se signala particulierement, le 6 Août 1716 à la bataille de Péterwaradin. Son régiment ayant été réformé en 1717, il quitta le service en 1725, & mourut en 1738.

(6.)

Généraux feld-maréchaux lieutenans.

(6.)

Jean François, baron de Tillier, de Berne; & issu d'une famille participante, depuis quelques siecles, aux charges de la régence de cet état. Il nâquit en 1662, entra en 1677 au service de Hollande, comme cadet au régiment de Watteville, fut réformé avec ce corps en 1686, après être parvenu au grade de sous-lieutenant. Il rentra en 1692 à ce service, en qualité de capitaine lieutenant, de la compagnie franche de Jean Rodolphe d'Erlach; entra en 1693 avec cette troupe dans le régiment de Tscharner, où il obtint une compagnie en 1700. Il quitta ce service en 1702, & passa la même année à celui de l'empereur Charles VI, comme major du régiment d'Erlach, qui venait de se lever; lieutenant colonel de ce régiment en 1710, il se trouva à la tête de ce corps en 1713, dans Fribourg, assiégé par le maréchal de Villars, & se couvrit de gloire dans plusieurs sorties, durant ce siége, aussi long que meurtrier. Il obtint en 1715 le régiment d'Erlach, devint général major en 1716; & quoique son régiment restât en garnison à Brisach & à Fribourg, il demanda à servir dans la guerre contre les Turcs, comme général major, & se conduisit dans le cours de ces trois campa-

gnes avec autant de valeur que d'habileté, surtout à l'ouverture de celle de 1717, où il sauva, à la suite d'un combat très-sanglant, un convoi des mains des Turcs, & le conduisit à Péterwaradin. Le régiment de Tillier fut réformé en 1717, & son brave chef fut employé en 1719 dans la guerre de Sicile, & trouva moyen de se distinguer à la bataille de Francavilla, quoique les armes Impériales ne fussent pas trop heureuses dans cette isle. Tant de services distingués furent récompensés en 1723, par l'empereur, qui créa le 15 Mars de cette année le général Tillier, baron de l'empire lui & ses descendans, & général-feld-maréchal-lieutenant, en ajoutant à ces bienfaits une pension de 4000 florins. Ce monarque lui accorda en 1725, le gouvernement de Péterwaradin, qu'il échangea en 1732 contre celui de Fribourg en Brisgäw, quoique d'un moindre rapport, afin d'être plus à portée de faire donner une éducation convenable à ses fils, dans leur patrie. Il mourut le 24 Mars 1739, dans ce gouvernement, à l'âge de 77 ans.

(7.)

Pierre, Christophle, baron de Göldlin de Tieffenau, issu d'une famille de la plus ancienne noblesse du marquisat de Baden, transplantée en

Généraux feld-maréchaux lieutenans.

1330 à Zurich, dans la perſonne du chevalier Werner Göldlin, ſeigneur de Tieffenau & de Werdenberg, & qui, lors de la réformation, quitta Zurich & vint s'établir à Lucerne. Pierre Chriſtophle nâquit en 1667, entra en 1687 au ſervice de l'empereur Léopold, comme lieutenant d'infanterie; il ſervit 12 ans dans les grades ſubalternes & obtint en 1699 une compagnie dans le régiment de Herbertſtein; il en devint major en 1707, lieutenant colonel en 1718, & colonel commandant de ce régiment devenu Königſek, en 1723; & le 21 Janvier 1731, l'empereur Charles VI accorda ce régiment, qui était venu à vaquer par la mort du premier feld-maréchal comte de Königſek, au colonel Göldlin, qui fut décoré, par un diplôme de ce monarque, de même que ſon frere & leurs deſcendans réciproques, le 11 Mars 1732, de la dignité de baron immédiat de l'empire, ſous le titre de Tieffenau; & créé général major le 27 Octobre 1733. Cet illuſtre militaire qui avait fait, ſous le prince Eugene, toutes les campagnes de la ſanglante guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne, & celles de 1716, de 1717 & de 1718 contre les Turcs, fut envoyé en 1733 à la tête de ſon régiment, dans le royaume de Naples, & nommé commandant de Capoue. Aſſiégé

Section III.

dans cette place, les premiers jours d'Octobre 1734, par l'armée combinée, sous les ordres du duc de Montemar, qui dès le mois de Juin l'avait faite investir & bloquer, le baron Göldlin défendit Capoue avec autant de valeur que d'habileté, & ne se rendit que le 24 Novembre, en obtenant libre sortie de la garnison & tous les honneurs de la guerre, après avoir essuyé 44 jours de tranchée ouverte. Cette défense, digne des plus grands éloges, sur-tout dans une place aussi mal fortifiée, valut au baron de Göldlin, le brevet de feld-maréchal-lieutenant, & celui de président de l'administration de Servie, qui lui furent expédiés le 12 Septembre 1736. Cette place importante ne l'empêcha pas de faire les campagnes de 1737 & de 1738 contre les Turcs, & d'être du petit nombre des généraux qui se comporterent à l'entiere satisfaction de l'empereur, pendant cette guerre si funeste aux armes de ce monarque, ayant couvert le 23 Juillet 1737, la retraite de l'armée Impériale, après sa défaite à Crotzka, par des prodiges de valeur. La Servie ayant été cédée, par la paix de Belgrade, à la Porte Ottomane, le général baron de Tieffenau se retira dans ses terres en Moravie; mais ayant été requis par une lettre de Marie-Thérèse,

Généraux feld-maréchaux lieutenans.

du 12 Janvier 1741, & écrite de sa propre main, de revenir lui consacrer ses services, il n'hésita pas un instant de se rendre à l'invitation de cette auguste reine, attaquée de toutes parts. Le baron de Tieffenau, malgré son âge avancé & affaibli par diverses blessures, joignit, les premiers jours de Février, l'armée Autrichienne en Silésie, dont il commanda l'aîle gauche à la bataille de Mollwiz, le 10 Avril, avec la plus grande bravoure. Et si le feld-maréchal comte de Neiperg avait suivi les avis du général Göldlin, cette journée décisive à l'ouverture de cette guerre, aurait eu des suites bien différentes pour la reine de Hongrie, au lieu que réduit, par la timide incapacité du commandant en chef, à défendre cette aîle contre les attaques Prussiennes, le baron de Tieffenau reçut quatre blessures mortelles, dont il expira la nuit suivante au village de Mollwiz, à l'âge de 74 ans. Le roi de Prusse lui fit rendre les honneurs funebres, avec la même pompe qu'au comte de Schulembourg, général de la cavalerie Prussienne, qui fut tué à la premiere attaque du général Römer.

(8.)

Nicolas Doxat, seigneur de Démoret; issu d'une famille noble, domiciliée depuis plusieurs

ſiécles dans la ville d'Yverdon, canton de Berne; náquit en 1682: paſſionné dès ſa plus tendre jeuneſſe pour l'étude de la géographie, de l'hiſtoire, des mathématiques & de toutes les connaiſſances de l'art militaire, il s'y voua nuit & jour, & y fit en peu d'années des progrès étonnans. Le jeune Doxat voulant réunir la pratique de ce métier, à la théorie qu'il en avait déja acquiſe, entra en 1700 au ſervice de Hollande, comme enſeigne, dans la compagnie de ſon oncle le lieutenant colonel Vincent Sturler, au régiment de Tſcharner, en conſacrant à ſes études, tous les momens de loiſir que ſon ſervice lui laiſſait; mais comme cette place lui parut trop bornée, il quitta ce ſervice après la campagne de 1703, afin de ſe vouer uniquement au génie & à l'artillerie. Il entra en 1707 au ſervice de l'électeur Palatin, à qui ſes talens militaires étaient connus; ce prince lui donna une place de lieutenant dans ſes gardes du corps, avec rang de capitaine, & le nomma pour faire les campagnes des Pays-Bas, en qualité d'aide de camp du général Gobel, qui commandait les troupes auxiliaires Palatines à l'armée alliée. Mr. Doxat déploya dans le cours de cette guerre, toute l'étendue de ſes connaiſſances militaires, de

Généraux feld-maréchaux lieutenans.

façon qu'il s'attira la considération du prince d'Orange & des généraux, dirigeant l'artillerie des alliés qui, dès la campagne suivante, daignerent l'employer & même le consulter dans les opérations du siége de Lille, où Mr. Doxat trouva moyen de se faire connaître très-avantageusement du prince Eugene & du général comte de Merci. Chargé en 1709, en 1710 & en 1711, de former & de lever des plans d'attaques, pour les siéges de Tournai, de Mons, de Douai, de Béthune, de St. Venant, d'Aire & de Bouchain, Mr. Doxat présenta aux généraux commandans de l'armée alliée, des plans qui furent agréés & exécutés avec beaucoup de succès. Mr. Doxat offrit en 1713, à son altesse électorale Palatine, les plans de toutes les affaires & siéges de cette guerre en Flandres. Le général comte de Merci attira en 1714, Mr. Doxat au service de l'empereur Charles VI, en qualité de capitaine des ingénieurs, & lui fit obtenir en 1715, une compagnie & la place de premier capitaine, dans le régiment d'infanterie Jeune Lorraine, dont M. Doxat avait dirigé la levée. Aide de-camp du comte de Merci, pendant la campagne de Hongrie de 1716 & les deux suivantes, Mr. Doxat rendit des services signalés en 1716, à la bataille de Péterwaradin,

Section III.

où il dirigea la principale batterie avec tant d'habileté, qu'il contribua au gain de cette victoire décisive ; & au siége de Témeswar, dont il commanda une des attaques les plus importantes, après avoir trouvé le moyen d'établir une communication sûre entre les divers quartiers de l'armée assiégeante, en faisant construire des redoutes dans l'intervalle des marais, qui mirent en même temps les troupes Impériales à couvert de toute attaque ennemie. Ayant été blessé très-dangereusement dans le cours de ce siége, le prince Eugene, qui en faisait un cas infini, lui fit donner une gratification de 300 ducats, & lui fit expédier la commission de lieutenant colonel, qu'il daigna lui remettre lui-même, en venant le visiter dans sa tente. En 1717, il servit avec la même distinction au siége & à la bataille de Belgrade, & en fut récompensé par un brevet de colonel des ingénieurs, avec une pension de 3600 florins, en résignant néanmoins sa compagnie dans Jeune Lorraine. Le colonel Doxat présenta en Février 1718, au conseil de guerre aulique suprême, des plans pour fortifier Témeswar, Belgrade & Orsova, qui furent approuvés par ce tribunal ; lequel chargea Mr. Doxat d'en diriger l'exécution, renvoyée néanmoins

Généraux feld-maréchaux lieutenans.

jusqu'en 1720, le général Merci ayant demandé en 1719, à l'empereur, cet officier distingué pour son premier aide de camp dans l'armée qu'il allait commander en Sicile ; le colonel Doxat remplit, dans ce poste important, toute l'attente de son général, & reçut à la bataille de Francavilla, une blessure qui le rendit boîteux pour le reste de ses jours. Il fut occupé depuis 1720 jusqu'en 1730, à diriger les fortifications que l'empereur faisait construire à Témeswar, à Belgrade & à Orsova, & fut créé général major en 1733. Après la mort du feld-maréchal comte de Merci, tué le 29 Juin 1734, à la bataille de Parme, & le décès du prince Eugene arrivé le 27 Avril 1736, les envieux du général Doxat oserent lever la tête, & l'accuserent de malversation dans les sommes employées à fortifier ces trois places. M. Doxat demanda, en Juillet 1736, un conseil de guerre, pour en être jugé à toute rigueur : il fut pleinement justifié par ce tribunal, & son accusateur le feld-maréchal comte de Sékendorf couvert de confusion. Le feld-maréchal comte de Palfi, demanda, en 1737, d'avoir le général Doxat à son armée ; & ayant pris Nissa sur les Turcs, le commandement de cette place fut confié, le 29 Juillet 1737, à M. Doxat, qui reçut en même tems

Section III.

le brevet de feld-maréchal lieutenant. Les comtes & feld-maréchaux de Sékendorf & de Wallis saisirent cette occasion pour perdre M. Doxat, en détournant à d'autres usages les vivres & les munitions destinées, selon les ordres de la cour de Vienne, à l'approvisionnement de Nissa. Ce fut en vain que le général Doxat sollicita sans cesse le comte de Sékendorf à Vienne, & le comte de Wallis, général d'une armée impériale dans le voisinage de Nissa, de lui envoyer un convoi de vivres & de munitions, nécessaire au soutien d'un siége dont il était menacé de jour en jour. En effet, Abdalla Kinperly, séraskier de Bosnie, investit Nissa, le 25 Septembre, avec une armée de vingt mille hommes, qui fut portée à soixante mille en moins de huit jours. Le général Doxat manquant de tout, & par cette raison, hors d'état de se défendre, songea du moins à sauver sa garnison composée de huit bataillons complets, dont deux de grenadiers, formant un total de 6560 hommes; il demanda & obtint, le 16 Octobre, la capitulation la plus honorable, libre sortie avec armes & bagages, & une escorte jusqu'à Belgrade.

Le général Doxat arrivé dans cette derniere place, le 26 Octobre, y fut mis aux arrêts le

Généraux feld-maréchaux lieutenans.

même jour, par ordre du comte de Wallis, lequel avait déja expédié un courier à Vienne pour repréſenter la conduite du général Doxat, ſous les couleurs les plus odieuſes; pendant que lui Wallis aurait mérité une punition exemplaire, pour avoir perdu la bataille de Crotska, le 23 Juillet de cette année, par ſon incapacité. Sékendorf trouva moyen de prévenir l'ambaſſadeur de Ruſſie à tel point contre M. Doxat, que ce miniſtre demanda hautement ſa punition à l'empereur, lequel obligé de ménager ſingulierement l'impératrice de Ruſſie, dans la ſituation fâcheuſe où la défaite de Crotska avait réduit les troupes impériales, ordonna un conſeil de guerre, & le comte de Sékendorf pour préſident, chargé de juger le général Doxat à toute rigueur. Ce tribunal guidé en grande partie par l'animoſité de ſon préſident, condamna le général Doxat à perdre la tête, à la réſerve du feld-maréchal lieutenant, baron Göldlin de Tieffenau, qui refuſa conſtamment de ſouſcrire à cette ſentence inique, rendue le 18 Janvier 1738,& qui fut confirmée, le 25 ~~de ce~~ mois, à Vienne, par le conſeil aulique de guerre ſuprême. Marie-Thérèſe, dont la grande ame ſe manifeſtait dès-lors, frappée de l'injuſtice de cet arrêt, en demanda la révocation à l'empereur avec les inſtances les plus vives.

Ce monarque naturellement enclin à la douceur, mais forcé de faire exécuter cet arrêt par les raisons indiquées ci-dessus, accorda aux sollicitations de sa digne fille, un sursis de ce jugement, en faisant donner des ordres secrets pour faciliter l'évasion de M. Doxat. En effet, dès le 2 Février, toutes les sentinelles furent éloignées du logement qui servait de prison au général Doxat, & même les ordres furent donnés aux portes de Belgrade, de fermer les yeux sur son évasion. Vivement pressé par quelques amis de profiter de cette permission tacite, & d'attendre des tems plus favorables pour redemander une révision de son procès, le général Doxat leur répondit constamment : *J'aime mieux mourir innocent, que vivre déshonoré.* Cette anecdote très-avérée, a été confirmée à l'auteur par feu M. de Willading, mort trésorier de la régence de Berne, & pour lors capitaine dans le corps du génie à Belgrade, & par feu M. de Tillier, mort colonel & commandant en chef de l'artillerie du canton de Berne, à cette époque lieutenant d'artillerie à Belgrade, tous les deux éleves favoris de cet officier infortuné. La cour de Vienne ayant appris l'inflexibilité magnanime du général Doxat, le fit resserrer de nouveau, le 10 Mars, & exécuter le 20. Le matin de ce der-

Généraux feld-maréchaux lieutenans.

nier jour, les commiſſaires impériaux lui ayant lu ſa ſentence, il leur dit : *Voilà donc le prix de vingt-quatre ans de ſervices, de pluſieurs bleſſures & d'avoir conſervé à l'empereur 6000 hommes de ſes meilleures troupes.* Le ſusdit lieutenant de Tillier qui avait demandé à ſervir cette derniere nuit, de garde au général Doxat, l'accompagna ſur l'échaffaut, & l'embraſſant pour la derniere fois, ne put retenir ſes larmes. M. Doxat lui dit avec l'air le plus ſerein ; *Mon ami, le crime fait la honte, & non pas l'échaffaut.* (Vers de Pierre Corneille dans le *Comte d'Eſſex.*) M. Doxat lui remit ſes boutons de chemiſe, ſouvenir précieux que le colonel de Tillier montra à l'auteur, en lui faiſant part de tous ces détails. S'étant aſſis ſur la ſellette, ſans vouloir permettre qu'on lui bandât les yeux, il jetta la vue ſur un baſtion voiſin, & dit : *O Belgrade que j'ai tâché de rendre inexpugnable, tu ſeras donc abreuvée de mon ſang !* Cet infortuné général, digne à tous égards d'un ſort bien différent, reçut, l'inſtant d'après, la mort par trois coups réitérés de l'exécuteur, ſans proférer un ſeul gémiſſement pendant cette exécution barbare : ceux des troupes ſous les armes s'exhalerent en échange tout haut, & l'on eut toutes les peines du monde à les empêcher de fuſiller le

bourreau. C'est ainsi que l'esprit d'envie & de cabale parvint à priver la maison d'Autriche du plus grand officier ingénieur & d'artillerie, qui depuis la mort de Vauban & de Cohorn, ait paru sur le théâtre de l'Europe, & qui, de toutes façons, mérite d'être placé entre ces deux grands hommes au temple de la gloire. Nous espérons que nos lecteurs voudront bien nous pardonner tous ces détails sur la condamnation & la fin intrépide de M. Doxat, les ayant jugés indispensables pour mettre le public à portée de porter un jugement équitable sur sa mémoire, qui fut déja en quelque sorte réhabilitée la même année, par deux arrêts flétrissans du conseil aulique de guerre suprême, contre les feld-maréchaux comtes de Wallis & de Sékendorf. L'on peut voir au surplus, dans la seconde partie des mémoires de Brandebourg, page 93, de quelle maniere un des plus grands rois parle du feld-maréchal comte de Sékendorf.

(9.)

César Joseph, baron de Lentulus, de Berne; naquit en 1683, à Bayreuth; son pere Robert Scipion Lentulus étant ministre d'état & commandant d'Erlangen, au service du margrave de Brandebourg-Bayreuth. César Joseph fut page de

Généraux feld-maréchaux lieutenans.

ce prince en 1697; l'accompagna, en 1702, au siége de Landau, formé par le roi des Romains, devint en 1705, chambellan & lieutenant général des gardes de ce prince; entra, en 1707, au service impérial, comme capitaine en second du régiment de Bayreuth dragons; capitaine en pied en 1711. Il épousa en 1713, la comtesse Marie Elisabeth de Wangenheim, veuve d'un comte de Lodesans. Major en 1726; lieutenant colonel en 1729, de ce régiment devenu Philippi, & colonel commandant de ce corps en 1733; le baron de Lentulus, qui avait montré pendant les sept dernieres campagnes de la guerre de succession d'Espagne, & dans le cours des trois campagnes contre les Turcs, la bravoure la plus intrépide, fit celles de 1734 & de 1735, sur le Rhin, à la tête de son régiment devenu Balayra. Il fut chargé, dans la campagne de Hongrie en 1737, de divers commandemens, dont il s'acquitta à la satisfaction des généraux commandans qui l'avaient employé. Il en fut récompensé le 10 Avril 1738, par le brevet & le grade de général major, & le diplôme de baron de l'empire. Il fit, le 4 Juillet de cette année, des prodiges de valeur à la bataille de Méadia, où il combattit à la tête d'une brigade de cavalerie; servit avec la même distinction dans la premiere

guerre de Siléfie; fut bleffé dangereufement à la bataille de Mollwiz, & à peine rétabli de fes bleffures, il fut chargé, le 25 Juin, d'établir à Grottkau un cartel d'échange pour les prifonniers réciproques avec un général major Pruffien; ce qui fut arrangé en moins de quinze jours, à la fatisfaction réciproque des puiffances belligérantes. S'étant fait connaître dans cette occafion du roi de Pruffe, ce monarque chargea le général baron de Lentulus, de propofitions d'accommodement, qui, fi elles avaient été acceptées par la reine de Hongrie, auraient dans ce moment critique, transformé fon ennemi le plus redoutable, en allié, fans être réduite à lui faire des facrifices auffi confidérables, que les ceffions qu'il obtint de cette augufte reine une année après, par la paix de Breslau, & qui cependant, auraient placé dès-lors le grand duc de Tofcane fur le trône impérial, au lieu de l'électeur de Baviere. En 1743, le baron de Lentulus fut nommé feld-maréchal lieutenant, gouverneur de Cronftatt en Tranfilvanie, & général commandant de cette principauté. Les états généraux des Provinces-Unies lui offrirent cette année, avec l'agrément de la reine d'Hongrie, le commandement en chef de leur cavalerie, avec des appointemens confidérables; mais, malgré ces offres



Généraux feld-maréchaux lieutenans.

offres avantageuses, le général baron de Lentulus ne voulut pas quitter le service de la maison d'Autriche, étant comblé de ses bienfaits. Ce brave militaire mourut à Cronstatt le 29 Mai 1744.

(10.)

Hercules Hippolite, baron de Pestalozzi, Grison; nâquit en 1683; entra en 1704, au service de l'empereur Léopold, comme capitaine lieutenant du bataillon de Buol; leva en 1708, une compagnie dans le second bataillon de ce corps, avec lequel il fut réformé en 1714. Il entra en 1716 dans le régiment de Jeune-Lorraine, comme capitaine; fit cette campagne & les deux suivantes contre les Turcs. Major de ce corps en 1720, & lieutenant colonel en 1729, il en devint colonel commandant en 1734; & fit cette campagne & la suivante en Italie, à la tête de ce régiment, avec beaucoup de distinction. Il fut créé baron de l'empire en 1739, par l'empereur Charles VI, & général major en 1740; fit les trois campagnes suivantes en Silésie, en Baviere & sur le Rhin; il suivit, en 1744, le prince de Lobkowiz à l'armée d'Italie, après avoir été nommé, le 20 Janvier de cette année, feld-maréchal lieutenant. Il fut blessé & pris le 17 Juin, à l'affaire de Monté-Antémisio; & ayant été échangé la même année,

Section III.

il se distingua singulierement le 16 Juin 1746, à la bataille de Plaisance, où il reçut diverses blessures qui ne lui permirent pas de servir plus long-tems. Sur quoi, l'impératrice reine donna au général baron de Pestalozzi, une pension de quatre mille florins, avec un commandement en Moravie, où il mourut en 1751.

(11.)

Jean Antoine, baron de Tillier, de Berne; fils aîné du feld-maréchal-lieutenant de ce nom. Il nâquit à Vienne en 1722. Capitaine d'infanterie dans le régiment de Bärenklaw en 1743, & aide-de-camp de ce général; il fut chargé, le 17 Juin 1746, de porter la nouvelle de la victoire de Plaisance à Vienne, où il arriva le 26 Juin, & reçut le lendemain en récompense de la valeur qu'il avait montrée à cette bataille, le brevet de major. Il continua de se signaler le 10 Août de cette année, à la bataille de Rottofrédo, & obtint, le 15 Janvier 1747, la place de lieutenant colonel de ce régiment, devenu Pallavicini. Premier aide-de-camp du feld-maréchal de ce nom, le 20 Février de cette année; colonel commandant de ce régiment le 15 Janvier 1755, il fut admis trois mois après, au conseil souverain de Berne. Il se distingua singuliérement pendant la campagne

Généraux feld-maréchaux lieutenans.

de 1757, d'abord dans Prague assiégée, ayant commandé la nuit du 10 Juin & celle du 16; deux sorties très-meurtrieres pour l'armée Prussienne; puis le 22 Novembre, à la premiere bataille de Lissa, ayant pénétré, à la tête de quelques bataillons de grenadiers, sous les ordres du général baron de Sprecher, un des premiers dans les retranchemens Prussiens; & enfin, le 5 Décembre, à la seconde bataille de Lissa, se trouvant, avec le régiment de Pallavicini, à la queue de l'arriere garde, & chargé par la cavalerie Prussienne, le colonel baron de Tillier fit face & soutint ce choc, jusqu'à ce que le général Haddik étant accouru à la tête de quelques bataillons de grenadiers, ils couvrirent l'un & l'autre la retraite de l'armée impériale. Le lendemain le prince Charles crut devoir récompenser cette belle manœuvre; & proclama le colonel Tillier, général major; ce que l'impératrice reine confirma le 22 Décembre, en daignant joindre à ce brevet une lettre de sa main très-flatteuse pour cet officier, qui jouissant depuis quelques années, d'une bienveillance marquée de leurs majestés impériales & royales, fut nommé, le 15 Février 1758, maréchal général des logis de la grande armée du comte de Daun: poste dont un feld-maréchal lieutenant se serait

Section III.

trouvé fort honoré. Le général baron de Tillier prouva, en rempliſſant cette place importante avec tous les talens requis pour cet effet, & en ſécondant le feld-maréchal comte de Daun dans toutes ſes opérations avec une intelligence admirable, combien il était digne de cette diſtinction. Ce fut lui qui, avec le comte de Laſcy, arrangea le plan de la ſurpriſe d'Hochkirch, & qui, de même que ce digne émule, contribua infiniment au ſuccès de cette victoire remportée la nuit du 14 Octobre, par l'armée du comte de Daun ſur celle du roi de Pruſſe, commandée par ce monarque en perſonne, en dirigeant l'un & l'autre la principale attaque du village d'Hochkirch, à la tête d'un corps d'élite qui enfonça l'infanterie Pruſſienne ſous les ordres du feld-maréchal Keith, & du général Rézow. Ce furent les derniers exploits militaires du général baron de Tillier. Il avait été chargé de porter cette nouvelle importante à la cour de Vienne; & le comte de Daun ſe ſervait de ces propres termes dans ſa relation. *Je conviens avec plaiſir que toute la gloire acquiſe dans cette ſanglante affaire par les armes de votre majeſté, eſt due aux diſpoſitions faites par Tillier & par Laſcy, & à la valeur intrépide avec laquelle ils m'ont ſécondé.* Le baron de Tillier reçut des

Généraux feld-maréchaux lieutenans.

mains de l'impératrice reine, son portrait enrichi de diamans, & le cordon de commandeur de l'ordre militaire de Marie-Thérèse, à la création duquel il avait été reçu chevalier. A la fin de cette campagne, cette auguste princesse lui confia le plan de celle de 1759, en le chargeant de le présenter & de le faire agréer à l'impératrice de Russie Elisabeth. Il partit le 4 Décembre 1758, pour Pétersbourg, & fut obligé de prendre sa route par la Hongrie, la Transilvanie, la Moldavie & l'Ukraine, afin d'éviter les partis Prussiens répandus en Pologne, & chargés de l'enlever. Il fut présenté le 24 Janvier 1759, à la czarine, qui agréa le plan dont il ètait chargé, le combla de présens & de distinctions, & lui donna son audience de congé le 15 Février. Revenu par la même route, le général Tillier eut le 10 Avril, son audience de l'impératrice reine, qui lui donna le même jour, le régiment d'infanterie du général Brown, mort des blessures qu'il avait reçues à la bataille d'Hochkirch. Mais sa constitution délicate affaiblie par les fatigues des trois campagnes précédentes, & de quelques blessures, fut absolument détruite par cette longue & fatigante course; des hémorrhagies considérables le jeterent, au milieu de Mai, dans un état de langueur qui le mit hors

d'état de faire cette campagne, dans le cours de laquelle le général Tillier rendit néanmoins de grands services dans les conseils de guerre du cabinet où il était toujours appellé. Honoré de quelques visites de l'impératrice reine, elle daigna lui faire part, le 10 Février 1760, de sa promotion au grade de feld-maréchal lieutenant, par ce billet. *A mon cher Tillier, feld-maréchal lieutenant.* S'affaiblissant de jour en jour, malgré tous les soins & les secours du célebre Van-Swieten, le général baron de Tillier se fit transporter pendant l'automne de 1760, à Padoue, où il expira le 23 Février 1761, à l'âge de 39 ans. C'est ainsi qu'une mort prématurée enleva cet illustre compatriote au milieu de sa brillante & glorieuse carriere, lorsque tout semblait lui promettre de parvenir aux premieres dignités militaires.

(12.)

Joseph Maximilien, baron de Tillier, frere du précédent. Né en 1726, à Péterwaradin ; entra en 1743, dans le régiment de Forgatsch, infanterie Hongraise, comme enseigne ; fit cette campagne & la suivante sur le Rhin & en Bohême, & celles de 1745, de 1746 & de 1747, en Italie, en manifestant dès-lors une bravoure toujours soutenue. Le baron de Tillier obtint à la fin de

Généraux feld-maréchaux lieutenans.

cette derniere campagne, une compagnie dans ce régiment dont il devint major en 1754, & passa en Février 1757, dans celui de Bethléhem, aussi infanterie Hongraise, en qualité de lieutenant colonel. Il se distingua singuliérement en 1758, au siége d'Olmuz; ce qui lui valut deux mois après, la commission de colonel & l'ordre militaire de Marie-Thérèse: il devint colonel commandant du régiment de Bethléhem en 1761. Le colonel baron de Tillier, qui avait servi les six dernieres campagnes de cette sanglante guerre, à la tête de ce régiment, avec la valeur la plus intrépide, & une distinction peu commune, fut créé général major en 1769; reçu commandeur de l'ordre militaire de Marie-Thérèse en 1773; feld-maréchal lieutenant en 1774; la même année gouverneur de Waradin & du généralat de ce nom, il obtint en 1775, le régiment de Ferrary, infanterie Allemande, sans avoir jamais sollicité aucune de ces places & de ces distinctions, étant aussi mauvais courtisan qu'excellent officier. Il est vrai que sous le régne de Marie-Thérèse, & sur-tout sous celui de son auguste fils, le grand & magnanime Joseph, les récompenses viennent chercher le mérite, sans le réduire à s'avilir par des sollicitations.

SECTION IV.

GÉNÉRAUX MAJORS.

C'EST le quatrieme & dernier grade d'officier général au service impérial, qui répond au grade de ce nom dans les divers services de l'Europe, & à celui de brigadier dans les services de France, d'Espagne & de Naples; les généraux majors impériaux ayant roulé dans l'avant-derniere guerre d'Allemagne, avec les brigadiers Français. Les généraux majors furent institués en 1620, au commencement du regne de Ferdinand II, à la place des généraux de bataille, qui ne furent cependant abolis, qu'à mesure que ces places devenaient vacantes; car les annales de Kevenhuller font encore mention, en 1624, de deux généraux de bataille; mais, depuis cette derniere époque, nous n'avons pu en découvrir la moindre trace au service impérial.

(1.)

Dietegan, baron de Salis, Grison, fils du colonel Dietegan de Salis, surnommé le *Samson*, à cause de sa force de corps surnaturelle, le même qui se distingua si glorieusement à la bataille & à la retraite de Marignan, & qui, après la paix perpétuelle, fut colonel dans plusieurs levées

Généraux majors.

ſaites pour le ſervice de François I. Dietegan nâquit en 1526 ; entra, en 1550, au ſervice du roi des Romains, Ferdinand I ; devint, en 1559, conſeiller privé de ce monarque, charge qui faiſait alors l'équivalent de celle déſignée de nos jours du nom de miniſtre d'état, & dans laquelle il fut continué, en 1564, par l'empereur Maximilien II, qui lui confia, en 1574, le commandement d'une troupe de reithres. Il fut décoré en 1582 de la dignité de baron de l'empire, de même que ſon couſin Rodolphe ; & fut créé général de bataille en 1584 ; il ſe retira du ſervice en 1594, & mourut à Sondris en 1602. Mais il ne fut jamais chevalier de la toiſon d'or, quoiqu'en diſe l'abbé Girard, qui ignore, à ce qu'il paraît, que depuis l'abdication de Charles-Quint, les rois d'Eſpagne furent les ſeuls grands-maîtres de la toiſon d'or, & diſtributeurs de cet ordre, juſqu'à la mort de Charles II, en 1700 ; qu'à cette derniere époque, l'archiduc Charles s'étant fait proclamer roi d'Eſpagne, s'attribua de ſon côté, les titres & les prérogatives de grand-maître de cet ordre, juſqu'en 1714, que par la paix de Raſtatt, le roi Philippe V & l'empereur Charles VI ſe réſerverent chacun pour eux & leurs héritiers reſpectifs, la grande maîtriſe de la toiſon

Section IV.

d'or. Il eſt tout auſſi inconteſtable que les rois d'Eſpagne de la maiſon d'Autriche n'ont décoré de cet ordre que des grands d'Eſpagne de la premiere claſſe, des princes étrangers & quelques généraux d'armée célebres, tels que Spinola, Tilly, Wallenſtein & le comte de Buquoi, & qu'enfin aucune famille Suiſſe n'a joui de cette diſtinction, que la branche catholique de celle des de Watteville, tranſplantée dans le comté de Bourgogne, dans la perſonne de Jean Charles, baron & marquis de Watteville, grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, chevalier de la toiſon d'or, général de la cavalerie Eſpagnole, gouverneur général de la Biſcaye & du Guipuſcoa, & ambaſſadeur d'Eſpagne à Londres, où il eut, en 1661, ce fameux démêlé avec le comte d'Eſtrades.

(2.)

François Pierre König, de Moore, ſeigneur de Billens, Valloriat & Ennens, de Fribourg, naquit en 1590; entra en 1616, au ſervice de l'empereur Matthias, en qualité de lieutenant d'une compagnie franche; obtint cette troupe en 1620; ſe diſtingua beaucoup la même année, à la bataille de Prague. Ferdinand II incorpora cette troupe, en 1624, dans le régiment d'infanterie Allemande de Kinski, dont le capitaine Kö-

Généraux majors.

nig fut créé major; il en devint lieutenant colonel en 1731, après la premiere bataille de Leipzig; & ayant combattu le 6 Septembre 1634, à la premiere bataille de Nordlinguen, avec une valeur intrépide, à la tête de ce régiment dont le colonel fut tué dans cette ſanglante journée, l'empereur lui donna ce régiment, & le nomma en 1636, commandant de Lindau. Ferdinand III chargea en 1539, le colonel König d'une négociation ſecrette & très-importante auprès de Georges I, Ragotski, prince de Tranſilvanie, mais non pas auprès du prince Gabriel Bethléhem, (comme le dit l'abbé Girard), ce dernier étant mort le 5 Novembre 1629. Le colonel König ayant terminé cette négociation au gré de ſa majeſté impériale, & revenu à Vienne ſur la fin de cette année, ce monarque le créa général major en Janvier 1740. Cet illuſtre militaire qui dès 1633, avait été admis au conſeil d'état de Fribourg, fut élu en 1645, avoyer de ce canton, & quitta alors le ſervice impérial pour venir remplir cette place, dans l'exercice de laquelle il eſſuya beaucoup de déſagrémens par les intrigues de la faction Françaiſe, qui ſe vengea de cette façon, de ſes efforts inutiles pour s'oppoſer à ſon élection à cette charge. Il mourut en 1653.

Section IV.

(3.)

Jacques, baron de Salis, Grison; entra fort jeune dans le régiment de son oncle, Jean Wolfgang, général d'artillerie. Il passa rapidement par les grades subalternes : capitaine dans ce corps en 1630, major en 1634, & lieutenant colonel en 1636. Le régiment de Salis ayant été en grande partie détruit le 15 Octobre 1637, à l'affaire de Remniz, & le reste pris par les Suédois, fut supprimé à la fin de cette campagne : le lieutenant colonel de Salis pris avec son oncle, ne fut échangé qu'en Février 1640, & passa, avec l'agrément de l'empereur Ferdinand III, au service de l'électeur de Baviere Maximilien I, en qualité de colonel d'un régiment d'arquebusiers que ce prince venait de faire lever, à la tête duquel le colonel de Salis se distingua glorieusement, sur-tout le 17 Janvier 1642, au combat de Kempen, & le 3 Août 1645, à la seconde bataille de Nordlinguen. Son régiment ayant été réformé en 1650, après la paix de Munster, le colonel de Salis fut employé avec succès par l'électeur de Baviere, dans une négociation à la cour de Vienne; ce qui l'ayant fait connaitre personnellement de Ferdinand III, il rentra, en 1654, au service de ce monarque, comme général major & colonel d'un régiment

Généraux majors.

de cavalerie. Il fut tué le 15 Septembre 1658, d'un boulet de canon en allant reconnaitre le château de Stettin, avec les généraux de Spaar & de Dohna. Mais certainement il ne fut jamais général d'artillerie, (quoiqu'en dise l'abbé Girard), & pas même feld maréchal lieutenant.

(4.)

Jean Louis de Pesme, seigneur de S. Saphorin, issu d'une famille noble très-ancienne du Pays-de-Vaud, actuellement éteinte. Il nâquit en 1656; entra en 1696, au service de l'empereur Léopold, comme colonel d'infanterie; général major en 1704, fut employé par ce monarque & son successeur l'empereur Joseph, avec beaucoup de succès dans diverses négociations. Il conclut, en 1712, une alliance offensive & défensive entre les états généraux des Provinces-Unies & le canton de Berne; arrangea & signa, en 1714, au nom du canton de Berne, un traité de capitulation avec Leurs Hautes-Puissances, pour les troupes Bernoises sur pied à cette époque dans ce service, de même que pour celles de ce canton, que L. H. P. pourraient lever à l'avenir. Il entra en 1716, avec l'agrément de l'empereur Charles VI, au service de Georges I, roi d'Angleterre, en qualité de lieutenant général d'infanterie. Il fut ambassa-

deur de ce monarque à la cour de Vienne depuis 1717 jusqu'en 1727, qu'il se retira dans sa terre de S. Saphorin, avec une pension de retraite de mille livres sterlings, de la part de sa majesté Britannique. Il y mourut en 1737, âgé de 81 ans. Doué d'un génie supérieur, le général de S. Saphorin avait acquis la réputation d'un des plus habiles négociateurs de l'Europe, au point d'être consulté, la plupart du tems, par les ministres des cours de Vienne & de Londres, & même dans quelques occasions, par le cardinal de Fleuri.

(5.)

François Léger, baron de Niederöst, du canton de Schweiz. Colonel en 1702, d'un régiment Suisse, levé par les cantons catholiques pour la défense des villes forêtieres; fut créé en 1703, baron de l'Empire; & en 1708, général major; il mourut en 1712.

(6.)

Jean Antoine, baron de Buoll de Strasberg, Grison; leva en 1704, un bataillon dans les Ligues-Grises, qu'il commanda avec rang & commission de lieutenant colonel, cette campagne & les trois suivantes en Italie & sur le Rhin avec beaucoup de distinction. Il leva en 1708, un second ba-

Généraux majors.

taillon Grifon, de même force & compofition que le premier, qui réunis enfemble, formerent un régiment Grifon de 1600 hommes, compofé de huit compagnies de 200 hommes chacune, dont il fut le colonel; & ayant continué à fe diftinguer dans diverfes affaires, il fut créé général major en 1710; & quoique fon régiment fût réformé en 1714, le général baron de Buöll fit les campagnes de Hongrie contre les Turcs, & fut tué à la fin de celle de 1717, en duel, à Vienne.

(7.)

Jean Rodolphe Dachfelhofer, de Berne, & iffu d'une ancienne famille patricienne de cette ville; nâquit en 1691, entra fort jeune au fervice de l'empereur Léopold, obtint en 1710 une compagnie au régiment d'Erlach, devint en 1715 major de celui de Tillier, fit les trois campagnes de Hongrie, comme aide-de camp du premier feld-maréchal comte de Palfy, & fe diftingua en différentes expéditions de cette guerre contre les Turcs, fur-tout pendant la campagne de 1717, où le prince Eugene, (accompagné du prince de Baviere, depuis empereur fous le nom de Charles VII, & du prince de Galles, depuis Georges II, roi d'Angleterre, qui fe trouvaient comme volontaires à l'armée Impériale,) allant reconnaître celle

des ennemis, fut tout à coup enveloppé par un gros de Tartares, auxquels son escorte, commandée par le célebre Bonneval, eut beaucoup de peine à résister. Le major Dachselhofer, posté sur une colline voisine, voit le danger, ne perd pas un instant, donne l'allarme au camp, rassemble les grandes gardes de cavalerie, qui fondent à grands cris sur les Tartares; & suivies au bout d'un quart d'heure de plusieurs escadrons, dissipent sans coup férir cette troupe de barbares. Le prince Eugene daigna embrasser le major Dachselhofer, le nomma son libérateur; & non content de cette faveur, le plaça à la fin de cette campagne, à la réforme du régiment de Tillier, comme major de celui de Vieux-Lorraine. Cette action de vigueur valut encore à cet officier (qui réunissait à la figure la plus brillante, la valeur la plus intrépide & le caractere le plus aimable) une bienveillance marquée du prince de Galles, qui, le 15 Août de cette année, veille de la bataille de Belgrade, demanda le major Dachselhofer au feld-maréchal Palfy, pour lui servir d'aide-de-camp dans cette sanglante journée. Il fit en 1719, la campagne de Sicile, sous le général Merci, & s'y conduisit avec tant de distinction, qu'il obtint la commission de lieutenant colonel à la fin de

cette

Généraux majors.

cette année, devint en 1725, lieutenant colonel effectif de ce régiment avec la commission de colonel; fut créé en 1730, colonel commandant de ce corps, avec le brevet de général major; & quitta le service Impérial en 1733. Charles VI manifesta, qu'il perdait à regret un officier d'un mérite aussi distingué, en faisant insérer dans sa démission, qu'au cas qu'il voulût rentrer au service Impérial, il y serait reçu avec le rang & le grade qu'auraient les généraux majors de sa promotion. En conséquence de cette réserve honorable, sa majesté Impériale daigna faire inviter M. Dachselhofer en 1734, de venir servir dans l'armée d'Italie, commandée par le feld-maréchal comte de Königsœk, en lui faisant offrir le brevet de feld-maréchal lieutenant. M. Dachselhofer, se trouvant pour lors baillif d'Aubonne, demanda à la régence de Berne la même faveur, qui, en 1702, avait été à la vérité refusée au général major Tscharner, mais qui, en échange, avait été accordée en 1707, au feld-maréchal lieutenant d'Erlach, de pouvoir faire régir son bailliage par un vice-baillif; faveur qui lui fut aussi refusée. M. Dachselhofer, entraîné par les sollicitations de sa famille, prit le mauvais parti, & sacrifia les espérances les plus brillantes à un bail-

liages. Georges II, roi d'Angleterre, fit inviter en 1743, M. Dachselhofer de se rendre auprès de lui à l'armée Britannique; sur quoi, étant allé présenter ses respects au monarque Anglais, il en reçut l'accueil le plus flatteur, fut toujours admis à sa table & comblé de distinctions, pendant trois semaines qu'il resta à Worms, quartier général de sa majesté Britannique. M. Dachselhofer, admis en 1742 au sénat de Berne, devint en 1746, trésorier du Pays-de-Vaud, & mourut en 1756.

(8.)

Gaspard Schmith de Goldenberg, de Zurich; colonel en 1734, d'un régiment levé cette année par les cantons protestans pour la défense des villes forêtieres; général major en 1736, il eut son régiment réformé en 1738, à la réserve des quatre compagnies Bernoises, qui ne furent reformées que le 2 Février 1740. A cette derniere époque, le général Schmith quitta le service Impérial, & mourut en 1745.

(9.)

François Joseph, baron de Niederöst, du canton de Schweiz, & fils aîné du général major de ce nom. Capitaine dans le régiment de son pere en 1702, il fut major de celui de Diesbach,

Généraux majors.

en 1711, à la reforme duquel en 1717, le baron de Niederöst, obtint la commission de lieutenant colonel. Il fut créé en 1734 colonel du régiment, levé cette année par les cantons catholiques pour la défense des villes forêtieres. Général major en 1736, il eut son régiment réformé en 1738, quitta la même année le service Impérial, & mourut en 1746.

(10.)

Thomas François, comte de Schauenstein, seigneur de Reichenaw & de Tamins, Grison. Grand juge de la Ligue-Grise en 1727, il leva en 1734, pour le service de l'empereur Charles VI, un régiment Grison de 1200 hommes, divisé en deux bataillons, & composé de six compagnies de 150 hommes. Ce corps, qui pouvait servir par-tout, fut employé en Hongrie, toujours commandé par son colonel, qui montra autant de valeur que de capacité dans diverses affaires, sur-tout au combat de Méadia le 4 Juillet 1738. Le comte de Schauenstein fut créé à la fin de cette campagne, général major, & élevé à la dignité de comte de l'empire, par sa majesté Impériale; son régiment fut réformé en 1739; il mourut en 1742.

Section IV.

(11.)

Georges François de Iberg, ou Ab-Iberg, d'une très-ancienne famille noble du canton de Schweiz. Il nâquit en 1674. Capitaine lieutenant dans le régiment de Niederöst en 1702, capitaine en pied en 1708, major en second de celui de Diesbach en 1715, il quitta le service Impérial en 1717, à la réforme du régiment de Diesbach. Il rentra en 1734 dans ce service, comme lieutenant colonel du régiment de Niederöst, obtint la commission de colonel en 1736, & le brevet de général major, le 16 Décembre 1750; mort le 27 Mars 1753, âgé de 79 ans.

(12.)

Sigismond, baron de Rœnner, de la ville de Nidau, canton de Berne; d'une famille, qui depuis trois siecles, a toujours géré les premieres charges municipales de cette ville. Il joignit le 5 Février 1758 l'armée Impériale en Boheme, & s'attacha comme volontaire & aide-de-camp au général comte de Lascy, qui le nomma premier lieutenant dans son régiment, le 15 Octobre de la même année, le lendemain de la bataille d'Hochkirch, où il s'était distingué. Capitaine en pied dans ce régiment le 26 Novembre 1760, à la suite de la bataille de Torgaw, où il avait rendu de grands services, en qualité de premier aide-

Généraux majors.

de-camp du comte de Lascy. Il fut créé le 18 Novembre 1768, lieutenant colonel d'infanterie, & aide-de-camp général du feld-maréchal comte de Lascy; lequel, en sa qualité de président du conseil de guerre aulique suprême, engagea leurs majestés Impériales & Royales à former un corps d'officiers d'élite, nommé le grand état major de l'armée, & gradués depuis le rang de capitaine jusqu'à celui de général major inclusivement, afin de servir de pépiniere, soit pour le haut état major des régimens, soit pour celui de l'armée, soit enfin pour les places de premiers aides-de-camps, auprès des généraux commandans en chef. Le lieutenant colonel de Rœnner fut placé en 1768 dans ce corps, revêtu en 1776 de la commission de colonel, & y fut toujours attaché depuis lors. Ayant été annobli en 1760, par l'empereur François I, il fut créé en 1774 baron de l'empire, par le grand & magnanime Joseph, servit avec distinction en 1778 dans la derniere guerre en Boheme, & vient d'être nommé général major le 1 Mai 1783. Le général baron de Rœnner, est un de ces officiers du mérite le plus distingué, qui ne doit son avancement & la considération dont il jouit, qu'à ses talens militaires, couronnés par la valeur la plus intrépide,

TABLEAU DES OFFICIERS GÉNÉRAUX.

IL y a eu au service de la maison d'Autriche, un général feld-maréchal, quatre généraux d'artillerie, onze feld-maréchaux lieutenans & onze généraux majors morts ; & il s'y trouve actuellement un feld-maréchal lieutenant & un général major. En tout vingt-neuf officiers généraux, dont vingt-sept sont morts & deux vivans. Ce tableau, si honorable pour la Suisse, est encore augmenté par huit officiers illustres.

SECTION V.

OFFICIERS ILLUSTRES.

(1.)

ULRICH Guillaume, baron de Breiten-Landenberg, de la Thurgovie. Issu d'une famille noble des plus anciennes de la Suisse, originaire & domiciliée dans le comté de Kybourg, qui eut dès le douzieme siecle beaucoup d'illustration & diverses alliantes avec des maisons souveraines, & qui a fourni divers évêques aux siéges épiscopaux de Constance & de Coire, de même que des abbés de St. Gall, dans les tems où ces prélats étaient presque tous choisis parmi les dinastes & comtes

souverains de l'Allemagne & de la Suisse. Ulrich Guillaume nâquit en 1560, entra en 1586 au service de l'empereur Rodolphe II, comme capitaine de cavalerie. Colonel d'un régiment de reithres ou de cavalerie, au service de ce prince, en 1592; il devint en 1596, conseiller intime de l'empereur, & second président de la régence Autrichienne en Suabe; il quitta cette place en 1600, pour celle de gouverneur de la ville & château de Béford, & acheta en 1602, les terres d'Essach & de Bottens dans la haute Alsace; il mourut en 1615.

(2.)

Hans Werner Escher de Glas, seigneur de Bunningen, Umkirch & Offenheim, d'une branche encore attachée à la religion catholique, & qui lors de la réformation de l'église à Zurich, quitta cette ville où elle était domiciliée depuis 1384, acquit en 1531 la seigneurie de Bunningen dans le Brisgäw, entre Bâle & Rhinfelden, où cette branche Escher s'établit, en conservant néanmoins son droit de bourgeoisie à Zurich, par une grace spéciale de la régence de ce canton. Hans Werner nâquit en 1598 à Bunningen, de Jean Henri Escher, seigneur de cette terre: (& qui avait servi avec beaucoup de distinction con-

Section V.

tre les Turcs, sous les empereurs Maximilien II & Rodolphe II, en qualité de capitaine de reithres,) & de Catherine de Gawenberg. Il entra en 1620 au service de l'empereur Ferdinand II, comme major d'infanterie; lieutenant colonel en 1628, il se conduisit avec tant de valeur à la tête de ce corps, que ce monarque lui donna en 1632, un régiment d'infanterie Allemande, dont le colonel avait été tué le 16 Novembre de cette année à la bataille de Luzen, & lui confia en 1633 le commandement de Villingen. Le colonel Escher remplit & au-delà l'attente de son maître dans ce poste important, en soutenant la même année un siége dans toutes les formes, du 10 Avril au 22 Mai, avec autant de bravoure que d'habileté, contre le duc de Saxe-Weymar, qui au bout de six semaines, fut obligé de lever le siége de cette place. Dès que la nouvelle de cette belle défense, & de la levée du siége de Villingen, fut parvenue à Vienne, l'empereur lui fit expédier le diplôme de baron immédiat de l'empire au cercle de Suabe, daté du 14 Juin 1633, avec une augmentation dans son blason. Le colonel baron d'Escher se fit recevoir en 1635, & immatriculer en cette qualité, dans le canton du Hégäw, Algäw & lac de Constance, où il acquit

Officiers illustres.

en 1637 les terres d'Umkirch & d'Offenheim. Ferdinand II lui confia en 1636, *ad interim* pendant quatre mois, l'importante place de commandant de Brisach. Administrateur & grand baillif des états Autrichiens, dans la Suabe citérieure en 1644; il mourut à Uberlinguen en 1653.

(3.)

Adam Henri Keller, baron d'Isenberg & de Nordstatten, issu d'une ancienne famille noble de Schaffhausen, nâquit en 1577; & après avoir servi la seigneurie de Venise depuis 1606 jusqu'en 1618, dans deux différens régimens d'infanterie Allemande, d'abord comme subalterne, puis en qualité de capitaine, il leva en 1620 une compagnie franche de 350 hommes pour le service de Ferdinand II; ayant augmenté cette troupe en 1626 par trois nouvelles compagnies de 300 hommes chacune, & la premiere étant devenue celle des enfans perdus, ces quatre compagnies, moitié Suisses & moitié Allemands, n'étant avouées d'aucun canton, formerent un régiment de 1350 hommes, dont il fut créé colonel; & à la tête duquel il servit avec beaucoup de valeur, pendant cette campagne & les quatre suivantes, sous le général Tilly, lequel lui confia, en 1631, le commandement du château de Wurtzbourg,

Section V.

qui dans le courant de ce siecle & du précédent, a fait ses preuves de noblesse dans divers chapitres nobles d'Alsace & de Franche-Comté. Bénoît de Gluz nâquit en 1618 ; entra en 1640 au service de Ferdinand Charles, archiduc du Tirol & des pays Autrichiens antérieurs, en qualité de lieutenant colonel d'infanterie ; il leva en 1641 en Alsace, pour le service de ce prince encore mineur & sous la tutele de sa mere, l'archiduchesse Claude, un bataillon détaché de 800 hommes & composé de quatre compagnies, chacune de 200 hommes ; servit pendant quatre campagnes avec beaucoup de distinction à la tête de ce corps ; ses blessures l'obligeant de quitter le service, l'archiduchesse Claude crut devoir récompenser les services distingués de ce brave militaire, de la terre de Fraubach, dans la haute Alsace, en lui accordant sa démission. Conseiller d'état de Soleure du second ordre en 1646, du premier ordre en 1649 ; mort en 1671.

(5.)

Joseph Alexandre Göldlin, de Lucerne, & frere aîné du feld-maréchal lieutenant; nâquit en 1662; servit en Espagne dans le régiment de Béroldingen, comme subalterne en 1682 & en 1683 ; leva en 1690 une compagnie au même service dans le

Officiers illustres.

régiment de Meyer de Baldegg ; un démêlé avec son colonel l'engagea à quitter ce service en 1694 ; il passa en 1695 à celui de l'empereur Léopold, comme capitaine dans le régiment d'Hollstein, infanterie Allemande; major de ce corps en 1708, il se distingua beaucoup aux batailles du Schellenberg & d'Hochstätt, le 2 Juillet, & le 13 Août 1704, de même qu'à celle de Turin, le 7 Septembre 1706; il servit avec la même bravoure, pendant les trois campagnes de Hongrie, & sur-tout le 16 Août 1717, à la bataille de Belgrade, où il commanda le régiment d'Holstein Bek en chef, son colonel commandant & lieutenant colonel ayant été dangereusement blessé quelques jours auparavant, à une sortie de la garnison de Belgrade ; ce qui lui attira des éloges très-flatteurs de la part du prince Eugene, qui lui fit obtenir, deux mois après, la place de lieutenant colonel de ce régiment, dont il devint colonel commandant en 1719, après la bataille de Francavilla. Il fut nommé en 1720, commandant de Gaéte, & passa la même année dans le régiment d'infanterie de Saxe-Hilbourgshausen, en garnison dans cette place, comme colonel commandant ; il mourut à Gaéte en 1726, âgé de 64 ans, au moment qu'il allait être créé général major, se trouvant à

Section V.

la tête de la promotion des officiers généraux de ce grade, publiée à Vienne huit jours après sa mort.

(6.)

Vincent de Sinner, quatrieme fils de Jean Rodolphe de Sinner, avoyer de Berne, & d'une ancienne famille noble & patricienne de cette ville; il nâquit en 1666 : entra en 1682, au régiment des gardes Suisses en France, comme enseigne; sous-lieutenant en 1683, second lieutenant en 1688, premier lieutenant en 1691, capitaine commandant avec commission de colonel en 1695; il quitta le service de France en 1698; entra en 1702 à celui de l'empereur Léopold, lors de la levée du régiment d'Erlach, comme lieutenant colonel effectif de ce corps, avec rang & brevet de colonel; & servit en 1704, comme colonel d'infanterie, dans l'armée Impériale qui, sous les ordres du roi des Romains, assiégea & prit Landau; il se distingua glorieusement à ce siége qui fut aussi long que meurtrier. Son pere, l'avoyer Jean Rodolphe Sinner fut créé en 1707, par l'empereur Joseph, avec tous ses descendans, baron du S. Empire. Le colonel Sinner quitta le service impérial en 1710, par mécontentement de n'avoir pas été compris dans la promotion des généraux majors, faite en Janvier de

Officiers illustres.

cette année. Etant parvenu en 1701, au conseil souverain de Berne, il devint baillif de Moudon, en 1712, & d'Echallens en 1724. Mort en 1736.

(7.)

Henri Ignace de Maillardor, de Fribourg. (Voyez au sujet de cette famille, le volume précédent, *lieutenans généraux*, article 40.) Il nâquit en 1669 ; entra en 1688, au service de l'empereur Léopold, comme enseigne dans le régiment d'infanterie de Kinski ; sous-lieutenant dans la compagnie de Diesbach en 1693 ; lieutenant en 1695 ; capitaine en second en 1699 ; il leva en 1702, une compagnie Suisse dans le régiment de Niederöst ; devint major de ce régiment en 1708, & lieutenant colonel en 1711. Commandant en 1712, d'un des châteaux de Fribourg, il le défendit en 1713, contre le maréchal de Villars, avec autant de bravoure que d'habileté ; ce qui lui valut, la même année, le brevet de colonel. Il quitta le service en 1717, à la réforme du régiment de Diesbach. Mort en 1742.

(8.)

Isaac Steiguer, issu d'une ancienne famille patricienne & noble de Berne, transplantée depuis 1446, du Vallais dans cette ville, où elle fut d'abord admise à la régence. Isaac entra, en

Section V. Officiers illustres.

1720, au service impérial dans le corps du génie, s'étant appliqué dès sa plus tendre jeunesse avec beaucoup d'ardeur, à l'étude de cette partie de l'état militaire. Il fut employé par le général Doxat depuis 1722 jusqu'en 1734, aux fortifications de Témeswar & de Péterwaradin; obtint la commission de capitaine en Janvier 1734; fit cette campagne en Italie, & celles de 1737 & de 1738, en Hongrie, à la grande satisfaction de ses généraux commandans. Il fut élevé au grade de major dans le corps du génie, en 1742; fut employé avec succès dans diverses campagnes de cette sanglante guerre; lieutenant colonel en 1746, colonel du corps des ingénieurs en 1749, il fut élevé en 1752, au poste de directeur & commandant des ingénieurs en Hongrie & Transilvanie, ayant l'inspection de toutes les places fortes de ce royaume & de cette principauté. Le colonel Steiguer mourut le 28 Décembre 1756, à Péterwaradin où il résidait, après avoir géré pendant 4 ans cette charge importante, à la grande satisfaction de l'impératrice reine.



NOTE

SUR LES PIECES JUSTIFICATIVES.

Le service de la maison d'Autriche, considérablement augmenté dans cette édition, a été rédigé sur le dictionnaire Helvétique de Lew, sur les annales Ferdinandines du comte de Kevenhuller, & sur le *theatrum Europeum*, de même que sur la *fama Europea*; en prenant la précaution de confronter ces cinq ouvrages, & de les rectifier autant qu'il était possible, l'un par l'autre. L'auteur a reçu, de plus, beaucoup d'éclaircissements & de mémoires concernant les officiers généraux & illustres, contenus dans ce livre; ce qui lui a fourni les moyens d'y ajouter ces augmentations, & d'y corriger plusieurs erreurs, qui s'étaient glissées dans l'édition précédente. A l'égard du commencement de l'introduction, & jusqu'à la fin du regne de Ferdinand I, elle a été rédigée & composée d'après les mêmes auteurs, que le troisieme volume.

HISTOIRE MILITAIRE
DES SUISSES
AU SERVICE D'ESPAGNE.

RÉDIGÉE JUSQU'EN 1787.

LIVRE II.

CHAPITRE I.

INTRODUCTION. SECTION I.

FERDINAND LE CATHOLIQUE.

LES rois d'Eſpagne doivent auſſi être placés parmi les anciens alliés du corps Helvétique. Ferdinand le catholique, roi d'Arragon, ayant réuni, avec ſa femme Iſabelle de Caſtille, les différens royaumes de l'Eſpagne ſous ſa domination, envoya à diverſes repriſes, des ambaſſadeurs en Suiſſe, afin de négocier une alliance avec les républiques de cette nation, devenue célebre par ſes victoires ſur le duc de Bourgogne, & très-conſidérée par tous les ſouverains de l'Europe méridionale, depuis la paix glorieuſe qu'elle avait dicté le 22 Septembre 1499, en quelque façon,

à l'empereur Maximilien I, & à la ligue de Suabe. Nous avons tracé dans le quatrieme volume, la conduite remplie de duplicité que Ferdinand avait tenue à l'égard de Louis XII; & dans les sections suivantes du même chapitre, nous avons tâché de mettre la politique de ce monarque, depuis 1512 jusqu'en 1515, dans son vrai jour. Ce qui donna beaucoup d'éloignement aux cantons pour s'allier avec le roi d'Espagne, qui ne s'étant point rebuté de trois tentatives infructueuses de ses ambassadeurs, parvint à conclure, le 20 Mars 1515, une alliance avec tout le corps Helvétique, laquelle devait durer toute sa vie. Ce prince ne put cependant jamais parvenir à obtenir la levée d'un corps de troupes Suisses, qui était son objet principal dans la conclusion de ce traité. Ferdinand le catholique mourut en 1516, avec la réputation du plus rusé politique de l'Europe.

SECTION II.

CHARLES I.

SON petit-fils lui succéda en 1516, dans tous les états de la monarchie Espagnole, de même qu'aux royaumes de Naples & de Sicile, sous le nom de

Charles I; & parvenu en 1519, au trône impérial, il prit le nom de Charles V, qui se prononce par une ancienne coutume, Charles-Quint. Ayant détaillé dans la troisieme section du livre précédent, toutes les relations de ce monarque avec le corps Helvétique, comme empereur, nous ne ferons mention ici que de celles qu'il eut avec les cantons, en qualité de roi d'Espagne.

La mort du dernier rejetton de la maison Sforze, ayant mis Charles-Quint en possession du duché de Milan, en 1535, il désira de renouveller avec le corps Helvétique, le traité conclu en 1512, par ces républiques, avec Maximilien Sforze, duc de Milan, sous le nom de capitulat de Milan. Diverses difficultés qui s'éleverent entre l'empereur & les cantons, retarderent la conclusion de ce traité jusqu'en 1552, qu'il fut signé à Milan par Ferdinand de Gonzague, gouverneur général du Milanais, au nom de l'empereur; & les députés des treize cantons & de leurs alliés. Cette alliance qui devait s'étendre quatre années au delà du régne de l'empereur, fut jurée solemnellement dans la cathédrale de Milan, le 15 Octobre 1552, par les représentans des deux puissances contractantes.

Charles-Quint abdiqua ses différentes couronnes à Bruxelles, le 25 Octobre 1555; & mourut le 21 Septembre 1558.

SECTION III.

PHILIPPE II.

PHILIPPE II, fils unique de Charles-Quint, & son successeur aux états d'Espagne, d'Italie, de Flandres & d'Amérique, députa Marc de Rye, seigneur de Dissey, en 1556, auprès du corps Helvétique, pour lui notifier cet événement, & l'assurer qu'il observerait avec la fidélité la plus scrupuleuse, le dernier capitulat de Milan. Ce monarque comprit les cantons dans le traité de Château Cambrésis, conclu en 1559, avec Henri II, roi de France. Philippe envoya, en 1562, le comte d'Anguisola en Suisse, comme son ambassadeur auprès du corps Helvétique; chargé sur tout d'employer l'intercession des cantons catholiques auprès de celui de Berne, pour l'engager à restituer à Emmanuel Philibert, duc de Savoie, le Chablais & les autres conquêtes Bernoises au-delà du lac de Geneve. Berne ayant bien voulu consentir à cette restitution, par complaisance pour les cantons catholiques, le roi d'Espagne signa, comme garant, le traité de Lausanne, conclu & signé le 30 Octobre 1564, entre le duc de Savoie & la république de Berne.

En 1565, Philippe II désira de renouveller le

capitulat de Milan avec tout le corps Helvétique ; mais comme le comte d'Anguisola voulut y ajouter plusieurs articles qui auraient rendu ce capitulat une alliance offensive & défensive avec l'Espagne, contradictoire avec celle que les cantons catholiques venaient de conclure avec la couronne de France ; l'on ne put convenir de rien, sinon que le capitulat de 1552, resterait en vigueur jusqu'à nouvelle confirmation.

En 1574, les cantons d'Uri, d'Underwalden & de Zug, accorderent au roi d'Espagne la levée d'un régiment de 4000 hommes, composé de dix enseignes, chacune de 400 hommes. Ce régiment fut commandé par Valther de Roll, du canton d'Uri ; devait servir en Flandres, & à peine arrivé dans ce pays, il se distingua par plusieurs actions pleines de valeur ; mais choqué de divers traits de hauteur Espagnole, le colonel de Roll eut à ce sujet une dispute fort vive avec dom Louis de Réquésens, grand commandeur de Castille, & gouverneur général des Pays-Bas. A la suite de ce différend, le régiment de Roll fut licencié, & revint en Suisse à la fin de cette année.

Cette affaire, jointe au refus des cantons catholiques, d'entrer, en 1565, dans les vues du roi d'Espagne, mit beaucoup de refroidissement

entre ce prince & les Suisses. Le gouverneur du Milanais fit plusieurs infractions au capitulat, & donna peu de satisfaction à ces républiques, lorsqu'elles lui adresserent leurs plaintes, en 1584, à ce sujet. Les cantons limitrophes du Milanais prirent le parti de faire parvenir leurs griefs en droiture à Philippe II, & chargerent de cette commission Melchior Lussy, du canton d'Underwalden, qui avait quelques années auparavant, représenté les cantons catholiques, avec beaucoup de dignité au concile de Trente. Lussy, dès sa premiere audience, reçue le 20 Octobre 1585, fit à Philippe des remontrances très-vives sur les griefs de ses souverains, & sut faire sentir à ce prince, combien le Milanais courait de risques, s'il venait à se brouiller avec les Suisses, décidés à se faire justice par la voie des armes, si le roi continuait à la leur refuser. Cette conduite ferme acquit beaucoup de considération à Lussy auprès du roi d'Espagne, qui promit de satisfaire les cantons, & renvoya leur ambassadeur en Suisse avec dom Pompéio della Croce, revêtu du même caractere auprès du corps Helvétique; lequel parvenu à calmer les ressentimens des cantons catholiques, conclut, le 12 Mai 1587, un nouveau capitulat de Milan, avec les cantons de Lu-

cerne, d'Uri, de Schweiz, d'Underwalden, de Zug & de Fribourg. Ce capitulat qui devait durer pendant la vie du roi, celle de son successeur, & cinq années au-delà, fut juré, le 16 Mai 1588, dans la cathédrale de Milan, avec beaucoup de pompe, par les députés de ces six cantons, & le gouverneur général du Milanais. L'abbé de S. Gall, & le canton d'Appenzell catholique, accéderent en 1598, à ce traité. Philippe II mourut en 1598, peu de semaines après la conclusion de la paix de Vervins, avec Henri le grand.

SECTION IV.

PHILIPPE III.

PHILIPPE III fit notifier au corps Helvétique le décès de son pere, de même que son avénement au trône d'Espagne, par don Alphonse Casati, ambassadeur ordinaire de sa majesté catholique en Suisse; ce ministre fut chargé d'assurer les cantons alliés de l'Espagne, que son maître ferait observer très-exactement le capitulat de 1587. Et quoique ce traité s'étendit au delà du regne de ce prince, il eut cependant l'atten-

tion de le faire renouveller à Lucerne, le 28 Mai 1604, par le comte Alphonse Casati, avec les mêmes cantons & le prince abbé de St. Gall. La durée de ce traité fut fixée, au regne de Philippe III, à celui de son successeur, & cinq années au-delà.

Il ne faut pas omettre, que la famille des comtes de Casati, originaire du Milanais, fut revêtue de pere en fils, de la dignité d'ambassadeur ordinaire des rois d'Espagne en Suisse, depuis 1594 jusqu'en 1703, & servit ses souverains très-utilement dans ce pays, pendant ce tems-là.

Philippe III obtint différens régimens Suisses des cantons alliés de l'Espagne. Jean Gaspard Lussy, du canton d'Underwalden, leva en 1600, parmi les cantons catholiques, un régiment de 3000 hommes, distribué en neuf enseignes, de 290 hommes chacune, & une d'enfans perdus de 390 hommes. Ce corps servit en Flandres, & fut licencié en 1604, après avoir perdu beaucoup de monde.

En 1607, le même colonel fit, pour le service de Philippe III, la levée d'un régiment Suisse, de même force & composition que le précédent, qui servit en Flandres, & fut licencié en 1609, après la trêve conclue cette année, entre l'Espagne & les Provinces-Unies.

Introduction.

Jean Conrad, baron de Béroldinguen, du canton d'Ury, leva en 1610, en 1613, en 1614, en 1616 & en 1620, dans les terres des cantons alliés de l'Espagne, des régimens Suisses de 4000 hommes; ayant tous neuf enseignes de 390 hommes chacune, & une dixieme enseigne ou compagnie d'enfans perdus de 490 hommes. Ces cinq régimens servirent dans le Milanais, & furent renvoyés au bout de l'année.

Tous ces régimens n'avaient qu'un seul commandant, qui était le colonel, ayant sa compagnie, & dont la nomination dépendait des ambassadeurs d'Espagne, auxquels leurs maîtres, de même que les cantons, avaient remis ce choix. Après le colonel, le capitaine des enfans perdus avait le second rang, commandait le régiment en l'absence du colonel, & lui succédait en cas de mort. La compagnie d'enfans perdus était la mieux choisie, la plus nombreuse, & par cette raison la plus lucrative du régiment. Il n'y avait point d'état major, tel qu'il fut introduit au commencement de ce siecle, à moins que l'on ne veuille prendre pour état major, ce que l'on appellait alors la justice. (Voy. le second volume, chapitre VI, sect. VII.) Du reste, les colonels avaient, outre les revenus de leur compagnie, des appoin-

temens particuliers, allant à 2000 liv. de France par mois, & souvent davantage. Les autres officiers & soldats ne tiraient à la vérité pas en campagne la paye de guerre, mais en échange la solde de bataille, ou la paye d'un mois, à la suite d'une bataille & même d'un siége, où ils étaient montés à l'assaut. Il y avait au surplus dans ces régimens certaines places, distribuées parmi les capitaines, & dont les cantons, dans les terres desquelles les différentes compagnies se levaient, se réservaient pour l'ordinaire la nomination; telle était la charge de capitaine des arquebusiers, des hallebardiers, des piquiers, du guet & du bagage. Nous avons déduit la composition, armement & police de ces régimens, dans l'introduction du second volume, en terminant le regne d'Henri II.

SECTION V.

PHILIPPE IV.

PHILIPPE III étant mort le 31 Mars 1621, son fils lui succéda sous le nom de Philippe IV, & selon la maxime de son prédécesseur, il fit

joindre à la notification, faite au corps Helvétique par son ambassadeur ordinaire en Suisse, de son avénement au trône d'Espagne, les assurances les plus fortes aux cantons alliés de cette couronne, d'observer le capitulat de Milan, quoique le comte de Fuentes l'eût ouvertement violé, en s'emparant de la Valteline. Ce fut le comte Jérome Casati, chargé de cette commission, qui parvint à colorer auprès des cantons catholiques, cette invasion Espagnole dans les Ligues-Grises, en proposant le séquestre de la Valteline, entre les mains du pape Grégoire XV. Ces républiques s'attachant davantage, pendant cette époque si critique pour la Suisse, à maintenir & même à étendre l'exercice de la religion catholique dans ces contrées, qu'à soutenir la liberté Helvétique, parurent se contenter de cet expédient. Il n'en fut pas de même de Zurich & de Berne: sans écouter, ni faire attention aux mémoires justificatifs, que le comte Casati leur adressa, ces deux cantons prirent avec la France les mesures les plus vigoureuses, pour chasser les Impériaux & les Espagnols du comté de Chiavenna & de la Valteline, & remettre ainsi les Ligues-Grises en liberté.

En 1620, le baron Jean Conrad de Beroldin-

guen, cité sous le regne de Philippe III, leva un régiment Suisse de 4000 hommes, composé comme les quatre derniers qu'il avait commandé. Il eût été à desirer, que le zele sanguinaire de ce colonel ; & de quelques-uns de ses capitaines, ne les eût pas entraîné à fournir un gros détachement à l'armée Espagnole, qui attaqua le 5 Septembre, auprès de Tirano, le régiment de Mullinen. Cette action inexcusable fut désavouée, ce régiment rappellé sur la fin de cette campagne, le colonel reprimandé, & les capitaines qui y avaient eu part, punis.

En 1634, le roi d'Espagne cherchant à s'attacher de plus en plus les cantons catholiques, chargea le comte Charles Casati, à les engager à renouveller le capitulat de Milan, quoique ce traité ne fût pas expiré. Cet ambassadeur parvint à renouveller ce capitulat, à Lucerne, le 30 Mars de cette année, avec les cantons de Lucerne, d'Ury, de Schweiz, d'Underwalden, de Zug, de Fribourg, d'Appenzell catholique, & le prince abbé de St. Gall. La durée de cette alliance fut encore fixée à la vie du roi, à celle de son successeur, & à cinq années au-delà ; elle fut ratifiée & jurée dans la cathédrale de Milan, le 25 Juin de la même année, par les députés des états

dans le Milanais pendant trois années, ſe diſtingua dans pluſieurs occaſions, & fut licencié en 1641.

En citant ce général, (au ſervice de la maiſon d'Autriche, feld-maréchal-lieutenant, article 1,) nous avons dit que ſon mérite diſtingué l'avait fait choiſir en 1636, par le conſeil de guerre ſuprême de l'empereur Ferdinand III, afin d'établir dans les armées Impériales, les innovations avantageuſes de Guſtave Adolphe. Le baron de Zweyer forma ſon régiment ſur le pied ſuivant.

Diviſé en quatre bataillons de 750 hommes, ou de trois compagnies chacun, le régiment de Zweyer avait un lieutenant-colonel & un major. Chaque compagnie était compoſée d'un capitaine, d'un premier lieutenant, d'un ſous-lieutenant, & d'un enſeigne, d'un feld-webel ou premier ſergent, de dix ſergens, parmi leſquels il y avait un porte drapeau, un fourrier & un capitaine d'armes; de dix caporaux, de dix anſpeſſades, de quatre trabans pour le capitaine; d'un ſecrétaire; d'un chirurgien, d'un vivandier, de ſix tambours, d'un fifre & de 200 ſoldats, repartis en dix eſcouades de 23 hommes chacune, y compris un ſergent, un caporal & un anſpeſſade; & enfin, d'un prévôt.

Quant

Section V. Philippe IV.

Quant à l'armement, il avait beaucoup changé. L'arbalête avait été abolie depuis la fin du seizieme siecle. L'on venait de quitter l'arquebuse pour le mousquet. La hache d'arme, qui, maniée par les bras vigoureux des Suisses, faisait, pour l'ordinaire, un effet terrible, eut alors le même sort. Cependant, pour ne pas perdre tous les avantages de cette force corporelle, qui contribuait beaucoup à rendre les troupes Suisses redoutables, leurs chefs conserverent la hallebarde, nommée aussi pertuisanne ou partisanne. Dans les régimens de Zweyer, de Crivelly, de Melchior Lussy & du commandeur de Béroldinguen, les compagnies étaient divisées en piquiers, mousquetaires & hallebardiers, qui tous avaient quitté les casques, les corselets & les autres armes défensives, comme trop embarrassantes un jour de combat. Quant aux enfans perdus, choisis parmi les mousquetaires de chaque compagnie, ils formaient une seule troupe par régiment, dont toute la *prima plana* était nommée par le colonel, qui la composait, selon qu'il le jugeait convenable; ainsi il n'y avait rien de fixé sur le nombre de cette compagnie, ni sur celui de ses officiers, bas-officiers, caporaux & anspessades.

En 1642, Sébastien Henri Crivelli, du canton

d'Ury, leva un régiment Suiſſe de 3000 hommes, compoſé entiérement de même que celui de Zweyer. Ce corps ſervit dans le Milanais pendant ſix ans, & fut licencié à la paix de Munſter, en 1648.

En 1642, Melchior Luſſy, du canton d'Underwalden, leva un régiment Suiſſe, de même force & compoſition que ceux de Zweyer & de Crivelly, qui ſervit auſſi dans le Milanais. Le colonel Luſſy étant mort à Pavie en 1643, ſon régiment fut licencié en 1644.

En 1664, Jean Joſeph, baron de Béroldinguen, commandeur de l'ordre de Malthe, & petit-fils de Jean Conrad, leva, de même que Charles Jérôme Cloſs, de Lucerne, un régiment Suiſſe de 3000 hommes, de même force & compoſition que celui de Zweyer. Ces deux régimens furent les premiers de notre nation qui ſervirent dans l'Eſpagne même, les précédens n'ayant ſervi qu'en Italie. Ils furent embarqués à Genes, débarquerent à Barcelone, & joignirent l'armée Eſpagnole, qui attaquait le Portugal. Les régimens de Béroldinguen & de Cloſs firent toutes les campagnes de cette guerre, qui fût terminée en 1668 par la paix de Lisbonne, après laquelle ils furent licenciés; mais à peine le quart de ces 6000

Suisses revirent leur patrie, le reste ayant péri par la dyssenterie & les fievres chaudes.

Philippe IV mourut le 17 Septembre 1665, après un regne de 44 ans, qui ne fut rien moins qu'heureux, & dans le cours duquel l'indolence de ce prince, ainsi que l'incapacité de ses ministres, lui fit perdre le royaume de Portugal, avec toutes ses possessions dans les deux Indes.

SECTION VI.

CHARLES II.

APRÈS le décès de Philippe IV, son fils unique, encore mineur, lui succéda, sous la tutele & la régence de sa mere Marie Anne d'Autriche; il prit le nom de Charles II. La reine régente ne crut pas nécessaire de renouveller les capitulats de Milan, conclus en 1634 avec les cantons catholiques, & en 1639, avec les Ligues Grises, puisque ces traités s'étendaient au-delà du regne de son fils. Cependant, le comte François Casati, ambassadeur ordinaire d'Espagne en Suisse, ayant notifié au corps Helvétique, l'avénement de son nouveau maître au trône d'Espagne, pro-

mit aux républiques alliées de cette couronne, que ſa majeſté remplirait dans tous les tems, avec la fidélité la plus ſcrupuleuſe, les capitulats de Milan.

En 1668, le comte Alphonſe Caſati, neveu du précédent, & qui venait de le remplacer dans ſon miniſtere, fit les inſtances les plus fortes auprès du corps Helvétique, pour le porter à demander à Louis XIV, la neutralité & l'évacuation de la Franche-Comté, qui avait été conquiſe en moins d'un mois, par les troupes de ce monarque. Tous les cantons ayant cette affaire fort à cœur, firent à ce ſujet les inſtances les plus vives à la cour de France. La paix d'Aix-la-Chapelle mit fin à cette négociation; le comté de Bourgogne ou Franche-Comté ayant été rendue la même année à l'Eſpagne par ce traité.

En 1673, Jean Pierre Imfeld, du canton d'Underwalden, leva un régiment Suiſſe de 3000 hommes, exactement compoſé comme celui de Zweyer, qui fut embarqué à Genes; ſervit avec beaucoup de bravoure en Catalogne, & fut réformé en 1679, après la paix de Nimweguen. (Quant à ſon colonel, voyez brigadiers, art. 1.)

En 1674, le comté de Bourgogne, conquis une ſeconde fois par les troupes de Louis XIV, renouvella les allarmes du comte Caſati & ſes

inſtances auprès du corps Helvétique, afin de conſerver cette province à l'Eſpagne. Mais ce fut en vain, que les cantons s'entremirent dans cette affaire; la réponſe du roi de France laiſſa peu d'eſpoir d'y réuſſir. En effet, ce monarque ne ſe déſaiſit plus d'une province, ſi fort à ſa bienſéance, & qui lui fut cédée en 1678, par le traité de Nimweguen.

En 1683, Charles Conrad, baron de Béroldinguen, du canton d'Ury, leva un régiment de 2400 hommes, compoſé de douze compagnies, chacune de 200 hommes, & diviſé en 3 bataillons, chacun de 800 hommes. Ce fut le premier régiment Suiſſe au ſervice d'Eſpagne, qui n'eut plus d'enfans perdus. L'on venait de leur ſubſtituer une certaine quantité de mouſquetaires, dreſſés à l'exercice de la grenade & au maniement de la hache, choiſis & raſſemblés en compagnie, de la même façon que les enfans perdus, depuis la formation du régiment de Zweyer; de façon que le régiment de Béroldinguen, rangé en bataille, avait les mouſquetaires entremêlés par pelotons avec les hallebardiers au centre; & ſur les deux aîles, les grenadiers entremêlés de la même maniere avec les piquiers. Le baron de Béroldinguen avait auſſi introduit la bayonnette

Introduction.

parmi ses mousquetaires & grenadiers. Cette arme redoutable, introduite par Mr. de Martinet en 1669, dans l'infanterie Française, le fut en 1685 dans l'infanterie Espagnole, qui en vit l'effet terrible dans les différentes affaires où le régiment de Béroldinguen se distingua. Ce corps, embarqué à Genes, fut transporté en Catalogne, fit la retraite au combat de Montmajor, perdu par le duc de Bournonville le 12 Mai 1684, & tomba le 23 sur l'arriere-garde Françaife, après la levée du siége de Gironne, par le maréchal de Bellefonds. La trêve de Ratisbonne, conclue le 10 Août de cette année, termina cette guerre & les exploits du régiment de Béroldinguen, qui fut réformé à la fin de cette campagne.

En 1686, Paul de Buoll, Grison, leva dans les Ligues Grises un régiment de 2400 hommes, divisé, composé & armé comme celui de Charles Conrad, baron de Béroldinguen, qui servit pendant quatre années dans le Milanais, au bout desquelles il fut réformé.

En 1690, Gaspard Meyer de Baldegg, de Lucerne, & Jean Charles Bessler de Wattinguen, du canton d'Ury, leverent chacun un régiment de 2400 hommes, composés, divisés & armés comme celui de Béroldinguen. Quant à la

prima plana de chaque compagnie, celle du régiment de Zweyer fut encore suivie, en comptant par 20 soldats, un sergent, un caporal & un anspessade; mais les régimens de Meyer & de Béroldinguen y ajouterent un capitaine lieutenant. Ces deux corps, transportés en Catalogne, servirent très-bien, & furent réformés après la paix de Ryswick en 1698.

En 1693, Hercules de Cappol, Grison, leva dans les Ligues-Grises un régiment de 2400 hommes, composé & armé comme celui de Besler, & servit dans le Milanais. Le colonel de Cappol quitta en 1695, le service d'Espagne, & entra avec l'agrément de Charles II, à celui de Hollande, où on le verra brigadier, article 1. Joseph Ulrich d'Albertin, Grison, obtint en 1695, le régiment de Cappol, & continua de servir en Italie jusqu'en 1706.

SECTION VII.

PHILIPPE V.

CHARLES II mourut le 1 Novembre 1700, après avoir légué tous ses vastes états, par un troisieme & dernier testament, du 2 Octobre

Introduction.

1700, à Philippe, duc d'Anjou & petit-fils de Louis XIV. Ce testament fut accepté à Versailles le 11 Novembre de cette année. Le duc d'Anjou, reconnu le même jour roi d'Espagne par la cour de France, prit le nom de Philippe V, & fut proclamé les derniers jours de Novembre de la même année, dans tous les états de la monarchie Espagnole en Europe, comme seul & légitime roi d'Espagne. Le pape Clément XI, le duc de Savoye Victor Amédée II, les électeurs de Cologne & de Baviere, reconnurent Philippe V, dans le courant de Décembre 1700, pour roi d'Espagne; l'Angleterre & les Provinces-Unies prirent le même parti en Février 1701. Philippe V renouvella les pleins pouvoirs du comte Charles Casati, ambassadeur ordinaire de Charles II en Suisse. Ce ministre notifia au corps Helvétique rassemblé au milieu d'Avril 1701 à Baden, l'avénement de son nouveau maître au trône d'Espagne. Mais il ne put obtenir l'audience publique qu'il avait demandée à cette diéte extraordinaire, parce que le comte de Trautmansdorf, ambassadeur de l'empereur Léopold, remit à la même diéte, une protestation de son maître, contre Philippe, duc d'Anjou, (c'étaient ses expressions) qui s'était intrus sur le trône de la monarchie

Espagnole. D'ailleurs, cette assemblée ne put s'accorder sur la maniere de reconnaître & de féliciter le nouveau roi d'Espagne.

Le comte Casati fut plus heureux l'année suivante, soutenu du marquis de Puisieux, ambassadeur de France en Suisse; il obtint en Juillet 1702, une audience publique de la diéte ordinaire rassemblée à Baden. Ce ministre obtint aussi une lettre de félicitation pour Philippe V, des cantons de Lucerne, d'Ury, de Schweiz, d'Underwalden, de Zug, de Glarus catholique, de Fribourg & de Soleure, par laquelle ces républiques reconnurent Philippe V, seul & légitime successeur de Charles II, à la monarchie Espagnole, de même que la validité du capitulat de Milan, pour les cinq premieres années du regne de ce prince. En conséquence de cet engagement, les cantons alliés de l'Espagne accorderent différentes levées à cette couronne.

En 1703, Jean Dominique de Betschart, du canton de Schweiz, leva un régiment Suisse, de moitié avec Joseph Antoine Puntiner du canton d'Ury. Ce corps de 3200 hommes, était composé de 16 compagnies, chacune de 200 hommes, & divisé en 4 bataillons, chacun de 800 hommes. Ce régiment qui avait un état major complet, se

trouvait ſans piquiers ni hallebardiers, mais il avait à leur place une compagnie de grenadiers par bataillon. Cette troupe, fixée à 64 hommes, y compris ſa *prima plàna*, était commandée par un capitaine, un lieutenant & un ſous-lieutenant. Le colonel de Betſchart ayant quitté le ſervice en 1704, à cauſe d'une bleſſure reçue cette campagne au ſiége d'Yvrée, ſon régiment fut donné à Joſeph Antoine Puntiner, lieutenant colonel de ce corps depuis ſa levée.

En 1703, Charles Antoine Am Rhyn, de Lucerne, leva un régiment Suiſſe, de même force & compoſition que celui de Betſchart, qui, par ſa capitulation, pouvait ſervir en Italie & en Eſpagne. Ce régiment ſe diſtingua dans pluſieurs affaires, ſurtout à la bataille de Calcinato le 23 Avril 1706, & au combat de Caſtiglioné le 9 Septembre de la même année.

A la fin de l'année 1703, le comte Charles Caſati, ambaſſadeur ordinaire en Suiſſe, demanda ſon rappel, & ne l'obtint qu'à la ſuite de ſes inſtances réitérées. On a déja remarqué que cette famille en avait rempli les fonctions depuis 1594.

En 1704, Don Lorenzo Verezuſo, marquis de Béretti-Landi, arriva en Suiſſe, en qualité d'ambaſſadeur extraordinaire d'Eſpagne auprès du

corps Helvétique, & parvint en 1706, à renouveller le capitulat de Milan avec les cantons de Lucerne, d'Ury, d'Underwalden & de Zug. Ce traité, auquel on ajouta plusieurs articles, qui en firent une alliance perpétuelle, au cas que l'on ne prit pas le parti de le renouveller, fut signé à Lucerne le 12 Août 1706, par le marquis de Béretti Landi & les députés de ces quatre républiques. Ayant cité dans l'introduction du livre précédent, les protestations du ministre Impérial contre cette alliance, la conduite de Zurich & de Berne dans cette occasion, & les suites fâcheuses qui en résulterent après la bataille de Turin, pour les quatre cantons alliés de Philippe V, nous ajouterons seulement ici, que les autres cantons catholiques accéderent en 1714 à ce traité, non sur le pied de capitulat de Milan, ce duché ayant été cédé, par la paix d'Utrecht, pour toujours à la maison d'Autriche, mais sur le pied d'une alliance avec la couronne d'Espagne. L'abbé de St. Gall y accéda en 1718.

La bataille de Turin, livrée le 7 Septembre 1706, si fatale aux armes de Louis XIV & de Philippe V, ayant été suivie de l'évacuation de la Lombardie par les troupes de ces deux monarques, occasionna plusieurs changemens & réformes dans

les trois régimens Suiffes au fervice d'Efpagne. Celui d'Albertin fut réformé, d'autant plus qu'il avait perdu les deux tiers de fes gens, dans différentes affaires, où il avait montré beaucoup de valeur. (Quant à fon colonel, voyez brigadiers, article 2.)

Le régiment de Puntiner fut auffi réformé, ne pouvant fervir qu'en Italie, felon fa capitulation. Quant au régiment d'Am-Rhyn, le roi d'Efpagne en réforma deux bataillons, ou pour mieux dire, fondit les quatre bataillons de ce corps en deux. Le colonel ramena ces débris en Suiffe, & quitta le fervice. Son frere cadet, Joft Am Rhyn, lieutenant colonel de ce régiment depuis fa levée, devint le 21 Décembre 1706, colonel des deux bataillons reftans, après les avoir conduit en France, dans l'armée du comte de Médavi.

Le colonel Am-Rhyn ayant paffé l'hiver de 1607, avec fon régiment à Montpellier, lui donna un uniforme réglé; c'eft le premier régiment Suiffe qui en ait eu au fervice d'Efpagne, les officiers & les foldats s'étant contentés jufqu'alors de porter des habits rouges & des chapeaux bordés en argent, pour tout uniforme. Le régiment d'Am-Rhyn conduit par fon brave colonel à l'ar-

mée du maréchal de Berwick, combattit avec beaucoup de valeur, le 25 Avril 1707, à la bataille d'Almanza; servit en 1714, avec distinction au siége de Barcelonne, & fut réformé en 1715, lorsque les Catalans furent entiérement soumis. Quant à son colonel, il mourut à Lucerne en 1719.

Après la ratification de la paix de Rastatt, faite à Baden, en 1714, les cantons protestans & les Ligues-Grises écrivirent une lettre de félicitation à Philippe V, & le reconnurent pour unique & légitime souverain de la monarchie Espagnole.

En 1715, le marquis de Béretti Landi qui avait quitté en 1706 le caractere d'ambassadeur extraordinaire du roi d'Espagne auprès du corps Helvétique, pour celui d'ambassadeur ordinaire de ce monarque auprès des mêmes états, prit son audience de congé, pour remplir la même place auprès des Etats-Généraux.

En 1718, don Felix Corneyo, chevalier de S. Jacques & de Calatrava, vint en Suisse avec le caractere de résident de sa majesté catholique auprès du corps Helvétique, & en remplit les fonctions jusqu'en 1733.

En 1719, André, baron de Salis, Grison, conclut & signa sous l'agrément des Ligues-Grises, le 19 Février, à Rome, une capitulation de cinq

Introduction.

années avec le cardinal d'Arragon, Aquaviva, protecteur d'Espagne à la cour de Rome ; par laquelle il s'engageait de servir Philippe V à la tête d'un régiment Grison, levé en 1716, pour le service de Venise, & qui dans trois mois allait être réformé. Ce régiment réduit à huit compagnies, chacune de 200 hommes, & divisé en deux bataillons, avait André, baron de Salis, cousin du colonel, pour lieutenant colonel ; & Jean Ulrichde Cléric pour major. Le régiment de Salis fit cette campagne & la suivante en Sicile, sous le marquis de Léede ; & le traité de Madrid ayant terminé cette guerre, les deux bataillons de ce régiment furent transportés en 1720, à Barcelone, où ils jouissaient, par un article de leur capitulation, du libre exercice de la religion évangélique réformée qu'ils professaient. Ce qui donna tant d'ombrages à l'inquisition, qu'elle fit des représentations si fortes au roi d'Espagne à ce sujet, qu'il réforma, le 21 Janvier 1721, ce régiment, en offrant néanmoins aux officiers & aux soldats catholiques, de les incorporer dans celui de Niederöst ; ce qu'ils accepterent. Quant au colonel, après avoir reconduit une grande partie de son régiment dans sa patrie, & y avoir rempli à diverses reprises, la charge de président de la Ligue

Caddée, il y mourut en 1763, à l'âge de 88 ans. Et le lieutenant colonel du même nom mourut à Coire en 1758, dans un âge très-avancé.

En 1719, Benjamin Mayor, natif de Morges, canton de Berne, & major du régiment de Muller au service de Venise, se rendit le 10 Février, de Corfou à Rome, où il capitula le 10 Mars, contre la défense expresse du canton de Berne, & sans l'aveu des cantons catholiques, avec le même cardinal d'Arragon, Aquaviva, pour servir le roi d'Espagne pendant cinq ans, à la tête d'un régiment Suisse de même force & composition que celui de Salis; qui devait être formé à Corfou par deux bataillons du régiment de Muller, & par deux compagnies de celui de Stokard. Ce régiment (dont le colonel Mayor était le chef; Charles Ignace de Niederölt, du canton de Schweiz, le lieutenant colonel; & Charles François de Sauch, major;) fut transporté, sur la fin d'Avril, de Corfou à Messine. Sur ces entrefaites, le colonel major s'étant rendu de Rome à Livourne, pour arranger les livraisons de son nouveau régiment, y mourut le 25 Mars. Pour lors son frere cadet, François Louis Mayor, seigneur de Sullens, & major du régiment de Stokard, qui avait capitulé de moitié avec son frere, en qualité de colonel

commandant de ce régiment, prit la place de son frere aîné; en devint colonel propriétaire; joignit ce corps à Messine, où il se mit à sa tête. Le régiment de Mayor fit la campagne de 1719 & celle de 1720, à l'armée Espagnole, sous le marquis de Léede, jusqu'à ce que le traité de Madrid, signé le 20 Juin 1720, terminât les opérations militaires de cette armée: le régiment de Mayor fut transporté, au milieu d'Octobre de cette année, de Messine à Barcelone.

En 1721, sa majesté catholique réforma, le 21 Janvier, tous les officiers & les soldats protestans du régiment de Mayor, parmi lesquels l'on comptait trois capitaines & un grand nombre d'officiers subalternes; ce qui, avec les bas-officiers & soldats, formait un total de 573 hommes; & cela pour les raisons que nous avons déja indiquées, pour appaiser les clameurs de l'inquisition. Les deux colonels de Salis & Mayor se rendirent en vain à Madrid, afin d'obtenir un adoucissement à cette réforme, ou du moins quelques dédommagemens pour eux & leurs capitaines, de cette infraction manifeste de leur capitulation; le bigotisme monacal qui dominait pour lors à la cour de Madrid, prévalut sur les représentations de ces deux colonels: don Joseph Patinho, ministre

ministre de la guerre, leur proposa de changer de religion; ce qu'ayant rejetté avec dédain, ils furent congédiés, sans pouvoir obtenir ni pension, ni dédommagement; le ministre crut même leur faire beaucoup de grace, en accordant à ces troupes réformées une solde de trois mois, c'est-à-dire, jusqu'au 21 Avril, & le transport gratis jusqu'à Gênes.

Les officiers, bas-officiers & soldats catholiques du régiment de Mayor, ayant reçu les mêmes offres que ceux du régiment de Salis, & les ayant acceptées, le roi forma des débris de ces deux corps, un régiment de 1600 hommes, composé de huit compagnies, chacune de 200 hommes, & divisé en deux bataillons, qui fut donné par ce monarque, le 20 Février 1721, au lieutenant colonel de Niederöst. Le résident d'Espagne en Suisse, ayant négocié, sur ces entrefaites, avec les cantons catholiques & le prince abbé de S. Gall, les engagea sur la fin de Mars de cette année, d'avouer le régiment de Niederöst, & de l'augmenter d'un troisieme bataillon, composé de 4 compagnies, de même force & composition que les huit précédentes. Ce fut le premier régiment Suisse dont sa majesté catholique nomma le colonel, le lieutenant colonel & le major; cette pré-

Introduction.

rogative ayant appartenu jusqu'alors aux cantons qui avaient fourni ces troupes à la cour de Madrid, laquelle s'appropria ces nominations depuis cette époque.

Colonel. Charles Ignace de Niederöst, du canton de Schweiz; servit en France dans le régiment de Hessy, depuis 1690 jusqu'en 1715, qu'il fut réformé, comme capitaine. Il leva en 1716, une compagnie dans le régiment de Muller, où il fit pendant cette campagne & les deux suivantes, le service de capitaine de grenadiers. Lieutenant colonel du régiment de Mayor, du 10 Mars 1719, jusqu'à sa réforme. Colonel propriétaire d'un régiment Suisse de deux bataillons, le 20 Février 1721, augmenté au bout de trois mois, d'un troisieme bataillon. Il servit à la tête de ce régiment avec une grande distinction, dans la guerre d'Afrique contre les Maures, de même qu'en 1734, dans la conquête des deux Siciles, & mourut au blocus de Syracuse, le 12 Juin 1736.

Lieutenant colonel. Charles François de Jauch, du canton d'Ury. (Voyez service de Naples, brigadiers, art. 1.)

Major. Gaspard Muller, du canton de Glaris catholique, & fils aîné du colonel au service de Venise, mourut en 1742, au service de Naples,

comme lieutenant colonel du régiment de Tſchudi.

En 1725, Charles Alphonſe Besler de Wattinguen, du canton d'Ury; arrangea par l'entremiſe de Charles François de Jauch, lieutenant colonel du régiment de Niederöſt, avec la cour de Madrid, une capitulation de 24 ans, pour la levée d'un régiment Suiſſe catholique de 3200 hommes, compoſé de ſeize compagnies, chacune de 200 hommes, & diviſé en quatre bataillons, chacun de 800 hommes. Ce régiment ſervit en Afrique, avec beaucoup de valeur, dans la guerre contre les Maures. Les troiſieme & quatrieme bataillons de ce corps furent embarqués en 1731, pour la Toſcane, ſous les ordres de ſon lieutenant colonel de Jauch, qui en 1725, avait paſſé dans ce régiment, de celui de Niederöſt. Ces deux bataillons furent employés en 1734 & en 1735, à la conquête des royaumes de Naples & de Sicile; & ayant reſté depuis leur départ d'Eſpagne, au ſervice du roi Charles, ils furent joints en 1741, dans la Pouille, par le premier & ſecond bataillon de ce régiment, conduits par leur colonel, qui mourut en 1742. (Voyez brigadiers, article 3.) Son fils aîné, Charles Alphonſe Besler de Wattinguen, obtint pour lors ce régiment, qui fut réformé

en 1749, au terme expiré de sa capitulation. (Voyez maréchaux des camps, art. 2.)

En 1728, le régiment de Niederöst fut augmenté d'un quatrieme bataillon, formé par quatre nouvelles compagnies, de 200 hommes chacune, qui furent levées dans les cantons catholiques, & les terres du prince abbé de St. Gall. (*Voyez* la suite de ce régiment, dans le volume suivant, introduction au service de Naples.)

En 1733, Pierre d'Arregger, de Soleure, leva un régiment Suisse catholique, de 1600 hommes, pour le service d'Espagne, composé de huit compagnies de 200 hommes chacune, & divisé en deux bataillons de 800 hommes chacun. Ce régiment, destiné à la défense d'Oran & de Ceuta, fut transporté de Gènes à Barcelone, au printems de 1734, & après avoir traversé l'Espagne, fut embarqué à Cadix, pour Oran.

Colonels.

1°. Don Pédro d'Arregger, de Soleure, & issu d'une famille noble très-ancienne, qui se domicilia à Soleure, au commencement du quinzieme siecle, & remplit dès-lors les premieres places de la magistrature de ce canton. Pierre d'Arregger nâquit en 1691, entra en 1709, au service de France, comme cadet dans le régi-

Section VII. Philippe V.

ment de Brendlé, & se trouva le 11 Septembre de cette année, à la bataille de Malplaquet; enseigne en 1710, sous-lieutenant en 1713, il fit les trois dernieres campagnes de Flandres, avec ce régiment, & combattit le 24 Juillet 1712, à la bataille de Denain; lieutenant en 1716, capitaine lieutenant en 1719, il quitta le service de France en 1720, & entra la même année à celui d'Espagne, en levant, avec l'agrément de son souverain, une compagnie franche de 250 hommes, pour le service de Philippe V; il fut incorporé en 1721, avec cette troupe, dans le régiment de Niederöst, en qualité de commandant du second bataillon; & leva en 1733, un régiment Suisse, de son nom, qui, en 1736, rentra en Espagne, afin de former avec d'autres troupes, un cordon sur les frontieres du Portugal. On assigna une partie de l'Estramadoure, pour quartier au régiment d'Arregger, où le colonel d'Arregger mourut sur la fin de cette année, ayant acquis dans la guerre d'Afrique, une réputation très-distinguée.

2°. Jean Victor Laurent, dit le chevalier d'Arregger, de Soleure, & frere cadet du précédent; nâquit en 1699; entra en 1719, au service de France, dans le régiment de Castellas,

comme enſeigne ; ſous-lieutenant en 1723, lieutenant en 1726, il paſſa en 1728, au ſervice d'Eſpagne, où il leva une demi compagnie au régiment de Niederöſt, lequel faiſant partie de l'armée qui aſſiégea & prit Oran, après avoir battu le 30 Juin 1732, les Maures, venus au ſecours de cette place ; le chevalier d'Arregger, n'étant pas de ſervice, & en ſemeſtre à Soleure, apprenant que ſon capitaine couplé était dangereuſement bleſſé, ſe hâta de rejoindre ſon régiment, & s'embarqua pour cet effet au Martégue, le 4 Octobre, ſur une tartane Françaiſe, pour Barcelone ; il fut pris le 10, par un corſaire Algérien, & conduit le 15 à Alger. Le bâtiment Français fut à la vérité relâché, mais le chevalier d'Arregger ayant été déclaré de bonne priſe, eſſuya un eſclavage affreux & les traitemens les plus durs, juſqu'au 18 Février 1738, qu'il fut obligé de ſe racheter de ſes propres deniers, pour 54 mille livres de France. Le chevalier d'Arregger (ayant été nommé ſur ces entrefaites, le 29 Décembre 1733, lieutenant colonel du régiment de ſon frere aîné, & après la mort de celui-ci, colonel propriétaire de ce régiment, le 18 Décembre 1736) aurait trouvé dans ſon relief, de quoi ſuffire à cette rançon exorbitante, ſi le

ministre ne l'avait chicané mal à-propos là-dessus. Le colonel d'Arregger, après avoir été présenté à leurs majestés catholiques, au Pardo, rejoignit son régiment le 22 Mars 1738, à Tarragone, lequel fut augmenté en 1742, d'un troisieme bataillon, de même force & composition que les deux autres, & fit à la tête de ce corps les campagnes de 1743 & de 1744, en Italie, avec beaucoup de distinction. Il quitta le service à la fin de cette année, par mécontentement, & fut fait conseiller d'état à Soleure; trésorier le 20 Février 1765; banneret le 25 Avril suivant, & fut emporté dans l'église des cordeliers, par une apoplexie foudroyante, le 22 Mars 1770, au grand regret de tous ses concitoyens, dont il était aussi chéri que considéré. Il avait obtenu le 5 Juillet 1749, de l'empereur François I, un diplôme de baron de l'empire, pour lui & ses descendans, sous la dénomination de baron d'Arregger de Wildensteg.

3°. Léonce Maurice Schwaller, de Soleure; nâquit en 1688; entra en 1708, au service de France, régiment de Castellas, & y servit pendant 20 ans dans les grades subalternes. Il passa en 1728, au service d'Espagne, & leva une demi compagnie dans le régiment de Niederöst; fut incorporé avec cette troupe en 1733, dans celui

En 1744, Don Joseph Carpintero vint en Suisse, faire les fonctions de résident du roi d'Espagne auprès du corps Helvétique, jusqu'en Juin 1746, qu'il fut rappellé.

Philippe V décéda le 9 Juillet 1746, après un regne de 45 ans & 7 mois, âgé de 63 ans & 7 mois.

SECTION VIII.

FERDINAND VI.

Le fils aîné de ce monarque lui succéda au trône d'Espagne, & prit le nom de Ferdinand VI; il envoya Don Miguel Capparosso en Suisse, avec le caractere de ministre plénipotentiaire, pour notifier au corps Helvétique son avénement à la monarchie Espagnole, & pour joindre à cette notification les assurances les plus fortes, envers les cantons alliés de l'Espagne, que sa majesté catholique remplirait avec l'exactitude la plus scrupuleuse l'alliance de 1706.

En 1748, le roi d'Espagne avait de régimens Suisses à son service;

		Hommes.
2 Bataillons du régiment	de Besler . .	1600
3	de Schwaller .	2400
3	de Buch . .	2400
3	de Dunant . .	2400
3	de Vieux Réding	2400
3	de Jeune Réding	2400
Total, 17 Bat. 6 Rég.	faisant 68 Comp.	13600

Toutes ces troupes firent les différentes campagnes d'Italie, depuis 1743 jusqu'en 1748, & y acquirent une grande réputation de bravoure. Nous n'avons pu nous refuser la satisfaction de leur rendre justice, en entrant dans les détails des diverses rencontres, où ces régimens se distinguerent dans le courant de cette guerre.

Campagne de 1743.

Les régimens de Besler & d'Arregger firent la campagne de 1743, dans l'armée du comte de Gages, qui attaqua le 8 Février dans la plaine de Campo Santo, l'armée combinée Autrichienne & Piémontaise, commandée par le feld-maréchal comte de Traun. Ces deux régimens combattirent avec beaucoup de valeur dans cette bataille, qui fut une de celles où les deux partis s'attribuerent la victoire. Les *Te Deum* furent chantés

Introduction.

à Vienne & à Turin, tout comme à Madrid. Le roi d'Efpagne voulant conftater les fuccès du général de Gages, dans cette journée, le créa comte de Campo Santo, ayant fait des prodiges de valeur, à la tête de la cavalerie Efpagnole. Un brigadier fut d'ailleurs chargé, de plufieurs étendards & timballes, prifes fur la cavalerie Autrichienne & Piémontaife, qui, felon la plupart des relations, fut culbutée dès le premier choc, par la cavalerie Efpagnole.

Le régiment de Sury fit partie de l'armée, qui, fous les ordres du marquis de la Mina, devait pénétrer en Piémont par le Col de Lagnel; & ayant exécuté ces deffeins, il fe réunit le 5 Octobre, avec l'armée Françaife, dans la vallée de Lachénal. Le 6, l'armée combinée attaqua le château & la ville de Pons, dont on s'empara après une défenfe très opiniâtre des ennemis, qui fe retirerent dans les retranchemens de la vallée de Villarette L'arriere-faifon ayant obligé l'armée combinée de retrograder en France, les régimens de Travers & de Sury furent commandés le 13 Octobre, pour défendre le retranchement conftruit depuis quatre jours à l'entrée de la vallée de Lachénal, & couvrir de cette façon la retraite des deux armées. Celle de France fe retira en

Dauphiné par le Col de St. Véran, & celle d'Espagne rentra en Provence par le Col de Lagnel. Le brigadier baron de Travers & le colonel de Sury, attaqué, le 14, par un gros détachement de l'armée Piémontaise, se défendirent si bien, qu'ils rejoignirent leurs troupes respectives le 16, sans aucune perte.

Campagne de 1744.

Cette campagne offrit aux régimens de Sury, de Dunant, de Vieux & de Jeune Réding, plusieurs occasions de se distinguer, dont ils profiterent avec ardeur. Dans l'armée de Don Philippe, ils partagerent les lauriers de leurs compatriotes au service de France, à l'attaque des retranchemens élevés près de Ville-Franche, qui furent attaqués & emportés le 19 & 20 Avril, avec une bravoure incroyable, par les troupes des deux couronnes.

Après cet exploit, qui ne laissa pas que de coûter beaucoup de monde, il fallut attaquer les retranchemens de la forteresse de Montalban, qui formait au milieu des rochers, une longue suite de remparts presque inaccessibles. On ne pouvait y parvenir, que par des gorges étroites & par des abîmes, sur lesquels plongeait l'artillerie ennemie; & c'était sous ce feu terrible & inévitable,

qu'il fallait gravir de rochers en rochers. Malgré ces obſtacles invincibles, Montalban fut emporté quelques jours après Ville Franche, & le marquis de Suze, général des Piémontais, fut pris, avec la plus grande partie des troupes qui défendaient ce poſte redoutable, muni de 90 pieces de batterie, qui tomberent au pouvoir des Français & des Eſpagnols.

A la ſuite de cette expédition, auſſi rapide que glorieuſe, qui entraîna la conquête du comté de Nice, les troupes combinées pénétrerent jusqu'à la vallée de Château Dauphin. Le comte de Gages, à la tête des Eſpagnols, ſuivait le prince de Conti par une autre vallée ou gorge. Le combat de Château Dauphin ou de Pierre Longue, livré le 19 Juillet, fut des plus ſanglans; le prince de Conti parvint au bout de quelques heures, à tailler en pieces la plupart des régimens Piémontais, qui défendaient ce poſte avec beaucoup d'opiniâtreté. Le comte de Gages & de Campo Santo, qui ne put arriver à tems à ce défilé étroit & eſcarpé, où ſe donna ce furieux combat, écrivit au marquis de la Mina. *Il ſe préſentera quelques occaſions, où nous ferons auſſi-bien que les Français, car il n'eſt pas poſſible de faire mieux.*

Le prince de Conti & l'Infant Don Philippe,

voulant profiter de ces avantages, firent le siége de Coni les premiers jours de Septembre, & furent attaqués le 30, dans leurs lignes, par le roi de Sardaigne, avec une armée supérieure. Rien n'était mieux concerté que l'entreprise de ce prince, qui employa toutes les ressources de la guerre, pour fixer la victoire sous ses drapeaux; sa disposition passa pour être une des plus savantes que l'on eût jamais vues. Cependant, il fut encore vaincu ce jour, & perdit près de 5000 hommes, de même que le champ de bataille. L'armée des deux princes combattit, comme des alliés qui se sécourent, & comme des rivaux, qui chacun veulent donner l'exemple. Les régimens de Sury, de Vieux Réding & de Dunant, reçurent des éloges très-flatteurs du comte de Gages, sur leur conduite pleine de valeur à cette bataille qui, cependant ne décida pas du sort de Coni; le général baron de Leutrum, gouverneur de cette place, ayant opposé une défense si bien soutenue à toutes les attaques des troupes combinées, que Don Philippe & le prince de Conti prirent le parti, au milieu d'Octobre, de lever ce siége, dont les travaux étaient peu avancés.

Campagne de 1745.

Le même esprit de bravoure continua d'ani-

mer pendant cette campagne, les troupes Suiſſes, au ſervice d'Eſpagne. Les régimens de Besler & de Schwaller, ſous les ordres du duc de Modéne, déciderent en grande partie la victoire, que ce prince remporta le 2 Juillet près de Novi, ſur le comte de Schulenbourg, général de l'armée Autrichienne. Ces deux régimens forcerent dans la premiere attaque les retranchemens ennemis, que l'aîle droite, compoſée des troupes Eſpagnoles, s'était chargée d'attaquer.

Tortone ayant été inveſtie le 3 Août par le duc de Modéne, fournit à ces deux régimens de nouvelles occaſions de ſe diſtinguer. La ville ſe rendit le 12 Août, & la citadelle le 3 Septembre. Après cette conquête, & celle des duchés de Parme & de Plaiſance, Don Philippe voulut faire le ſiége d'Alexandrie. Il ne pouvait l'entreprendre, qu'après avoir obligé les ennemis à quitter le camp de Monté Caſtello, inattaquable, tant que les troupes Autrichiennes & Piémontaiſes ſeraient demeurées unies. La ſurpriſe de Pavie, & les ponts que Don Philippe fit jetter ſur le Pô, opérerent cette ſéparation. Alors ce prince exécuta le 26 Septembre le paſſage du Tanaro; & le lendemain l'on en vint aux mains près de Baſſignana, avec le roi de Sardaigne, & l'on eut

tout

Campagnes d'Italie.

tout l'avantage dans ce combat, autrement appellé de Moncaſtel. Les régimens de Schwaller, de Dunant & de Jeune Réding y firent des merveilles.

Le comte de Lautrec ayant pénétré dans la vallée de Pragelas, afin d'opérer une diverſion en faveur de Don Philippe, rencontra le 11 Octobre un gros détachement Piémontais, qui s'était retranché au village de Joſſeau; il l'attaqua dans ſes lignes & le força après un combat très-vif. Mr. de Sury, à la tête d'une brigade, dont ſon régiment faiſait partie, attaqua l'ennemi ſur la droite de ſon camp, lui tua beaucoup de monde, lui prit deux drapeaux & pluſieurs pieces de canon; mais bleſſé mortellement, il mourut le 16 Octobre. (Voyez ſon éloge, brigadiers, art. 4.)

Campagne de 1746.

Quoique les armes Françaiſes & Eſpagnoles fuſſent très-malheureuſes pendant cette campagne en Italie, les régimens Suiſſes qui ſervaient dans les troupes de ces deux puiſſances, ne laiſſerent pas que de ſe ſignaler dans différentes expéditions.

Le comte de Broun, détaché les premiers jours de Mars, pour former le ſiége de Guaſtalla, le marquis de Caſtellar vint au ſecours de la gar-

nison de cette place, avec un détachement de quelques mille hommes, afin de l'attirer à lui; & le général Broun détacha de son côté le comte Nadasti, avec un corps plus nombreux que celui des Espagnols; ce qui donna lieu à une action très-vive. Les troupes Espagnoles, après avoir combattu avec beaucoup de valeur, furent obligées de se retirer. Le comte Nadasti les poursuivit, mais ne put les entamer; leur retraite étant couverte par le brigadier de Tschudi, à la tête de sa brigade, composée de son régiment & de celui de Wirz. Guastalla se rendit le 26 Mars, & la garnison fut faite prisonniere de guerre.

Les troupes de l'impératrice-reine & du roi de Sardaigne, gagnerent du terrain dans le Milanais; des places perdues, des échecs redoublés, diminuerent l'armée Française & Espagnole, & enfin, la journée fatale de Plaisance, en mettant le comble à ses revers, la réduisit à sortir avec peine d'Italie, & cela dans un état déplorable.

Le prince de Liechtenstein commandait l'armée Autrichienne en Italie, & quoiqu'à la fleur de son âge, il avait déja mérité l'estime générale. Il mit le comble à sa gloire dans les plaines de Plaisance, le 16 Juin, par sa conduite & par son courage

Campagnes d'Italie.

car ſe trouvant dans le même état de maladie & de langueur, où l'on avait vu le maréchal de Saxe à la bataille de Fontenoi, il ſurmonta comme lui l'excès de ſon mal, pour courir audevant de l'ennemi ; il le rencontra & le défit de la maniere la plus complette. Cette bataille fut la plus longue & une des plus ſanglantes de cette guerre ; l'on ſe battit pendant neuf heures.

Le maréchal de Maillebois attaqua l'ennemi trois heures avant le jour, & fut longtems vainqueur à l'aîle droite qu'il commandait ; mais l'aîle gauche de cette armée, compoſée d'Eſpagnols, ayant été enveloppée par un nombre ſupérieur d'Autrichiens, & le général d'Aremboufre pris & bleſſé, cette aîle gauche fut défaite abſolument, & aurait été entiérement taillée en pieces, ſans les prodiges de valeur des régimens de Wirz, de Schwaller, de Jauch & de Durant, commandés par leurs colonels, ſous le maréchal des camps de Wirz, qui fit cette retraite juſques ſous le canon de Plaiſance, & empêcha l'ennemi de pénétrer dans l'infanterie Eſpagnole toute en déſordre. Nous parlerons de cet officier général plus au long, en traitant le ſervice de Naples. L'armée combinée fut obligée de ſe retirer ſous le canon de Plaiſance, après avoir perdu 14000

hommes, dont 8000 resterent sur la place, & 6000 prisonniers & égarés.

Le roi de Sardaigne ayant joint avec son armée, celle de l'impératrice-reine, quelques jours après cette victoire, le danger redoubla pour les troupes de France, d'Espagne & de Naples, qui couraient risque d'être réduites à se rendre prisonnieres de guerre, se trouvant enfermées entre le Pô, le Lambro, le Tidon & la Trébie, & ayant perdu leurs magasins, à la réserve de ceux de Plaisance, qui ne pouvaient fournir des vivres que pour trois semaines. Se battre en rase campagne, dit un auteur célebre, ou dans un poste, contre une armée supérieure, est très-ordinaire. Sauver des troupes vaincues & enfermées, c'est l'effort de l'art militaire. Le comte de Maillebois, fils du maréchal, proposa de se retirer en combattant, & dirigea, sous les yeux de son pere, du moins en partie, cette entreprise aussi hardie que bien exécutée.

L'armée des trois couronnes passa le Pô le 9 Août, entre l'embouchure du Tidon & celle de la Trébie. Après le passage de ce fleuve, l'armée passa le 10, sur trois ponts, le Tidon ; elle allait continuer sa marche, lorsque le marquis de Botta traversa cette riviere, pour lui couper le chemin.

du Tortonnefe. Il attaqua l'aîle droite, commandée par Mr. de Pignatelli, & fut repouffé avec tant de vigueur par l'infanterie Efpagnole, & furtout par les régimens de Wirz, de Jauch, de Schwaller & de Dunant, qu'il fut obligé de repaffer le Tidon. Cependant les Impériaux fe rallierent, pafferent une feconde fois la riviere, & firent une nouvelle charge fi impétueufe, que l'infanterie Efpagnole, fécourue par la Françaife, eut befoin de toute fa valeur pour la foutenir. Mais enfin les ennemis, contraints de reculer pour la feconde fois, effuyerent en fe repliant un feu fi vif des deux brigades Suiffes, citées ci-deffus, qui les avaient pris en flanc, qu'ils repafferent la riviere en défordre, après avoir perdu près de 6000 hommes.

On ne les pourfuivit pas, parce que l'on avait rempli l'objet propofé, qui était trifte, à la vérité, tendant à fe retirer par Tortonne, & à laiffer au pouvoir de l'ennemi, Plaifance & tout le pays conquis. En effet, le lendemain de cette étrange bataille, nommée ordinairement de Rottofreddo, plus eftimée des juges de l'art militaire, qu'éclatante aux yeux du vulgaire, Plaifance fe rendit à l'armée Impériale; & plus de 5000 hommes, la plus grande partie malades & bleffés, y furent faits prifonniers de guerre.

Introduction.

La cour de Madrid ayant envoyé le marquis de la Mina, pour sauver les débris de l'armée Espagnole, ce général la joignit le 14 Août à Voghéra. Il fit sa retraite par Novi, Saravalle & Vintimiglia. Le marquis de la Mina engagea le maréchal de Maillebois à abandonner le poste de la Bochetta & Genes, pour couvrir le comté de Nice, la Savoye & la Provence; ce qui décida les deux généraux de l'armée combinée réduite à 20000 hommes, à passer le Var le 18 Octobre, & à se séparer le même jour. Le marquis de la Mina tourna par le Dauphiné vers la Savoye, que le roi d'Espagne, toujours maître de ce duché, voulait conserver en abandonnant le reste; il n'y ramena pas 9000 hommes. Les régimens Suisses, toujours les premiers au feu, acheterent la gloire qu'ils avaient acquise dans cette malheureuse campagne, par la perte de la plus grande partie de leurs officiers & de leurs soldats.

Campagne de 1747.

Cependant, ces régimens ayant profité du voisinage de leur patrie pour se recruter, furent rétablis & complettés au bout de quelques mois. Le maréchal de Belle-Isle, envoyé en Dauphiné & en Provence, pour sauver ces contrées & en déloger les ennemis, qui venaient d'y pénétrer,

Campagnes d'Italie.

parvint à rassurer les troupes découragées ; & à mesure qu'il recevait quelques renforts ; il prenait des postes par lesquels il arrêtait tout court les Autrichiens & les Piémontais. Il reçut au milieu de Janvier, du marquis de la Mina, un secours de 7000 hommes, dont les régimens de Buch, de Dunant & de Jeune-Réding faisaient partie. Le maréchal de Belle-Isle secondé de ces troupes auxiliaires, & surtout favorisé par la révolution incroyable de Genes, poussa l'armée ennemie de poste en poste, l'obligea de repasser le Var au commencement de Février, & de se retirer en Lombardie par le Piémont.

La république de Genes, qui s'était alliée, le 1 Mai 1745, fort étroitement avec la France & l'Espagne, par le traité d'Aranjuez, & qui avait fourni un corps de 10000 hommes, sous les ordres du général Escher, avec un train d'artillerie, pendant cette campagne & la suivante, à l'armée de ces deux puissances, fut la victime de tous les désastres que cette armée essuya pendant la campagne de 1746. Genes, absolument abandonnée par les Français & les Espagnols, fut obligée de recevoir dans ses murs, le 7 Septembre 1746, les troupes Autrichiennes, sous les ordres du marquis de Botta & du comte de Broun, & de se sou-

mettre aux conditions les plus dures, qui lui furent imposées par ces deux généraux. Cette ville, taxée à 24 millions de livres Françaises, ayant épuisé la banque de St. Georges pour les payer, se vit menacée de nouvelles contributions aussi exhorbitantes, qui ne lui laissaient prévoir que sa ruine totale. Enfin, ce même peuple, qui avait été au devant du joug, & qui s'était rendu à discrétion, quand il pouvait se défendre, reprit courage, lorsqu'il n'eut plus ni espérance, ni secours. Ce peuple attroupé le 5 Décembre, assaillit un détachement Autrichien avec des pierres, le lendemain, armé & conduit par un prince Doria, dirigé lui-même par le général Escher, de Zurich; il mit plus de régularité dans ses attaques, & parvint au bout de cinq jours, à chasser le marquis de Botta du fauxbourg de St. Pierre des Arênes. Le général Autrichien, après avoir laissé 1000 morts & 3 à 4000 prisonniers, abandonna ses magasins, ainsi que ses équipages, repassa la Bochetta, & sortit le 16 Décembre de l'état de Genes.

Dès que la nouvelle de cette étonnante révolution parvint à Versailles & à Madrid, ces deux cours s'empresserent de réparer leur abandon à l'égard de cette république, par les secours les

plus prompts. Le maréchal de Belle Isle fut chargé de les faire passer à Genes, à travers la flotte Anglaise, commandée par l'amiral Medley, qui bloquait le port de cette ville. Une felouque Française y transporta, le 13 Février, dix officiers, parmi lesquels se trouvaient deux ingénieurs, avec 200 mille livres. Plusieurs petits bâtimens Français parvinrent, avec le secours des galeres de Toulon, à tromper la vigilance des vaisseaux Anglais, & firent entrer dans Genes, à diverses reprises, pendant le courant de Mars, dix bataillons Français, sous les ordres du marquis de Mauriac, maréchal des camps, & cinq bataillons Espagnols, dont deux de Dunant & deux de Jeune-Réding, ayant le maréchal des camps, marquis de Taubin à leur tête. Ces troupes, pourvues d'un million de livres de France, mirent plus d'ordre dans la défense de cette ville, bloquée dès le commencement de Mars, & vivement attaquée depuis le 12 Avril par une armée Autrichienne, commandée par le général comte de Schulenbourg.

Le duc de Boufflers, lieutenant général & fils de celui qui, en 1708, s'était immortalisé par sa belle défense de Lille, parvint le 30 Avril, à entrer dans Genes, accompagné du chevalier de

Introduction.

Chauvelin, maréchal des camps, & d'autres officiers, avec de nouveaux fécours de troupes & d'argent. Mr. de Boufflers, revêtu du commandement en chef de cette place, délogea le 21 Mai les troupes Autrichiennes & Piémontaifes de plufieurs poftes avancés, à la fuite d'un engagement très vif, qui dura quelques heures, dans lequel le régiment de Jenne Réding fe diftingua beaucoup. Le roi de Sardaigne avait renforcé, depuis dix jours, l'armée du comte de Schulenbourg, de douze bataillons de fes troupes, commandés par le comte de la Roque.

Tel était l'état des chofes au blocus de Genes, lorfque le maréchal de Belle Isle, encouragé par fes fuccès, & réuni à l'armée du marquis de la Mina, qui avait été portée, par différentes augmentations, à 20000 hommes, fit une diverfion en faveur des Génois. Les deux généraux pénétrerent au commencement de Juin, dans le comté de Nice, firent la conquête de ce pays, après s'être emparés de Montalban & de Ville-Franche, au bout de fix jours d'attaques. Cette entreprife conduite avec autant d'habileté que de valeur, jointe à la défenfe vigoureufe de Genes, obligea les comtes de Schulenbourg & de la Roque, à lever le 6 Juillet le blocus de cette ville, & d'é-

vacuer derechef le 20, le territoire de cette république. Toujours menacée par le roi de Sardaigne, maître de tous ses environs, par la flotte Anglaise qui bouchait ses ports, & enfin par les Autrichiens, qui revenaient des Alpes fondre sur elle; cette république ayant perdu le marquis de Taubin, (mort le 24 Juin des blessures qu'il avait reçue douze jours auparavant, en défendant le poste de Bocca di Ratti; & le duc de Boufflers mort le 2 Juillet de la petite vérole,) devait être à la fin accablée, si le maréchal de Belle-Isle ne descendait en Italie.

Cette entreprise décidée, l'on hésita sur les différentes routes, par lesquelles l'on pouvait pénétrer dans le Piémont. Le marquis de la Mina voulait qu'on prit celle de Final; mais étant aussi serrée qu'escarpée, obligeant à tout transporter à dos de mulet, & de laisser par cette raison l'artillerie & les gros équipages en arriere; ce projet fut envisagé comme impraticable. Celui de pénétrer par Démont & Coni, obligeait l'armée combinée à faire le siége de cette derniere place; entreprise dont tout le danger était connu, & qui fut abandonnée. Enfin, l'on se détermina pour la route du col d'Exiles, à 25½ lieues de Nice, & l'on résolut d'emporter ce poste. Le chevalier de

Belle Isle, ancien lieutenant général & aſpirant au bâton de maréchal de France, ſaiſit cette occaſion pour le mériter, ayant autant d'audace pour exécuter un projet, que de dextérité pour le conduire. Le maréchal, ſon frere aîné, lui donna 28 bataillons & ſept pieces de campagne, avec leſquels il tourna vers le Dauphiné, & s'enfonça enſuite vers le col de l'Aſſiette ſur le chemin d'Exiles; c'eſt là que dix bataillons Piémontais l'attendaient derriere des retranchemens de pierres & de bois, hauts de 18 pieds ſur 13 de profondeur, & garnis d'artillerie. Enhardi par le ſouvenir des journées de Ville-Franche, de Montalban & de Pierre-Longue, le chevalier de Belle-Isle attaqua le 19 Juillet, ce poſte preſque inacceſſible, s'y fit tuer avec pluſieurs généraux & colonels & grand nombre d'officiers; enfin, près de 7000 hommes tués & bleſſés furent ſacrifiés inutilement à une entrepriſe dont on pouvait prévoir l'iſſue déplorable. Les Piémontais ne perdirent pas 100 hommes dans cette action, qui dura quelques heures, pendant leſquelles les troupes du roi de Sardaigne, ſi bien poſtées, firent ce carnage affreux.

Le maréchal de Belle-Isle qui avait emporté le château de Vintimille à la fin de Juin, ayant

appris la funeste nouvelle du combat d'Exiles, voulut pénétrer en Italie par la riviere du Ponant, mais il trouva tous les passages fermés & garnis de troupes Autrichiennes & Piémontaises retranchées jusqu'aux dents. Les deux généraux effrayés du sort du chevalier de Belle-Isle, ne voulurent pas risquer de forcer ces passages, & furent réduits à rester dans une espece d'inaction dans le comté de Nice.

Le marquis de Bissi, maréchal des camps & commissaire général de la cavalerie Française, arriva le 16 Juillet, dans Genes, envoyé par le maréchal de Belle-Isle pour remplir la place du duc de Boufflers; précédé par douze bataillons Français & Espagnols, qui avaient profité de quelques jours, pendant lesquels la flotte anglaise, chargée de transporter l'artillerie Autrichienne à Savonne, avait interrompu le blocus du port de Genes. Cent soixante petits bâtimens profiterent du même intervalle pour approvisionner Genes de toutes sortes de munitions de guerre & de bouche; ce qui rétablit dans cette république toute l'abondance que l'on pouvait désirer. Les troupes Espagnoles dans Genes, augmentées d'un bataillon de Schwaller, d'un de Buch, d'un de Besler, & de trois bataillons d'infanterie Espa-

née; & ayant reçu pendant ces huit mois, des transports continuels de troupes & de munitions, il se vit, au mois de Mai, à la tête de cinquante bataillons, dont trente de l'armée françaife, douze de celle d'Espagne, & huit de troupes Génoises, sans compter plus de quinze mille hommes de milices & de citoyens armés de cette république. Le généralissime de Genes, avec toutes ses troupes, qui auraient pu former une armée, n'omit rien de tout ce qui pouvait contribuer à mettre hors d'insulte le territoire de cette république, qu'il prévoyait être attaquée dans peu.

En effet, la cour de Vienne ayant la conquête de Genes extrêmement à cœur, chargea le comte de Broun, général d'artillerie, de cette expédition, & du commandement de ses armées en Italie. Ce général qui avait déja acquis beaucoup de réputation, fit tous les préparatifs imaginables pour ne pas échouer dans cette entreprise. Ayant rassemblé une armée de plus de 40000 hommes, troupes choisies, avec des magasins & dépôts suffisans, pour ne la laisser manquer de rien pendant cette campagne; il se mit en marche le 26 Mai, divisa son armée en trois colonnes, & entra le 4 Juin, dans l'état de Gênes, avec un train d'artillerie

d'artillerie formidable. Ces trois colonnes se réunirent le 8, après avoir délogé, chacune de son côté, plusieurs petits détachemens Français & Espagnols, des postes avancés qu'ils occupaient, & resserré par-là l'enceinte de leurs attaques. Elles allaient être poussées avec la plus grande vivacité, par l'armée Autrichienne, & soutenues de même par le duc de Richelieu, lorsque la signature des articles préliminaires, faite le 30 Avril, au congrès d'Aix-la-Chapelle, dont la nouvelle parvint le 10 Juin, aux deux généraux, arrêta leurs opérations militaires. Ils s'aboucherent le 12, à St. Pierre des Arènes; ils convinrent d'une armistice & cessation entiere d'hostilités, qui fut publiée le 16 Juin, parmi leurs troupes, & à Genes.

L'armée du maréchal de Belle-Isle & du marquis de la Mina, considérablement renforcée, & toujours cantonnée dans le comté de Nice, allait faire une nouvelle diversion en faveur de Genes, lorsque la trêve entre les puissances belligérantes fut publiée le 18 Juin, dans les états du roi de Sardaigne, & le même jour dans l'armée combinée.

En 1749, le roi d'Espagne fit une réforme considérable dans ses troupes, dont les régimens Suisses se ressentirent : celui de Besler fut entiérement réformé, malgré ses services distingués dans les dernieres campagnes d'Italie. Ce fut une suite du mécontentement que M. de Besler manifesta depuis sa retraite en 1745, contre la cour d'Espagne. Les régimens de Schwaller, de Buch, de Dunant, de Vieux & de Jeune Réding, eurent chacun leur troisieme bataillon de réformé. Ainsi il y eut cette année, 28 compagnies Suisses, ou 5600 hommes de notre nation, réformés au service d'Espagne.

En 1756, don Miguel Capparosso fut rappellé, & remplacé l'année suivante, par M. le comte de Mahoni, qui vint résider en Suisse, comme ministre plénipotentiaire de sa majesté catholique en Suisse. Issu de la plus ancienne noblesse Irlandaise, & fils d'un officier général fort considéré de Philippe V, qui, après s'être singuliérement signalé le premier Février 1702, dans la fameuse surprise de Crémone, passa, avec l'agrément de Louis XIV, au service d'Espagne; M. le comte de Mahoni trouva moyen, pendant les dix années de son ministere, de se faire autant chérir que considérer des états catholiques de la Suisse.

Introd. Section VIII. Ferdinand VI.

En 1757, le régiment de Réding, qui s'était signalé en Italie sous le colonel Schwaller, fut moitié incorporé & moitié réformé dans le régiment de Buch. Toutes les compagnies Suisses furent réduites à 150 hommes. Plusieurs de ces compagnies changerent de régiment, & il se fit divers changemens, quant à la composition de ces corps qui reçurent en grande partie leur formation actuelle, à la réserve de quelques innovations que sa majesté régnante crut devoir y faire.

Ferdinand VI naquit le 23 Septembre 1713, décéda le 10 Août 1759.

SECTION IX.

CHARLES III.

CE prince, troisieme fils de Philippe V, & premier du second lit, est né le 20 Janvier 1716; fut proclamé duc de Parme & de Plaisance en 1731; conquit en 1734 & 1735, les royaumes de Naples & de Sicile. Il fut couronné roi des deux Siciles le 3 Juillet 1735, & reconnu en cette qualité, le 3 Octobre de la même année, par le traité de Vienne. Il succéda le 10 Août 1759,

à ſon frere Ferdinand VI; & proclamé roi d'Eſpagne le 29 Octobre de la même année, jour de ſon arrivée à Barcelone. Il fut couronné le 19 Juillet 1760.

M. le comte de Mahoni, revêtu par le nouveau roi d'Eſpagne du caractere de ſon ambaſſadeur ordinaire en Suiſſe, notifia le 10 Septembre 1759, au corps Helvétique, le décès de Ferdinand VI; & le 18 Novembre de la même année, l'avénement de Charles III au trône d'Eſpagne. Ce miniſtre joignit à cette notification, les aſſurances les plus poſitives pour les cantons alliés de l'Eſpagne, de l'exactitude de ce monarque à remplir tous les articles de l'alliance de 1706.

En 1766, M. le comte de Mahoni fut rappellé par ſon maître, & remplacé en 1767, par M. le comte de Salto, maréchal des camps de ſa majeſté catholique, & ſon miniſtre plénipotentiaire en Suiſſe, qui fut auſſi rappellé en 1773.



CHAPITRE II.

Capitaine général, lieutenans généraux, maréchaux des camps, & brigadiers des armées du roi.

SECTION I.

CAPITAINE GÉNÉRAL.

C'EST le premier grade militaire : il répond à celui de maréchal de France, à celui de feld-maréchal dans les autres ſervices de l'Europe. Les capitaines généraux ont un uniforme qui eſt ; habit bleu de roi, doublé de même couleur, brodé en or ſur toutes les tailles, de la largeur de deux pouces & demi, avec double rang de broderie ſur les paremens & à l'entour des poches; veſte d'écarlate avec la même broderie. Ce premier grade militaire n'eſt pas ſi multiplié en Eſpagne, que l'eſt en France celui de maréchal de France, & que le ſont au ſervice impérial, les feld-maréchaux. Il n'y a actuellement que ſix capitaines généraux en Eſpagne ; & ſous les deux régnes précédens, il y en avait pour l'ordinaire deux à trois.

SECTION II.

LIEUTENANS GÉNÉRAUX.

Le second grade militaire est celui de lieutenant général, qui répond à celui du même nom dans les services de France, de Naples & de Sardaigne, qui répond aussi au grade de général d'artillerie & de cavalerie au service impérial. Enfin ce grade répond à celui des généraux d'infanterie & de cavalerie dans les services d'Angleterre, de Prusse & de Hollande. Les lieutenans généraux ont le même uniforme que les capitaines généraux, avec la seule différence, qu'il n'est pas brodé sur toutes les tailles.

(1.)

Don Georges Dunant, vassal du prince abbé de St. Gall; nâquit en 1692; fit ses premieres armes en France, dans le régiment de Hessy, où il entra en 1706, comme cadet; enseigne en 1707, sous-lieutenant en 1709, lieutenant en 1714, il servit pendant la campagne de 1708 en Espagne, & fit celle de 1710 & les trois suivantes en Flandres & en Alsace, sous le maréchal de Villars. Ayant été réformé en 1715, il entra en 1716 au service de Venise, dans le régiment de Muller, comme capitaine lieutenant; fit cette

campagne & les deux suivantes en Dalmatie. Il passa en 1719, avec le même grade & le régiment de Mayor, au service d'Espagne; obtint en 1721, la place de capitaine commandant au régiment de Niederöst; leva en 1728 une demi compagnie dans le quatrieme bataillon de ce régiment; fit quatre campagnes en Afrique, où il se distingua beaucoup, & sur-tout le 30 Juin 1732, à la bataille d'Oran, où il commanda le quatrième bataillon; ce qui lui fit obtenir à la fin de cette campagne la commission de lieutenant colonel. Il passa en 17[illegible], dans le régiment de Sury, en qualité de major, & y leva une compagnie de 200 hommes, en conservant néanmoins la demi compagnie qu'il avait dans celui de Niederöst. Il devint en 1737, lieutenant colonel effectif du régiment de Sury; leva en 1743, dans les états du prince abbé de St. Gall & dans le canton d'Appenzell catholique, un régiment de 2400 hommes & de trois bataillons, & y fit entrer sa compagnie du régiment de Sury, qui devint la colonelle de celui-ci; & il fit à la tête de son régiment toutes les campagnes de cette guerre en Italie. Fort estimé du général comte de Gages, à cause de sa bravoure & de ses talens militaires; le colonel Dunant se fit connaître en diverses

P 4

affaires d'une maniere si honorable du marquis de la Mina, qu'il força ce général très-accrédité à la cour de Madrid, à lui rendre justice, malgré son éloignement pour tout ce qui tenait au comte de Gages. Il se signala sur-tout, pendant la campagne de 1745, le 18 Juin, à l'attaque des retranchemens de la Bochetta, & le 2 Juillet à celle de Novi, où il fit des prodiges de valeur à la tête de son régiment. Ayant été nommé brigadier le 12 Février 1747, il parvint sur la fin de Mars à se jetter dans Genes avec deux bataillons de son régiment, deux de celui de Je[illegible] Réding & un d'infanterie Espagnole, & commanda ce corps en second, sous le marquis de Taubin, maréchal des camps. Ce dernier ayant expiré le 24 Juin, des blessures qu'il avait reçues le 12, le brigadier Dunant commanda pendant un mois cette brigade en chef, & continua à se signaler dans cette place importante. Maréchal des camps du 3 Octobre 1760, & lieutenant général du 23 Avril 1770. Le général Dunant résigna son régiment le 21 Avril 1773, en faveur de Don Joseph Fidele, baron de Thurn; obtint en échange le même jour une pension de 20 mille livres, & le gouvernement de Tarragone, passa le 15 Décembre 1775 à celui d'Alicante, en résignant le premier, &

Lieutenans généraux.

remplit encore en 1781, malgré son âge de 89 ans, les fonctions de cette charge très-importante avec toute l'activité qu'elle exigeait, pendant une guerre maritime avec l'Angleterre, dont les flottes menaçaient sans cesse ces parages. Les grandes qualités du lieutenant général Dunant, aussi bien que la bravoure qu'il manifesta dans toutes les occasions, lui mériteront dans tous les tems une place distinguée parmi les officiers généraux qui ont le plus illustré la Suisse; mort en Février 1785, âgé de 92 ans.

(2.)

Don Félix Jérôme de Buch, issu d'une famille noble très-ancienne de Soleure; nâquit en 1718, de François Victor de Buch, avoyer de ce canton, dont la mémoire y sera à jamais révérée; entra en 1735 au régiment de Sury, comme enseigne; sous-lieutenant en 1736; lieutenant en 1739, il fit en même tems les fonctions d'aide-major; devint premier lieutenant des grenadiers en 1741, & capitaine d'une compagnie entiere le 15 Juin 1742; major de ce régiment le 12 Février 1744, il fonctionna en cette qualité pendant cette campagne & la suivante, & partagea la gloire que ce régiment acquit dans diverses affaires; en devint colonel propriétaire le 25

Section II.

Novembre 1745 ; distinction à la vérité très-rare, à l'égard d'un corps, à la levée duquel sa famille n'avait contribué que de son crédit, mais que le colonel de Buch justifia de toutes façons, en déployant pendant les trois dernieres campagnes en Italie, à la tête de son régiment, les talens militaires les plus consommés, couronnés par la valeur la plus intrépide ; brigadier du 17 Décembre 1754, & maréchal des camps du 3 Avril 1763. Sa majesté catholique, irritée de l'insolence des républiques barbaresques & de leurs pirateries continuelles, se laissa séduire par le plan spécieux que lui présenta le général Oreilly, au moyen duquel une armée de 40 mille hommes devait faire une descente auprès d'Alger, & assiéger cette place réputée imprenable, d'autant plus que le dey, averti de l'orage dont il était menacé, n'avait rien épargné depuis quatre mois, pour rendre ses approches inexpugnables. M. de Buch fut nommé général en second, dans cette expédition romanesque, dont l'on ne pouvait que prévoir l'issue funeste, & qui fut exécutée au milieu de Juillet 1775. L'élite de l'armée Espagnole, au nombre d'environ 10 mille hommes, débarqua par une chaleur excessive sur les plages brulantes d'Alger, & malgré les prodiges

Lieutenans généraux.

de valeur de ce corps, & le feu terrible de la flotte Espagnole, il ne put résister à l'attaque impétueuse de 60 mille Turcs & Maures, cavalerie en grande partie, que cette troupe intrépide fut obligée d'essuyer ; avant même que d'avoir pu se former en bataille. Déja 4000 de ces braves gens étaient étendus sur le carreau, & le reste accablé par l'ardeur brûlante du soleil, allait être livré au glaive des barbares, lorsque le général de Buch les sauva, en faisant sonner la retraite, en dépit du comte d'Oreilly & de ses ordres, & en l'exécutant par des prodiges de valeur. Au retour de cette malheureuse expédition, le comte d'Oreilly, arrêté par ordre de sa majesté catholique, fut conduit à la citadelle de Cadix, au milieu des huées & des malédictions du peuple furieux, qui voulait à toute force le mettre en pieces ; tandis que ce même peuple reçut le général de Buch, comme le sauveur de l'armée Espagnole, que tous les balcons garnis de femmes parsemaient son chemin de fleurs & de parfums. Mandé par le roi à Aranjuez, ce triomphe du général de Buch, dura de Cadix pendant toute sa route, & fut terminé par l'accueil le plus flatteur de la part de ce monarque, qui, après avoir ouï son rapport, daigna l'embrasser,

Section II.

le nomma lieutenant général, dont le brevet néanmoins ne lui fut expédié que le 6 Octobre suivant, & lui fit donner une gratification de 25 mille livres. Sa majesté catholique ne borna pas sa reconnaissance à cela, ayant honoré dès-lors le général de Buch, de la bienveillance la plus marquée, il fut nommé le 1 Mars 1779, gouverneur & commandant en chef de Carthagene, dont il remplit les fonctions importantes dans l'époque d'une guerre maritime avec l'Angleterre, avec un applaudissement universel. Le général de Buch fut chargé par le roi d'Espagne en 1781, de commander en second avec & sous M. de Crillon, l'armée Espagnole embarquée pour l'isle de Minorque; de préférence à plus de vingt lieutenant généraux, qui sollicitaient cette place aussi importante qu'honorable. M. de Crillon s'étant attribué toute la gloire de cette conquête importante, à laquelle néanmoins M. de Buch avait beaucoup contribué, ce dernier fut oublié dans la premiere distribution des graces de la cour. M. de Buch chargé de reconduire l'armée victorieuse en Catalogne, ne put soutenir cet abandon d'un monarque qu'il adorait; il tomba malade à Barcelone, & succomba au chagrin qui le minait. Le roi d'Espagne en ayant été informé,

Lieutenans généraux.

ſe hâta de réparer ſon injuſtice apparente, en faiſant écrire une lettre très-obligeante au général de Buch, accompagnée d'une commanderie de 20 mille livres de rentes, ſur l'ordre militaire de St. Jaques, avec un brevet qui faiſait une récapitulation très-honorable de ſes ſervices diſtingués. Mais par malheur le coup était porté, ces conſolations tardives ne purent rendre cet illuſtre compatriote à la vie; il expira le 20 Septembre 1782 à Barcelone. C'eſt ainſi que l'Eſpagne perdit un de ſes meilleurs officiers généraux, & les militaires Suiſſes un de leurs plus beaux fleurons. Sa majeſté catholique témoigna les regrets les plus vifs de cette perte, & l'armée Eſpagnole y joignit les ſiens, n'ayant point oublié qu'elle avait dû ſon ſalut ſur les plages d'Alger, à ce brave général, dont les grandes qualités étaient couronnées par la modeſtie la plus rare.

SECTION III.

MARÉCHAUX DES CAMPS.

Le troiſieme grade d'officier général, eſt celui de maréchal des camps & armées du roi, inſtitué au commencement du regne de Philippe V, &

substitué à celui de général major. Ce grade répond à celui du même nom dans les services de France & de Naples, à celui de feld-maréchal lieutenant au service impérial, & à celui de lieutenant général dans les services d'Angleterre, de Prusse & de Hollande. Les maréchaux des camps ont le même uniforme que les lieutenans généraux, à cela près que la broderie est moins large & d'un dessin moins riche, & qu'ils n'ont qu'un rang de broderie sur les paremens & à l'entour des poches.

(1.)

Sébastien Pérégrin, baron de Zweyer d'Effenbach, du canton d'Uri; entra en 1638, au service de Philippe IV, roi d'Espagne, comme général major & colonel d'un régiment d'infanterie de 3000 hommes; & servit ce monarque, en cette qualité, jusqu'en 1641, que son régiment fut réformé. (Voyez l'introduction, regne de Philippe IV; & l'éloge de cet officier général, au service de la maison d'Autriche: feld-maréchaux lieutenans, article 1.)

(2.)

Don Frédéric Alphonse de Bessler de Wattinguen, du canton d'Uri, & fils aîné du brigadier don Carlos de Bessler. Capitaine dans le régiment de

Maréchaux des camps.

Niederöst, en 1721; passa en 1725, avec cette compagnie, dans celui que son pere levait; & obtint en 1731, la place de major du premier & second bataillon de ce régiment, qui resterent en Espagne. Lieutenant colonel de ce régiment en 1734, il passa au milieu d'Octobre de la même année, à Naples, pour en commander le troisieme & quatrieme bataillons; servit au siége de la citadelle de Messine, où il se distingua. Son pere le rejoignit en 1741, avec les deux premiers bataillons de son régiment, & se retira dans sa patrie, où il mourut le 10 Février 1742. Don Frédéric Alphonse de Besler devint colonel propriétaire de ce régiment, le 8 Mars; & brigadier, le 2 Avril de la même année: il fit les quatre premieres campagnes d'Italie à la tête de sa brigade, & se signala le 8 Février 1743, à la bataille de Campo-Santo; le 30 Septembre 1744, à la bataille de Coni; & en 1745, à l'attaque de Novi & au siége de Tortone. Mécontent du duc de Modene, le brigadier de Besler ayant reconduit sa brigade dans les quartiers d'hiver, se retira dans sa patrie dont il était banneret depuis la mort de son pere; & devint en 1746, landammann d'Uri. Il reçut un brevet de maréchal des camps, du 15 Mars 1747, accompagné d'une lettre très-polie du

Section III.

marquis de la Mina, qui l'invitait de venir servir en cette qualité, en Italie, à l'armée combinée; ce dont M. de Besler s'excusa, vu ses fonctions de landammann. La capitulation de son régiment étant expirée en 1749, sans que M. de Besler fît aucune démarche pour la renouveller, ces quatre bataillons furent réformés le 25 Octobre de cette année; & le même jour cet officier général prit sa démission. Mort en 1768.

(3.)

Don Carlos Joseph, baron de Réding de Biberregg, du canton de Schweiz; entra en 1716, au service de Venise, comme enseigne dans le régiment de Muller, avec lequel il fit cette campagne & les deux suivantes en Dalmatie; il passa en 1719, au service d'Espagne avec le régiment de Mayor, en qualité de premier lieutenant; devint en 1721, capitaine lieutenant dans celui de Niederost; capitaine commandant dans ce corps en 1725; leva en 1733, une compagnie dans le régiment d'Arregger, dont il devint major en 1737; lieutenant colonel du régiment de Schwaller en 1744; brigadier en 1747, il obtint ce régiment en 1751, lequel fut en 1757, moitié réformé & moitié incorporé dans celui de Buch, après que le brigadier de Réding eût obtenu le

régiment

Maréchaux des camps.

régiment devenu vacant par la mort de ſon couſin Joſeph Ulric, baron de Réding, aujourd'hui Betſchardt. Maréchal des camps, du 3 Octobre 1760; mort en 1761. Officier d'un mérite très-diſtingué, qui dans le régiment de Niederöſt, avait fait les quatre campagnes d'Afrique; & celles d'Italie, comme major & lieutenant colonel de ſon premier régiment, avec autant de bravoure que d'intelligence.

(4.)

Don Carlos, baron de Réding de Biberregg; du canton de Schweiz; nâquit en 1690; fit ſes premieres armes en France, dans le régiment de Heſſy, où il entra en 1704, comme enſeigne; ſous-lieutenant en 1708; lieutenant en 1711; il fit avec ce régiment, les campagnes de la guerre ſurvenue au ſujet de la ſucceſſion d'Eſpagne, en Catalogne, en Flandres & ſur le Rhin. Capitaine lieutenant en 1714, il paſſa en 1721, au ſervice d'Eſpagne, en qualité de capitaine commandant au régiment de Niederöſt; leva en 1725, une compagnie dans ce corps, avec lequel il paſſa en 1733 en Italie. Il leva en 1734, une compagnie dans les gardes Suiſſes au ſervice de Naples, en conſervant la ſienne dans le régiment de Niederöſt. Il leva de nouveau en 1743, pour le ſervice de

Philippe V, un régiment Suiſſe catholique, de 2400 hommes, aujourd'hui Ehrler, compoſé de 12 compagnies, & reparti en trois bataillons, à la tête duquel il fit toutes les campagnes de cette guerre, avec beaucoup de diſtinction, en Italie. Brigadier, du 12 Février 1747; maréchal des camps, du 3 Octobre 1760. Mort en 1763, avec une réputation très-diſtinguée qu'il avait acquiſe dans 59 années de ſervice, & dans 19 campagnes.

SECTION IV.

BRIGADIERS.

LES brigadiers furent inſtitués par Philippe V en 1701. Ce grade répond à celui du même nom dans les ſervices de France, de Naples & de Piémont. (Voyez le ſixième volume, chapitre IV, à la tête de la cinquieme ſection, concernant ce grade.) Les brigadiers ont pour uniforme, habit de drap bleu de roi, doublé de rouge, paremens en bottes avec deux boutons; poches en travers garnies de trois boutons, qui ſont brodés en argent, ceux de l'habit ſur drap bleu, & ceux de la veſte & culotte ſur écarlatte. L'habit & la

Section IV. Brigadiers.

veste, qui est d'écarlatte, garnis d'une broderie en argent, de la largeur d'un pouce; le chapeau uniforme de leur corps, garni d'un plumet noir.

(1.)

Jean Pierre Imfeld, du canton d'Underwalden. Capitaine dans le régiment de Melchior Lussy en 1642; il passa en 1644 dans celui de Crivelly, comme major; fut licencié avec ce corps en 1648, rentra en 1664 au service d'Espagne, en qualité de lieutenant colonel du régiment de Béroldinguen; se signala le 17 Juin 1665 à la bataille de Villaviciosa, & fut réformé en 1668. Il leva en 1673, un régiment de 3000 hommes; fut créé général de bataille en 1675; son régiment fut licencié en 1679, après la paix de Nimweguen; il mourut en 1684. Le grade & les fonctions de général de bataille, répondaient entiérement à ceux de brigadier.

(2.)

Jaques Ulrich d'Albertin, Grison; nâquit en 1667; entra au service d'Espagne, comme enseigne dans le régiment de Buol; sous-lieutenant en 1687; il leva en 1690 une compagnie franche, avec laquelle il passa en 1693 dans le régiment de Cappol, lors de la levée de ce corps, dont il obtint la majorité sur la fin de cette an-

Section IV.

née, en devint lieutenant colonel en 1694, & colonel propriétaire de ce régiment en 1695; il fut confirmé en cette qualité par Philippe V en 1701, & ayant été embarqué au milieu de Mars 1702, à Barcelone pour l'Italie, il fit cette campagne en Lombardie sous le duc de Vendôme, se distingua le 15 Août à la bataille de Luzzara; ce qui lui valut, deux mois après cette action, le brevet de brigadier. Il servit dans la campagne de 1703, à la tête d'une brigade Suisse, composée des trois bataillons de son régiment & des quatre bataillons de celui de Betschardt. Gouverneur de Lodi en 1704; fut réformé en 1706 avec son régiment, après l'évacuation de la Lombardie. Retiré dans sa patrie, le brigadier d'Albertin fut revêtu de la charge de landammann des dix Jurisdictions en 1709, & en 1722 de celle de capitaine général de la Valteline. Il mourut en 1726.

(3.)

Don Carlos Alphonse Bessler, de Wattinguen, du canton d'Ury. Capitaine lieutenant de la compagnie que son pere Jean Charles de Bessler de Wattinguen leva en 1683, dans le régiment de Béroldinguen, & qui fut réformé en 1684. Major dans le régiment que son pere leva

Brigadiers.

en 1693, il en devint lieutenant colonel en 1694, & fut réformé avec ce corps en 1698. Il leva en 1725 un régiment de 3200 hommes, Suiſſe catholique, & diviſé en quatre bataillons, qui furent embarqués en 1728 pour l'Afrique. Mr. de Beſsler fit cette campagne & les quatre ſuivantes contre les Maures, avec beaucoup de diſtinction, à la tête de ſon régiment. Il fut nommé brigadier en 1730; reſta en Eſpagne depuis 1733 juſqu'en 1741, à la tête du premier & ſecond bataillon de ſon régiment, les conduiſit à cette derniere époque dans le royaume de Naples, & ſe retira dans ſa patrie, où il mourut en 1742, âgé de 78 ans. Il avait été élu en 1736 banneret du canton d'Ury.

(4.)

Don Joſeph Antoine de Sury de Steinbruk, de Soleure: iſſu d'une famille, qui dès le milieu du treizieme ſiecle, figurait parmi la nobleſſe la plus ancienne de cette ville, ayant fourni depuis lors neuf avoyers à cette république. Joſeph Antoine fit ſes premieres armes en France dans le régiment de Pfyffer en 1702, où il entra comme cadet. Enſeigne en 1703 dans la compagnie de ſon oncle, du lieutenant colonel de Sury de Steinbruk; ſous-lieutenant en 1705, lieutenant en

Section IV.

1708, capitaine lieutenant en 1713; il fit la plupart des campagnes de cette sanglante guerre, devint en 1715, capitaine commandant de cette compagnie, lorsqu'elle passa dans le régiment de Brendlé, après la réforme de celui de Pfyffer. Il passa en 1721 au service d'Espagne, en levant une compagnie dans le régiment de Niederöst, devint en 1725 commandant du second bataillon de ce corps, servit en cette qualité dans la guerre d'Afrique contre les Maures, & s'y distingua singuliérement. Il obtint en 1730 la commission de lieutenant colonel, leva en 1734, avec l'agrément de son canton, un régiment Suisse catholique de 1600 hommes, divisé en deux bataillons de 800 hommes chacun, & qui, en 1742, fut augmenté d'un troisieme bataillon, de même force & composition que les deux précédens. Il fit à la tête de ce régiment, aujourd'hui Kruter, & qui fut toujours attaché au canton de Soleure, les campagnes de 1743 & de 1744, se signala par des prodiges de valeur à la bataille de Coni le 30 Septembre de cette année, & en fut récompensé le 15 Novembre suivant par le brevet de brigadier. Blessé mortellement le 15 Octobre 1745, au combat de Jossau, il expira le 20 & fut extrêmement regretté des deux armées, réu-

Brigadiers.

nissant beaucoup de capacité à la valeur la plus intrépide & au caractere le plus aimable.

(5.)

Don Joseph Carlos, baron de Réding de Biberregg, du canton de Schweiz; servit en France dans le régiment de Hessy, où il entra en 1708, comme enseigne. Sous-lieutenant en 1711, lieutenant en 1714; il fit les cinq dernieres campagnes de la guerre de succession d'Espagne en Flandres & sur le Rhin. Capitaine commandant dans ce régiment en 1719, il passa en 1721 au service d'Espagne, & leva une compagnie dans le régiment de Niederöst. Il fit à la tête de cette troupe, les quatre campagnes de la guerre d'Afrique contre les Maures, se retira en 1732 dans sa patrie, tant par mécontentement qu'à cause de quelques blessures; reçut en 1734 la commission de lieutenant colonel, leva en 1743 un régiment Suisse catholique de 2400 hommes, & divisé en trois bataillons, à la tête duquel il fit toutes les campagnes d'Italie. Brigadier en 1747. Mort en 1751.

(6.)

Don Ulrich Joseph, baron de Réding de Biberregg, frere cadet du précédent; entra en 1721 au régiment de Niederöst comme enseigne de la compagnie de son frere aîné; sous-lieutenant en

Section IV.

1725; lieutenant en 1728; capitaine lieutenant en 1730, & capitaine commandant de cette compagnie en 1732. Lieutenant colonel du régiment de ſon frere aîné en 1743, il fut gradué colonel en 1747, & obtint ce régiment en 1751. Brigadier en 1754. Mort en 1757. Il avait ſervi avec beaucoup de diſtinction, ſoit en Afrique, ſoit en Italie.

(7.)

Don Carlos, baron de Réding de Biberregg, neveu du maréchal des camps de ce nom, art. 4. Entra en 1738 au ſervice de Naples, dans les gardes Suiſſes, compagnie de ſon oncle, comme enſeigne. Sous-lieutenant en 1740; premier lieutenant en 1743, il obtint en 1746, l'agrément du roi Charles, alors roi des deux Siciles, pour acquérir cette compagnie. Il fut nommé colonel en 1759. Le même monarque, devenu roi d'Eſpagne, accorda en 1760, au baron de Biberregg, la permiſſion de paſſer à ſon ſervice en qualité de colonel commandant du régiment de ſon oncle, & de conſerver ſa compagnie dans celui des gardes Suiſſes à Naples. Il obtint ce régiment, aujourd'hui Ehrler, en 1763. Brigadier en 1777. Mort en 1779. Officier d'un mérite très-diſtingué.

(8.)

Don Franceſco Théodore de Betſchardt, du

Brigadiers.

canton de Schweiz, & fils aîné de Rodolphe de Betſchardt, mort en 1771, au ſervice de Naples, colonel commandant du régiment de don Carlos Tſchudi. (Voyez ſervice de Naples, chapitre IV, ſection VII.) Don Franceſco ſervit ſous les yeux de ſon pere, dans les grades ſubalternes du régiment de Tſchudi, depuis la levée de ce corps en 1734 juſqu'en 1747, qu'il devint capitaine commandant. Il paſſa en 1751, au ſervice d'Eſpagne, ayant acquis cette année, une compagnie dans le régiment de Jeune Réding. Major de ce régiment en 1757; commandant du ſecond bataillon en 1761, il devint lieutenant colonel de ce régiment en 1768; en devint colonel propriétaire en 1769. Brigadier en 1780. Il avait fait les campagnes d'Italie, au régiment de Tſchudi, avec une grande diſtinction.

(9.)

Don Joſeph Fidele, comte de Thurn & de Valſaſſina, & ſeigneur de Blydek. (Voyez ſur ſa famille, le volume ſuivant, ſervice de l'ordre de Malthe, commandeurs, article 12.) Eſt entré en 1744, au ſervice de la maiſon d'Autriche, comme enſeigne dans le régiment d'infanterie du feld-maréchal lieutenant comte François de Thurn. Il ſervit pendant huit ans dans les grades ſubalternes, & obtint en 1752, une compagnie

dans ce régiment; après avoir fait la campagne de 1744, & les trois suivantes en Italie, fit celles de 1756, de 1757 & de 1758, en Bohême, Saxe & Silésie, & s'y distingua beaucoup, ayant obtenu le 10 Février 1758, la majorité de ce régiment. Le baron de Thurn quitta le service impérial à la fin de cette campagne, le 23 Novembre 1758, & passa au service d'Espagne en qualité de lieutenant colonel effectif du régiment de Dunant; il fut gradué colonel le 10 Mars 1769; obtint le 21 Avril 1773, le régiment de Dunant; & fut créé brigadier le 5 Janvier 1785.

(10.)

Don Juan Francesco Schmidt de Belliken, issu d'une ancienne famille noble du canton d'Uri; entra en 1736, au service d'Espagne, comme enseigne dans le régiment de Besler; servit dans les grades subalternes jusqu'au printems de 1743, qu'il leva une compagnie dans le régiment de Réding, à la tête de laquelle il fit cette campagne & les quatre suivantes, avec une distinction peu commune; fut réformé avec le troisieme bataillon de ce régiment, le 25 Octobre 1749, & se retira dans sa patrie. M. Schmidt rentra le 10 Mars 1769, au service d'Espagne, comme *sargento mayor*, ou grand major de Pampelune, avec commission de lieutenant colonel; gradué colo-

Brigadiers.

nel le 10 Février 1780, il servit cette année & les deux suivantes, en Amérique, sous don Galvès, avec une nouvelle distinction, comme colonel d'infanterie. Après la paix générale des puissances belligérantes, le 2 Septembre 1783, sa majesté catholique confia au colonel Schmidt, la place très-importante de commandant de Pensacola, & le créa brigadier le 5 Janvier 1785.

(II.)

Jean Baptiste Forster, sujet du prince abbé de S. Gall, étant de Rorschach. Il entra au service d'Espagne en 1734, comme enseigne dans le régiment de Sury; sous-lieutenant en 1737, capitaine lieutenant & aide-major du régiment de Dunant au printems de 1743, il servit en cette qualité dans toute cette guerre en Italie, avec une telle distinction, qu'il obtint la commission de capitaine en 1746. Ayant été réformé en 1749, avec le troisieme bataillon du régiment de Dunant, il passa dans le second en qualité de capitaine commandant; obtint la majorité de ce régiment le 10 Mars 1769; fut gradué lieutenant colonel le 21 Avril 1774; & colonel le 15 Janvier 1780. Retiré le 10 Avril 1784, du régiment de Thurn, après y avoir servi 50 ans, en obtenant la place de lieutenant de roi, *Teniente del Rey*, à Pampelune. Brigadier du 10 Janvier 1786.



CHAPITRE III.

Formation actuelle des régimens Suisses, leurs uniformes & armemens, la suite de leurs colonels, & leurs lieutenans colonels & majors actuels.

SECTION I.

FORMATION ACTUELLE.

CHAQUE régiment est de 1200 hommes, divisé en deux bataillons, chacun de quatre compagnies de fusiliers de 150 hommes, sur lesquelles l'on choisit & forme une compagnie de grenadiers.

Le haut état major de chaque régiment est composé d'un colonel qui a une compagnie, sans être tenu de mettre un capitaine commandant à la tête de cette troupe, à moins qu'il ne soit officier général; d'un lieutenant colonel, ayant une compagnie sur le même pied; d'un commandant du second bataillon, troisieme officier du régiment, ayant aussi sa compagnie, qui parvient toujours à la place de lieutenant colonel, & la plupart du tems à celle de colonel. Sa majesté s'est décidée en 1780, à laisser éteindre cette charge, à la

réserve du régiment de Kruter, l'état de Soleure ayant paru désirer qu'elle subsistât dans ce dernier corps. D'un major; quatrieme officier dans le régiment de Soleure, & dans ceux de Thurn, de Betschardt & d'Ehrler, troisieme officier de ces corps, n'ayant à la vérité point de compagnie, mais jouissant en échange, d'appointemens & de gratifications considérables, qui rendent cette place très-lucrative, étant d'ailleurs très-honorable par son rang.

Le reste de l'état major de chaque régiment est formé par deux aides-majors, un par bataillon; qui sont lieutenans, & qui, outre les appointemens de leur grade, jouissent d'une gratification annuelle: un quartier-maître qui, choisi par le colonel parmi les lieutenans & sous-lieutenans, n'a de fixe que les appointemens de son grade, mais qui reçoit presque toutes les années une gratification des capitaines; un lieutenant, toujours en Suisse pour les recrues, & qui est, quant aux appointemens & aux gratifications, sur le même pied que le quartier-maître; un aumônier, un chirurgien major, un tambour major, & deux prévôts, un par bataillon.

Les deux compagnies de grenadiers sont comprises dans l'état major, payées à part sur ce pied

Section I.

là; & font compofées d'un capitaine, choifi par le colonel parmi les plus anciens capitaines lieutenans, lequel reçoit du roi une commiffion de capitaine; & outre les appointemens de fon grade, jouit d'une penfion affez confidérable, pour le mettre à niveau des capitaines en pied: d'un lieutenant & d'un fous-lieutenant; ces deux officiers tirés par le colonel parmi les anciens & les plus diftingués de leur grade, ont des brevets particuliers du roi, & des appointemens d'un tiers en fus de ceux des officiers de leur grade: de deux fergens choifis par le colonel, & qui ont double paye; de quatre caporaux, un par compagnie de fufiliers, choifis par le capitaine de grenadiers, lefquels ont, de même que les deux tambours, le fifre & les 52 grenadiers qui forment le refte de cette troupe, une haute paye de trois fols de France par jour. La compagnie de grenadiers, divifée en quatre efcouades, de 14 hommes chacune, y compris un caporal, forme, avec fa *prima plana*, une troupe de 64 hommes.

La compagnie de fufiliers eft commandée par un capitaine, & fous lui, par un capitaine lieutenant, un lieutenant, un fous-lieutenant & un enfeigne: cette troupe eft outre cela, compofée de trois fergens & de trois bas-officiers, faifant le

Formation actuelle.

ſervice de ſergens ; à ſavoir, un porte-drapeau, un fourrier & un capitaine d'armes ; de huit caporaux, d'un chirurgien & d'un écrivain ; de trois trabans, qui ſont des payes mortes au profit du capitaine ; de trois tambours, d'un fifre ou muſicien, & de cent huit ſoldats factionnaires, diſtribués en huit eſcouades, chacune de dix-ſept hommes, y compris un caporal. Et de ſurplus, une eſcouade de 13 grenadiers avec leur caporal. En tout 150 hommes.

SECTION II.

UNIFORMES ET ARMEMENS.

LES marques diſtinctives pour les différens grades d'officiers, ont été fixées par une ordonnance de ſa majeſté régnante, de la maniere ſuivante. Le colonel a trois petits galons ou bordés d'argent ſur chaque parement ; le lieutenant colonel en a deux, & le major un ſeul. Les capitaines ont deux épaulettes d'argent à cordelieres & agrémens ; les capitaines lieutenans en ont deux à grains d'épinards ; les lieutenans en ont une ſeule, de même façon ſur l'épaule droite ; & les ſous-lieu-

Section II.

tenans & enſeignes, de même; mais ces derniers la portent ſur l'épaule gauche.

Tous les officiers portent le fuſil à bayonnette & la giberne qui eſt de velours bleu de roi, bordée d'argent, avec les armes d'Eſpagne en broderie; cette cartouche eſt ſurmontée du nom du régiment. Tous les officiers portent le hauſſe-col d'argent, & une épée d'argent avec une garde à la Suédoiſe, une poignée à chaînons & une dragonne ponceau & argent.

Les bas-officiers ſont diſtingués de la maniere ſuivante. Les ſergens ont une épaulette ponceau lozangée en argent, qu'ils portent ſur l'épaule droite. Les ſergens des fuſiliers ſont armés d'une hallebarde, & d'une épée comme celle des officiers, mais de métal blanc & ſans dragonne. Les ſergens des grenadiers ſont armés d'un fuſil à bayonnette, & d'un ſabre à garde de métal blanc, avec une poignée à chaînons. Les caporaux ont le collet, de même que les paremens bordé d'un galon de laine blanche, & ſont armés d'un fuſil à bayonnette & d'un ſabre.

Toute la buffetterie eſt blanche, & les gibernes de cuir noir verni; celles des ſergens des grenadiers ſont plus petites & garnies d'une grenade de fer blanc argentée, & celles des grenadiers ſont

Uniformes & armemens.

font garnies d'une grenade de fer blanc. Les grenadiers font armés d'un fusil à bayonnette & d'un fabre, les fusiliers font armés de même, à la réserve du fabre.

Toutes les guêtres font blanches, en hyver comme en été, & les cols noirs. Les bords des chapeaux font en argent pour les officiers & bas-officiers, avec un bouton uniforme, furmonté d'une cocarde ponceau, entourée d'une gance d'argent, avec trois houpes ponceau & argent. Les chapeaux du refte de la troupe font arrangés de même, avec la différence, que les bords du chapeau font en laine blanche, & les gances & houpes en laine blanche & ponceau. Boutons maftiqués fur bois, plats & unis, en argent pour les officiers & bas-officiers, & en étain argenté pour le refte de la troupe.

Les grenadiers ont le bonnet d'ours noir, garni de drap de la couleur des paremens de leur régiment, avec les diftinctions fuivantes, felon les grades. Le bonnet du capitaine eft bordé d'un galon d'argent feftonné, avec une groffe houpe d'argent. Le bonnet des lieutenans & fous-lieutenans, eft bordé d'un galon d'argent uni, & la houpe plus petite; celui des fergens bordé d'un galon moitié largeur de celui des lieutenans, &

la houpe dans la même proportion. Le bonnet des caporaux est bordé d'un galon festonné de laine blanche avec une houpe de même; enfin celui des grenadiers est garni d'un bordé de laine blanche, avec une houpe plus petite.

Les drapeaux sont aux couleurs du colonel, partagés en quatre quartiers par la croix de Bourgogne. Le drapeau de la compagnie colonelle est blanc, & au milieu une cartouche aux armes d'Espagne. Les tambours, fifres & musiciens, sont armés d'un sabre, portant la livrée du colonel & le chapeau des fusiliers. Le tambour-major porte un chapeau bordé d'un galon d'argent festonné avec un plumet blanc, un habit & veste galonnées aux mêmes couleurs que les tambours, une canne surmontée d'un grand pommeau d'argent; & il est armé d'une épée d'officier, suspendue dans un grand baudrier galonné en argent.

SECTION III.

RÉGIMENT DE KRUTER.

Ce régiment, levé en 1734, fut dès-lors uniquement attaché au canton de Soleure. Le colo-

Section III. Régiment de Kruter.

nel, le lieutenant colonel & le commandant du second bataillon, ne pouvant être choisis par sa majesté catholique, que parmi les capitaines de ce régiment, bourgeois de Soleure, & capables d'entrer dans la régence de ce canton.

L'uniforme de ce régiment est, habit bleu de roi, doublé de rouge, colet en retroussis, revers & paremens d'écarlate, pour l'officier & le bas-officier, & en drap rouge pour le reste de la troupe, huit petits boutons sur les revers à distances égales, & deux grands au-dessous; petits paremens en bottes, garnis de deux boutons; poches en pattes d'oye, avec cinq boutons dessus; veste & culotte blanches.

Colonels.

1°. Don Joseph de Sury de Steinbruk, de Soleure; leva ce régiment en 1734; mort le 15 Octobre 1745. (Voyez brigadiers, article 4.)

2°. Don Félix Jérôme de Buch, de Soleure; obtint ce régiment le 23 Novembre 1745; mort le 20 Septembre 1782, (Voy. lieut. gén. art. 2.)

3°. Amand Kruter, de Soleure; est entré en 1743 au régiment de Sury, comme enseigne, a fait cette campagne & les cinq suivantes en Italie; a passé 14 ans à servir dans les grades subalternes; obtint en 1757, une compagnie dans le régiment

Section III. Régiment de Kruter.

de Buch, commandant du second bataillon en 1773, gradué lieutenant colonel en 1776, lieutenant colonel effectif du régiment de Buch en 1779, nommé colonel en 1781; il obtint le régiment de Buch en 1783.

Lieutenant colonel. Don Joseph Schwaller, de Soleure; est entré en 1749 dans le régiment de Buch comme enseigne, a servi pendant 11 ans dans les grades subalternes, capitaine dans ce régiment en 1759, commandant du second bataillon en 1779, élevé au grade de lieutenant colonel en 1781, lieutenant colonel effectif du régiment de Kruter avec brevet de colonel en 1783.

Major. Don Balthazar Brocco de Sozay, de Lugano. Major du régiment de Buch en 1763; élevé au grade de lieutenant colonel en 1779, & à celui de colonel en 1783, après avoir servi pendant 15 ans, comme aide-major; il obtint pour sa personne, vu l'ancienneté de ses services, de sa majesté catholique en 1783, le rang de troisième officier du régiment.

Commandant du second bataillon. François Schmith, de Soleure; capitaine au régiment de Buch en 1763; commandant du second bataillon du régiment de Kruter, avec commission de lieutenant colonel en 1783.

SECTION IV.

RÉGIMENT DE THURN.

CE régiment, levé en 1743, a l'uniforme suivant. Habit bleu de roi, doublé de rouge; collet en retrouſſis; revers & paremens d'écarlate pour les officiers & bas officiers, & de drap rouge pour le reſte de la troupe; les revers garnis de huit petits boutons à diſtance égale, & deux grands au deſſous; petits paremens fermés par deux gros boutons; doubles poches en long, garnies de trois boutons; veſte & culotte blanches.

Colonels.

1°. Don Georges Dunant, ſujet & vaſſal du prince abbé de S. Gall. Leva ce régiment en 1743, le réſigna le 21 Avril 1773. (Voyez lieutenans généraux, article 1.)

2°. Don Joſeph Fidele, baron de Thurn & ſeigneur de Blydek, fils aîné de Jean Victor Fidele, baron de Thurn, préſident & grand-baillif de la régence abbatiale de S. Gall, & vaſſal du dit prince abbé; iſſu d'une famille noble très-ancienne, naturaliſée depuis 1629 dans les états de cette abbaye, & dont les trois branches aînées jouiſſent de la dignité de comtes de l'empire depuis 1588, ſous le nom de comtes de Thurn & de

Vallsassina, de même que de la charge de grand-maréchal héréditaire en Carinthie. M. le baron de Thurn obtint le régiment de Thurn le 21 Avril 1773, & en est colonel propriétaire depuis lors. (Voyez brigadiers, article 9.)

Lieutenant colonel. Christophle Rutimann, de Lucerne. Commandant du second bataillon en 1769; lieutenant colonel en 1773; il obtint le gradé de colonel en 1781.

Major. Don Joseph Pierre de Servert, natif de Wyl, & sujet du prince abbé de S. Gall. Capitaine dans le régiment de Dunant en 1769; major de celui de Thurn en 1784; devenu lieutenant colonel en 1785.

SECTION V.

RÉGIMENT D'EHRLER.

CE régiment levé en 1743, n'est distingué dans son uniforme, de celui des régimens de Kruter & de Thurn, que par les poches, qui sont en travers & garnies de trois gros boutons, ayant au surplus de petits paremens fermés par deux boutons.

Section V. Régiment d'Ehrler.

Colonels.

1°. Don Carlos, baron de Réding de Biberregg, du canton de Schweiz; leva ce régiment en 1743. Mort en 1763. (Voyez maréchaux des camps, article 4.)

2°. Don Carlos, baron de Réding de Biberregg, neveu du précédent. Obtint ce régiment le 20 Décembre 1063. Mort le 8 Décembre 1779. (Voyez brigadiers, art. 7.)

3°. Don Antonio, baron de Réding de Biberregg, neveu du précédent. Est entré en 1756, dans la compagnie de son grand oncle, comme enseigne; sous-lieutenant en 1757; lieutenant en 1758; aide-major en 1759; capitaine commandant de cette compagnie, le 20 Décembre 1763; major de ce régiment, du 20 Juin 1770; fut élevé au grade de lieutenant colonel, en 1776; obtint le régiment de son oncle, le 26 Décembre 1779. Mort le 15 Mars 1781.

4°. Charles Ehrler, du canton de Schweiz. Est entré en 1743, dans le régiment de Réding, comme enseigne; a servi pendant 13 ans dans les grades subalternes; obtint la commission de capitaine en 1759, & une compagnie en 1769; commandant du second bataillon, avec commission de lieutenant colonel, en 1779; devint en 1780,

jor en 1751 ; commandant du second bataillon, avec commission de lieutenant colonel, en 1757 ; devint en 1761, lieutenant colonel effectif du régiment de Réding, avec la commission de colonel ; obtint ce régiment en 1768, & mourut en 1769.

6°. Don Francesco Théodore de Betschardt, du canton de Schweiz. Obtint le régiment de Jauser en 1769. (Voyez brigadiers, art. 8.)

Lieutenant colonel. Nicolas Bompré, du Vallais. Obtint une compagnie dans le régiment de Réding, en 1759, après avoir servi pendant 13 ans dans les grades subalternes ; & la majorité en 1769. Commandant du second bataillon, avec commission de lieutenant colonel, en 1775 ; devint en 1781, lieutenant colonel effectif de ce régiment ; gradué colonel en 1782.

Major. Don Guillermo, baron de Waldner de Mullhausen. Obtint en 1782, la majorité du régiment de Betschardt.

Tableau actuel des troupes Suisses en Espagne.

		Hommes.
2	Bataillons du régiment de Kruter . .	1217
2	. . . . de Thurn . .	1217
2	. . . . de Ehrler . .	1217
2	. . . . de Betschardt.	1217

Total, 8 bataillons & 32 compag. faisant 4868

Régiment de Betschardt.

Il y a eu 2 lieutenans généraux, 4 maréchaux des camps; & 7 brigadiers morts, & 4 brigadiers vivans; en tout, 17 officiers généraux au service d'Espagne, dont 13 morts & 4 vivans.

NOTE

SUR LES PIECES JUSTIFICATIVES.

POUR composer & rédiger le service d'Espagne, nous avons fait usage du dictionnaire Helvétique de feu M. le bourguemaître Lew, de Zurich; des annales Ferdinandines du comte de Kevenhuller, du *theatrum Europeum*, & de deux mémoires manuscrits qui nous ont été communiqués; mais en prenant la précaution de confronter ces divers ouvrages, & de les rectifier, autant qu'il était possible, l'un par l'autre. Parvenu à nous procurer un état des services que les troupes Suisses ont rendus en Italie, à Philippe V, & à ses fils, pendant les campagnes de 1743, & les cinq suivantes; nous avons pris le parti de joindre à cet extrait, diverses réflexions & éclaircissemens historiques sur cette guerre, tirées en grande

Note sur les pieces justificatives.

partie, d'une histoire très-intéressante de la derniere révolution de Gênes; du siécle de Louis XV, par M. de Voltaire; & du dictionnaire des siéges, batailles & anecdotes militaires, en évitant néanmoins soigneusement l'esprit de partialité qui défigure divers articles de ce dernier ouvrage. Voilà nos sources, quant à l'introduction de ce service.

A l'égard des notices concernant les officiers généraux, nous avons eu l'avantage de les recevoir authentiques, & de la premiere main; deux seuls de ces articles ayant été rédigés d'après le dictionnaire Helvétique. La formation, uniformes & armemens actuels des quatre régimens Suisses, & la suite de leurs colonels, placés dans l'édition précédente, nous ont été communiqués par deux officiers majors à ce service; & afin d'insérer dans celle-ci ce dernier chapitre avec toutes les augmentations & changemens survenus dans ce service jusqu'à Pâques 1784, l'auteur s'est adressé à deux officiers du haut état major, qui ont eu la complaisance de lui faire parvenir tous les éclaircissemens nécessaires à ce sujet.

HISTOIRE MILITAIRE
DES SUISSES
AU SERVICE DE LA MAISON DE SAVOYE.

RÉDIGÉE JUSQU'EN 1787.

LIVRE III.

CHAPITRE I.

INTRODUCTION.

SECTION I.

THOMAS I.

LA maison de Savoye eſt la premiere puiſſance étrangere avec laquelle Berne ait contracté d'alliance ; elle ſe trouve, depuis plus de trois ſiecles, liée avec d'autres cantons par divers traités, & doit, par cette raiſon, être miſe à la tête des puiſſances alliées du corps Helvétique, conjointement avec les rois de France.

Introduction. Section I. Thomas I.

On a vu dans la seconde section du second volume, que Berne, devenue ville impériale après le décès du dernier duc de Zæhringuen, & environnée d'ennemis puissans, à la tête desquels se trouvait Hartmann le vieux, comte de Kybourg, ne vit d'autres moyens, pour éviter leurs embûches & résister à leurs attaques consécutives, que de rechercher l'appui & le protectorat, *Schirm-Vogtey*, de Thomas I, comte de Savoye; ce qui se fit le 25 Avril 1230, que ce seigneur ayant accepté le protectorat de cette république naissante, se rendit sans délai à Berne, où il s'entremit avec tant de vigueur pour les intérêts des Bernois, que le comte de Kybourg fut obligé de s'accommoder avec eux. Non content d'avoir ainsi sauvé Berne d'une oppression, qui aurait entraîné sa ruine infaillible, le comte Thomas soutint cette ville de toutes ses forces contre ses autres ennemis. Ce prince magnanime, revêtu sur ces entrefaites, par l'empereur Frédéric II, du vicariat de l'empire en Italie, considéré, avec raison, comme le restaurateur de Berne, mourut le 20 Janvier 1233.

SECTION II.

AMEDÉE IV ET SES SUCCESSEURS.

AMEDÉE IV, fils du comte Thomas, succéda à son pere dans ses domaines, dans le protectorat de Berne, de même que dans son zele à soutenir cette ville contre ses nombreux & puissans ennemis. En 1243, les Bernois furent en état de reconnaître ces bienfaits de la maison de Savoye, en faisant partir un corps d'élite de 800 de leurs citoyens, pour sécourir Amedée contre le dauphin de Viennois, avec lequel il se trouvait en guerre. Ce corps ayant traversé le pays de Vaud, arriva les premiers jours de Mai auprès de Geneve, où il joignit les troupes d'Amedée, qu'il servit très-utilement dans cette guerre, terminée sur la fin d'Août par un accommodement. Le comte de Savoye contracta, après cette pacification, une alliance perpétuelle avec Berne, & mourut le 13 Juillet 1253. Ce corps Bernois fut le premier secours envoyé par les Suisses à une puissance alliée, qui franchit les bornes prescrites par la nature à notre patrie; ne rangeant pas dans cette classe les troupes accordées par les trois pays d'empire, sur le pied de service féodal, en 1231 & en 1240, à l'empereur Frédéric II & à son fils,

dont nous avons parlé dans la premiere section du second volume.

En 1253, le comte de Savoye, Boniface, surnommé Roland, à cause de sa valeur, réunie à une force de corps surnaturelle, fils d'Amedée IV, ayant succédé à son pere, renouvella sans délai son alliance avec Berne, & mourut en 1263 sans laisser de postérité; sur quoi son oncle Pierre I, septieme fils de Thomas I, lui succéda à l'âge de 60 ans. Ce seigneur donna ses premiers soins à renouveller son alliance avec Berne; étendit considérablement les domaines de sa maison par diverses conquêtes; fut surnommé, par cette raison, le petit Charlemagne, & mourut le 7 Juin 1268, sans postérité.

Philippe I, frere cadet de Pierre, huitieme & dernier fils du comte Thomas I, destiné d'abord par son pere à l'état ecclésiastique, devint en 1245 archevêque de Lyon; succéda en 1268 à son frere Pierre; se maria la même année avec Adelaïde de Bourgogne; renouvella en 1269 l'alliance de sa maison avec Berne, qui, en 1283, s'étant refusée à diverses sommations consécutives de l'empereur Rodolphe I, de lui accorder des troupes contre le comte de Savoye, s'attira, par ce refus, le courroux & les armes de ce monarque

sur

ſur les bras. (Voyez la ſeconde ſection du ſecond volume.) Le comte Philippe mourut le 17 Novembre 1285, ſans laiſſer de poſtérité.

Amedée V, de la branche de Savoye, (voyez la fin de la ſeconde ſection du ſecond volume,) & neveu de Philippe, lui ſuccéda la même année; acquit à 32 ſiéges & pluſieurs batailles, dont il ſortit toujours victorieux, le ſurnom de *grand*, avec la réputation d'un des plus grands capitaines de ſon ſiecle. Il renouvella en 1286, l'alliance avec Berne; ſe chargea en 1291 du protectorat de cette ville; s'y rendit le 25 Juillet 1310 avec un cortége auſſi nombreux que brillant; y fut reçu des Bernois, comme un protecteur & un allié chéri de cette république naiſſante; fut créé le lendemain dans cette ville, par l'empereur Henri VII, prince d'empire, & confirmé vicaire général de l'empire en Italie. Il mourut le 16 Octobre 1323.

Son fils aîné & ſucceſſeur, Edouard I, eut la même attention pour Berne que ſes prédéceſſeurs, de renouveller la dite alliance; accompagna & ſécourut Philippe de Valois, roi de France, en 1328, dans la guerre de Flandres; ſe diſtingua à la bataille de Mont-Caſſel, & mourut l'année ſuivante en France, à Chantilly, le 4 Novembre

1329, sans laisser de postérité, s'étant acquis le surnom de libéral par son caractere bienfaisant.

Aimond I, frere cadet & successeur d'Edouard, sécourut Berne en 1332, contre Eberhard, comte de Kybourg, & même contre son propre frere Louis de Savoye, baron de Vaud; mais les démêlés de Louis avec Berne ayant été accommodés au bout de quelques semaines, par les soins du comte Aimond, Louis accéda en 1336 à l'alliance de sa maison avec Berne, & devint dès lors un des alliés les plus zélés des Bernois, quoique son fils Jean périt en 1339, à la bataille de Laupen. (Voyez le second volume, section VIII & suivantes.) Aimond I mourut le 24 Juin 1343.

Son fils & successeur Amedée VI, renouvella & ratifia en 1364, l'alliance perpétuelle de sa maison avec Berne; fut surnommé *le verd*, & mourut le 2 Mars 1383.

Amedée VII, surnommé *le rouge*, fils & successeur du précédent, ayant été requis, en 1384, par le canton de Berne, de le sécourir contre les comtes de Kybourg, envoya un corps de 4000 hommes à l'armée confédérée, rassemblée devant Berthoud, & mourut le 1 Novembre 1391.

SECTION III.

AMEDÉE VIII.

AMEDÉE VIII, fils & successeur du précédent; à l'âge de huit ans, accompagna l'empereur Sigismond en 1414 à Berne, lors du retour d'Italie de ce monarque, conjointement avec le duc de Montferrat, & participa à la réception magnifique & honorable, faite par les Bernois à l'empereur; lequel, au rapport de Stettler, fut défrayé, de même que le comte de Savoye & le marquis de Montferrat, avec leurs suites respectives; ayant tous les trois été logés au couvent des Dominicains, mangeant à la même table & buvant dans le même gobelet. Le 8 Juillet, veille du départ de Sigismond, le comte de Savoye lui prêta hommage dans le grand réfectoire; le lendemain 9 Juillet, Amedée se mit à la tête du magistrat de Berne, & accompagna l'empereur jusqu'à Soleure.

En 1416, l'empereur Sigismond créa Amedée premier duc de Savoye, en récompense de son attachement envers l'empire & son chef; cette cérémonie se fit le 19 Février, dans la petite ville de Montluel, à 4 lieues de Lyon, où Amedée était venu à la rencontre de l'empereur qui revenait d'Angleterre & de Paris.

En 1428, le duc Amedée envoya ses deux fils, les princes Amedée & Louis, à Berne, pour remercier ce canton d'avoir fait marcher un corps de 3000 hommes à son secours & à sa premiere requisition, lorsqu'il fut attaqué dans la Bresse, par le comte d'Armagnac, général de Charles VII, roi de France. Ces 3000 Bernois, commandés par leur avoyer, Rodolphe Hofmeister, & sous lui par le banneret Ulrich de Geisenstein, s'avancerent au-delà de Geneve, & revinrent sur leurs pas, sur la nouvelle de la pacification conclue à Lyon entre Charles & Amedée.

On a vu dans le second volume, que le duc Amedée VIII fut élu pape par le concile de Bâle, à la place d'Eugene IV, le 5 Novembre 1439; qu'il abdiqua le 9 Avril 1449, la thiare en faveur de Nicolas V, par un accommodement où il se réserva certains honorifiques du souverain pontificat; après avoir régi spirituellement une partie de l'Europe catholique durant 10 ans, sous le nom de Félix V. Rentré dans sa solitude à Ripailles en Savoye & sur les bords du lac de Geneve, Amedée y mourut en 1459.

SECTION IV.

LOUIS I.

LOUIS I, second fils d'Amedée VIII, nâquit le 14 Février 1402, & ayant développé dès sa jeunesse, un génie supérieur & de grands talens pour gouverner, son pere lui confia en 1434, après la mort de son frere aîné Amedée, l'administration de ses états, & abdiqua le gouvernement en sa faveur, après son élection au souverain pontificat, le 10 Janvier 1440.

En 1454, le duc Louis se trouvant menacé d'une invasion de la part de Charles VII, roi de France, au sujet du dauphin, depuis Louis XI, gendre du duc de Savoye depuis 1451, (voyez là-dessus le commencement de la seconde section du cinquieme volume,) envoya son fils Amedée à Berne, pour demander à cette république un prompt secours, qui lui fut accordé sans difficulté, ni délai, Rodolphe de Ringoldinguen, avoyer de Berne & chevalier, conduisit 3000 hommes en Savoye, avec la grande banniere de Berne, portée par le banneret Nicolas de Scharnachthal, baron d'Oberhofen & chevalier. Le cardinal de Toutteville, envoyé par le pape Nicolas V, comme légat en France, pour terminer définitivement

cette longue guerre entre Charles VII, roi de France, & Henri VI, roi d'Angleterre, passa sur ces entrefaites à Geneve, & Charles VII s'étant rendu à Lyon, le cardinal ménagea une entrevue entre le roi de France & le duc de Savoye, où il termina leurs différends à l'amiable. Les troupes Bernoises, qui avaient été mises par le duc de Savoye en quartiers dans les environs de Geneve, pendant la négociation du légat, revinrent à Berne sur la fin de Juin & au bout de six semaines, & sans avoir tiré l'épée, contribuerent beaucoup à la conclusion de cette paix; le roi de France ne voulant pas se brouiller avec Berne, & par ce moyen avec les autres cantons, venant de s'allier avec eux le 8 Novembre 1453.

Le duc Louis ayant fait une visite à Louis XI, roi de France & son gendre, mourut à Lyon le 29 Janvier 1465.

SECTION V.

AMEDÉE IX.

AMEDÉE IX, qui en 1454 avait été envoyé à Berne par son pere Louis I, lui succéda & resserra les liens qui unissaient depuis deux siecles

la maison de Savoye à la république de Berne, en renouvellant dès 1465 leur alliance.

Son frere cadet Philippe de Savoye, dit Sans-terre, ayant été arrêté par ordre de Louis XI, roi de France, son beau-frere, & renfermé au château de Loches, Berne envoya, le 4 Février 1466, une députation à ce monarque, pour lui demander l'élargissement de Philippe, qui lui fut accordée le 17 Février, après que ces députés se furent portés caution au nom de Berne, que ce prince ne vengerait cette détention en aucune maniere, ni sur le roi, ni sur ses sujets.

En 1467, le canton de Berne ayant été requis par Amedée IX, d'interposer ses bons offices auprès des autres cantons, afin de les engager à contracter une alliance perpétuelle avec la maison de Savoye, cette république chargea son avoyer Nicolas de Scharnachthal, baron d'Oberhofen, d'en faire la proposition à la diéte de Lucerne, le 25 Juin de cette année, qui répondit au député Bernois: *Que la maison de Savoye, depuis longtems étroitement alliée avec Berne, n'avait pas besoin d'autres titres, pour être envisagée de leur part, comme amie & alliée du corps Helvétique, & pour obtenir leurs secours au cas qu'elle fut attaquée.* Assurance dont le duc de Savoye pa-

rut très satisfait; mais qui, en échange, ne parut pas suffisante à son fils & successeur, pour la sûreté de sa maison, comme l'on verra dans la section suivante.

SECTION VI.

PHILIBERT I.

AMEDÉE IX, surnommé le bienheureux, étant mort le 30 Mars 1472, laissa deux fils encore mineurs, Philibert & Charles, de son mariage avec Jolande de Valois, sœur de Louis XI, roi de France. Il s'éleva entre cette princesse & les deux freres du duc défunt, (Jacques, comte de Romont; & Philippe, seigneur de Bresse,) des contestations très-vives sur la régence des états de Savoye. Berne requise par Philippe de Bresse, d'être arbitre dans ce différend, députa Nicolas de Scharnachthal, baron d'Oberhofen, & Adrien de Bubenberg, baron de Spiez, tous les deux chevaliers & avoyers de Berne, à Chambéry. Ces deux médiateurs adjugerent la régence à la duchesse douairiere, selon la teneur du testament d'Amédée; les deux freres du duc défunt s'étant

soumis à cette décision, cette affaire prête à dégénérer en guerre civile, fut ainsi terminée à l'amiable par les soins de Berne.

Cette république rendit en 1476 un service encore plus essentiel à la maison de Savoye; l'armée des Suisses victorieuse à Grandson de Charles le téméraire, duc de Bourgogne, voulut se joindre aux Vallaisans, qui faisant une irruption en Savoye, s'étaient déja emparés de plusieurs places de ce pays. Le corps Helvétique ayant résolu de saccager la Savoye, & de venger ainsi les trahisons commises par la duchesse douairiere envers les confédérés, Berne employa son intercession très-vivement en faveur des jeunes princes encore mineurs, & sécondé par le canton d'Ury & la ville de Fribourg, sauva de cette façon la maison de Savoye de sa ruine totale.

En 1478, le canton de Berne engagea ceux de Zurich, de Lucerne, d'Ury, de Schweiz, d'Underwalden, de Zug & de Glarus, de même que les villes de Fribourg & de Soleure, à contracter une alliance perpétuelle avec la maison de Savoye. Ce traité, qui fut signé à Chambéry le 10 Août par le duc Philibert I & Adrien de Bubenberg, baron de Spiez & avoyer de Berne, au nom du corps Helvétique, servit de base à toutes les al-

liances conclues depuis cette époque entre la maison de Savoye & les cantons, qui restituerent alors au jeune duc le pays de Vaud, qu'ils avaient conquis en 1476 sur le comte de Romont, après que Philibert eût fait payer à ces républiques les arrérages auxquels il avait été condamné pour cette restitution, par les arbitres du congrès de Fribourg.

SECTION VII.

CHARLES I & II.

PHILIBERT I étant mort en 1482, son frere cadet lui succéda dans ses états, prit le nom de Charles I, & envoya en 1483, le comte de Viry à la tête d'une députation à Berne, afin de renouveller son traité d'union & de combourgeoisie perpétuelle avec cette république. Celle de Fribourg, devenue en 1481, neuvieme canton, & qui depuis 1452 avait été jusqu'en 1477, sous la protection de la maison de Savoye, accéda à cette alliance. Le duc Charles I étant mort en 1489, son fils âgé d'un an lui succéda sous le nom de Charles II, & mourut en 1496, encore mineur.

SECTION VIII.

PHILIPPE II.

PHILIPPE de Savoye, ſeigneur de Breſſe, quatrieme & dernier fils du duc Louis I, tuteur & régent de la Savoye depuis 1489, au nom de ſon petit neveu Charles II, lui ſuccéda le 16 Avril 1496, dans tous les états de la maiſon de Savoye. Ce prince, toujours rempli de reconnaiſſance envers le canton de Berne, à l'interceſſion & au cautionnement duquel il avait dû ſa liberté en 1466, s'apprêtait à renouveller ſon traité de combourgeoiſie avec Berne & Fribourg, lorſqu'il mourut ſubitement le 7 Novembre 1497.

SECTION IX.

PHILIBERT II.

SON fils aîné lui ſuccéda le même jour, prit le nom de Philibert II, & déptuta le 21 Novembre 1497, Aimon de Montfalcon, évêque de Lauſanne, & Jean d'Eſtavayé, grand-bailli du pays de Vaud, à Berne & à Fribourg, notifier ce double événement à ces deux cantons, & renouveller avec eux le traité de combourgeoiſie de ſa mai-

ſon; ce qui s'exécuta avec beaucoup de pompe dans la cathédrale de Berne. Après quoi ces deux républiques envoyerent une députation au duc Philibert, pour le féliciter ſur ſon avénement à la régence, qui furent reçus par ce prince avec beaucoup d'amitié.

En 1501, le duc ſe mariant avec Marguerite d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien I, pria le canton de Berne d'envoyer ſes repréſentans à ſes nôces: il y députa Guillaume de Diesbach, avoyer de Berne & chevalier, ſeigneur de Diesbach, Signau, Worb, Kiſen, Twann & Holliguen; & Rodolphe de Scharnachthal, chevalier & baron d'Oberhofen, qui devint en 1507, avoyer de cette république. Ces deux repréſentans furent reçus à Geneve, où ces nôces ſe célébrerent avec beaucoup de magnificence.

SECTION X.

CHARLES III.

PHILIBERT II, ſurnommé le beau, étant mort le 10 Septembre 1504, ſans laiſſer d'enfans, ſon frere cadet lui ſuccéda. Ce prince, né en 1486, prit le nom de Charles III, & reçut les premiers

mois de sa régence une députation de Berne pour l'en féliciter. Le duc envoya en 1509 une députation à Berne, à la tête de laquelle se trouva Aimon de Montfalcon, évêque de Lausanne, chargée de renouveller son traité de combourgeoisie avec Berne & Fribourg; cette alliance, à laquelle le duc & les deux républiques contractantes jugerent convenable de changer quelques articles, fut signée à l'hôtel de ville de Berne, le 15 Mai 1509.

En 1512, ce prince envoya Jaques de Montdragon, Jean d'Estavayé, grand-bailli du Pays-de-Vaud, & Jean Amedée de Canivari, en Suisse, chargés de renouveller avec tout le corps Helvétique, l'alliance contractée par Philibert I, en 1478, avec les huit anciens cantons, de même qu'avec les villes de Soleure & de Fribourg. Ces députés ayant parcouru divers cantons, & fortement appuyés par celui de Berne, obtinrent au milieu de Mai, de la diéte de Zurich, l'objet de leurs négociations. Tous les membres du corps Helvétique conclurent pour 25 ans une alliance offensive & défensive avec la maison de Savoye, dans laquelle l'on stipula les secours réciproques des deux puissances contractantes. Berne & Fribourg se réservant en outre, leur traité de combourgeoisie avec les ducs de Savoye.

Introduction.

En 1515, Charles III demanda & obtint au milieu de Mai, des cantons de Berne & de Fribourg, un corps de 3000 hommes, qui, après avoir pris quelques places au marquis de Montferrat, fut obligé par un ordre positif de ces deux républiques, de joindre sur la fin de Juillet, l'armée Suisse, campée auprès de Verceil. Les plénipotentiaires des cantons, pour lors à cette armée, ayant terminé par leur médiation les différends du duc de Savoye & du marquis de Montferrat. Barthelémi May, chevalier, sénateur de Berne & seigneur de Strättliguen, Toffen & Blumistein, qui s'était déja distingué à la bataille de Morat, & qui se couvrit de gloire à celle de Novarre, fut le commandant en chef de ces 3000 hommes, & retourna à Berne par un ordre de ses souverains, après avoir conduit cette levée à l'armée confédérée; cette république ayant besoin dans ces conjonctures critiques d'un magistrat dont l'expérience & la sagacité éprouvées, pouvaient être d'un grand poids dans ses délibérations; aussi fut-il nommé second député de ce canton, à la diéte générale, convoquée pour le 24 Septembre à Lucerne. Le duc Charles honora la conduite de cet officier illustre de deux témoignages très-flatteurs; le premier de ces actes, en forme

de lettre, à lui adressée par ce prince, est daté de Chambéry le 10 Septembre 1516; le second de ces actes, daté de Lausanne du 25 Octobre 1517, est une concession faite par le duc à la famille de Gingins, sur la recommandation de Barthelémi May.

Le duc Charles III offrit aux cantons, après la bataille de Marignan, le 25 Septembre 1515, sa médiation à l'égard de François I; elle ne fut acceptée qu'au milieu d'Octobre, après que ces républiques eurent appris l'accommodement de Maximilien Sforze avec ce monarque. Le duc dressa à Geneve, avec les députés Suisses, le plan & les articles de la paix perpétuelle avec la couronne de France, qui furent arrêtés dans cette ville, le 17 Novembre 1515; ratifiés & signés solemnellement à Fribourg, par tous les cantons & alliés du corps Helvétique, le 29 Novembre 1516.

En 1517, les cantons remplis de reconnaissance du service que le duc venait de leur rendre, en les reconciliant pour jamais avec la couronne de France, appaiserent par une députation les troubles élevés en Savoye, & détournerent François I, irrité contre Charles III, de lui faire la guerre. Le duc se rendit le 12 Novembre à Berne, avec

une ſuite très-nombreuſe, & y fut reçu avec tous les honneurs que cette république croyait devoir à un ſouverain, iſſu d'une maiſon étroitement alliée avec elle depuis deux ſiécles & demi. Les autres cantons & alliés du corps Helvétique, prévenus de ce voyage, avaient envoyé leurs députés pour complimenter le duc de Savoye, qui, le 17 Novembre, premiere ſéance de cette diéte, fit remercier ces républiques par l'archevêque de Turin de tous les ſecours qu'elles lui avaient accordé, & de tous les ſervices qu'elles lui avaient rendu dans le courant de cette année. Ce prélat, qui était en même tems chancelier de Charles, s'étendit dans une longue harangue latine, ſur la reconnaiſſance ſans bornes de ſon maître envers les alliés ſi chers à ce prince: Jaques de Watteville, avoyer de Berne, répondit à ce diſcours au nom du corps Helvétique, & aſſura le duc de l'attachement inviolable de toutes ces républiques pour la maiſon de Savoye. Le lendemain 18 Novembre, le duc ſe rendit à Fribourg, où il fut reçu avec les mêmes honneurs qu'à Berne; & après avoir gratifié ce canton de la ſeigneurie de Montaigny, ce prince revint le 28 Novembre à Chambéry, très-ſatisfait de cette tournée.

En

Section X. Charles III.

En 1521, Charles s'étant marié avec l'infante de Portugal, fille d'Emanuel, roi de Portugal, surnommé le grand, les cantons requis d'envoyer leurs représentans à ses nôces, choisirent pour les représenter à cette cérémonie quatre députés, à la tête desquels se trouvait Gaspard de Mullinen, chevalier & sénateur de Berne, qui furent comblés de distinctions par ce prince, de même qu'une autre députation, envoyée par ces républiques en 1523, à Chambéry, à la réquisition du duc, pour assister aux fêtes du baptême de son fils aîné.

Cette bonne intelligence de la maison de Savoye & de la république de Berne, qui avait duré sans interruption depuis 1266 jusqu'en 1527, vint à se refroidir dans le courant de cette année, à cause des différends du duc Charles III avec Geneve. Les cantons de Berne & de Fribourg, ayant en vain interposé leur médiation & leurs bons offices, afin d'arranger ces différends, & piqués de la protection accordée par le duc, à une ligue formée contre Geneve en 1528 par la noblesse Savoyarde, qui commit toutes sortes d'hostilités contre les Genevois, sous le titre de la ligue de la Cuillere, furent sur le point de déclarer la guerre au duc Charles. Ce prince évita

cette rupture, en désavouant par ses députés à Berne & à Fribourg, la ligue de la Cuillere, quoiqu'il en fût secrettement le chef.

Les cantons de Berne & de Fribourg, qui, du consentement de Charles III, avaient conclu & signé le 12 Mars 1526, avec la république naissante de Geneve, un traité de combourgeoisie perpétuelle ou d'alliance offensive & défensive, continuerent à s'intéresser très-vivement en faveur de cette ville, & à la défendre des attaques de la ligue formée par la noblesse Savoyarde & du Pays-de-Vaud, pendant les années 1528, 1529 & 1530, contre Geneve. Les représentations réitérées de ces deux républiques en faveur de Geneve, n'ayant pu parvenir à dissoudre cette ligue de la Cuillere, les troupes de ces deux cantons se mirent en campagne au nombre de 9400 hommes, y compris un détachement auxiliaire de 400 hommes, envoyé par le canton de Soleure au secours de Berne & de Fribourg. Cette armée composée de 7000 Bernois, sous les ordres de Hans d'Erlach, chevalier, seigneur de Jégistorf & avoyer de Berne, & de 2000 Fribourgeois, ayant Ulrich Schnewli pour commandant, arriva le 19 Septembre 1530 à Lausanne, avec un train d'artillerie de dix-huit pieces, s'empara de beau-

coup de châteaux au Gros de Vaud, qui furent pillés & détruits. Le duc de Savoye n'étant pas en état de résister à cette armée, renforcée le 28 Septembre par 3000 Bernois volontaires, & qui s'était déja emparée de Lausanne & de Morges, envoya le 5 Octobre une députation à Berne, pour demander une suspension d'armes. Les dix autres cantons ayant intercédé en faveur du Pays-de-Vaud, cette suspension fut accordée le 10, par le grand conseil de Berne.

Sur quoi, les députés de Zurich, de Lucerne, d'Ury, de Schweiz, d'Underwalden, de Zug, de Glarus, de Bâle, de Schaffhausen, d'Appenzell, de la ville de S. Gall & du Vallais, munis des pleins pouvoirs de Berne, de Fribourg & de Soleure, conclurent avec Charles III, le 19 Octobre à S. Julien, un traité de pacification, de la teneur suivante.

1°. L'armée alliée quittera tout de suite les états du duc de Savoye, & sera licenciée par les trois cantons.

2°. Le duc de Savoye payera aux trois républiques belligérantes, 21000 écus d'or, faisant 168000 liv. de France, selon leur valeur actuelle, pour les frais de cette expédition, & cela dans trois termes, à six mois de distance l'un de l'autre,

qui seront repartis entre ces trois cantons, à raison du nombre de leur contingent dans l'armée combinée.

3°. Berne & Fribourg évacueront & restitueront au duc de Savoye, tout ce qu'ils avaient conquis au pays de Vaud.

4°. L'on assemblera, au milieu de Novembre, un congrès à Payerne, où les républiques médiatrices de cette convention, éclairciront avec celles de Berne, de Fribourg & de Soleure, les droits de la maison de Savoye sur Geneve, & arrangeront définitivement les différends élevés depuis 10 ans, entre le duc & cette ville.

5°. Au cas que le duc Charles III rompit cette convention, tout le pays de Vaud sera dévolu en toute propriété, & cela pour toujours, aux cantons de Berne & de Fribourg, dès l'époque de cette nouvelle rupture. Mais au cas que ces deux républiques vinssent à rompre, de même que Geneve, cette pacification, pour lors Berne & Fribourg seront obligées de renoncer pour toujours à leur alliance avec Geneve, d'abandonner cette ville à la merci du duc de Savoye, & de restituer à ce prince les sommes reçues à compte des frais de cette guerre.

Cette convention ou pacification de S. Julien

fut ratifiée à Payerne, le 30 Novembre 1530, par le duc de Savoye, par les députés de Berne, de Fribourg & de Soleure, & par ceux des autres cantons, de la ville de S. Gall & du Vallais. Les uns & les autres adjugerent au duc Charles III, le vice-domat dans la ville de Geneve. Nous avons cru devoir insérer ici la convention de S. Julien en entier, parce qu'au moyen du dernier article de ce traité, le duc Charles III fut dépouillé de tout le pays de Vaud en 1536, par les cantons de Berne & de Fribourg.

Geneve ayant embrassé la religion réformée, depuis 1533 jusqu'en 1535, & ayant anéanti par ce moyen, tous les droits & jurisdictions de Pierre de la Beaume, évêque de cette ville, qui l'abandonna avec son chapitre dès 1534 : la défense & la conservation de cette république naissante, intéressa d'autant plus vivement celle de Berne; pendant que d'un autre côté, cette innovation à laquelle Fribourg s'était opposée de toutes ses forces, attira aux Genevois toute l'indignation de ce dernier canton. Charles III, dont l'animosité contre Geneve avait beaucoup augmenté par le convenant de S. Julien, & par ce changement de religion, crut trouver le moment favorable de subjuguer Geneve, depuis que Fribourg & le Vallais paraissaient l'avoir

absolument abandonnée. Ce prince non content de ranimer la ligue de la Cuillere contre Geneve, la soutint en 1535, avec ses troupes, lui remit le château de Peney, afin de pouvoir faire de cette place des excursions continuelles sur les Genevois, & forma même sur la fin de cette année le blocus de Geneve; pendant que le duc fit déclarer à Berne par ses députés, que Geneve ayant commencé par enfreindre la pacification de S. Julien & le convenant de Payerne, il ne se croyait plus lié à ces deux traités.

Berne qui, (depuis la premiere paix de religion, signée dans le courant de Novembre 1531, entre Zurich & Berne d'un côté, & Lucerne, Uri, Schweiz, Underwalden & Zug, de l'autre, par la médiation des autres républiques Suisses demeurées neutres) ne voulait pas exciter derechef la jalousie des cantons catholiques par un esprit de conquête, se conduisit envers le duc de Savoye avec la plus grande modération. Cette république se contenta d'envoyer pendant le courant de 1534 & de 1535, à diverses reprises, des représentans à Geneve, chargés d'employer tous leurs soins à pacifier & arranger les deux parties belligérantes, & qui, pour y parvenir d'autant plus aisément, engagerent 500 volontaires de Neuchâtel

& de Bienne, venus en Février 1535, à travers mille périls, sous les ordres de Guillaume Wildermett, au sécours de Geneve, d'évacuer cette ville, & de s'en retourner chez eux. Guidée par les mêmes motifs, Berne, après avoir ouï deux fois les députés du duc de Savoye & ceux de Geneve, en grand conseil, & avoir fait d'inutiles efforts pour les accorder, envoya une nouvelle députation à Charles III, pour lors à la Cité-d'Aost, chargée de faire les représentations les plus fortes à ce prince sur sa conduite envers Geneve.

Cette derniere tentative n'ayant pas mieux réussi que les précédentes, la république de Berne prit le parti de déclarer la guerre au duc de Savoye, le 16 Janvier 1536. L'armée Bernoise forte de 7000 hommes, munie d'un train d'artillerie de 16 pieces, & commandée par Jean François Nägelin, trésorier; & en 1541, avoyer de Berne; se mit le 21 Janvier, en campagne: Cudefrin, Avenche, Payerne, Echallens & Moudon s'empresserent de venir faire leurs soumissions au général Bernois qui était accompagné de huit sénateurs de ce canton, afin de lui composer un conseil de guerre, avec plein-pouvoir de la continuer, & d'arranger une forme d'administration

Introduction.

dans les nouvelles conquêtes que l'on ferait sur le duc de Savoye, ou de conclure une paix avantageuse avec ce prince. Un corps de 4000 Savoyards en quartier à Morges & dans ses environs, ayant passé le lac avec beaucoup de précipitation, dès l'arrivée de l'armée Bernoise à Echallens, où elle était arrivée le 24, en prenant par Payerne; le général Nägelin la conduisit le 25, à Morges, qui lui ouvrit ses portes, avec la réserve de ses priviléges: le 26 & les trois jours suivans, cet exemple fut suivi par Rolle, Aubonne, Nion, Copet & Gex, qui envoyerent leurs députés au général Bernois, à mesure qu'il approchait de leurs murs pour se soumettre en leur nom, à la domination de Berne, dont le général avait formé plusieurs détachemens, chargés de s'emparer des châteaux de divers chefs de la ligue de la Cuillere, & de les réduire en cendres. Cette exécution ayant effrayé la noblesse du pays de Vaud; tous les gentilshommes de ces contrées se hâterent de venir faire leurs soumissions au général Nägelin & à son conseil de guerre. L'armée Bernoise arrivée le 30 Janvier, à Gex, s'empara deux jours après, de Thonon, & entra le 4 Février, dans Geneve, sans avoir perdu un seul homme.

Section X. Charles III.

Les Genevois, qui dans cet intervalle, s'étaient rendu maîtres du château de Peney, & avaient délivré, par ce moyen, plusieurs de leurs concitoyens renfermés dans les prisons de cette place qui fut livrée aux flammes & rasée, demanderent au général Bernois un corps de 1200 hommes, afin de s'emparer de quelques châteaux voisins, dont les garnisons les incommodaient beaucoup. Ce détachement sortit le 5 Février de Geneve, avec deux députés du conseil de guerre, chargés de recevoir l'hommage des bailliages de Gex & de Ternier; ce qui se fit le 6; après quoi ces troupes s'emparerent des châteaux de Gaillard & de Jussi, qui furent rasés à l'instant par les Genevois, & rejoignirent le 14 Février l'armée Bernoise devant l'Ecluse.

Sur ces entrefaites, le maréchal de Bourgogne, gouverneur de la Franche-Comté, & la duchesse de Némours, comtesse de Genevois, envoyerent des députés à la généralité Bernoise, afin de demander la neutralité pour le comté de Bourgogne & le comté de Genevois. Ces députés ayant été ouïs le 5, obtinrent leur demande sans aucune difficulté.

L'armée Bernoise quitta Geneve le 6, & s'avança à S. Julien, dans l'intention de pénétrer par Ru-

milly à Chambéry, & d'y attaquer les troupes du duc de Savoye, cantonnées aux environs de cette ville; mais les rigueurs de la ſaiſon & les chemins rompus rendirent cette expédition impraticable, obligerent les chefs de cette armée à la mettre pendant quelques jours en quartier d'hiver aux environs de S. Julien, & à prendre leur quartier général à Unnache. Ils y reçurent don Antoine de Léve, gouverneur général du Milanais, de la part de l'empereur; Antoine Morelet, de la part de François I, & Gaſpard Mezler & Joſt de Kalbermatten, députés du Vallais.

Le premier voulant, comme gouverneur général de la Lombardie, au nom de Charles-Quint, s'ériger en arbitre de cette guerre, obliger Berne d'évacuer ſes conquêtes ſur le duc de Savoye, & de s'en remettre à l'arbitrage de l'empereur, lors de ſon retour d'Afrique, ſur les différends de cette république avec Charles III; fut renvoyé avec un refus très-ſec, par le général & le conſeil de guerre Bernois, choqués du ton de hauteur que de Léve avait pris dans cette occaſion.

Antoine Morelet parla ſur un ton bien différent au même conſeil, en lui déclarant que le roi de France avait donné ordre au comte de S. Pol, de s'avancer avec ſon armée du côté de Montmé-

lian, afin de se jetter sur la Maurienne, & de s'emparer de tous les pays Savoyards au-delà de Rumilly, en laissant le Chablais & le pays de Gex à la disposition de Berne. Morelet ajouta que sa majesté, espérait que ses troupes recevraient de celles de Berne, toute l'assistance qu'elles étaient en droit d'attendre de bons alliés qui avaient les mêmes intérêts. L'offre de Morelet fut acceptée avec reconnaissance; & l'on s'engagea à donner au comte de S. Pol, tous les sécours qu'il exigerait.

Quant aux députés du Vallais, ayant fait valoir le zele de leurs souverains à sécourir Berne dans cette guerre, & la diversion que leurs troupes faisaient en faveur de ce canton, s'étant mises en campagne le 25 Janvier, & jettées sur S. Maurice & ses environs; ils demanderent au conseil de guerre, de pouvoir garder les conquêtes que leurs troupes feraient depuis S. Maurice jusqu'à Thonon, en offrant de prêter la main à l'armée Bernoise dans ses opérations. Le général & le conseil accorderent aux députés Vallaisans, la possession de cette partie du Chablais qui s'étendait en lisiere depuis S. Maurice jusqu'aux bords de la Dranse.

Le canton de Fribourg ayant obtenu sur ces entrefaites, le consentement de celui de Berne,

de prendre part à cette guerre, saisit avec empressement cette occasion favorable de s'agrandir, & s'empara de son côté de S. Aubin, de Surpierre, de Romont, de Rue, d'Estavayé & de Châtel-Saint Denis, qui devinrent à la suite six bailliages de ce canton, lequel prétendit aussi à la cession de Vevay & de la Tour; mais comme les députés de ces deux villes étaient venus à Geneve, prêter hommage au conseil de guerre Bernois, avec priere de ne pas les aliéner de la domination de Berne, le général Nägelin refusa de leur céder ces deux places importantes avec leurs dépendances, d'autant plus qu'elles conservaient la communication des nouvelles conquêtes Bernoises avec le gouvernement d'Aigle. La république de Berne toujours remplie de bonne volonté & de condescendance envers Fribourg, voulut bien dédommager ce canton de ce refus du conseil de guerre, par la cession de Rue & de Surpierre, malgré les représentations que la ville de Moudon fit faire par députés à ses nouveaux souverains, sur les inconvéniens de cette donation.

Revenons aux exploits de l'armée Bernoise qui assiégea le 12 Février, l'Ecluse, dont le commandant se rendit le 14, avec sa garnison de 50 hommes, moyennant une capitulation très-hono-

rable. Le général Nägelin s'étant ainsi rendu maître de cette place presqu'imprenable, & de la plus grande importance pour assurer la conquête des bailliages de Gex & de Ternier, la pourvut de même que Thonon, d'une garnison suffisante, & rentra le 16, avec son armée à Geneve. Il en repartit le 18, arriva le 19 à Morges; le 20, à la Sarraz; & le 22, sous les murs d'Yverdon[a], qui, quoique munie d'une forte garnison, se rendit le 24, à discrétion. Le général & le conseil ayant reçu depuis leur sortie de Geneve, jusqu'à la reddition du château d'Yverdon, les hommages & soumissions de toutes les autres villes & bourgs du pays de Vaud, & sur-tout de Lausanne, de même que de la noblesse de ces contrées, qui ne s'était pas encore soumise à la domination Bernoise, s'occuperent pendant trois jours aux arrangemens nécessaires pour assurer leurs conquêtes. Ainsi, après avoir pourvu les châteaux de Morges, de Lausanne, d'Esclées, d'Yverdon & de la Sarraz, aussi bien que les villes de Vevay & de la Tour, de garnisons suffisantes, embarquerent le 27, l'artillerie sur le lac d'Yverdon, & prirent le même jour, avec le reste de l'armée, la route de Payerne; où le conseil de guerre ayant reçu une augmentation de quatre

Introduction.

sénateurs, arrangea dans cette ville, avec les députés de Fribourg, la cession de Rue & de Surpierre; & signa, le premier Mars, le traité de partage entre les cantons de Berne & de Fribourg, au sujet des conquêtes qu'ils venaient de faire sur la maison de Savoye; de même que par rapport à l'hommage que Berne exigeait du comte de Gruyere, pour diverses seigneuries qu'il possédait au pays de Vaud. Ce traité fut ratifié le 23 Mars, par ces deux républiques.

L'armée Bernoise rentra le 3 Mars dans Berne, aux acclamations des citoyens de cette ville, & fut licenciée le même soir par le général Nägelin & le conseil de guerre qui lui avait été adjoint par le conseil souverain de Berne. Il ne restait plus au duc de Savoye, que le château de Chillon bâti en 1260, par le comte Pierre de Savoye, sur un rocher dans le lac de Geneve, forteresse reputée imprenable. Berne détacha Jean Rodolphe Nägelin, frere du général, à la tête de 1000 hommes, avec huit pieces de canon; qui, étant arrivé le 12 Mars, devant Chillon, battit ses murs avec tant de vigueur, qu'ayant fait une brêche considérable, il emporta cette place d'assaut le 27 Mars. François Bonnivard, prieur de St. Victor à Geneve, & un des plus zélés défenseurs

des libertés Genevoiſes, revit enfin le jour, & fut remis en liberté par la priſe de Chillon, après avoir langui pendant ſix années, par ordre du duc de Savoye, dans les cachots ſouterrains de cette fortereſſe.

François I, roi de France, ayant envahi ſur la fin de 1535, & les premiers mois de 1536, le reſte des états de Charles III, ce prince ſe vit en moins de ſix mois, dépouillé de tous ſes domaines, & obligé de ſe réfugier à Milan. Ce fut en vain que l'empereur Charles-Quint, appuyé même par les cantons catholiques, jaloux de cet agrandiſſement de Berne, fit auprès de cette république, de même qu'auprès de Fribourg & du Vallais, à diverſes repriſes, les inſtances & les repréſentations les plus fortes pour les engager à reſtituer au duc de Savoye les pays conquis ſur ce prince. Ce fut encore en vain que Charles III fit, en 1548 & en 1549, de nouvelles tentatives, ſoit à Berne, ſoit auprès des cantons catholiques, pour obtenir cette reſtitution. Ce prince infortuné mourut le 16 Septembre 1553, à Milan, ſans poſſéder un ſeul hameau en propre.

SECTION XI.

EMANUEL PHILIBERT.

SON fils & successeur Emanuel Philibert, réfugié à la cour de l'empereur Charles-Quint depuis 1542, & à celle de Philippe II, depuis l'abdication de ce monarque en 1555, eut l'année suivante, le commandement en chef de l'armée Espagnole; & gagna, le 10 Août 1556, la bataille de S. Quentin contre le connétable de Montmorenci. Cette sanglante journée, si funeste aux armes Françaises, acquit au duc de Savoye, de même que ses autres opérations dans le courant de cette campagne, la réputation du plus grand capitaine de l'Europe. Il la soutint pendant le reste de cette guerre qui fut terminée le 3 Avril 1559, entre les rois de France & d'Espagne, par la paix de Château Cambrésis, qui remit Emanuel Philibert en possession de tous les états envahis par François I, à la maison de Savoye.

Le duc ainsi rétabli dans la plus grande partie de ses états, sollicita en Octobre de 1559, les cantons de renouveller l'alliance contractée en 1512, par Charles III avec tout le corps Helvétique; mais ayant refusé de transiger auparavant avec Berne, Fribourg & le Vallais, au sujet des conquêtes faites

faites en 1536, fur Charles III, ces trois républiques traverferent fi bien ce prince dans cette négociation, qu'il ne put réuffir cette fois.

En 1560, Jean Gafpard Lambert de la Croix fut député pour la feconde fois par le duc Emanuel Philibert, en Suiffe, & engagea, malgré les repréfentations de Berne & de Fribourg, les cantons de Lucerne, d'Ury, de Schweiz, d'Underwalden, de Zug & de Soleure, à renouveller pour dix années avec fon maître, l'alliance contractée en 1512. Cependant Zurich, Berne, Glárus, Bâle, Fribourg, Schaffhaufen, Appenzell, les Ligues-Grifes, le Vallais & Bienne refuferent d'accéder à ce traité.

Berne qui, en 1558, avait renouvellé & même refferré fon traité d'alliance & de combourgeoifie avec Geneve, prit toutes les mefures néceffaires pour garantir cette république, de même que le pays de Vaud, les bailliages de Gex, de Thonon & de Ternier, des attaques dont ces contrées paraiffaient menacées de la part du duc de Savoye, fur-tout depuis que ce prince croyait s'être affuré de cinq cantons catholiques par l'alliance de 1560; depuis que la France affaiblie & déchirée par des troubles intérieurs, ne fe guidait plus que par les maximes de Philippe II, roi d'Efpagne, l'allié

le plus zélé de la maison de Savoye, & sur-tout depuis que Lambert, résident du duc en Suisse, était parvenu à donner aux Fribourgeois & aux Vallaisans, de l'ombrage contre les armemens de Berne, qui cependant ne se faisaient qne pour la défense de leurs conquêtes mutuelles.

Berne environnée depuis 1560 jusqu'en 1564, d'ennemis cachés & d'alliés jaloux de son agrandissement, sur le point d'être attaquée par le duc de Savoye, qui s'était assuré des subsides & des troupes du roi d'Espagne, & peut-être même de celles de Catherine de Médicis, régente de France, & ayant tout lieu de se méfier des cinq cantons catholiques, alliés avec la maison de Savoye. Berne dans cette position dangereuse, & ne pouvant compter sur des secours effectifs, que de la part de Zurich, s'assura avant toutes choses, de la fidélité de ses nouveaux sujets, par une députation dont l'avoyer Nägelin fut le chef; munit toutes ses places de bonnes garnisons, en les pourvoyant suffisamment d'artillerie & de munitions, & tint toutes ses milices prêtes à marcher au premier signal.

A la suite de ces précautions, cette république qui depuis deux années, avait refusé d'entrer en conférence avec le résident Lambert & avec

les députés de Lucerne, d'Ury, de Schweiz, d'Underwalden, de Zug & de Soleure, se laissa persuader par les représentations de Zurich, de Bâle & de Schaffhausen, d'admettre les dix autres cantons comme médiateurs entre Berne & Fribourg & le duc de Savoye, (car celui de Glarus ne voulut pas se mêler de cette affaire) & d'entrer en négociation avec le comte d'Anguisola & Nicolas de la Croix, abbé d'Orbais, ambassadeurs d'Espagne & de France en Suisse; & avec une députation extraordinaire que le duc de Savoye venait d'envoyer auprès des cantons. Berne déféra vers la Chandeleur 1563, à l'intercession des républiques Helvétiques protestantes, après qu'elles eurent garanti, de même que les autres cantons médiateurs, à celui de Berne, la possession de tout le pays de Vaud, & que la constitution & les libertés de Geneve seraient conservées dans leur état actuel.

Ces préliminaires une fois établis & garantis par le duc de Savoye au canton de Berne, dans une conférence particuliere à Nyon, au milieu d'Avril, entre les députés de ce prince & ceux de Berne, les cantons médiateurs indiquerent pour le 15 Mai 1563, un congrès à Bâle, afin d'y terminer cette négociation. Fribourg se sou-

mit à la ſentence de ces arbitres, prononcée le 18, parce qu'elle lui laiſſait toutes ſes conquêtes; tranſigea un acte de pacification avec les députés du duc de Savoye à ce ſujet, & accéda à l'alliance renouvellée en 1560, entre ce prince & les ſix autres cantons catholiques qui garantirent à celui de Fribourg ſes ſix bailliages conquis ſur Charles III. La république du Vallais ſuivit ce parti, ſe ſoumit à la même ſentence, quoiqu'obligée de reſtituer au duc de Savoye une partie de ſes conquêtes, & ne gardant que les environs de St. Maurice; ce qui ne l'empêcha pas d'accéder à l'alliance de 1560, au moyen de quoi les ſept cantons alliés de la maiſon de Savoye, lui garantirent cette contrée conquiſe.

Berne ainſi abandonnée par les Fribourgeois & les Vallaiſans, très-faiblement ſoutenue par les cantons proteſtans, & ayant tout lieu de ſe défier des cantons catholiques, refuſa tout net de ſe ſoumettre à la ſentence du congrès de Bâle, dans laquelle la jalouſie des nouveaux alliés de la maiſon de Savoye ſe manifeſtait ouvertement contre les Bernois, qui ſelon cette ſentence, devaient reſtituer au duc, outre le Chablais & les bailliages de Gex & de Ternier, tout le pays ſitué au-delà de l'Aubonne, auſſi bien que les villes de Vevay

& de la Tour avec leurs dépendances, & le château de Chillon. Berne condamnée de cette maniere, à faire tous les frais de cette pacification, aima mieux s'exposer à tout, que de se laisser ainsi donner la loi, & répondit à son tour par des plaintes très-vives, à diverses députations du corps Helvétique, venues dans le courant de 1563, à Berne, pour engager cette république d'accepter leur sentence.

Cette fermeté du canton de Berne, en ranimant le zele de Zurich & de Bâle en sa faveur, déconcerta les projets du duc de Savoye. Berne demanda & obtint que l'on indiquât un nouveau congrès à Lausanne, pour le 1 Octobre, où les députés de cette république déclarerent les conditions auxquelles Berne était prête à signer une paix perpétuelle avec le duc de Savoye; ce qui ayant été accepté par ce prince, pour lors à Chambéry, ce traité fut conclu & rédigé de la maniere suivante.

1°. Le canton de Berne restitue au duc & renonce à perpétuité, aux bailliages de Gex & de Ternier, au Chablais & à toutes les conquêtes faites en 1536, par cette république, au-delà des rives méridionales du lac de Geneve & du Rhône.

Introduction.

2°. Le duc renonce à perpétuïté, pour lui & ses successeurs, à tout le reste du pays de Vaud & au pays conquis par le canton de Berne sur le duc Charles III, en 1536.

3°. Le traité d'alliance & de combourgeoisie entre Berne & Geneve, doit subsister en son entier, sur le pied qu'il fut renouvellé en 1558.

4°. Les prétentions du duc sur Geneve, quant au vice-domat, seront discutées à l'amiable, par des arbitres choisis par les deux partis.

5°. Tous les contracts d'achats, de ventes & de trocs, de même que les sentences & les loix, faites & établies pendant la préfecture Bernoise, dans les pays restitués au duc par l'article 1 de ce traité, resteront dans leur validité entiere.

6°. Le duc, aussi bien que Berne, retireront à l'avenir, chacun de leur côté, les rentes, cens fonciers & dixmes, situées dans les pays que chaque puissance contractante garde à perpétuïté par ce traité; quand même ces rentes, cens fonciers & dixmes, ecclésiastiques & temporelles, auraient appartenus auparavant à une église, couvent ou hôpital, situé dans les contrées appartenantes à l'autre puissance. Bien entendu que cet article n'aura lieu qu'à l'égard des pays conquis en 1536 par le canton de Berne sur la maison de Savoye, & restitués en partie par ce traité.

Section XI. Emanuel Philibert.

7°. Les villes, communautés & seigneurs de terre, conserveront leurs droits, privileges & immunités qu'ils possédaient avant la conquête de ces pays par le canton de Berne.

8°. Tous les péages resteront dans leur état actuel, sans pouvoir être augmentés par une des deux puissances contractantes.

9°. Le duc renonce à perpétuïté, pour lui & ses successeurs, à tous les biens & domaines de la maison de Gruyere, comme seigneur suzerain des comtés de Gruyere; approuve & garantit le traité de partage, fait en 1555, entre les cantons de Berne & de Fribourg, des biens & domaines de cette maison.

10°. Le traité de partage, signé le 1 Mars 1536, à Payerne, entre Berne & Fribourg, au sujet des pays conquis sur la maison de Savoye, & ratifié le 23 Mars de la même année par ces deux cantons, subsistera dans toute sa force.

11°. Il sera permis aux sujets des deux puissances contractantes, gentilshommes & roturiers, de changer d'une domination à l'autre, sans pouvoir en être empêchés ni punis par la confiscation de leurs biens, ni même être tenus à payer la traite foraine; mais ils seront en échange obligés de remplir les services féodaux, qu'ils devaient à

la puiſſance dont ils quittent la domination, & leurs terres continueront à payer les rentes, dixmes ou cens fonciers dont elles étaient chargées auparavant.

12°. L'on ne pourra céder, vendre, ni aliéner à une autre puiſſance, ni villes, ni domaines, faiſant partie des pays ſpécifiés dans l'article I & II de ce traité.

13°. Aucune des deux puiſſances contractantes ne pourra élever de nouvelles fortifications, ni conſtruire de nouveaux magaſins ſur les frontieres de l'autre.

14°. Aucune des puiſſances contractantes ne pourra établir, ni contracter de traité de combourgeoiſie avec une ville ſujette de l'autre, ſans ſon conſentement.

15°. L'on tracera une ligne de démarcation, qui prendra le milieu du lac de Geneve, de l'orient à l'occident; la partie du lac ſituée au nord de cette ligne, appartiendra au canton de Berne, & celle oppoſée à la maiſon de Savoye.

16°. Toute eſpece de négoce & de trafic ſera pour toujours ouvert & permis entre les ſujets des deux puiſſances, ſans qu'aucune d'elles puiſſe y mettre le moindre empêchement par quelque nouvel impôt.

Section XI. Emanuel Philibert.

Ce traité fut signé à Lausanne le 30 Octobre 1564, par une députation d'Emanuel Philibert, dont Michel de Villette, baron de Chevron, était le chef; par une députation de Berne, à la tète de laquelle l'on voyait les deux avoyers de cette république, Jean François Nägelin & Jean Steiguer; par les députés de Zurich, de Lucerne, d'Ury, de Schweiz, d'Underwalden, de Zug, de Glarus, qui était entré dans cette négociation depuis que le congrès avait été transféré à Lausanne; de Bâle, de Soleure & d'Appenzell, comme médiateurs; & par le comte d'Anguisola, de même que par Nicolas de la Croix, abbé d'Orbais, ambassadeurs d'Espagne & de France en Suisse, comme garans de ce traité, au nom de leurs souverains.

En 1570, Berne, qui avait inutilement cherché, depuis le traité de Lausanne, d'arranger les différends du duc de Savoye avec Geneve, parvint cette année à conclure un accommodement provisionnel entre ce prince & Geneve, qui devait durer 25 ans. Ce traité fut signé le 18 Mai par le duc lui même à Chambéry, par une députation de Berne, comme médiateur & garant, & par les députés de Geneve. Cette même députation Bernoise conclut & arrangea avec Ema-

nuel Philibert, le renouvellement de l'alliance qui ſubſiſta pendant plus de deux ſiecles, entre la maiſon de Savoye & Berne. Ce traité auquel l'on fit pluſieurs changemens, fut ſigné le 1 Juillet, juré le même jour avec beaucoup de ſolemnité dans la cathédrale de Chambéry, par ce prince d'un côté, & de l'autre, par Jean François Nägelin & Jean Steiguer, anciens avoyers, & Béat Louis de Mullinen, avoyer régnant de Berne, où cette cérémonie fut répétée le 10 Juin, avec la même pompe, par le conſeil ſouverain de ce canton, & une députation du duc de Savoye, dont Frédéric de Madruce, comte de Vallengin, était le chef.

En 1577, le duc Emanuel Philibert parvint, le 8 Mai, à conclure un traité d'alliance offenſive & défenſive, avec ſes cantons de Lucerne, d'Ury, de Schweiz, d'Underwalden, de Zug & deFribourg,qui devait durer pendant la vie de ce prince, celle de ſon ſucceſſeur, & quatre années au-delà.



SECTION XII.

CHARLES EMANUEL I.

Le duc Philibert Emanuel, furnommé Tête de fer, étant mort le 30 Août 1580, fon fils, né en 1562, lui fuccéda, prit le nom de Charles Emanuel I, & reçut le furnom de Grand, par quelques auteurs Italiens, parce que ce prince, dévoré d'ambition, fut profiter des troubles où la France était plongée, pour s'aggrandir & jouer un rôle, même affez brillant, pendant quelques années, fur le théâtre politique de l'Europe.

Ce prince s'empreffa de renouveller le 15 Février 1581 à Baden, le traité d'alliance avec les cantons de Lucerne, d'Ury, de Schweiz, d'Underwalden, de Zug & de Fribourg, que fon pere avait conclu en 1577, avec ces républiques, quoiqu'il fût bien éloigné d'être expiré. Le jeune duc s'étant ainfi affuré de cette partie de la Suiffe catholique, dont l'avoyer Pfyffer, de Lucerne, ennemi juré des proteftans, dirigeait les démarches; crut pouvoir enfreindre fans rifques, le traité de 1570 avec Geneve, & molefter cette république par des réhauffemens de péages & d'autres chicanes; infractions formelles aux traités de Laufanne & de Chambéry.

Introduction.

Berne, qui après s'être adressée inutilement aux cantons catholiques, pour les engager de recevoir Geneve dans la confédération Helvétique, avait travaillé à la sûreté de cette ville, en signant le 8 Mai 1579, avec Mr. de Sancy, ambassadeur extraordinaire d'Henri III en Suisse, un traité d'union, ainsi que le canton de Soleure, pour la garantie de Geneve *in statu quo*; fit les représentations les plus fortes au duc de Savoye, en Février 1582, au sujet de sa conduite envers Geneve. Ces démarches pacifiques de Berne n'ayant eu aucun succès, ce canton informé des projets de Charles Emanuel contre Geneve & le pays de Vaud, prit toutes les précautions imaginables pour soutenir cette république alliée, de même que ses sujets, contre une invasion du duc de Savoye, d'autant plus que ce prince venait d'obtenir, sur ces entrefaites, un régiment de 1500 hommes, des cantons de Lucerne, d'Ury, de Schweiz, d'Underwalden & de Zug, dont Jean Gaspard Lussy, d'Underwalden, était colonel, & qui fut mis en quartier, par le duc de Savoye, dans le Chablais & dans le Faucigny.

Cette démarche inouie de ces cinq cantons, faite à l'instigation de l'avoyer Pfyffer de Lucerne, quoique détruisant tous les pactes de la confédé-

ration Helvétique, scandalisa & surprit beaucoup celui de Berne, qui, après avoir fait marcher un corps de 4000 hommes, pour la sûreté du pays de Vaud, porta des plaintes si vives à la diéte de Baden, le 8 Mai, contre ces cinq cantons, que fortement blâmés par tous les autres membres du corps Helvétique, ils furent obligés de rappeller tout de suite le régiment de Lussy. Zurich, se servant, dans cette époque, de sa prééminence avec beaucoup de dignité, parvint à ramener cette diéte aux vrais principes de l'union Helvétique, & engagea cette assemblée à envoyer une ambassade au duc de Savoye, chargée de terminer à l'amiable les différends de ce prince avec Berne & Geneve. Henri de Clausse, ambassadeur d'Henri III en Suisse, ayant vivement appuyé les soins pacifiques de Zurich; de même que les intérêts de Berne & de Geneve, engagea les cantons de Zurich, de Glarus, de Bâle, de Fribourg, de Soleure, de Schaffhausen & d'Appenzell, à s'assembler, comme médiateurs, à Soleure; car Berne ne voulut jamais admettre en cette qualité les cinq autres cantons catholiques. Cette diéte, après avoir ouï le rapport de la députation, envoyée par celle de Baden, le 15 Mai, au duc de Savoye, obtint une

ſuſpenſion de préparatifs de guerre, de la part de ce prince & de Berne, & arrangea une pacification momentanée entre ces deux puiſſances.

Le canton de Berne qui avait accédé le 10 Juillet 1583, à l'alliance des autres cantons avec Henri III, qui était parvenu à former, le 10 Août 1584, avec Zurich, un traité d'alliance offenſive & défenſive au ſujet de Geneve; & qui, la même année, avait engagé les cantons de Zurich, de Glarus, de Fribourg, de Soleure & de Schaffhauſen, à comprendre le pays de Vaud dans la confédération Helvétique, continua à ſoutenir les intérêts de Geneve contre le duc de Savoye avec beaucoup de vigueur, dans le cours de 1583 & des cinq années ſuivantes. La conjuration du baron d'Hermence & du bourguemaître de Lauſanne, Isbrand Daux, pour remettre le pays de Vaud ſous la domination du duc de Savoye, ayant été découverte au milieu de Décembre 1588; & le canton de Berne ayant de fortes raiſons d'en croire ce prince le premier auteur, malgré les proteſtations que Jérôme de Lambert fit, le 20 Décembre, devant le conſeil ſouverain de Berne, au nom de ſon maître; cette république mit tout de ſuite ſes milices ſur pied dans tout le pays de Vaud; & animée par Mr. de Sil-

Section XII. Charles Emanuel I.

léry, ambassadeur de France en Suisse, fit tous les préparatifs pour déclarer la guerre à Charles Emanuel, & pour pouvoir la soutenir avec vigueur.

Ayant déduit dans le cinquieme volume, (regne d'Henri III, 1589, & celui d'Henri IV pendant la même année) les négociations de Mrs. de Sancy & de Silléry à Berne, pendant les mois de Février & de Mars, la guerre de ces deux monarques & du canton de Berne contre le duc de Savoye, & les opérations de cette campagne jusqu'à la conclusion du traité de Nyon, signé le 1 Octobre 1589, par les députés de Charles Emanuel & ceux de Berne; nous ajouterons ici, que Berne exigea & obtint en 1590, du duc, le changement de quelques articles au traité de Nyon; que cette république continua à soutenir & même à sécourir Geneve contre Charles Emanuel, toujours en guerre ouverte ensemble, avec des succès variés; que cette guerre entre le duc de Savoye & Geneve, suspendue par deux trêves, fut terminée en partie par la paix de Vervins en 1598. Mais tous les différends de ce prince avec Geneve ne furent entiérement ajustés & arrangés que le 17 Janvier 1601, par le traité de Lyon, au moyen de la médiation d'Henri IV.

Introduction.

Les cantons de Lucerne, d'Ury, de Schweiz & d'Underwalden, accorderent au duc de Savoye, en 1593, en 1595 & en 1597, des régimens de 3000 hommes, pour servir à la défense de ses états, mais avec ordre de ne pas agir offensivement dans le Chablais, le Faucigny, le pays de Gex & leurs environs, contre les troupes Françaises & Genevoises. Gaspard Lussy, du canton d'Underwalden, fut colonel de ces trois régimens, composés tous les trois de même, c'est-à-dire, de sept compagnies, chacune de 250 hommes, & d'une compagnie d'enfans perdus de 550 hommes. Quant à la formation, l'armement & la maniere de servir de ces trois corps, voyez ce que nous avons dit sur les cinq régimens de Béroldinguen, levés pour le service de Philippe III, roi d'Espagne; en renvoyant le lecteur à la même citation, sur ces trois objets des régimens de Stoker, d'Am-Rhyn, de Kalbermatten & d'Erlach, dont nous parlerons plus bas.

En 1609, les cantons catholiques, alliés du duc de Savoye, lui accorderent la levée d'un régiment de 3000 hommes, composé comme les trois précédens. Jacques Stoker, de Hirzfelden, du canton de Zug, fut colonel de ce corps, mourut à Verceil en 1610, & son régiment fut réformé après sa mort.

En

Section XII. Charles Emanuel I.

En 1616, les mêmes cantons accorderent au duc de Savoye, la levée d'un régiment de 3000 hommes, composé comme celui de Stoker. Walther Am-Rhyn, de Lucerne, fut choisi par ces républiques pour colonel de ce régiment. Il fut fait la même année chevalier de St. Maurice & de St. Lazare, par Charles Emanuel; son régiment fut licencié en 1618. Avoyer de Lucerne en 1628. Mort en 1639.

La même année, la république du Vallais accorda au duc de Savoye la levée d'un régiment Vallaisan de 2000 hommes, & lui donna pour colonel Nicolas de Kalbermatten, de Sion. Ce corps, composé de cinq compagnies, chacune de 300 hommes, & d'une d'enfans perdus de 500 hommes; il fut licencié en 1618.

La bonne intelligence entre la maison de Savoye & le canton de Berne, rompue au sujet de l'escalade de Geneve, la nuit du 11 au 12 Décembre 1602, au point de dégénérer en hostilités; & en 1611, aussi rompue par rapport à Geneve; se rétablit entiérement en 1617 entre ces deux puissances. Jaques I, roi d'Angleterre, avait fait travailler, dès 1614, à ce raccommodement, par le chevalier Jacques Vaquez, son ministre à Berne. La république du Vallais, conjointement

avec Hildebrand Jost, évêque de Sion, s'était aussi employée en 1615, mais sans aucun succès, à cette réconciliation, à laquelle Charles Emanuel ne put se déterminer de bonne foi qu'en 1616, lorsqu'il se vit attaqué par don Pédro de Tolede, gouverneur général du Milanais, au nom de Philippe III, roi d'Espagne. Le duc de Savoye n'ayant pu obtenir de Marie de Médicis, régente de France, aucune espece de secours contre les Espagnols, envoya un de ses conseillers d'état, nommé le chevalier Jean Baptiste Gabaléon, le 7 Janvier 1617, à Berne, avec le caractere d'envoyé extraordinaire.

Ce ministre travailla avec le chevalier Jean Vaquez, & des commissaires nommés par le conseil souverain de Berne, à un traité d'alliance offensive & défensive, en prenant pour base le traité de Lausanne de 1564, & celui du 1 Juin 1570, entre le duc Emanuel Philibert & Berne. Ce traité, contenant 22 articles, dont la durée devait s'étendre à 20 années, fut agréé par le conseil souverain de Berne le 13 Juin 1617, & signé le même jour par les deux ministres d'Angleterre & de Savoye; ainsi que par les plénipotentiaires nommés pour cet effet par le conseil souverain de Berne.

Cette négociation se trouvant presque termi-

Section XII. Charles Emanuel I.

née vers la fin de Mars, n'y ayant que la ratification du duc qui manquât à quelques articles, ce prince écrivit le 20 Avril, une lettre très-pressante au grand conseil de Berne, pour lui demander un secours de 4000 hommes contre les Espagnols. Berne se décida le 30 Avril, après quelques conférences à ce sujet avec le chevalier Gabaléon, d'envoyer un régiment Bernois de 3000 hommes au duc de Savoye, qui devait servir ce prince, aux frais du canton, contre les Espagnols, cette campagne & la suivante; & cela en vertu des secours Bernois, stipulés dans l'article 3 de la nouvelle alliance.

Ce régiment, ayant pour colonel Antoine d'Erlach; pour lieutenant-colonel ou capitaine des enfans perdus, Nicolas de Mullinen, & pour capitaines, Rodolphe d'Erlach, Jean Rodolphe de Watteville, Nicolas de Diesbach, Jean Rodolphe Wagner, Pierre Zehender, Jacob de Greyertz & Abraham Jenner; fut composé de huit compagnies, chacune de 325 hommes, & d'une compagnie d'enfans perdus de 400 hommes. Il se mit en marche le 11 Juin, & arriva le 24, près d'Asti, à l'armée combinée de France & de Savoye. Louis XIII qui avait fait massacrer le 24 Avril 1617, le maréchal d'Ancre, & fait emprisonner sa mere

Introduction.

Marie de Médicis, jusqu'alors régente du royaume, permit, au milieu de Mai de cette année, au maréchal, depuis connétable de Lesdiguieres, gouverneur du Dauphiné, de marcher au secours du duc de Savoye, avec un corps de 8000 hommes ; & comme ce général avait acquis, sous les deux régnes précédens, une haute réputation, les ducs de Rohan & de Candale, les comtes de Schomberg & de Termes, de même que plusieurs autres jeunes seigneurs Français, s'empresserent de servir sous lui dans cette expédition. Le comte Guido de St. Georges, de la maison de Rivarole, était général commandant de l'armée du duc de Savoye; & Gaspard de Genevois, marquis d'Olullin & baron de la Bastie, colonel du régiment des gardes, faisait les fonctions de colonel général des Suisses, qui formaient un corps de 8000 hommes, composés des régimens d'Am-Rhyn, de Kalbermatten & de d'Erlach. Ces troupes se distinguerent dans plusieurs combats de cette guerre passagere, qui fut terminée le 22 Décembre 1617, par la pacification de Pavie, arrangée par les soins du cardinal Ludovisi, protecteur de la couronne de France à Rome. Les régimens d'Am-Rhyn & de Kalbermatten furent licenciés à la chandeleur 1618, & revinrent en Suisse 15 jours après. Quant au ré-

giment d'Erlach, le duc de Savoye, accompagné du prince de Piémont, remercia, le 21 Décembre, le colonel & les capitaines de leurs services, les gratifia chacun d'une chaîne & d'une médaille d'or avec son buste, & fit distribuer à tout le régiment deux mois de solde. Ce corps ayant pris sa route par Turin, Chambéry, Rumilli & Thonon, traversa le lac de Geneve jusqu'à Morges, & arriva le 4 Janvier 1618 à Berne.

Ce canton envoya les premiers jours d'Août 1617, une députation au duc de Savoye, qui arriva le 14 Août auprès de ce prince à Asti, & en fut reçue avec tous les honneurs que l'on rendait aux ambassadeurs des têtes couronnées. Le traité d'union fut juré le 17 dans la cathédrale d'Asti, avec toute la pompe imaginable, par Charles Emanuel, par Victor Amedée son fils aîné, & par les députés Bernois, dont Abraham Sturler, trésorier du Pays-de-Vaud était le chef; qui, après avoir assisté à plusieurs fêtes militaires, données par le duc de Savoye à leur honneur, prirent leur audience de congé de ce prince le 25, revinrent à Berne le 5 Septembre, & firent le 6 en grand conseil la relation de la maniere dont ils avaient été reçus; ce dont cette assemblée parut extrêmement satisfaite.

Introduction.

Peu de jours après, le duc Charles Emanuel fit partir une nombreuse députation pour Berne, où l'on n'épargna rien pour la recevoir avec tous les honneurs & toute la magnificence, dont cette république était alors susceptible. Gaspard de Génevois, marquis d'Ollulin & colonel général des Suisses, était le chef de ces députés, qui firent le 5 Octobre leur entrée à Berne, reçurent leur premiere audience le 8 du grand conseil, prêterent le 9, conjointement avec cette assemblée, le serment d'observation de la nouvelle alliance, & repartirent le 12 de Berne, très-contens de tous les honneurs qu'on leur avait rendus.

Le duc Charles Emanuel qui, depuis cette époque, n'avait cessé d'entretenir l'harmonie la plus parfaite avec le corps Helvétique, & en particulier avec la république de Berne, entra en 1622, dans les vues de Louis XIII & de la seigneurie de Venise, pour faire restituer aux Ligues-Grises la Valteline, & les comtés de Bormio & de Chiavenna, que le duc de Féria, gouverneur général du Milanais, venait de leur enlever. Ce prince conclut pour cet effet le 7 Février 1623, une ligue avec le roi de France & Venise, qui fut rendue infructueuse trois ans après, par le traité de Monçon, arrangé par Fargis, am-

baissadeur de France à la cour de Madrid, & signé le 6 Mars 1626. Charles Emanuel, à l'insçu duquel l'on avait conclu le traité de Monçon, en parut très-mécontent, & mourut le 26 Juillet 1630, au milieu d'une guerre très-sanglante, qui ravagea & dévasta tour à tour les divers états de l'Allemagne, de la Flandre & de l'Italie.

SECTION XIII.

VICTOR AMEDÉE I.

VICTOR Amédée I lui succéda, ne régna que sept ans, pendant lesquels il véout en très-bonne intelligence avec le corps Helvétique, & eut l'attention de faire renouveller le 13 Juin 1637, par Louis de Bonvillars, l'alliance avec le canton de Berne, conclue par Charles Emanuel I, avec cette république, & cela pour le terme de vingt années. L'on ajouta à ce traité, que, si aucune des deux puissances contractantes ne demandait, au bout de ces vingt ans, d'être dégagée des obligations de cette alliance, elle resterait perpétuelle. Victor Amédée I mourut le 7 Octobre 1637, & laissant ses états à un prince mineur, âgé de trois ans, &

nommé François Hyacinthe ; il institua sa veuve Elisabeth de France, sœur de Louis XIII, régente des états de ce jeune prince. Cette tutelle occasionna une guerre très-sanglante, entre les deux freres de Victor Amédée soutenus par les Espagnols, qui prétendaient cette régence à l'exclusion de la duchesse douairiere de Savoye. François Hyacinthe mourut le 4 Octobre 1638.

SECTION XIV.

CHARLES EMANUEL II.

CHARLES Emanuel II, né en 1634, succéda à son frere aîné, sous la régence de sa mere, malgré tous les efforts de ses deux oncles & du marquis de Léganez, gouverneur général du Milanais, pour en exclure cette princesse & s'emparer des rênes du gouvernement. Le jeune duc, devenu majeur, renouvella le 16 Avril 1651, l'alliance avec les cantons de Lucerne, d'Ury, de Schweiz, d'Underwalden, de Zug & de Fribourg : ce traité fut juré le 15 Février 1652, dans la cathédrale de Turin avec beaucoup de pompe, par le duc de Savoye & une députation de ces six can-

tons, à la tête de laquelle se trouvait Henri de Flekenstein, avoyer de Lucerne.

Ce prince ayant eu la mauvaise politique de persécuter ses sujets protestans des Vallées, nommés Vaudois, Zurich, Berne & Schaffhausen envoyerent des députés à la cour de Turin, en 1655, qui firent des représentations si fortes au duc de Savoye, que la persécution cessa, du moins pour quelques années. Ces députés signerent le 18 Août 1655, à Pignerol, une convention en faveur de ces Vaudois, avec le marquis de S. Thomas, premier ministre du duc de Savoye.

En 1659, François Frédéric Stoker de Hirzfelden, du canton de Zug, leva une compagnie franche de 300 hommes, la possédа jusqu'en 1693, qu'il la résigna en faveur de son fils, François Joseph Frédéric Stoker de Hirzfelden, qui entra en 1696, avec cette compagnie dans le régiment d'Andore, dont il devint major; fut réformé avec ce régiment en 1699; entra la même année dans la compagnie des cent Suisses, en gardant son rang de major, & quitta le service en 1712; mort en 1733.

Le duc de Savoye eut en 1667 une difficulté avec Geneve, au sujet de la maison de Cour-

singe ; ce qui occasionnant quelques hostilités, pensa allumer une guerre entre ce prince, & les cantons de Zurich & de Berne, comme protecteurs & alliés de Geneve. Heureusement ces différends furent terminés en 1668 à l'amiable, par la médiation des cantons catholiques alliés du duc de Savoye. Ce prince vécut depuis cette époque en très-bonne intelligence avec le corps Helvétique, & mourut le 12 Juin 1675.

SECTION XV.

VICTOR AMEDÉE II.

VICTOR Amédée II succéda en 1675 à son pere, à l'âge de dix ans. Devenu majeur en 1683, un de ses premiers soins fut de renouveller la même année l'alliance de ses prédécesseurs, avec les cantons de Lucerne, d'Ury, de Schweiz, d'Underwalden, de Zug & de Fribourg. Il députa pour cet effet auprès de ces républiques, Bénoît de Cite, marquis de Greissy & comte de Pécot, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, qui signa cette alliance à Lucerne, le 12 Mars 1684, avec les députés de ces six cantons, & jura très-solem-

nellement le même jour avec eux, l'observation de ce traité, dans la cathédrale de cette ville.

Ce prince députa en 1686 auprès des cantons, Octavien de Solara, comte de Govon, revêtu du caractere d'envoyé extraordinaire; qui négocia d'abord avec Zurich & Berne, au sujet de leurs représentations en faveur des Vaudois, persécutés derechef. Le comte de Govon parvint aussi à engager les cantons de Glarus catholique, de Soleure & d'Appenzell catholique, de même que l'abbé prince de S. Gall, d'accéder à l'alliance renouvellée en 1683, par les autres cantons catholiques avec la maison de Savoye. Ces états envoyerent une députation à Victor Amedée, qui signa ce traité avec ce prince, à Turin, le 15 Octobre 1686, & le même jour en jura l'observation avec beaucoup de pompe, aussi-bien que le duc, dans la cathédrale de cette ville.

Henri Oberkan de Zurich, colonel d'un régiment Suisse au service de France, & qui venait de quitter ce service par mécontentement, entra en 1690 à celui de Guillaume III, roi d'Angleterre, comme brigadier, & leva par ordre de ce prince en 1691, un bataillon Suisse de 800 hommes, composé de quatre compagnies, chacune de 200 hommes. Ce corps à la solde d'Angleterre,

servit en Piémont sous les ordres du brigadier Oberkan, jusqu'à sa mort en 1694. Ces quatre compagnies furent alors incorporées dans le régiment Suisse de Sacconai. (Voyez-en l'article, dans l'introduction au service de Hollande.)

En 1691, la Savoye ayant été conquise par les armes de Louis XIV, le corps Helvétique & sur-tout le canton de Berne, s'entremirent avec beaucoup de chaleur, pour obtenir l'évacuation & la neutralité de ce duché ; mais ces bons offices furent sans effet.

En 1694, Jean François, chevalier de Réding de Biberregg, du canton de Schweiz, leva un bataillon Suisse de 840 hommes, & le commanda avec la commission de colonel. Ce corps, composé de quatre compagnies, chacune de 210 hommes, avait son lieutenant colonel & major, tout comme celui d'Oberkan, & servit avec beaucoup de distinction pendant cette guerre.

En 1698, les cantons catholiques mécontens du service de France, accorderent au duc de Savoye la levée de deux régimens Suisses, sur le même pied que ceux qui servaient en France. Ces deux régimens étaient chacun de 2400 hommes, composés de douze compagnies, de 200 hommes chacune, & divisés en trois bataillons, chacun de 800 hommes.

Section XV. Victor Amedée II.

Le premier de ces régimens eut pour colonel, Joseph Antoine, baron de Réding & de Biberregg, du canton de Schweiz; qui fit à la tête de son régiment toutes les campagnes d'Italie, pendant la guerre de la succession d'Espagne, jusqu'en 1707, avec une bravoure extraordinaire; mais ayant refusé alors de passer le Varre, & d'entrer avec son régiment en Provence, à la suite des ordres précis qu'il avait reçu des cantons catholiques à ce sujet, il fut réformé sur le champ avec ce corps.

Le second de ces régimens fut donné à François Frédéric de Kydt, du canton de Schweiz. Ce corps, de même force & composition que celui de Réding, servit avec la même distinction, surtout en 1706, au siége de Turin. Le colonel de Kydt ayant aussi refusé en 1707 de passer le Varre avec son régiment, il eut le même sort que celui de Réding.

En 1704, une armée de Louis XIV s'étant de nouveau emparée de la Savoye, le duc Victor Amedée envoya M. de Mellarède en Suisse, demander aux cantons leur intercession à la cour de Versailles, afin d'en obtenir la neutralité & l'évacuation de la Savoye. Les cantons de Berne & de Fribourg appuyerent Mellarède avec beau-

traités & les alliances de sa maison, avec les divers états de la Suisse.

Ce prince obtint, durant le cours de son régne aussi long que glorieux, la levée de plusieurs régimens Suisses & Grisons, qui servirent la maison de Savoye, dans la guerre de 1734 & dans celle de 1743, avec une bravoure peu commune & une fidélité inviolable. Aussi Charles Emanuel, témoin oculaire de la valeur de ces troupes, ayant souvent combattu à leur tête, n'a cessé de les combler de distinctions & de bienfaits.

En 1733, le régiment de Riedtmann fut augmenté de quatre nouvelles compagnies Vallaisannes, chacune de 150 hommes, de façon que ce régiment fut porté par cette augmentation à trois bataillons, chacun de 600 hommes.

En 1733, Jean Jaques du Pâquier de Neuchâtel, leva un régiment Suisse de 1200 hommes, divisé en deux bataillons & composé de huit compagnies, chacune de 150 hommes, qui fut reformé en 1737.

François Frédéric de Kydt, du canton de Schweiz, qui, sous le régne précédent, avoit été colonel d'un régiment Suisse, depuis 1699 jusqu'en 1707, leva en 1733, un régiment Suisse, de même force & composition que celui de du Pâquier,

Section XVI. Charles Emanuel III.

quier, se distingua encore dans les campagnes de 1734 & de 1735, & mourut en 1736 dans l'isle de Sardaigne. Son fils François Joseph Frédéric de Kydt, obtint à la mort de son pere, ce régiment, qui fut réformé en 1737. (Voyez lieutenans généraux, article 5.)

En 1733, Albert Louis Roguin d'Yverdon, canton de Berne, leva un régiment Suisse de 1800 hommes, composé de douze compagnies, chacune de 150 hommes, & divisé en trois bataillons. Ce corps fut avoué en 1739 par le canton de Berne, & a toujours subsisté depuis, en éprouvant diverses variations, tant pour sa composition, que pour l'uniforme. M. le brigadier de Tschifféli en est actuellement le colonel propriétaire.

En 1733, Alexandre Guibert de Siffac, de Neuchâtel, leva un régiment Suisse, de même force & composition que celui de du Pâquier, qui, après avoir essuyé divers changemens, fut incorporé en 1774, dans la brigade de Chablais, & a eu les colonels suivans.

(1.)

Alexandre Guibert de Siffac, naturalisé à Neuchâtel & à Geneve, leva ce régiment en 1733, & le posséda jusqu'à sa mort en 1746. (Voyez lieutenans généraux, article 2.)

Introduction.

(2.)

Gaſpard Utiger, de Zug; obtint le régiment de Guibert en 1746; mort en 1753. (Voyez brigadiers, article 3.)

(3.)

Louis François Fatio, de Geneve; obtint le régiment d'Utiger en 1753; mort en 1774. (Voyez généraux d'infanterie, article 2.)

En 1733, Conradin Donnaz, Griſon; leva le 15 Octobre dans les Ligues-Griſes, un régiment de 1800 hommes, compoſé de douze compagnies, chacune de 150 hommes, & diviſé en trois bataillons, chacun de 600 hommes, qui fut réformé en 1737. (Quant à ſon colonel, voyez généraux majors, article 2.)

En 1737, le roi de Sardaigne fit une grande réforme dans ſes troupes, les régimens de du Pâquier, de Kydt & de Donnaz furent réformés, & toutes les compagnies des régimens de Riedtmann, de Diesbach & de Guibert furent réduites à 100 hommes.

En 1738, le roi de Sardaigne dépêcha le comte de Viry auprès de la république de Berne, en qualité de ſon miniſtre plénipotentiaire, ſoit pour demander la garantie de ce canton, au ſujet d'une tranſaction d'échanges de domaines, que ce mo-

Section XVI. Charles Emanuel III.

narque venait d'arranger & de conclure avec Geneve ; soit aussi pour faire avouer par le conseil souverain de Berne, le régiment levé en 1733, par le colonel Louis Albert Roguin, dont nous avons rendu compte ci-dessus, & qui venait d'être donné par sa majesté Sarde, à Rodolphe de Diesbach, membre de la régence de Berne. Le comte de Viry n'eut pas de peine à réussir au gré du roi son maître, dans ces deux objets de son ministere ; il conclut & signa le 19 Février 1739, une nouvelle capitulation avec la régence de Berne, concernant le régiment de Diesbach, pour douze années.

En 1742, Martin François Antoine Keller, de Lucerne, & issu d'une ancienne famille patricienne de cette ville, leva pour le service de Charles Emanuel III, dans les cantons catholiques, alliés de la maison de Savoye, un régiment Suisse de 1400 hommes, à la suite d'une capitulation, signée le 15 Janvier de cette année, avec le marquis d'Orméa, ministre au département de la guerre de sa majesté Sarde. Ce régiment, composé de huit compagnies, chacune de 175 hommes, & réparti en deux bataillons, chacun de 700 hommes, fut réformé en 1749. (Quant à son colonel, voyez brigadiers, art. 2.)

Introduction.

En 1742, Jean de Reydt, Grifon, leva pour le fervice du roi de Sardaigne, dans les Ligues-Grifes, un régiment de 2100 hommes, compofé de douze compagnies, chacune de 175 hommes, & réparti en trois bataillons de 700 hommes chacun; ayant capitulé pour cet effet, le 19 Janvier de cette année, avec le marquis d'Orméa, & ayant obtenu l'agrément des Ligues Grifes pour cette levée. Ce régiment, après avoir éprouvé diverfes variations, fut incorporé, dans le courant d'Août 1774, dans la brigade de Carignan, fous le titre de Suiffes Grifons de Carignan, dont nous rendrons compte dans la fection fuivante. Du refte, ce régiment ayant été abfolument dénaturé par cette incorporation, de même que celui de Fatio & le bataillon de Meyer, de leur capitulation primitive & pied Suiffe, nous n'entrerons dans aucun détail fur leur formation actuelle. Quant aux colonels Grifons du régiment de Reydt, en voici la fuite.

(1.)

Jean de Reydt, Grifon, & iffu d'une famille noble de Coire, fils de David de Reydt, colonel propriétaire d'un régiment Grifon de fon nom au fervice des Etats-Généraux, dont nous parlerons dans le premier livre du volume fuivant. Il nâ-

quit en 1700; entra en 1716 au service de Hollande, comme enseigne dans la compagnie de son pere & dans le régiment Grison de Schmidt; servit dans les grades subalternes jusqu'en 1732, qu'il obtint une compagnie dans ce régiment, dont son pere était devenu colonel propriétaire en 1730, malgré les conseils duquel il quitta en Octobre 1733, le service de Hollande, pour entrer à celui du roi de Sardaigne, comme lieutenant colonel du régiment de Donnaz; fit en cette qualité les campagnes de 1734 & de 1735, & s'y distingua tellement, qu'il obtint la commission de colonel le 5 Décembre 1735, & que le régiment de Donnaz ayant été réformé au printems de 1737, sa majesté Sarde conserva le colonel de Reydt à son service, avec une pension de 3500 livres Piémontaises. Ayant levé en 1742, un régiment Grison de son nom, ce brave militaire continua à se distinguer à la tête de ce corps pendant les campagnes de 1743, de 1744 & de 1745; fut blessé dangereusement à deux reprises, & mourut le 22 Février 1746, bloqué dans la citadelle d'Alexandrie, des suites de ses blessures.

(2.)

Thomas, baron de Salis & seigneur d'Haldenstein, Grison; nâquit le 16 Avril 1712; entra

en 1728 au service de Hollande, comme enseigne dans le régiment Grison de Schmidt; quitta, comme capitaine lieutenant, en Octobre 1733, ce service, pour lever, à celui du roi de Sardaigne, une compagnie dans le régiment Grison de Donnaz; fit en cette qualité les campagnes de 1734 & de 1735; fut réformé avec sa troupe au milieu de Mars 1737, & rentra le 19 Janvier 1742, au service de Charles Emanuel III, comme major du régiment de Reydt, dont il devint lieutenant colonel le 19 Mai 1745, & colonel propriétaire le 15 Mars 1746. Il se conduisit durant tout le cours de cette longue & sanglante guerre, avec autant de valeur que de capacité; quitta le service le 12 Avril 1752 & se retira dans sa patrie, où il mourut en Octobre 1784.

(3.)

Jacques Ulrich, baron de Sprecher, de Bernegg, Grison; obtint le régiment de Salis le 12 Avril 1752, & mourut le 9 Juillet 1771. (Voy. brigadiers, art. 4.)

(4.)

Otton Schwarz, Grison; obtint le 25 Juillet 1771 le régiment de Sprecher, & mourut le 15 Mai 1773. (Voy. brigadiers, art. 5.)

Section XVI. Charles Emanuel III.

(5.)

Jean Baptiste Roquette, de Côme, dans le Milanais; obtint le 15 Avril 1760, la majorité du régiment de Sprecher, après s'être fait naturaliser dans la Valteline; devint lieutenant colonel du régiment de Schwarz le 25 Juillet 1771; obtint la commission de colonel le 22 Mai 1773, & devint le même jour colonel commandant de ce régiment, jusqu'à son incorporation dans la brigade de Carignan, que le colonel Roquette obtint le 20 Août 1774, une retraite de 3000 livres Piémontaises.

(6.)

Conradin Donnaz, Grison, commande actuellement, depuis le 20 Août 1783, le régiment Grison Carignan. (Voy. brigadiers, art. 10.)

En 1742, Adrien Meyer, d'Hérisau, canton d'Appenzell réformé, leva pour le service du roi de Sardaigne, après avoir capitulé pour cet effet avec le marquis d'Orméa, le 10 Avril de cette année, & avoir obtenu l'agrément des corporations réformées de Glarus & d'Appenzell, un bataillon Suisse de 700 hommes, dans les communautés réformées de ces deux cantons, & dans celles du Rhinthal de cette religion. Ce corps composé de quatre compagnies de 175 hommes

chacune, éprouva diverses variations, & fut incorporé en Septembre 1774, dans la brigade Grisons-Carignan, après que son colonel eût péri sur mer, au milieu d'Avril. (Voyez lieutenans généraux, art. 5. Quant au lieutenant colonel de ce bataillon, Jean Henri Schindler, du canton de Glarus réformé, voyez lieutenans généraux, art. 7. Et au major, Jost Ulrich Nidderer, du canton d'Appenzell réformé, voyez généraux majors, article 8.)

En 1742, toutes les compagnies des régimens de Riedtmann, de Diesbach & de Guibert, furent portées, dans le courant de Mars & d'Avril, à 175 hommes chacune. Dans le même tems, le régiment de Guibert fut augmenté d'un troisieme bataillon, formé de quatre compagnies, chacune de 175 hommes; deux compagnies du régiment de Riedtmann passerent dans celui d'Audibert, & furent remplacées dans le premier de ces corps par deux compagnies de nouvelle levée.

Les troupes Suisses s'étant extrêmement distinguées dans le cours de la guerre qui se ralluma, sur ces entrefaites, au sujet de la succession de l'empereur Charles VI, & qui fut terminée en 1748, par la paix d'Aix-la-Chapelle; nous rendrons compte des affaires où ces régimens se sont

trouvés, ſuivant un état que Mr. le comte de Bogin, miniſtre au département de la guerre du roi Charles Emanuel III, eut la bonté de faire dreſſer & de nous faire parvenir en 1772.

Campagne de 1742.

Sa majeſté Sarde s'étant liguée avec la reine de Hongrie & les puiſſances maritimes, contre la France & l'Eſpagne, fit durant l'hiver & au printems de 1742, des augmentations conſidérables dans ſes troupes, ſurtout dans celles de notre nation, comme on l'a vu; ſe réunit, ſur la fin de Juin, avec ſon armée, à celle du feld-maréchal comte de Traun, qui commandait celle de Marie-Thérèſe en Italie; forma les ſiéges de Modene & de la Mirandole, dans leſquels les régimens de Diesbach & de Guibert ſe diſtinguerent beaucoup; & après la priſe de ces deux places, le roi de Sardaigne retourna à Turin, en laiſſant le commandement de ſes troupes au général comte de Schulembourg.

Campagne de 1743.

Deux bataillons du régiment de Diesbach, ayant Auguſte Gabriel Roguin, lieutenant colonel de ce régiment, à leur tête, & placés à la gauche de l'armée Auſtro-Sarde, combattirent

avec la plus grande valeur, le 8 Février, à la bataille de Campo Santo. Conduits par ce brave chef, & soutenus par le régiment de Savoye infanterie, ces deux bataillons attaquerent une cassine retranchée & palissadée, sur laquelle la droite de l'armée Espagnole était appuyée & défendue par un bataillon du régiment de Guadalaxara. Sans être retenu par le feu très-meurtrier de cette cassine, munie de six pieces de campagne, ni par les décharges réitérées du régiment de Cordoue, appuyé à cette cassine; le lieutenant colonel Roguin fait doubler le pas à sa troupe, attaque cette cassine la bayonnette au bout du fusil, & l'emporte à la suite d'une mêlée très-sanglante, tandis que le régiment de Savoye, combattant celui de Cordoue avec la même bravoure, parvint à le déposter. Cet avantage rétablit celui de cette bataille, en faveur de l'armée Austro Sarde, fort ébranlée, de ce que la cavalerie Espagnole venait de culbuter, dès le premier choc, celle du roi de Sardaigne. Du reste, cette bataille, livrée par le comte de Gages au comte de Traun, fut une de ces journées sanglantes, où les deux partis s'attribuerent la victoire.

Les régimens de Riedtmann, de Diesbach, de Guibert, de Reydt, de Keller & le bataillon de

Section XVI. Charles Emanuel III.

Meyer, ſe trouvant dès le 22 Septembre dans les retranchemens de Pierre-Longue, les défendirent avec la plus grande valeur, lorſque l'armée combinée de France & d'Eſpagne vint les attaquer le 6 & 7 Octobre, à pure perte. Et ayant ainſi repouſſé les ennemis, qui furent obligés de revenir ſur leurs pas en Dauphiné, les Eſpagnols par le col de Lagnel, & les Français par celui de St. Véran; les uns & les autres furent harcelés dans cette retraite, par les régimens de Diesbach, de Riedtmann & de Guibert, détachés pour cet effet avec d'autres troupes Piémontaiſes le 9 Octobre.

Campagne de 1744.

Les régimens de Kalbermatten, de Guibert & de Keller, furent commis avec d'autres corps, à la défenſe des retranchemens de Ville-Franche & de Montalban; & firent auſſi bien leur devoir que le marquis de Suze fit mal le ſien, lorſque les troupes Françaiſes attaquerent le 19 & 20 Avril ces deux poſtes, que l'on croyait inexpugnables, & les emporterent la bayonnette au bout du fuſil. Une partie de ces trois régimens Suiſſes fut obligée de ſe rendre priſonniere de guerre, de même que leur général en chef, le marquis de Suze & frere naturel de Charles Emanuel III; & qui en attirant cet échec aux armes Piémontaiſes,

contribua beaucoup aux désastres que sa majesté Sarde essuya durant cette campagne.

Les régimens de Kalbermatten, de Roguin & de Guibert défendirent le 19 Juillet, les retranchemens de Pierre-Longue, avec la même valeur que l'année précédente, quoiqu'ils furent obligés de les abandonner à deux colonnes de l'armée Françaiſe, qui emporterent ce poste, à la ſuite d'un combat très-ſanglant.

Ces trois régimens se conduisirent avec la même bravoure, le 30 Septembre, à la bataille de Coni, où malgré tous les efforts de l'armée Piémontaiſe, commandée par sa majesté Sarde en perſonne, ce monarque fut obligé d'abandonner le champ de bataille au prince de Conti & au comte de Gages.

Campagne de 1745.

Le régiment de Reydt & un bataillon de celui de Roi eſſuyerent, les quatre derniers mois de cette année & les deux premiers de la ſuivante, un blocus très-fâcheux dans la citadelle d'Alexandrie, à la fin duquel ils furent réduits à la diſette la plus affreuſe.

Les régimens de Kalbermatten & de Guibert combattirent le 27 Septembre, de même que deux bataillons de Roi, avec une bravoure intrépide,

& ſous les yeux de Charles Emanuel, à l'affaire de Baſſignana ou de Montcaſtel, contre l'armée Eſpagnole, quoique celle-ci eût tout l'avantage de ce combat.

Campagne de 1746.

Le général baron de Leutrum, qui, la campagne de 1744, s'était couvert de gloire par ſa valeureuſe défenſe de Coni, y mit le comble par l'expédition d'Aſti, qu'il inveſtit le 26 Février avec 15 bataillons, & dont il pouſſa les attaques ſi vivement, qu'il réduiſit le marquis de Montal, lieutenant général & commandant de cette place aſſiégée, à ſe rendre priſonnier de guerre, le 5 Mars, avec neuf bataillons Français. Le ſiége & la priſe de Valence, par le baron de Leutrum, de même que la levée du blocus de la citadelle d'Alexandrie, furent les ſuites de cette expédition, dans laquelle les régimens de Kalbermatten & de Guibert, de même que deux bataillons de celui de Roi, commandés par le brigadier de Montfort, féconderent ce général à merveille. Le deux bataillons de Roi & celui de Meyer, ayant été envoyés le 1 Mars au baron de Leutrum pour le renforcer, joignirent ce général le 2 devant Aſti, & contribuerent à la reddition de cette place.

Introduction.

Campagne de 1747.

Deux bataillons de Kalbermatten, un de Roi, & celui de Mayer, défendirent, le 19 Juillet, conjointement avec d'autres troupes Piémontaises, les retranchemens du col de l'Assiette, avec tant de bravoure, contre les attaques réitérées du lieutenant général chevalier de Belle-Isle, à la tête de 28 bataillons Français, que celui-ci y périt avec environ 7000 hommes. Cette sanglante journée, si funeste aux armes Françaises, décida complettement de la supériorité que le roi de Sardaigne conserva cette campagne, sur les troupes Françaises & Espagnoles.

En 1748, les troupes Suisses au service de sa majesté Sarde, formaient le tableau suivant.

	Homm.
1°. Les cent Suisses de la garde, capitaine, le brigadier de Kydt, ...	100
2°. Trois bataill. du rég. de Kalbermatten,	2100
3°. . . . . de Roi, . . .	2100
4°. . . . . d'Utiger, . . .	2100
5°. . . . . de Salis, . . .	2100
6°. Deux bataillons de Keller, . .	1400
7°. Le bataillon de Meyer, . . .	700
Total, 7 corps, formant 15 bataillons, 61 compagnies, & hommes . .	10600

Section XVI. Charles Emanuel III.

En 1749, le régiment de Keller fut réformé, celui de Kalbermatten réduit à 1300 hommes, & ceux d'Uttiger & de Salis furent réduits à 1350 hommes chacun.

En 1750, les compagnies du régiment de Roi furent réduites à 125 hommes, & ce corps resta à trois bataillons, de 500 hommes chacun. Cette réduction fut confirmée par la capitulation renouvellée de ce régiment, & signée à Berne pour douze années, le 12 Mars 1751, par le comte de la Tour, envoyé extraordinaire de sa majesté Sarde auprès de ce canton.

En 1751, les quatre compagnies du bataillon de Mayer, furent réduites à 125 hommes chacune, & ce corps porté, par cette réduction, à 500 hommes.

En 1754, le régiment de Kalbermatten fut porté à douze compagnies, de 125 hommes chacune; & à trois bataillons, chacun de 500 hommes.

Dans le même tems, les régimens de Sprecher & de Fatio furent réduits chacun à six compagnies, de 125 hommes chacune; & à un bataillon & demi, de 500 hommes le bataillon.

En 1763, la capitulation du régiment de Tscharner fut renouvellée & signée à Berne le 23 Février,

par le chevalier Oforio, au nom de fa majeſté Sarde, & par Jean Rodolphe Lerber, chancelier de Berne, au nom de cette république, pour douze années.

En 1773, Charles Emanuel III, roi de Sardaigne, décéda la nuit du 19 Février, âgé de 72 ans, & à la fuite d'un régne de 42 ans, dans le cours duquel il s'était autant diſtingué par fes talens militaires, que par les vertus d'un excellent roi. Adoré de fes fujets, chéri de fes alliés, & confidéré dans toute l'Europe, ce modele des fouverains, ne laiſſa paſſer aucune occafion, fans honorer les officiers Suiſſes d'une bienveillance marquée, en témoignant un attachement foutenu au corps Helvétique.

SECTION XVII.

VICTOR AMEDÉE III.

VICTOR Amedée III, fils aîné & fucceſſeur de cet excellent monarque, eſt né le 26 Juin 1726; il époufa, le 30 Mai 1750, Marie Antoinette Ferdinande, infante d'Efpagne, & feconde fille de Philippe V, roi d'Efpagne, née le 17 Novembre

Section XVII. Victor Amedée III.

bre 1729, & morte le 17 Septembre 1785, après avoir donné à la maison de Savoye, cinq princes & trois princesses. En succédant à tous les états de Charles Emanuel III, le 20 Février 1773, Victor Amedée succéda encore à toutes les vertus & aux qualités éminentes de son auguste pere, qu'il déploie journellement depuis 15 ans.

En 1774, sa majesté fit divers changemens dans son armée, & une nombreuse promotion d'officiers généraux, dans laquelle ceux de notre nation furent distingués; MM. Tscharner & de Sury ayant été élevés du grade de brigadier à celui de lieutenant général, sans passer par celui de général major, selon l'usage constamment suivi dans ce service. Le régiment de Sury, ci-devant Montfort, & cinq compagnies de celui de Fatio furent incorporées dans la brigade de Chablais, infanterie étrangere, dont son altesse royale le duc de Chablais fut le chef, & l'est encore actuellement.

Le régiment de Schwarz, Grison, commandé par le colonel Roquette, la sixieme compagnie restante de Fatio, le bataillon de Schindler, & un bataillon du régiment de Sardaigne, furent incorporés dans la brigade Grisons-Carignan, dont le prince Victor Amedée de Savoye-Carignan fut nommé

le chef; & depuis la mort de ce prince, survenue le 20 Septembre 1780, sa majesté n'a pas nommé d'autre général en chef de cette brigade, commandée depuis le 20 Août 1783, par le brigadier de Donnaz, Grison. (Voyez brigadiers, art. 10.)

Le régiment de Kalbermatten, aujourd'hui Courten, fut décoré du nom de brigade Vallaisanne.

Le régiment Bernois de Tscharner fut décoré du nom de brigade Bernoise. Et sa majesté ayant jugé à propos de ranger toutes ses troupes & ses officiers généraux en ordre de bataille, & d'assigner aux unes & aux autres leur rang respectif, joignit cette brigade, en conséquence de ce tableau permanent de son armée, au premier département des gardes, la plaça à l'aile droite, & honora M. Tscharner du poste de lieutenant général commandant de cette aîle, dont le roi se réserva le commandement en chef, & à son défaut, à son altesse royale monseigneur le prince de Piémont.

En 1775, sa majesté fit renouveller à Berne, & signer, le 19 Août, par M. le marquis d'Aigueblanche, avec cette république, la capitulation de la brigade Bernoise de Tscharner, qui fut signée par M. Jean Rodolphe Mutach, chancelier de Berne, au nom de cette régence.



CHAPITRE II.

Capitaines généraux, généraux d'infanterie, lieutenans généraux, généraux majors & brigadiers.

SECTION I.

CAPITAINES GÉNÉRAUX.

C'EST le premier grade militaire de ce service ; institué en 1774, par sa majesté régnante, qui substitua ce grade à celui de maréchal de la couronne, dont le roi Charles Emanuel III décora en 1768, le comte de la Roque, général d'infanterie. En instituant le grade de capitaine général, sa majesté en revêtit leurs altesses royales, Charles Emanuel, prince de Piémont, & Bénoit Maurice, duc de Chablais, avec le feu prince de Savoye-Carignan. Et en 1782, sa majesté créa leurs altesses royales, Victor Emanuel Cajétan, duc d'Aoste, & Maurice Joseph Marie, duc de Monferrat, capitaines généraux de ses armées.

SECTION II.

GÉNÉRAUX D'INFANTERIE.

C'EST le fecond grade d'officier général à ce fervice; néanmoins les généraux d'infanterie du dernier roi de Sardaigne, ont roulé en 1734, avec le maréchal de Coigni, & en 1744 & 1745, avec les feld-maréchaux Autrichiens. Les généraux d'infanterie portent l'uniforme de leur régiment, avec habit & la vefte; le collet & paremens, les pattes des poches & à l'entour de celles-ci, brodés à trois bâtons dentelés, indiftinctement en or, ou en argent, fuivant les boutons uniformes de leur régiment.

(1.)

Guillaume de Budé, feigneur de Montfort, de Geneve, & iffu d'une ancienne famille noble, établie dans cette ville depuis la réformation, fans avoir jamais embraffé aucune efpece de négoce; nâquit le 10 Février 1699. Enfeigne dans le régiment de Portes en 1715, fous-lieutenant en 1717, fit cette campagne & les deux fuivantes en Sicile; lieutenant en 1718, & fervant aux grenadiers, fe diftingua cette année dans divers détachemens; capitaine lieutenant en 1719, le chevalier de Montfort fauva dans une affaire d'ar-

Section II. Généraux d'infanterie.

riere garde très-sanglante, deux compagnies de grenadiers (dont il prit le commandement, les deux capitaines ayant d'abord été mis hors de combat) par une manœuvre, qui exigeait autant de valeur que de capacité; en récompense de laquelle, il fut fait en 1720, capitaine hors de son rang, par le roi Victor, auquel le chevalier de Montfort fut présenté à son retour de Sicile par le général de Portes, qui donna les plus grands éloges à sa conduite. Major du 22 Janvier 1733, & major de brigade en 1734, il se distingua infiniment dans cette place, le 29 Juin à la bataille de Parme; ce qui lui valut la commission de lieutenant colonel le 22 Septembre de la même année; lieutenant colonel effectif du régiment d'Audibert le 21 Mars 1736. Ce corps avait été levé par le colonel Louis de Portes, au printems de 1703, pour le service de Victor Amedée II; il était composé de Français réfugiés en Suisse pour la religion réformée, le tout au moyen d'une capitulation, dans laquelle ce prince s'engageait, à ne nommer dans ce régiment que des officiers protestans, & à leur accorder dans tous les tems, le libre exercice de la religion réformée. Le chevalier de Montfort fut créé le 4 Avril 1743, colonel en second du régiment d'Audi-

bert, & brigadier le 21 Décembre 1744, en récompense des services signalés qu'il avait rendu à sa majesté Sarde, pendant les deux campagnes précédentes. Il commanda les derniers jours de Février 1746, sous le général de Leutrum, les troupes employées à la surprise d'Asti, & séconda ce général avec tant d'habileté & de vigueur dans les attaques de cette place, que son commandant le marquis de Montal, lieutenant général, fut obligé le 3 de Mars & au bout de deux jours de siége, de se rendre prisonnier de guerre avec neuf bataillons Français. Au sortir de cette expédition, si glorieuse aux troupes de sa majesté Sarde, qui libéra Alexandrie d'un blocus de six mois, & entraîna le recouvrement de Valence, le brigadier de Montfort releva la garnison d'Alexandrie avec sept bataillons frais, fut gratifié le 10 Avril du régiment d'Audibert, continua à se signaler dans diverses affaires de cette campagne de 1746, si fertile en événemens intéressans, à la fin de laquelle il fut fait le 10 Décembre, général major. Il servit en cette qualité dans l'armée combinée, qui passa le Varre & pénétra en Provence les premiers jours de 1747; les savantes manœuvres du maréchal de Belle-Isle & la révolution étonnante de Genes, ayant

Généraux d'infanterie.

obligé cette armée de repasser le Varre au milieu de Février, le général de Montfort fut obligé de couvrir cette retraite avec deux brigades d'infanterie, à la tête desquelles, se conduisant avec autant de bravoure que d'habileté, dans diverses affaires d'arriere-garde, il reçut du roi son maître les éloges les plus flatteurs, sur la maniere distinguée dont il venait de remplir cette commission importante. Ce monarque, très-judicieux dans ses choix, confia le 10 Juillet de cette année, au général de Montfort le commandement d'un corps de dix bataillons, pour observer les mouvemens du maréchal & du chevalier de Belle-Isle; il arriva le 19 de ce mois avec ce corps, de quelques heures trop tard, pour le combat du col de l'Assiette, malgré deux marches forcées. Lieutenant général du 7 Février 1754, il se démit de son régiment le 21 Novembre 1769, en obtenant une pension de 12000 liv. Piémontaises. Général d'infanterie, du 27 Mars 1771, il termina le 22 Avril 1778, sa glorieuse carriere à Geneve. Il sera toujours placé parmi les grands capitaines que la Suisse a produit.

(2.)

Pierre Fatio, de Geneve, & issu d'une famille transplantée du comté de Chiavenna en 1532,

dans cette ville, dont elle a rempli depuis lors avec succès les premieres charges du gouvernement. Pierre nâquit le 21 Novembre 1704, se voua d'abord aux études & à la jurisprudence; il quitta cette vocation pour celle du service de France, où il entra le 31 Janvier 1724, comme enseigne dans le régiment d'Hemmel; sous lieutenant en 1726, lieutenant en 1727, capitaine lieutenant en 1729, capitaine commandant en 1730, il quitta ce service le 7 Novembre 1732, leva en 1733 une compagnie Suisse dans le régiment de Guibert, & y entra le 16 Décembre, comme premier capitaine factionnaire; il commanda en cette qualité le second bataillon de ce régiment, durant les campagnes de 1734 & de 1735, avec une distinction remarquable; obtint la majorité de ce régiment le 11 Novembre 1738; fit toutes les campagnes de cette sanglante guerre, successivement comme major de brigade, lieutenant colonel & colonel, & se distingua dans diverses affaires; ayant obtenu la commission de lieutenant le 9 Mars 1744, la place de lieutenant colonel effectif du régiment d'Utiguer le 11 Février 1746, & la commission de colonel le 3 Avril 1747. Il devint colonel propriétaire du régiment d'Utiguer le 29 Août 1753, briga-

Généraux d'infanterie.

dier le 21 Mai 1754, général major le 15 Janvier 1761, & lieutenant général le 27 Mars 1771. Dans la nouvelle formation, établie par sa majesté régnante parmi ses troupes en 1774, & dont nous avons rendu compte sous ce régne, le régiment de Fatio ayant été incorporé dans la brigade de Chablais infanterie étrangere, le lieutenant général Fatio fut nommé le 1 Septembre 1774, général d'infanterie & chef en second de cette brigade. Ayant pris le 10 Octobre suivant, un congé, pour se rendre à Geneve, il y mourut le 1 Décembre de cette année.

(3.)

Samuel Tscharner, de Berne, & issu d'une ancienne famille noble & patricienne de cette ville, où elle a acquis beaucoup d'illustration, sur-tout dans le militaire, & où elle s'est transplantée en 1531, de Coire. Samuel est né en 1717; il servit en Hollande dans le régiment de Goumoins & de Sturler, depuis 1733 jusqu'en 1738, qu'il quitta ce service, & entra le 12 Septembre de cette année à celui du roi de Sardaigne, comme capitaine lieutenant dans le régiment de Diesbach: il obtint le 5 Août 1744, une compagnie dans ce régiment, devenu de Roi; servit toutes les campagnes de cette guerre avec une grande dis-

Section II. Généraux d'infanterie.

tinction. Il obtint le 14 Avril 1760, le régiment Bernois de Roi, comme le plus ancien capitaine Bernois de ce corps, & par une distinction très-flatteuse du roi défunt pour M. Tscharner. Brigadier du 12 Mars 1771, & lieutenant général du 22 Septembre 1774. Ayant demandé sa démission à sa majesté, sur la fin de Mars 1786, ce monarque ne perdant qu'à regret un officier général d'un mérite aussi distingué, fit d'abord expédier à M. Tscharner un brevet de général d'infanterie, en date du 10 Avril; qui fut suivi au bout de quinze jours de la démission de ce général, dans laquelle sa majesté l'invite à revenir à son service, comme général d'infanterie, après les six années d'administration du bailliage de Romainmôtier, que le général Tscharner venait d'obtenir le 20 Avril du conseil souverain de Berne; en promettant de lui conserver son rang d'ancienneté.

SECTION III.

LIEUTENANS GÉNÉRAUX.

C'EST actuellement le troisieme grade d'officier général au service du roi de Sardaigne, qui répond au grade de ce nom dans les services de

Section III. Lieutenans généraux.

France ; d'Espagne & de Naples ; ce qui a été reconnu en 1734 & en 1735, les lieutenans généraux du roi de Sardaigne ayant roulé pendant ces deux campagnes avec ceux de l'armée Françaife. Cette égalité de grades dans ces quatre fervices, fut à la vérité confirmée par les cartels, établis en 1444, parmi les puiffances belligérantes en Italie, parce que les généraux d'infanterie & de cavalerie de fa majefté Sarde, fe trouvaient pour lors généraux du premier grade à ce fervice ; mais fouffrirait néanmoins des difficultés, depuis que fa majefté régnante a établi les capitaines généraux dans fes armées. Les lieutenans généraux portent, l'habit uniforme de leur régiment refpectif, brodé à deux bâtons dentelés, deux fur le collet, deux fur la patte des poches & à leur entour, & trois fur le parement ; & lorfque les officiers généraux n'ont point de régiment, leur uniforme eft un bleu de roi doublé de même couleur, paremens en botte & collet en retrouffis, vefte & culotte blanches, avec la broderie en or de leur grade refpectif.

(1.)

Charles Hakbrett de Berne, & iffu d'une ancienne famille patricienne de cette ville, qui depuis quelques fiecles a produit grand nombre de

magistrats d'un mérite éminent, & remplissant les premieres charges de cette république. Charles nâquit en 1674; il entra en 1690 au service de Victor Amedée II, duc de Savoye, comme premier lieutenant dans le bataillon d'Oberkan; capitaine lieutenant dans le régiment de Sacconai lors de sa levée en 1694, il passa dans celui de la reine comme major, le 22 Février 1704, lors qu'il fut levé; lieutenant colonel de ce régiment le 18 Mai 1707, il en devint colonel propriétaire le 15 Mars 1709. S'étant extrêmement distingué dans les diverses campagnes de cette longue & sanglante guerre, & sur-tout au siége de Turin, le duc de Savoye ne crut pas des services de cette nature assez récompensés, en gratifiant ainsi ce valheureux officier du régiment de la reine, s'il ne mettait ce corps sur le pied Suisse, en lui faisant prendre le nom d'Hakbrett. Continuant à donner dans cette campagne & les deux suivantes, en diverses expéditions à la tête de son régiment, de nouvelles preuves de valeur & d'un zele à toute épreuve pour la maison de Savoye, le colonel Hakbrett fut fait brigadier le 5 Janvier 1714; commanda une brigade en Sicile pendant les campagnes de 1717 & de 1718, avec une distinction extraordinaire, & ayant été fait

Lieutenans généraux.

général major le 20 Février 1719, il servit en cette qualité pendant cette campagne, faisant des prodiges de valeur le 12 Juin à la bataille de Francavilla. Lieutenant général du 3 Janvier 1731, diverses infirmités, suites de ses blessures, obligerent cet illustre militaire de se retirer du service à pâques de cette année, ayant obtenu le bailliage de Lausanne à cette derniere époque. Jouissant de beaucoup de considération à la cour de Turin, & d'une bienveillance marquée auprès du roi Victor Amedée, & de son fils qui venait de lui succéder, le générel Hakbrett eut beaucoup de peine à lui faire agréer sa retraite, & mourut le 10 Octobre 1739.

(2.)

Alexandre de Guibert de Sissac, issu d'une famille noble de l'Agennois, professant la religion évangelique réformée; nâquit en 1677, & fut obligé de se réfugier en Suisse sur la fin de 1694, pour se soustraire aux persécutions barbares que Louis XIV continuait à faire subir, depuis la révocation de l'édit de Nantes, à ses sujets protestans. S'étant fait connaître sur un pied très-avantageux à Neuchâtel, M. de Guibert obtint sans peine la bourgeoisie de cette ville en 1696; entra au printems de 1697 au service de

Section III.

Guillaume III, roi d'Angleterre; leva le 22 Février 1703, avec l'agrément de la reine Anne, une compagnie dans le régiment de Portes, dont il devint major en 1716 & lieutenant colonel en 1722, après avoir partagé les lauriers de ce brave régiment, durant la guerre de la succession d'Espagne & celle de Sicile. M. de Guibert quitta en 1726 le service du roi Victor Amedée par mécontentement, & rentra à celui de Charles Emanuel III en 1733, en levant un régiment Suisse de 1200 hommes, & divisé en deux bataillons, à la tête duquel il servit avec une grande distinction pendant les campagnes de 1734 & de 1735. Brigadier le 12 Mars 1737, il défendit le 6 Octobre 1743, l'entrée du Piémont avec la plus grande valeur, à la tête d'une brigade, sur les hauteurs de Bélin, contre la brigade d'Anjou & un gros détachement de 1200 Espagnols, qu'il repoussa avec beaucoup de perte. Le roi de Sardaigne créa M. de Guibert le 20 Janvier 1744, général major, en récompense de cette belle action: il continua à se distinguer le 19 Juillet de cette année, à la défense des retranchemens de Château-Dauphin ou de Pierre-Longue, quoiqu'il ne pût empêcher une colonne Française de pénétrer dans le poste qu'il défendait, à

Lieutenans généraux.

la ſuite d'une mêlée longue & très-ſanglante, dans laquelle le régiment de Guibert perdit beaucoup de monde. Ayant fait ſonner la retraite, ſur les ordres réitérés du roi de Sardaigne, le général de Guibert l'exécuta avec autant de bravoure que d'habileté, & rejoignit le même ſoir avec les débris des régimens de Roi, de Kalbermatten & du ſien, ce monarque dans le camp de S. Pierre. Lieutenant général du 15 Janvier 1745, M. de Guibert commanda le 27 Septembre de cette année, l'aîle gauche de l'armée Sarde au combat de Moncaſtel ou de Baſſignana, & réſiſta à deux attaques ſucceſſives; mais le centre ayant été enfoncé, il fit l'arriere-garde, expoſant ſa perſonne ſans aucun ménagement, pour couvrir la retraite précipitée de cette armée; le général de Guibert eut un cheval tué ſous lui, reçut trois coups de feu, tomba entre les mains des Eſpagnols, fut relâché ſur ſa parole, ſe fit tranſporter à Turin, & y mourut de ſes bleſſures le 28 Janvier 1746, généralement regretté.

(3.)

Jean Pierre Audibert, nâquit à Montpellier, en 1689, dans la religion réformée, d'une famille attachée à cette religion, & qui depuis la révocation de l'édit de Nantes, fut excluе des charges

Section III.

municipales de cette ville, dont elle avait rempli les premieres depuis deux fiécles. Jean Pierre ayant perdu fes parens fort jeune, fe réfugia en 1698, dans le canton de Berne, où il fe fit naturalifer en 1703, & obtint la bourgeoifie de Vevai; entra la même année au régiment de Portes; y leva une compagnie en 1710; & obtint en 1722, la majorité de ce régiment. S'étant appliqué dès fa jeuneffe avec autant d'ardeur que de fuccès, à l'étude des mathématiques, fur-tout à la partie militaire de cette fcience, le major Audibert fut employé dans le génie depuis 1724 à 1733, en confervant fon rang dans le régiment de Portes; leva, dans cet intervalle, le plan de la Savoye & de la plus grande partie du Piémont; rentra le 22 Janvier 1733, dans le régiment de Portes, comme colonel en fecond; commanda ce régiment avec la plus grande diftinction pendant les campagnes de 1734 & de 1735, & en devint colonel propriétaire le 21 Mars 1736. Brigadier, du 5 Janvier 1739, il fut choifi de préférence, le 10 Juillet 1742, par le roi de Sardaigne, pour la charge de maréchal général des logis de l'armée Piémontaife, dont il fit les fonctions pendant les campagnes de 1743, de 1744 & de 1745, & rendit des fervices très-effentiels dans cette place, poffédant

Lieutenans généraux.

possédant au suprême dégré, l'art de choisir les camps les plus avantageux ; ce qui était de la plus grande importance dans un pays entrecoupé de vallons & de montagnes, & dans lequel, par cette raison, toutes les batailles deviennent affaires de poste. Ayant été avancé durant ce tems, le premier Février 1744, au grade de général major, & le 9 Mai 1745, à celui de lieutenant général ; piqué de n'avoir pas été créé, le 26 Mars 1746, général d'infanterie, conjointement avec le lieutenant géneral baron de Leutrum, qu'il avait indiqué, en 1744, au roi de Sardaigne, comme l'officier le plus capable de défendre Coni contre l'Armée combinée ; le général Audibert demanda, le 2 Avril suivant, sa démission à Charles Emanuel III, qui rempli de reconnaissance pour ses services distingués, se refusa d'abord à cette demande ; puis se rendant aux instances redoublées de M. Audibert, ce monarque lui accorda, le 10 de ce mois, la démission la plus honorable, accompagnée d'une pension de retraite de dix mille livres Piémontaises. Le général Audibert se retira la même année à Vevai ; fit peu de tems après, l'acquisition de la terre de Renans, & épousa en 1755, & à l'âge de 75 ans, une demoiselle de la maison de Riom en Auvergne, qui, née dans la

Section III.

religion réformée, & orpheline, avait eu la fermeté d'abandonner sa fortune à la rapacité de ses parens catholiques, & de se réfugier en 1747, & à l'âge de 17 ans, à Lausanne, pour se soustraire à leur persécution. Le général Audibert ayant fait depuis sa retraite deux voyages à la cour de Turin, reçut de Charles Emanuel III, l'accueil le plus distingué, & mourut dans son château de Renans, bailliage de Lausanne, le 10 Octobre 1763, âgé de 83 ans.

(4)

Bruno de Kalbermatten, issu d'une ancienne famille noble du Vallais, qui a produit des évêques de Sion & divers capitaines généraux, ou premiers magistrats de cette république; nâquit le 22 Février 1700; entra en 1717, au régiment d'Hakbrett, comme enseigne; fit cette campagne & les deux suivantes en Sicile; sous-lieutenant en 1718, & lieutenant en 1719; capitaine lieutenant en 1722; obtint une compagnie dans ce régiment en 1724; major de ce corps devenu Bellmont, le 29 Avril 1731; & à la mort de ce dernier, M. de Kalbermatten obtint, le 15 Octobre 1733, la place de lieutenant colonel de ce régiment devenu Riedtmann. Il servit en cette qualité pendant les campagnes de 1734 & de 1735,

Lieutenans généraux.

avec la plus grande distinction, de même que pendant celle de 1743, & les quatre suivantes. Ayant été décoré de la croix de S. Lazare & de S. Maurice, à la suite de la bataille de Parme, & ayant obtenu le régiment de Riedtmann, le 5 Janvier 1743, M. de Kalbermatten fut créé brigadier le 14 Mai 1754. Général major le 12 Avril 1757; lieutenant général le 21 Mars 1761; il mourut à Turin le 26 Avril 1762, emportant au tombeau les regrets du roi son maître, dont il était chéri & considéré, avec la réputation d'un militaire rempli de bravoure & de capacité.

(5.)

François Joseph Frédéric de Kydt, issu d'une famille noble du canton de Schweiz; nâquit en 1694; enseigne dans le régiment de Hakbrett en 1710; sous-lieutenant en 1712; lieutenant en 1714; capitaine lieutenant en 1717, il fit en cette qualité, les trois campagnes de la Sicile, & la derniere aux grenadiers. Enseigne des cent Suisses de la garde en 1724; lieutenant de cette compagnie en 1731, chevalier de St. Maurice & de S. Lazare en 1732. Major du régiment levé au printems de 1733, par François Frédéric de Kydt son pere, il fit en cette qualité, les campagnes de 1734 & de 1735; s'y distingua beaucoup

Section III.

aux batailles de Parme & de Guastalla; devint après la mort de son pere, le 10 Mai 1736, par la retraite du lieutenant colonel Ab-Iberg, colonel propriétaire de ce régiment, qui fut réformé au milieu de Mars 1737. M. de Kydt obtint le 2 Avril de la même année, une pension de quatre mille livres, & le 12 Mars 1740, la place de capitaine colonel des cent Suisses de la garde. Brigadier en Janvier 1747; général major le 12 Avril 1756; lieutenant général le 22 Janvier 1767; retiré du service le 19 Octobre 1774, avec une pension de 6500 livres piémontaises; & mort à Schweiz le 18 Août 1775, à l'âge de 81 ans.

(6.)

Adrien Meyer, d'Hérisau, canton d'Appenzell réformé; nâquit en 1704; entra le 10 Mars 1721, au service de France, dans le régiment Suisse d'Affry, comme enseigne dans la compagnie de son cousin-germain & brigadier Jean Meyer, cité avec éloges dans le sixieme volume, (brigadiers, article 24.) Adrien devint sous-lieutenant de cette troupe en 1723; lieutenant en 1725, & capitaine lieutenant en 1731. Il quitta le service de France en 1734, & passa à celui de l'empereur Charles VI, en levant une compagnie dans le régiment Suisse de Schmidt, que les cantons

Lieutenans généraux.

proteſtans venaient d'accorder à ce monarque pour la défenſe des villes forêtieres. Ayant été réformé avec ſa troupe à la S. Martin 1738, il ſe retira dans ſa patrie; mais la guerre s'étant rallumée pour la ſucceſſion de l'empereur Charles VI, & le roi de Sardaigne augmentant ſes troupes, le capitaine Meyer ſe rendit à Turin au printems de 1742; propoſa & fit agréer à Charles Emanuel III, la levée d'un bataillon Suiſſe proteſtant de 700 hommes, & compoſé de quatre compagnies, chacune de 175 hommes. Ayant levé & mis tout de ſuite ſur pied ce corps dont nous avons rendu compte dans l'introduction, M. Meyer le commanda avec rang & commiſſion de lieutenant colonel, & ſervit à la tête de ſon bataillon durant toutes les campagnes de cette ſanglante guerre, avec la plus grande diſtinction; ce qui lui valut la commiſſion de colonel le 15 Janvier 1747. Brigadier, le 14 Mai 1754; général major le 15 Janvier 1761, & lieutenant général, du 27 Mars 1771. Ayant obtenu la même année le commandement en ſecond de la Sardaigne, le général Meyer s'y rendit, fonctionna pendant trois ans dans cette isle, en qualité de commandant en ſecond; & ayant au bout de ce tems, demandé & obtenu ſon rappel de ſa majeſté régnante, cet officier général eut

Section III.

le malheur de périr dans la traversée de Cagliari à Nice, au milieu d'Avril 1774.

(7.)

Jean Henri Schindler, du canton de Glarus réformé; entra en 1734 au service de l'empereur Charles VI, comme capitaine lieutenant dans le régiment Suisse protestant de Schmidt, compagnie de Meyer; fut réformé avec cette troupe en 1738; se rendit avec son ancien capitaine à Turin, en 1742; fut présenté par lui au roi de Sardaigne, & agréé par ce monarque, comme major, avec une compagnie du bataillon que Meyer fut chargé de lever; ce dernier ayant obtenu, le 15 Janvier 1747, la commission de colonel, le major Schindler fut créé le même jour, lieutenant colonel de ce bataillon; obtint la commission de colonel le 15 Mai 1755; le grade de brigadier le 21 Mars 1762, & celui de général major le 27 Mars 1771; obtint le bataillon de Meyer le 4 Mai 1774; fait lieutenant général le 19 Septembre de la même année; & retiré du service avec une pension de 6000 livres de Piémont.

(8.)

Eugene Alexandre, chevalier de Sury, de Soleure, & issu d'une ancienne famille noble & patricienne de cette ville; náquit le 24 Juillet 1720,

Lieutenans généraux.

entra le dix Mars 1736, au ſervice de France, comme enſeigne dans le régiment de Wittmer; ſous-lieutenant le 12 Avril 1738; paſſa le 15 Novembre de la même année, comme lieutenant dans le régiment de Tſchudi; devint, le 16 Juin 1740, capitaine-lieutenant dans ce régiment devenu Vigier. Le chevalier de Sury quitta le ſervice de France en Octobre 1741, & paſſa le 15 Janvier 1742, au ſervice de Charles Emanuel III, en levant une compagnie de 175 hommes, dans le troiſieme bataillon du régiment de Guibert; ſe diſtingua la même année, aux ſiéges de Modene & de la Mirandole; en 1743, en défendant les hauteurs de Bélin; & en 1744, à la défenſe des retranchemens de Pierre-Longue. Ayant été fait capitaine de grenadiers le 20 Mars 1745, le chevalier de Sury continua, le 27 Septembre de la même année, à ſe diſtinguer avec cette troupe, au combat de Montcaſtel, & ſur-tout dans la retraite de cette ſanglante journée. Le roi de Sardaigne ayant jetté le troiſieme bataillon de Guibert dans Valence, pour en renforcer la garniſon, elle fut aſſiégée le 2 Octobre, par l'armée Eſpagnole; & après avoir eſſuyé 24 jours de tranchée ouverte, ſe voyant hors d'état de défendre cette place, prit le parti de percer les quartiers

l'armée assiégeante ; ce qui fut exécuté la nuit du 29 au 30 Octobre : le chevalier de Sury reçut un coup de feu à travers le corps, dans cette retraite, & eut tant à souffrir de cette blessure durant toute l'année 1746, qu'à son grand regret il se vit hors d'état de faire cette campagne, & servit en 1747, sous le comte de la Roque, au siége de Genes, avec le régiment d'Utiguer, dont il obtint la majorité le 26 Juin 1749. Lieutenant colonel effectif du régiment de Fatio, le 29 Août 1753, il fut gradué colonel le 4 Avril 1766 ; obtint le régiment de Montfort, infanterie étrangere, le 21 Novembre 1769, & fut reçu le 3 Décembre de la même année, chevalier de justice de l'ordre de St. Lazare & de St. Maurice, en faisant ses preuves à toute rigueur, des huit quartiers. Brigadier le 16 Mars 1771. Sa majesté régnante ayant incorporé le régiment de Sury dans la brigade de Chablais, en Septembre 1774, ce monarque dédommagea le brigadier de Sury, en le créant, le 21 Octobre de cette année, de plein saut, lieutenant général, & en lui donnant la place de capitaine colonel des cent Suisses de la garde, dont il augmenta les appointemens, pour les mettre de niveau avec ceux de son état major précédent. Le général chevalier de Sury jouit dans cette place

Lieutenans généraux.

de la bienveillance du roi son maître, & de la considération de la cour, jusqu'à sa mort survenue le 16 Mars 1782.

(9.)

Grégoire, chevalier de Kalbermatten, frere cadet de Bruno, cadet dans le régiment de Hakbrett, le 12 Mai 1730 ; enseigne surnuméraire dans celui de Bellmont, le 12 Février 1732 ; capitaine lieutenant la même année dans une des compagnies Vallaisannes de nouvelle levée ; obtint le rang & l'ancienneté de capitaine effectif, le 10 Novembre 1740 ; leva une compagnie dans le troisieme bataillon de ce régiment, le 15 Janvier 1742, & fit toutes les campagnes de cette guerre à la tête d'une compagnie de grenadiers, avec une grande distinction. Le chevalier de Kalbermatten obtint le 30 Avril 1757, rang & ancienneté de major d'infanterie ; le 2 Mai 1762, la majorité du régiment de Suter ; & le 7 Mars 1766, la place de lieutenant colonel effectif de ce régiment, dont il devint colonel propriétaire le 14 Juillet 1768. Général major, sans avoir passé par le grade de brigadier, & chef de la brigade Vallaisanne de son nom, du 19 Septembre 1774 ; résigna cette brigade le 29 Mars 1782, & obtint le lendemain la place de capitaine colo-

Section III.

nel des cent Suiffes de la garde, avec les mêmes honorifiques & les mêmes appointemens dont le chevalier de Sury fon prédéceffeur avait joui. Lieutenant général du 20 Août 1783.

(10.)

Louis Eugene, commandeur de Courten, du Vallais, frere aîné d'Antoine Pancrace, comte de Courten, lieutenant général au fervice de France, & cité avec éloge dans le volume précédent, lieutenans généraux, article 41. Louis Eugene eft né le 21 Mai 1715, eft entré en 1731 au fervice du roi de Sardaigne, comme cadet dans le régiment de Riedtmann; enfeigne furnuméraire le 4 Février 1732; capitaine lieutenant dans une compagnie Vallaifanne de nouvelle levée, le 20 Janvier 1734; fit la campagne de 1735; obtint une compagnie dans ce régiment le 15 Mai 1742; rang & ancienneté de major le 26 Mai 1762; la majorité du régiment de Sutter le 7 Mars 1766; la place de lieutenant colonel du régiment de Kalbermatten, le 14 Juillet 1768, & la commiffion de colonel le 12 Mars 1771. Il fut reçu le 9 Mars 1774, chevalier de juftice de l'ordre de St. Lazare & de St. Maurice, en faifant fes preuves à rigueur; & le 6 Septembre de la même année, il devint

Lieutenans généraux.

commandeur de cet ordre. Brigadier du 22 Septembre 1774, & colonel commandant de la brigade Vallaisanne de Kalbermatten ; général major le 26 Novembre 1780; chef & colonel propriétaire de cette brigade Vallaisanne, du 30 Mars 1782; lieutenant général du 5 Décembre 1785. Mr. le commandeur & général major de Courten, ayant fait toutes les campagnes d'Italie de 1742 à 1748, avec la plus grande distinction, est un de ces militaires qui honorent la Suisse.

SECTION IV.

GÉNÉRAUX MAJORS.

C'EST actuellement le quatrieme grade d'officier général au service du roi de Sardaigne; cependant les généraux majors du roi défunt roulaient, en 1734, avec les maréchaux des camps Français, & s'échangeaient entr'eux en 1744, pour la raison alléguée à la tête de la section précédente. Les généraux majors portent avec l'uniforme de leur régiment, un habit brodé à un bâton dentelé, autant sur le collet & pattes des poches, de même

Section IV.

qu'à l'entour de ces dernieres, mais avec deux bâtons dentelés sur le parement.

(1.)

Jean François, chevalier de Réding de Biberregg, du canton de Schweiz, leva en 1694, un bataillon Suisse catholique de 840 hommes, composé de quatre compagnies, de 210 hommes chacune, pour le service de Victor Amedée II. Il commanda ce corps avec commission de colonel, & se distingua à sa tête en 1695 au siége de Casal. Il servit le duc de Savoye fort utilement dans plusieurs députations auprès des cantons catholiques & de la république du Vallais; créé par ce prince brigadier en 1697, & général major en 1702, le chevalier de Réding fut assiégé avec son bataillon en 1704, dans le fort Barre, par le duc de Vendôme; & après avoir défendu cette place pendant trois semaines, fournissant pendant ce siége la paye de son bataillon de sa poche, il fut obligé de se rendre avec ce corps prisonnier de guerre, & conduit à Yvrée. Ayant été relâché sur sa parole, le général de Réding se rendit à Turin pour s'y justifier auprès de Victor Amedée, qu'il trouva extrèmement prévenu contre lui, ce prince ayant cassé le bataillon de Réding, du moment qu'il apprit la reddition du fort Barre, congédia

Généraux majors.

ce brave militaire, fans vouloir lui accorder aucune efpece de dédommagement. Le chevalier de Réding quitta le fervice du duc de Savoye, & rentra fur la fin de cette année à celui de Louis XIV, comme brigadier, après avoir publié un mémoire apologétique de toute fa conduite. Mort à Madrid en 1706, maréchal des camps, avec la réputation d'un excellent officier d'infanterie. (Voy. fes autres fervices dans le fixieme volume, maréchaux des camps, article 9.)

(2.)

Conradin Donnaz, Grifon, & iffu d'une famille noble de la Ligue-Caddée; nâquit en 1688; entra en 1709 dans le régiment de Hakbrett, comme lieutenant; capitaine lieutenant en 1715, fit les trois campagnes de Sicile, & obtint une compagnie dans ce régiment le 15 Avril 1723, & la majorité de ce corps le 22 Janvier 1729; il devint lieutenant colonel de ce régiment, devenu Riedtmann, le 12 Juillet 1732; leva le 15 Octobre 1733, un régiment d'infanterie Grifonne de fon nom, à la fuite d'une capitulation avec Charles Emanuel III, dont nous avons rendu compte dans l'introduction; fervit avec beaucoup de diftinction à la tête de ce corps pendant les campagnes de 1734 & de 1735, & fut créé bri-

gadier à la fin de cette derniere, le 15 Décembre. Des raisons d'économie ayant réduit le roi de Sardaigne à réformer les régimens de Donnaz, de Kydt & de du Paquier, au milieu de Mars 1737, & ce prince voulant conserver le brigadier Donnaz à son service, le créa général major, hors de son rang, le 22 Avril de la même année, avec une pension de 5000 livres Piémontaises. La guerre s'étant rallumée en Italie en 1742, au sujet de la succession d'Autriche, le général major Donnaz servit en cette qualité durant les campagnes de 1743 & de 1744, avec autant de valeur que de capacité; mais ayant reçu diverses blessures dans cette derniere campagne, il fut obligé de quitter le service. Sa majesté lui accorda le 24 Novembre 1744, la démission la plus honorable, en lui conservant sa pension de 5000 livres. Retiré dans sa patrie, le général Donnaz y mourut le 18 Février 1750.

(3.)

Jean Riedtmann, de Schaffhausen; nâquit le 14 Mars 1679; entra au printems de 1696 au service de Hollande, comme cadet dans le régiment Suisse de Muralt; y obtint un drapeau le 20 Février 1702; fit cette campagne & celle de 1703 avec ce régiment; quitta ce service sur la

Généraux majors.

fin de cette année, & entra à celui du duc de Savoye, le 22 Février 1704, lors de la levée du régiment de la reine, comme capitaine lieutenant de la compagnie du lieutenant colonel Vincent Tſcharner, qu'il obtint en 1707, ayant, dans cet intervalle, aidé avec ce régiment à défendre, en 1704, Verrue; du milieu d'Octobre 1705 jusqu'en Janvier 1706, Nice; & durant l'été de 1706, Turin, contre l'armée Françaiſe. Il fut dangereuſement bleſſé au ſiége de Nice, de même qu'à celui de Toulon en 1707, & obtint le 12 Mars 1713, la majorité du régiment de Hakbrett; fit en cette qualité les trois campagnes de Sicile, avec une diſtinction extraordinaire. Il devint lieutenant colonel de ce régiment le 14 Mars 1725; conduiſit au printems de 1731, le ſecond bataillon de ce régiment, devenu Bellmont, dans l'isle de Sardaigne, à Allguéri, où il commanda pendant une année, au bout de laquelle ayant obtenu le 21 Mars 1732, le régiment de Bellmont, il reconduiſit ce ſecond bataillon à Coni & l'y réunit au premier. Il commanda ſon régiment durant les campagnes de 1734 & de 1735, aux ſiéges de Novarre & de Tortonne, de même qu'aux batailles de Parme & de Guaſtulla avec la plus grande valeur. Le colonel de Riedt-

mann, qui avait reçu trois blessures à la bataille de Parme, fut ennobli par sa majesté Sarde, & créé brigadier le 4 Novembre 1735, en récompense de ses services distingués; & fut revêtu, dans le même tems, du commandement de Côme, y ayant son régiment sous ses ordres; il remit cette place au printems de 1736, lors de son évacuation, au feld-maréchal comte de Daun. Général major le 20 Octobre 1737, il servit encore le roi son maître durant la campagne de 1742, en cette qualité aux siéges de Modene & de la Mirandole; mais couvert de blessures honorables & accablé d'infirmités qui en étaient la suite, le général de Riedtmann ainsi hors d'état de servir davantage, demanda sur la fin de cette année sa démission, qu'il obtint le 5 Janvier 1743, avec une pension de retraite de 6000 livres Piémontaises, dans le brevet de laquelle sa majesté faisait une récapitulation très-honorable des services distingués de ce brave militaire, qui s'étant retiré à Schaffhausen, y mourut le 15 Mars 1761, à l'âge de 82 ans.

(4.)

Antoine Roi, de Romainmôtier, canton de Berne; nâquit le 2 Février 1688; entra le 10 Mars 1706, au service de Hollande, comme enseigne

Généraux majors.

ſeigne dans le régiment de Tſcharner ; fit cette campagne & les cinq ſuivantes de cette guerre, dans les grades ſubalternes ; fut réformé en 1716, avec diverſes compagnies de ce régiment, devenu Sturler ; il était alors capitaine lieutenant. Il parvint en 1719, à ſe placer au ſervice de France, en qualité de capitaine commandant du régiment de Brendlé, & quitta ce ſervice pour paſſer à celui de Charles Emanuel III, en levant le 13 Novembre 1733, une compagnie dans le régiment de Roguin, dont il obtint la majorité le même jour, & ſervit en cette qualité une partie de la campagne de 1734 & celle de 1735. Il devint lieutenant colonel de ce régiment le 28 Avril 1744, & colonel propriétaire le 22 Juillet de la même année. Il ſervit dans toutes les campagnes de cette ſanglante guerre avec la plus grande valeur, ſucceſſivement comme major, lieutenant colonel & colonel de ce régiment. Brigadier le 7 Février 1754 ; général major le 12 Avril 1757, & mort à Alexandrie le 10 Mars 1760.

(5.)

Daniel de Crauſaz, de Lauſanne, canton de Berne, & iſſu d'une famille de la plus ancienne nobleſſe du pays de Vaud, qui s'eſt ſurtout diſtinguée par un attachement & un zele à toute épreuve

Section IV.

pour la régence de Berne, lui ayant rendu des services très-essentiels en 1589, en 1653, en 1656, en 1712 & en 1723, & qui a produit divers officiers généraux & colonels du plus grand mérite. Daniel nâquit le 15 Juin 1689; il entra le 10 Mars 1706, au service de Victor Amedée, comme cadet dans le régiment de Portes, y obtint un drapeau le 12 Octobre de la même année; devint sous-lieutenant en 1709, & lieutenant en 1713, ayant donné dès-lors diverses preuves de la plus grande valeur, en servant les six dernieres campagnes de cette guerre. Il fit les trois campagnes de Sicile, comme lieutenant de grenadiers, & s'y distingua à la bataille de Francavilla & au siége de Messine. Il devint capitaine lieutenant en 1721, & obtint le 10 Mars 1729, une compagnie dans le régiment de Portes; fut blessé dangereusement le 29 Juin 1734, à la bataille de Parme, où il fit des prodiges de valeur à la tête d'une compagnie de grenadiers, & obtint le 17 Mars 1743, la majorité du régiment d'Audibert. Chargé de pénétrer avec 1200 hommes dans Coni, assiégée par l'infant Don Philippe & le prince de Conti, le major de Crausaz parvint la nuit du 8 au 9 Octobre 1744, à exécuter cette commission aussi importante que difficile, dont un colonel se se-

Généraux majors.

rait trouvé fort honoré, & dont la réussite força en partie ces deux princes à lever le siége de cette place. Le roi de Sardaigne combla d'éloges le major de Craufaz, lui fit expédier le 2 Novembre de cette année, le brevet de lieutenant colonel, & rempli de confiance dans la capacité & la valeur de cet officier, le chargea en 1745, de pénétrer dans Valence assiégée, avec un détachement de 600 hommes, & de porter à la garnison l'ordre d'évacuer cette place, en perçant les quartiers de l'armée assiégeante. Mr. de Craufaz parvint la nuit du 12 au 13 Octobre, à se jetter dans Valence avec ce détachement; consulté par le conseil de guerre, rassemblé pour arranger la retraite de la garnison, le major de Craufaz proposa à cet effet un plan, qui fut agréé & exécuté fort heureusement la nuit du 29 au 30 Octobre; cet officier ayant fait dans le même tems une sortie très-vigoureuse, à la tête de son détachement de 600 hommes, pour favoriser cette retraite & en détourner l'attention des ennemis. Cette manœuvre, dans laquelle Mr. de Craufaz déploya autant de bravoure que d'habileté, lui réussit à souhait; la garnison de Valence fut sauvée, ne perdit que peu de monde, & ayant percé un quartier Espagnol, le valheureux major couvrit sa retraite en

formant l'arriere-garde avec son détachement. Cette belle action valut une pension de 1500 livres à Mr. de Craufaz, qui employé à la surprise d'Asti, continua à se distinguer dans cette expédition, & devint le 10 Avril 1746, lieutenant colonel effectif du régiment de Montfort; obtint le 19 Novembre 1748, le grade de colonel, avec la place de colonel commandant de ce régiment. Brigadier du 21 Mars 1754; général major du 15 Janvier 1761, & mort à Novarre le 30 Novembre de la même année, avec la réputation d'un des plus braves & des meilleurs officiers généraux de sa majesté Sarde.

(6.)

Jonas François Roguin, d'Yverdon, canton de Berne; nâquit le 28 Août 1708; entra en 1727 au service de France, dans le régiment de Villars Chandieu, comme enseigne; quitta ce régiment comme lieutenant en 1733, pour entrer au service du roi de Sardaigne, en levant une compagnie dans le régiment de Roguin; fit en cette qualité les campagnes de 1734, de 1735, & celles de 1742, de 1743 & de 1744 comme capitaine de grenadiers. Il obtint la majorité du régiment de Roi, le 22 Juillet 1744; la place de lieutenant colonel de ce régiment le 20 No-

Généraux majors.

vembre 1745, & la commission de colonel le 7 Février 1754. Brigadier du 14 Avril 1760, & retiré le même jour du régiment, avec une pension de 6000 liv. Piémontaises. Sa majesté régnante eut la bonté de comprendre le brigadier Roguin dans une promotion de généraux majors, le 25 Novembre 1780; mort à Yverdon en Octobre 1782.

(7.)

Jost Ulrich Nidderer, du canton d'Appenzell réformé. Capitaine dans le bataillon de Meyer en 1742, & à la levée de ce corps, dont il obtint la majorité le 15 Janvier 1747; il parvint au grade de lieutenant colonel le 15 Mai 1755. Devint colonel commandant du troisieme bataillon de la brigade de Grisons-Carignan, avec la commission de colonel le 15 Octobre 1774. Brigadier du 20 Juillet 1776, & commandant en second de cette brigade. Général major du 20 Août 1783, & retiré le même jour de cette brigade avec une pension de 4000 livres Piémontaises. Il a fait toutes les campagnes d'Italie de 1742 à 1746, comme capitaine de grenadiers; celles de 1747 & de 1748, comme major, & s'est distingué dans diverses affaires.

Section IV. Généraux majors.

(8.)

David Frédéric Tschiffeli, de Berne, & d'une famille patricienne de cette ville; est entré au service du roi de Sardaigne le 7 Février 1739, comme enseigne dans le régiment de Diesbach; lieutenant le 15 Août 1741; capitaine lieutenant le 25 Août 1746; fit toutes les campagnes de cette guerre avec distinction, & obtint une compagnie dans le régiment de Roi, le 8 Octobre 1748. Major du régiment de Tscharner le 13 Novembre 1765, premier lieutenant colonel de la brigade Bernoise de Tscharner le 17 Septembre 1774; obtint la commission de colonel le 1 Juillet 1775; colonel commandant de cette brigade le 10 Mai 1781; brigadier du 20 Août 1783, & colonel propriétaire de cette brigade Bernoise le 10 Juin 1786; général major le 12 Mai 1787, & mort le 3 Juillet d'après.

SECTION V.

BRIGADIERS.

C'EST le cinquieme & dernier grade d'officier général, au service du roi de Sardaigne, qui répond exactement au grade de ce nom, dans les

Section V. Brigadiers.

services de France, d'Espagne & de Naples. Aussi les brigadiers du roi de Sardaigne roulaient avec les brigadiers Français, pendant les campagnes de 1734 & de 1735, & durant celles de 1743 à 1748; les uns s'échangeaient contre les autres.

(1.)

Jean Rodolphe de Diesbach, de Berne; servit long-tems en Hollande; entra le 20 Février 1736, au service du roi de Sardaigne, comme capitaine dans le régiment de Roguin; obtint ce régiment le 15 Avril 1737; brigadier le 15 Janvier 1744; quitta le service le 10 Avril de la même année, ayant obtenu le bailliage de Romainmtier; mort le 15 Mars 1751.

(2.)

Jean Martin François Keller de Lucerne, & issu d'une ancienne famille patricienne de cette ville, annoblie en 1719, par l'empereur Charles VI; il náquit en 1703; entra en 1721, au service de France, dans le régiment des gardes Suisses, comme enseigne; il quitta ce service & ce corps en 1726, comme sous-lieutenant, pour la place d'enseigne de la garde Suisse du pape, dont il se démit le 24 Juin 1735, pour la charge de secrétaire d'état de la république de Lucerne, qu'il exerça avec un applaudissement général jusqu'au

Section V.

27 Décembre 1741. S'étant rendu à Turin, il capitula le 15 Janvier 1742, avec le marquis d'Orméa, ministre de la guerre de Charles Emanuel III, pour la levée d'un régiment Suisse catholique de deux bataillons, (dont nous avons rendu compte dans l'introduction, & qui fut levé dans les cantons de cette religion, alliés de la maison de Savoye,) & à la tête duquel, le colonel Keller fit la campagne de 1743 & les cinq suivantes, avec beaucoup de distinction, ayant été créé dans cet intervalle, brigadier le 3 Avril 1747; son régiment ayant été réformé le 1 Mars 1749, le brigadier Keller se retira du service, fut élu en 1751, chancelier de Lucerne, décoré par sa majesté Sarde le 10 Janvier 1753, de l'ordre de S. Maurice & de S. Lazare; & mourut à Lucerne le 9 Octobre 1766.

(3.)

Béat Gaspard Utiguer, du canton & de la ville de Zug; nâquit en 1697; se voua d'abord à la magistrature, & devint en 1726, conseiller d'état de ce canton. Ayant eu la fermeté de s'opposer en 1729 & les deux années suivantes, aux innovations de Schuomacher, durant les troubles de Zug, il fut avec d'autres conseillers d'état victime de son patriotisme; ce factieux devenu landam-

Brigadiers.

mann de ce canton & entierement maître des suffrages, fit casser & bannir le 14 Septembre 1732, à une assemblée générale, le conseiller Utiguer avec neuf de ses collegues, qui tous furent réhabilités en leurs charges, honneurs & biens en 1735, après la chûte & le châtiment exemplaire de Schuomacher. Le conseiller Utiguer ainsi opprimé, entra en 1733, au service du roi de Sardaigne, en levant une compagnie dans le régiment de Guibert, dont il obtint la majorité le 15 Décembre de la même année; fonctionna en cette qualité durant les campagnes de 1734 & de 1735; devint lieutenant colonel de ce régiment le 11 Novembre 1738, en devint colonel propriétaire le 11 Février 1746, & brigadier le 3 Avril 1747, ayant combattu avec la plus grande distinction à la tête de ce corps, dans toutes les affaires citées dans les notices des généraux Fatio & de Guibert. Le brigadier Utiguer mourut à Alexandrie, le 13 Août 1755.

(4.)

Jacob Ulrich, baron de Sprecher de Bernegg, Grison, & issu d'une ancienne famille noble de la ligue des dix Jurisdictions; nâquit en 1713; entra en 1729, au service de Hollande, comme enseigne dans le régiment Grison de Schmidt;

Section V.

sous-lieutenant en 1731, quitta en 1733 ce service, & passa le 15 Octobre de cette année à celui du roi de Sardaigne, à la levée du régiment Grison de Donnaz, & comme capitaine lieutenant de la compagnie de Reydt, avec laquelle il fut réformé en 1737. Le baron de Sprecher leva en 1742, une compagnie dans le régiment de Reydt, fit les campagnes de 1743 & de 1744, comme capitaine de grenadiers, celle de 1745, comme major, & celles de 1746 & de 1747, comme lieutenant colonel de ce régiment, & toutes avec distinction; ayant obtenu la majorité de ce corps le 19 Mai 1745, & la place de lieutenant colonel le 15 Mars 1746; devenu le 20 Avril 1752, colonel propriétaire de ce régiment, & brigadier le 12 Mai 1764, le baron de Sprecher mourut le 9 Juillet 1771.

(5.)

Otton Schwarz, Grison, issu d'une famille noble de Coire; nâquit en 1713; entra en 1733, au service du roi de Sardaigne, comme lieutenant dans le régiment de Donnaz; capitaine lieutenant en 1736; il fut réformé le printems d'après avec ce régiment; leva en 1742 une compagnie dans le régiment de Reydt, dont il obtint la majorité le 15 Mars 1746; la place de lieutenant

Brigadiers.

colonel le 20 Avril 1752, & la commission de colonel le 12 Mai 1764; brigadier du 10 Janvier 1771, obtint le régiment de Sprecher le 25 Juillet de la même année, & mourut le 15 Mai 1773; ayant fait toutes les campagnes d'Italie de 1743 à 1748, comme capitaine & comme major; il s'y distingua dans diverses occasions.

(6.)

Josse François Bircher, de Lucerne, & issu d'une ancienne famille patricienne de cette ville; est né en 1716; enseigne dans le régiment de Guibert en 1733, sous-lieutenant en 1735, lieutenant en 1738, capitaine lieutenant en 1740, leva en 1742 une compagnie d'augmentation dans ce régiment, dont il obtint la majorité le 29 Août 1753, & la commission de lieutenant colonel le 12 Avril 1759. Il devint lieutenant colonel effectif du régiment de Fatio le 22 Novembre 1769, eut le grade de colonel le 27 Mars 1771, & devint brigadier le 15 Septembre 1774; retiré le même jour du service, avec une pension de 3000 livres Piémontaises.

(7.)

Albert de Buren, de Berne, & issu d'une ancienne famille noble & patricienne de cette ville; est né en 1719, & entré le 31 Août 1737, au ser-

vice du roi de Sardaigne, comme lieutenant dans le régiment de Diesbach; capitaine lieutenant le 5 Janvier 1743, obtint une compagnie dans le régiment de Roi le 1 Août 1746; se trouva à toutes les actions de guerre de ce régiment, citées ci-dessus, & y manifesta autant de valeur que de capacité; major du régiment de Tscharner le 2 Septembre 1761, en devint lieutenant colonel le 13 Novembre 1765; colonel commandant de la brigade Bernoise de Tscharner le 17 Septembre 1774, brigadier le 17 Juillet 1776; & ayant obtenu le 19 Avril 1781, le bailliage de Königsfelden, M. le brigadier de Buren se retira le même jour du service de sa majesté Sarde.

(8.)

Joseph François Hippolite, chevalier Ab-Iberg ou d'Iberg, du canton de Schweiz, & issu d'une ancienne famille noble de ce pays; est entré le 1 Septembre 1732, au service du roi de Sardaigne, comme enseigne surnuméraire dans le régiment de Reidtmann; sous-lieutenant le 7 Mars 1734, lieutenant le 3 Janvier 1736, capitaine lieutenant le 19 Mai 1742, il obtint la commission de capitaine d'infanterie le 27 Février 1747, & se distingua dans toutes les campagnes de cette guerre, par une valeur à toute épreuve; il obtint une

Brigadiers.

compagnie dans le régiment de Kalbermatten le 22 Février 1759, rang & ancienneté de major d'infanterie le 4 Décembre 1768, major effectif de ce régiment le 12 Février 1770, & lieutenant colonel de la brigade Vallaisanne de Kalbermatten le 25 Septembre 1774. M. le chevalier Ab-Iberg obtint la commission de colonel le 6 Juillet 1775, la place de colonel commandant de la brigade Vallaisanne de Courten le 2 Novembre 1782, & le grade de brigadier le 20 Août 1783.

(9.)

Conradin Donnaz, Grison, & neveu du général major de ce nom; est entré le 15 Octobre 1733, au service du roi de Sardaigne, comme cadet dans le régiment & la compagnie de son oncle, dont il obtint le drapeau le 10 Mars 1735, & la sous-lieutenance le 22 Octobre 1736, fut réformé le 17 Mars 1737 avec ce régiment. Il rentra en 1742 à ce service, comme lieutenant du régiment de Reydt; fit les six campagnes de cette guerre avec beaucoup de valeur; devint le 15 Mars 1746, capitaine lieutenant dans ce corps devenu Salis; obtint le 22 Juillet 1750, une compagnie dans le régiment de Sprecher, rang de major d'infanterie le 12 Mai 1764, & la majo-

Section I.

deux prévôts & de 175 gardes, divisés en cinq escouades, chacune de trente-sept hommes, y compris un *Rott-Meister* & un tambour ou un fifre. Armée d'hallebardes, cette troupe était pour lors habillée selon le costume Suisse, en pourpoints taillades & culottes bouffantes, & couvertes de barettes, surmontées de pannaches de plumes.

Par une ordonnance de Victor Amedée II, en date du 5 Décembre 1701, cette compagnie fut réduite à 125 hommes, à savoir, un capitaine avec rang de colonel d'infanterie, un lieutenant avec rang de major, un enseigne avec rang de capitaine, quatre exempts avec rang de *sous-lieutenans*, quatre brigadiers, un aumônier, un secrétaire, un chirurgien, quatre trabans servant au logis du capitaine, un traban pour le lieutenant, & un pour l'enseigne; trois tambours, un fifre, un prévôt, & 100 gardes hallebardiers, repartis en quatre escouades, chacune de 27 hommes, y compris un brigadier, & un tambour ou fifre.

§. 2.

La compagnie des cent Suisses de la garde, reçut sa formation actuelle, par une ordonnance de sa majesté régnante, en date du 10 Decembre 1774, & se trouve commandée depuis lors par un capitaine

Cent Suisses de la garde.

capitaine avec rang de colonel d'infanterie; par un lieutenant avec rang de lieutenant colonel d'infanterie, & par un enseigne ayant rang de capitaine d'infanterie; étant composée en outre, d'un auditeur avec rang de lieutenant d'infanterie; d'un secrétaire, d'un chirurgien, de cinq sergens, de dix caporaux, de quatre tambours & d'un fifre, d'un traban servant au logis du capitaine, & de 85 gardes hallebardiers, lesquels sont repartis en cinq escouades, chacune de 21 hommes, y compris un sergent, deux caporaux & un tambour ou fifre; formant un total de 112 pour toute la compagnie, à laquelle sont, en outre, attachés un médecin, deux aumôniers capucins, un matelassier, & un prévôt.

Cette compagnie se recrute dans les cantons catholiques & dans le Vallais; sert dans l'intérieur du palais de sa majesté à Turin, auprès duquel elle est casernée; en servant dans les autres maisons royales, l'escouade de garde y est logée avec les autres commensaux du roi. Les officiers n'ont point d'uniformes, & portent ceux d'officiers généraux dont ils peuvent être décorés, brodés en argent; les trois derniers capitaines colonels ayant été dans ce cas. Un bâton de commandement, d'ébene, avec deux pommeaux d'ivoire, formant

la ſeule marque diſtinctive des trois officiers ſupérieurs, lorſqu'ils ſont de ſervice.

L'uniforme de cette compagnie eſt, habit d'écarlate, doublure, veſte & culotte bleu de roi; l'habit galonné ſur toutes les tailles en galons d'argent & de velours, à la livrée du roi; la veſte bordée d'argent, de même que le chapeau, avec un baudrier galonné comme l'habit, d'où pend une longue épée à garde de cuivre argenté; bas bleus en hiver, & blancs, du premier Mai au premier Octobre; gands de peau de cerf, avec des franges à la livrée du roi. Les 85 gardes ainſi habillés, ſont au ſurplus armés d'hallebardes de huit pieds de longueur.

Les caporaux ont le parement, qui eſt en botte pour toute la troupe, de velours bleu de roi, galonné en argent, à la Bourgogne; leurs hallebardes ſont plus petites, avec le fer damaſquiné, & leurs chapeaux bordés d'un galon feſtonné.

Les ſergens ont l'habit galonné en argent ſur toutes les tailles, & la veſte galonnée à la Bourgogne; le baudrier de velours bleu, auſſi galonné à la Bourgogne, d'où pend une longue épée à garde & poignée d'argent à la Suédoiſe; des chapeaux bordés de points d'Eſpagne d'argent, & garnis de plumets bleus; ils ſont armés, outre leur

Cent Suisses de la garde.

épée, d'une hallebarde dont la hampe est couverte de velours bleu de roi, avec une grosse houpe à franges d'argent, avec le fer damasquiné en or. Portant au surplus, des gands blancs, à franges d'argent; des bas de soie blancs, du premier Mai au premier d'Octobre; & de soie bleue, du premier Octobre au premier de Mai; & des manteaux d'écarlate, bordés en argent, avec un large collet galonné en argent, & à la Bourgogne.

§. 3.

1°. Henri Puntiner de Braunberg, issu d'une ancienne famille noble du canton d'Ury; capitaine de la compagnie d'Enfans-perdus, dans le régiment Suisse catholique, levé en 1597, par Gaspard Lussy, d'Underwalden, pour le service de Charles Emanuel I, duc de Savoye; lequel créa le 10 Novembre de cette année, Puntiner chevalier & premier capitaine de sa garde Suisse, avec brevet & rang de colonel; l'admit en 1600, dans son conseil privé, & au nombre de ses conseillers d'état. Le colonel Puntiner ayant servi ce prince avec le plus grand zele, dans ces deux places, résigna celle de capitaine colonel de la garde Suisse, avec l'agrément du duc, en 1614, en faveur de son fils aîné qui suit, & se retira dans sa patrie, où il mourut en 1628.

Section I.

2°. Jean Joachim Puntiner, fils aîné du précédent. Lieutenant de la garde Suiſſe, lors de ſa création en 1597, il en devint capitaine colonel en 1614, par la réſignation de ſon pere; exerça cette charge juſqu'en 1628, qu'il la réſigna avec l'agrément de Charles Emanuel I, en faveur de ſon frere cadet qui ſuit. Le colonel Puntiner s'étant retiré dans ſa patrie, & y mourut en 1640.

3°. Henri Puntiner, frere cadet du précédent. Enſeigne de la garde Suiſſe, lors de ſa création en 1597, en devint lieutenant en 1614, & capitaine colonel en 1628, par la réſignation de ſon frere aîné. Le colonel Puntiner remplit cette place juſqu'à ſa mort arrivée en 1648.

4°. Louis Amrhyn, de Lucerne, d'une ancienne famille patricienne de cette ville, & fils aîné de Walter Amrhyn, avoyer de ce canton; nâquit en 1593; enſeigne de la garde Suiſſe en 1614, il en devint lieutenant en 1628, & capitaine colonel en 1648, en exerça les fonctions juſqu'à ſa mort, ſurvenue àTurin le 8 Mai 1665.

5°. Joiſe Amrhyn, frere cadet du précédent; naquit en 1604; enſeigne de la garde Suiſſe en 1628, il en devint lieutenant en 1648, & capitaine colonel en 1665; mort dans cette place le 13 Mars 1671.

Cent Suiſſes de la garde.

6°. Jean Antoine Schmidt, iſſu d'une ancienne famille noble du canton d'Ury; nâquit en 1619; enſeigne de la garde Suiſſe en 1648; lieutenant de cette compagnie en 1665; il fut employé par le duc Charles Emanuel II, dans diverſes négociations auprès des cantons catholiques & de la république du Vallais, & ſervit ce prince ſi utilement dans cette carriere, qu'en lui accordant, le 24 Mars 1671, la place de capitaine colonel de la garde Suiſſe, il lui permit de vaquer en même tems au ſervice de ſa patrie. Le colonel Schmidt fut à deux repriſes landammann de ſon canton; réſigna ſa place, avec l'agrément de Victor Amedée II, le 15 Mars 1700, en faveur de ſon fils qui ſuit, & mourut le 10 Novembre 1707, âgé de 88 ans.

7°. Joſſe Antoine Schmidt, ſecond fils du précédent. Enſeigne de la garde Suiſſe en 1671, il devint lieutenant de cette troupe en 1690, & la même année, capitaine dans le régiment de Schulembourg, dont il devint lieutenant colonel en 1698, & colonel commandant en 1704; ayant obtenu dans cet intervalle, par la réſignation de ſon pere, le 15 Mars 1700, la place de capitaine colonel de la garde Suiſſe. Après avoir ſervi Victor Amédée II, durant 38 ans, & fait quinze cam-

pagnes avec la plus grande distinction, le colonel Schmidt, couvert de blessures, demanda, le 20 Février 1709, sa démission, & l'obtint avec une pension de 4000 livres Piémontaises. Retiré dans sa patrie, le colonel Schmidt y mourut en 1718, à l'âge de 68 ans.

8°. Marc Rodolphe de Kydt, du canton de Schweiz; nâquit en 1670; enseigne de la garde Suisse en 1690; lieutenant colonel du régiment de son frere aîné, en 1699; lieutenant de la garde Suisse en 1700; il fut gratifié par le duc de Savoye du régiment de la reine, en 1704, lors de sa levée; & fit à la tête de ce corps, cette campagne & les quatre suivantes, avec beaucoup de distinction. Ayant obtenu, le 4 Mars 1709, la place de capitaine colonel des cent Suisses, le colonel de Kydt résigna le même jour, le régiment de la reine, fut créé comte de la Flechere par le roi de Sardaigne en 1720; demanda & obtint en 1726, le commandement de Cagliari, où il mourut en 1736.

9°. Conrad Henri Ab-Iberg, du canton de Schweiz, & pere du brigadier cité ci-dessus avec éloges, *article* 8. Conrad Henri nâquit en 1675; entra en 1692, au service d'Espagne, comme enseigne dans le régiment de Meyer; fut réformé

Cent Suiſſes de la garde.

avec ce corps en 1698, comme capitaine lieutenant; leva en 1699, une compagnie dans le régiment de Kydt, & au ſervice du duc de Savoye; fut incorporé avec cette troupe, en 1707, dans le régiment de la reine; paſſa en 1716, dans celui de Schulembourg, comme major; ayant obtenu dans cet intervalle, en 1700, la place d'enſeigne, & en 1709, celle de lieutenant des cent Suiſſes de la garde. Il fit toutes les campagnes de la guerre de ſucceſſion d'Eſpagne, comme capitaine de grenadiers, ſoit dans le régiment de Kydt, ſoit dans celui de la reine; & les trois campagnes de Sicile, comme major de celui de Schulembourg, & toutes avec une grande diſtinction; devint en 1726, lieutenant colonel de ce régiment, qu'il quitta en 1733, pour entrer dans celui de Kydt (qui ſe levait) comme lieutenant colonel, avec commiſſion de colonel; réſigna cette place le 10 Mai 1736, en obtenant le même jour celle de capitaine colonel des cent Suiſſes de la garde. Le colonel d'Iberg fonctionna en cette qualité juſqu'à ſa mort, ſurvenue le 8 Mars 1740.

10°. François Joſeph Frédéric de Kydt, du canton de Schweiz. Capitaine colonel des cent Suiſſes de la garde, depuis le 12 Mars 1740,

Section I. Cent Suisses de la garde.

jusqu'à sa retraite le 19 Octobre 1774. (Voyez lieutenans généraux, art. 5.)

11°. Eugene Alexandre, chevalier de Sury, de Soleure. Capitaine colonel des cent Suisses de la garde, depuis le 21 Octobre 1774 jusqu'à sa mort, survenue le 16 Mars 1782. (Voyez lieutenans généraux, art. 8.)

12°. Grégoire, chevalier de Kalbermatten, du Vallais. Capitaine colonel des cent Suisses de la garde, depuis le 30 Mars 1782. Fut dispensé l'année suivante de résidence à Turin, par une grace spéciale de sa majesté régnante.

§. 4.

Gaspard Schumacher, d'une famille patricienne de Lucerne ; est entré le 7 Novembre 1765 au service du roi défunt, comme sous-lieutenant au régiment de Sutter ; obtint la lieutenance des cent Suisses de la garde le 14 Avril 1781, & commande cette troupe en chef depuis le printems de 1783.

Joseph Antoine Courty, d'Altorf, canton d'Ury ; est entré le 20 Décembre 1767 au service du roi défunt, comme enseigne dans le régiment de Fatio. Il obtint le 13 Juillet 1786, la place d'enseigne des cent Suisses de la garde, & commande cette troupe en second.

SECTION II.

FORMATION DES RÉGIMENS SUISSES.

LES deux régimens Suiſſes, proprement tels, qui, par les raiſons indiquées dans l'introduction, doivent trouver place dans cet ouvrage, connus depuis la formation de 1774, ſous le nom de brigades Vallaiſannes & Bernoiſes, & depuis les changemens introduits en 1786 dans ces deux corps par ſa majeſté, ſous le nom de régiment de Courten & de Tſchifféli, ſont compoſés actuellement de la maniere ſuivante.

Chacun a douze compagnies, & chaque compagnie eſt de 117 hommes, formant un total de 1413 hommes, diviſés en trois bataillons. La compagnie de fuſiliers eſt commandée par un capitaine, & ſous lui par un capitaine lieutenant, un lieutenant & un ſous-lieutenant. Dans les trois grades ſubalternes, les officiers avancent par ancienneté de grade dans leur colonne reſpective ſur tout le régiment, & non par compagnie, comme cela ſe pratiquait dans le régiment de Kalbermatten juſqu'en 1774, & dans celui de Tſcharner juſqu'en 1775. Outre ces quatre officiers, la compagnie de fuſiliers eſt compoſée d'un ſergent de compagnie & de deux ſergens d'eſcouade, d'un

écrivain, de trois caporaux de chambrée, de trois ſous caporaux, d'un frater, de deux tambours, de ſix appointés, de 68 ſoldats & d'un petit prévôt. Selon cette formation, chacune de ces douze compagnies forme un total de 117 hommes, en comprenant ce qu'elles fourniſſent, ſelon leur répartition, à l'état major, aux deux compagnies de grenadiers, & au planton ou ſervice d'artillerie. Quant aux eſcouades & chambrées, leur répartition varie ſelon les garniſons.

Chaque régiment n'a que deux compagnies de grenadiers, au lieu de trois qu'il avait auparavant, mais d'un tiers plus fortes; de maniere que chaque capitaine continue à fournir pour cette troupe d'élite, comme par le paſſé, un caporal, un appointé & douze grenadiers, qui continuent à faire nombre dans ſa compagnie. Tout le reſte de la prima plana de ces deux compagnies de grenadiers eſt au choix du colonel. Ces deux troupes ſe placent ſur les deux aîles du régiment, lorſqu'il ſe trouve en bataille, ſont détachées en campagne, & dans les garniſons ont des poſtes d'honneur pour y monter la garde.

La compagnie de grenadiers eſt commandée par un capitaine lieutenant, faiſant ſervice de capitaine de grenadiers, & quoiqu'il ſoit à la nomi-

Formation des régimens Suisses.

nation du colonel, c'est pour l'ordinaire un des anciens capitaines lieutenans du régiment; & sous lui par un lieutenant & un sous-lieutenant qui sont aussi la plupart du tems les plus anciens de leur grade. Outre ces trois officiers, cette compagnie est composée de trois sergens, de trois caporaux & de trois sous-caporaux, de six appointés & de trois charpentiers, de deux tambours, de deux fifres & de 66 grenadiers, qui, en faisant le service détaché en campagne, sont répartis en six escouades, chacune de quatorze hommes, y compris les caporaux, sous-caporaux, appointés, tambours & fifres, faisant avec toute la prima plana une troupe de 92 hommes.

Sa majesté a jugé convenable, pour le bien de son service, de former dans toutes ses brigades d'infanterie, un peloton d'artillerie de campagne de 25 hommes, choisis par le colonel ou chef de brigade, & dressés à servir six pieces de campagne, qui sont attachées à chaque brigade. Cette troupe, choisie indifféremment dans toutes les compagnies, & qui continue, malgré ce service d'artillerie, à faire nombre dans ses compagnies respectives, est commandée par un sergent, & en outre composée de deux caporaux, de deux appointés & de 20 soldats.

Section II.

L'état major de chaque régiment est composé de 20 officiers, ou ayant rang d officiers, & de six bas-officiers. Le colonel propriétaire ou en chef, le colonel commandant, qui vient d'être supprimé dans le régiment de Tschiffeli, depuis la retraite de Mr. le général Tscharner ; le premier & second lieutenant colonel, le major de régiment & deux majors de bataillon, & un quartier maître, du corps des capitaines, forment actuellement le haut état-major de ces deux régimens, dans celui de Courten au nombre de huit, & dans celui de Tschiffeli au nombre de sept officiers supérieurs. Le reste de l'état-major, autrement dit petit état-major, est composé d'un capitaine major par bataillon, (ces trois postes se rapportant à celui d'aide-major en France) sont remplis par trois capitaines lieutenans, d'un aide-major de régiment, rempli par un premier lieutenant, qui fait les fonctions de sous-aide-major du premier bataillon ; de deux aides-majors de bataillon ; ce sont deux sous-lieutenans qui fonctionnent comme sous-aides-majors du deuxieme & troisieme bataillon ; d'un premier enseigne & d'un enseigne par bataillon ; d'un aumônier catholique, quant au régiment de Courten ; & quant à celui de Tschiffeli, d'un ministre de

camp réformé & d'un aumônier catholique ; d'un chirurgien major, d'un grand juge, d'un sergent major par bataillon, d'un grand prévôt avec quatre archers, d'un tambour major & de trois armuriers.

SECTION III.

UNIFORMES ET ARMEMENS.

SA majesté régnante établit en 1775, les marques distinctives suivantes, depuis le colonel jusqu'au soldat inclusivement. Tous, de même que les officiers généraux, portent veste & culottes blanches toute unie. Le colonel a un galon de cinq rayes sur le parement, un de deux rayes sur le collet, & un bordé en bâton sur les deux coutures de la manche, depuis le coude jusqu'au parement. Le colonel commandant, la même chose, au bordé près du coude au parement. L'un & l'autre ont leur écharpe toute en or, avec un filet en soie bleu de roi, & deux grosses houpes d'or en cordelieres; l'écharpe des deux lieutenans colonels a plusieurs filets bleu de roi avec les houpes plus petites; les officiers de ce grade portent

Section III.

en outre un galon de quatre rayes ſur le parement, & un d'une raye ſur le collet. Le major du régiment porte ſur le parement un galon de trois rayes & un bordé d'une raye, avec un bordé d'une raye ſur le collet; les deux majors de bataillon ont un bordé de trois rayes ſur le parement & un d'une raye ſur le collet; tous les trois portent une écharpe moins riche que celle des lieutenans colonels, à deux houpes en grains d'épinards. Les capitaines majors portent un galon de deux rayes, avec un bordé d'une raye ſur le parement & un bordé d'une raye ſur le collet. Les aides-majors portent, outre les marques diſtinctives de leur grade, un bordé d'une raye ſur les poches. Les uns & les autres portent l'écharpe de leur grade, qui eſt, pour les capitaines, moins riche que celle des majors, c'eſt-à-dire, les deux tiers en or, avec une frange d'or au bout. L'écharpe des capitaines lieutenans eſt moitié or & moitié ſoie bleue, & la frange de même. L'écharpe des autres officiers eſt un tiers d'or & les deux tiers en ſoie bleue, ſans franges. Toutes les écharpes ſe portent ſur la veſte en ceinture, les houpes & bouts tombant & flottant à côté de la garde de l'épée.

Les capitaines portent un galon de deux rayes

Uniformes & armemens.

ſur le parement, & un d'une raye ſur le collet. Les capitaines lieutenans portent un galon d'une raye ſur le parement & un ſur le collet. Les lieutenans ont un bordé d'une raye ſur le collet. Les ſous-lieutenans & enſeignes n'ont que les boutonnieres d'argent, qui de plus ſont adaptées & réparties de la même façon ſur tous les uniformes d'officiers, depuis le colonel incluſivement juſqu'à l'enſeigne. Toutes les marques diſtinctives des régimens de Courten & de Tſchifféli ſont en argent pour les officiers & bas-officiers, & en fil & laine blanche pour le reſte de la troupe.

Les ſergens majors portent un galon de quatre rayes, avec un bordé d'une raye ſur le parement, & un bordé d'une raye ſur le collet, de même que ſur les poches. Les autres ſergens des fuſiliers portent ſur le parement un galon de trois rayes & un bordé d'une raye, avec un bordé d'une raye ſur le collet. Les uns & les autres portent l'habit ſans boutonnieres, avec un bouton d'argent, le chapeau bordé en argent, & ſont armés d'un fuſil à bayonnette & d'un ſabre à garde de métal argenté & poignée à chaînons.

Toute la buffetterie eſt blanche, & les gibernes de cuir noir verniſſé.

Les caporaux portent trois bordés en fil blanc

ſur le parement, & un ſur le collet, & ſont armés d'un fuſil à bayonnette & d'un ſabre. Lorſque dans les grandes chaleurs, le ſervice ordinaire ſe fait en veſte, celles des caporaux ont des collets & petits paremens de la couleur de leurs régimens reſpectifs, avec les mêmes marques diſtinctives.

Les appointés portent un bordé en fil blanc ſur le parement, & un dit ſur le collet; & dans le ſervice en veſte, celles des appointés ont des collets & petits paremens triangulaires, de la couleur reſpective de leur régiment, avec les mêmes marques diſtinctives, & ſont armés tout comme les fuſiliers, d'un fuſil à bayonnette; les uns & les autres ayant une giberne à 30 cartouches, tandis que celle des caporaux, plus petite, n'en contient que 12.

Les caporaux, appointés, grenadiers & fuſiliers portent un habit de drap bleu de roi, veſtes & culottes blanches, boutons d'étain argenté, avec la doublure, collet, revers & paremens de leurs régimens reſpectifs, cols & guêtres noires, les cheveux en cadenette, avec un chapeau bordé en fil blanc.

Lés tambours & fifres portent le même uniforme, avec la différence qu'il eſt galonné aux

couleurs

Uniformes & armemens.

couleurs du colonel, en ſoie, & ſont armés d'un ſabre de grenadiers.

Les drapeaux ſont aux couleurs du colonel; partagés en quatre quartiers par la croix de Savoye; celui de la compagnie colonelle eſt bleu de roi, avec une cartouche aux armes de ſa majeſté.

Tous les officiers, depuis le capitaine au ſous-lieutenant de fuſiliers & grenadiers, ſont armés d'un fuſil à bayonnette & d'une épée d'argent, avec une poignée à chaînons du même métal.

Les capitaines, lieutenans & ſous-lieutenans des grenadiers, ne ſe diſtinguent de ceux des fuſiliers, que par des bordés en ſerpentaux, outre les marques diſtinctives de leur grade; il en eſt de même des ſergens, caporaux & appointés; les ſergens portent néanmoins une petite giberne de douze cartouches; les appointés & grenadiers ſont armés d'un fuſil à bayonnette, d'une hache & d'un ſabre, ayant une giberne à 30 cartouches.

Tous les officiers du haut état major ſont, de même que les capitaines majors, toujours en bottes, à cheval, lorſque tout le régiment prend les armes, & font le ſervice l'épée à la main.

Les caporaux, appointés & ſoldats, attachés au ſervice des ſix pieces de campagne, affectées à chaque brigade ou régiment, dont nous avons

Section III. Uniformes & armemens.

rendu compte dans la section précédente ; ont outre leur uniforme ordinaire, des vestes & culottes bleu de roi, avec des collets & petits paremens de la couleur de leurs régimens respectifs, garnis des marques distinctives de leurs grades, & sont pourvus d'un sabre, aussi bien que de l'armement du ressort de l'artillerie.

SECTION IV.

RÉGIMENT DE COURTEN.

L'ORIGINE primitive de ce régiment se rapporte à l'automne de 1703, que le duc de Vendôme, général en chef de l'armée Françaife en Italie, fit arrêter le 1 Octobre & désarmer au camp de S. Bénédetto, les troupes Savoyardes au nombre de 3500 hommes. Le duc de Savoye ayant déclaré la guerre aux rois de France & d'Espagne, deux jours après cette violence, engagea divers officiers Suisses affidés, à lever sans délai des compagnies franches dans leur patrie respective, afin de réparer par ce moyen, du moins en partie, le vuide des troupes que le duc de Ven-

dôme venait de lui enlever. Huit de ces compagnies franches de 175 hommes chacune, furent réunies le 22 Février 1704, en un régiment de deux bataillons; qui, étant soudoyé par la reine d'Angleterre Anne, fut nommé en son honneur régiment de la reine; dont Marc-Rodolphe de Kydt, du canton de Schweiz, fut le premier colonel; Vincent Tscharner de Berne, lieutenant colonel; & Charles Hakbrett, aussi de Berne, major. Ce régiment ayant beaucoup souffert durant la campagne de 1704 & les deux suivantes, se recruta en 1707 de l'élite des régimens de Réding & de Kydt, lorsque ceux-ci furent réformés sur le champ, à la suite du refus de leurs colonels de passer le Varre; & fut même augmenté d'un troisieme bataillon à cette derniere époque, de quatre compagnies de ces deux régimens, qui demanderent à être incorporées dans celui de la reine; lequel ayant été donné par le duc de Savoye en 1709, au lieutenant colonel Charles Hakbrett, prit dès-lors le nom de son colonel, & reçut un uniforme réglé. Ce régiment fut augmenté en 1732, de quatre compagnies Vallaisannes; & lorsque Bruno de Kalbermatten en devint colonel propriétaire en 1743, ce régiment fut avoué par la république du Vallais,

Section IV.

qui lui accorda les recrues, à condition, d'avoir les deux premieres places de l'état major, remplies par des officiers Vallaisans, dès que cela serait possible; & que les deux tiers des compagnies de ce régiment seraient possédées par des capitaines Vallaisans. Et quoique Melchior Sutter obtint ce régiment par son ancienneté, en 1762, à la mort de Bruno de Kalbermatten, sa majesté Charles Emanuel III, arrangea néanmoins le colonel Sutter en 1768, par une pension de retraite, afin de donner ce régiment à Grégoire de Kalbermatten, sous lequel il reçut en 1774 sa formation actuelle, ainsi que divers changemens dans l'uniforme & l'armement; dont nous avons rendu compte dans les deux sections précédentes; & fut décoré du titre de brigade Vallaisanne, qu'il conserva jusqu'au 10 Juin 1786, que sa majesté lui rendit le nom de son colonel propriétaire actuel.

L'uniforme distinctif du régiment Vallaisan de Courten, est, habit bleu de roi, collet, revers, petits paremens ouverts & doublure jaune, poches en travers, boutons unis & mastiqués sur bois, en argent pour les officiers & bas-officiers, & en étain argenté pour le reste de la troupe; chapeau bordé d'argent, attaché par un bouton uni-

Régiment de Courten.

forme, surmonté d'une cocarde bleue, & entouré d'une gance d'argent & jaune, avec trois petites houpes de même, pour tous les officiers & bas officiers, & en poil de chevre blanc, de même que la gance & les houpes, pour le reste de la troupe; dragonne bleue & blanche, en soie & argent pour les officiers, & en laine pour le reste de la troupe, à la réserve des bas officiers, qui, dans le régiment de Courten & de Roch, n'en portent point.

Colonels.

1°. Marc-Rodolphe de Kydt, du canton de Schweiz; obtint ce régiment, lors de sa levée le 22 Février 1704, & s'en démit le 4 Mars 1709. (Voyez capitaines colonels des cent Suisses, art. 8.)

2°. Charles Hakbrett, de Berne; obtint ce régiment le 15 Mars 1709, & s'en démit le 12 Avril 1731. (Voyez lieutenans généraux, art. 1.)

3°. Simon de Bellmont, de Rykenbach, issu d'une ancienne famille noble du canton de Schweiz; nâquit en 1668; entra en 1694, au service du duc de Savoye, comme capitaine lieutenant dans le bataillon de Réding; leva en 1699 une compagnie dans le régiment de Kydt; passa avec cette troupe le 18 Mai 1707, dans celui de la reine, dont il obtint la majorité le 15 Mars

Section IV.

1709. Ayant fait toutes les campagnes de cette longue & sanglante guerre, avec une distinction peu commune, il devint le 18 Janvier 1713, lieutenant colonel du régiment de Hakbrett, fit en cette qualité les trois campagnes de Sicile, devint colonel commandant de ce régiment avec commission de colonel le 3 Juin 1723, & colonel propriétaire le 29 Avril 1731. Le roi Victor récompensa le 3 Mai de cette année, les services distingués du colonel de Bellmont, par le commandement de Coni, en mettant son régiment en garnison dans cette place, où il mourut le 8 Mars 1732.

4°. Jean Riedtmann, de Schaffhausen; obtint le régiment de Bellmont, le 21 Mars 1731, & en resta colonel propriétaire jusqu'au 5 Janvier 1743, qu'il se retira du service. (Voyez généraux majors, article 3.)

5°. Bruno de Kalbermatten, du Vallais; obtint le régiment de Riedtmann le 5 Janvier 1743, & en resta colonel propriétaire jusqu'à sa mort, survenue le 26 Avril 1762. (Voyez lieutenans généraux, article 4.)

6°. Melchior Sutter, de la ville de Baden; nâquit en 1698; entra au printems de 1716, dans le régiment de Hakbrett, comme enseigne; fit les

Régiment de Courten.

trois campagnes de Sicile; servit dans les grades subalternes jusqu'au 6 Juillet 1734, qu'il obtint une compagnie dans ce régiment devenu Riedtmann; fit les campagnes de 1734 & de 1735, à la tête de cette troupe; obtint le 5 Janvier 1743 la majorité du régiment de Kalbermatten; fit en cette qualité toutes les campagnes de cette guerre avec la plus grande distinction; devint lieutenant colonel de ce régiment le 10 Avril 1754, & en devint colonel propriétaire le 6 Mai 1762. Retiré du service & dans sa patrie le 14 Juillet 1768, avec une pension de 5000 livres Piémontaises; mort à Baden le 22 Mars 1776.

7°. Grégoire, chevalier de Kalbermatten, frere cadet de Bruno, & du Vallais; obtint le régiment de Sutter le 14 Juillet 1768, & en resta colonel propriétaire jusqu'au 29 Mars 1762, qu'il en donna sa démission. (Voyez lieutenans généraux, article 9.)

8°. Louis Eugene, commandeur de Courten, du Vallais; obtint le régiment de Kalbermatten le 30 Mars 1782, & en est colonel propriétaire actuel. (Voyez lieutenans généraux, article 10.)

Haut état major.

Joseph François Hippolithe, chevalier Ab-Iberg, du canton de Schweiz; colonel comman-

Section IV.

dant du régiment de Courten, du 2 Novembre 1782. (Voyez brigadiers, article 8.)

1°. François Louis de Charrieres; issu d'une ancienne famille noble du Pays-de-Vaud, canton de Berne; enseigne dans le régiment de Riedtmann le 11 Mars 1734, sous-lieutenant en 1736, lieutenant le 14 Mars 1742, capitaine lieutenant le 9 Mars 1746; obtint rang & ancienneté de capitaine le 10 Janvier 1760, une compagnie de Sutter le 4 Décembre 1764, la majorité de la brigade Vallaisanne de Kalbermatten le 5 Octobre 1774, la place de second lieutenant colonel de cette brigade le 30 Janvier 1780, celle de premier lieutenant colonel de cette brigade le 2 Avril 1780, & la commission de colonel le 25 Décembre 1783; officier d'un mérite très-distingué, qui a fait les campagnes de 1734 & de 1735, de même que celle de 1742 & les suivantes, inclusivement à celle de 1748, avec la plus grande valeur.

2°. Eberhardt Bueler, du canton de Schweitz est entré le 9 Avril 1743, dans le régiment de Kalbermatten, comme enseigne; il obtint le 14 Juillet 1768, une compagnie dans ce régiment, la place de major commandant le 28 Novembre 1778, celle de major de brigade le 30 Janvier

Régiment de Courten.

1780, & celle de second lieutenant colonel le 2 Avril 1782.

Pierre Fatio, de Geneve, & fils du général d'infanterie de ce nom, cité avec éloges dans la seconde section du chapitre précédent; est entré le 26 Février 1754, comme enseigne dans le régiment d'Utiguer, & compagnie de son pere; il obtint le 10 Juillet 1774, une compagnie dans ce régiment devenu Fatio, & trois mois avant son incorporation, dans la brigade de Chablais étranger, passa dans celle de Kalbermatten, comme premier major commandant le 21 Novembre 1781; devint le 6 Avril 1782, major de cette brigade; nommé depuis le 10 Mai 1786, major du régiment; obtint la commission de lieutenant colonel le 5 Mars 1787.

1°. Le baron de Prosper de Streng d'Arnenberg, de la Thurgovie; est entré le 4 Juillet 1746, au service du roi défunt, comme enseigne dans le régiment de Kalbermatten; y obtint une compagnie le 15 Novembre 1774; devint second major commandant de cette brigade le 30 Janvier 1780; premier major commandant le 6 Avril 1782; nommé le 10 Mai 1786, premier major de bataillon, & obtint la commission de lieutenant colonel le 25 Mars 1787.

Section IV. Régiment de Courten.

2°. Sébastien Zimmermann, de Lucerne ; est entré le 6 Février 1756, au service du roi défunt, comme enseigne dans le régiment de Fatio ; il obtint le 10 Juin 1778, une des compagnies de ce corps, incorporées dans la brigade de Chablais, & passa le 27 Mai 1786 dans le régiment de Courten, comme second major de bataillon.

SECTION V.

RÉGIMENT BERNOIS DE ROCH.

CE régiment fut levé en 1733, par Louis Albert Roguin, d'Yverdon, canton de Berne, à la suite d'une capitulation qu'il fit le 13 Novembre de cette année, avec le marquis d'Orméa, ministre au département de la guerre du roi défunt, & fut avoué par la régence de Berne, le 19 Février 1739, après avoir signé le même jour, avec le comte de Viry, ministre plénipotentiaire de sa majesté Sarde, une nouvelle capitulation pour ce régiment, devenu Diesbach. Cette capitulation fut renouvellée le 17 Mai 1751, par le comte de la Tour, & le 23 Février 1763, par le chevalier Osorio, tous les deux

au nom du roi défunt & ses ministres plénipotentiaires ; & le 19 Août 1775, par le marquis d'Aigueblanche, au nom de sa majesté régnante, qui le revêtit pour cet effet du même caractere. Occupés dans le courant d'Août 1787, à mettre la derniere main à ce livre, nous apprenons que l'on travaille au renouvellement de cette capitulation, en tachant d'applanir quelques articles, sur lesquels les puissances contractantes ne sont pas d'accord.

On a vu dans la seconde & troisieme section de ce chapitre, la formation actuelle de ce régiment Bernois, les marques distinctives, articles uniformes, & son armement, qu'il a en commun avec le régiment de Courten. Nous ajouterons ici sur sa formation, que la nomination des officiers du haut état major appartient à sa majesté, qui néanmoins s'est engagée de les choisir parmi les capitaines du régiment, & de remplir dans les trois premieres places, deux par des bourgeois de Berne éligibles à la régence de cette république ; laquelle s'est réservée la nomination des capitaines, en voulant bien accorder à tous ses sujets indistinctement, le droit de posséder quatre compagnies ; nommées par cette raison compagnies sujettes ; auxquelles, le conseil sou,

verain nomme les capitaines lieutenans ſujets, à leur tour d'ancienneté. Les huit autres compagnies de ce régiment, devant, ſelon ſa capitulation, toujours être poſſédées par des bourgeois de Berne, éligibles à la régence de cet état, dont le conſeil ſouverain, ſur la préſentation du colonel propriétaire, de deux capitaines lieutenans, nomme pour la compagnie vacante, le plus ancien des deux. Les ſous-lieutenans parviennent par ancienneté à la place de lieutenans, & ceux-ci parviennent de la même façon à la place de capitaine lieutenant, au lieu d'avancer juſqu'à ce dernier grade par compagnies, comme cela ſe pratiquait juſqu'au 19 Août 1775.

L'uniforme diſtinctif actuel de ce régiment eſt, habit bleu de roi, collet en retrouſſis, revers & petits paremens fermés par deux boutons, orange; doublure de l'habit, veſte & culottes blanches. Boutons plats, unis & maſſifs, en argent pour les officiers & bas officiers, & en étaim argenté pour le reſte de la troupe. Chapeau bordé d'argent, attaché par un bouton uniforme, ſurmonté d'une cocarde, & entouré d'une gance avec trois petites houpes argent & orange pour les officiers & bas-officiers, & bordé en poil de chèvre avec la ganſe & les houpes en laine, pour

Régiment Bernois de Roch.

le refte de la troupe; dragonne bleue & blanche, en foie & argent pour les officiers, & en laine pour le refte de la troupe.

Colonels.

1°. Louis Albert Roguin, d'Yverdon, canton de Berne. Nâquit le 13 Avril 1693; doué d'un génie fupérieur, réuni à une paffion extrême pour le militaire, le jeune Roguin fe voua dès fa plus tendre jeuneffe à cet état, & fit fes premieres armes en 1712, au fervice de Berne, dans l'efcadron des vaffaux ou cuiraffiers du pays de Vaud, dans lequel Gabriel de Gingins, colonel de ce corps, lui fit obtenir une place d'officier furnuméraire, & le choifit pour fon aide de camp. Roguin fe diftingua aux batailles de Bremgarthen & de Villmerguen; mais cette guerre civile des cantons ayant été terminée le 9 Août, par la feconde pacification d'Araw, il fe rendit à Soleure, auprès du comte du Luc, ambaffadeur de Louis XIV en Suiffe, pour lui demander du fervice. Le comte du Luc très-fatisfait de l'efprit & des talens de Roguin, à la fuite de quelques entretiens qu'il eut avec lui, le recommanda au comte du Bourg, lieutenant général & commandant d'Alface, pour une place d'aide de camp, que celui-ci lui accorda fans héfiter, fur une telle

Section V.

recommandation, en le retenant auprès de sa personne. Roguin remplit cette place, sur-tout aux siéges de Landau & de Fribourg, en homme qui voulait périr, ou faire son chemin avec honneur. La paix de Rastatt, signée le 6 Mars 1714, entre Charles VI & Louis XIV, ayant arrêté Roguin dans sa carriere, il se rendit sur la fin de 1715, à Paris, muni de lettres de recommandation du maréchal comte du Bourg, au moyen desquelles & de son génie relevé par un esprit tres-insinuant, M. Roguin parvint à se faire connaitre du duc régent & de ses ministres. Employé en 1720, au bureau de la guerre, par M. le Blanc, ministre de ce département, & chargé par le cardinal Dubois, de quelques commissions en Angleterre & en Hollande, M. Roguin s'en acquitta avec tant d'habileté, que le cardinal le fixa par une pension proportionnée à ses services, au département des affaires étrangeres, où M. Roguin fut employé avec succès sous le ministere du cardinal de Fleuri, jusqu'au printems de 1733, qu'ayant reçu plusieurs dégoûts de M. de Chauvelin, il quitta la cour de France, revint dans sa patrie, & en repartit au bout de quelques mois pour Turin, dans l'intention d'offrir ses services à Charles Emanuel III; lequel fort occupé

Régiment Bernois de Roch.

des ſuites de l'alliance qu'il venait de conclure avec les rois de France & d'Eſpagne, contre l'empereur Charles VI, chargea le marquis d'Orméa d'entendre les propoſitions de M. Roguin, qui à la ſuite de quelques audiences de ce miniſtre, ſigna avec lui, le 13 Novembre 1733, une capitulation pour la levée d'un régiment Suiſſe proteſtant dont il ſerait colonel propriétaire. S'étant rendu en Suiſſe pour accélérer la levée de ſon régiment, & le mettre en état de paraître à l'armée combinée au printems de 1734, ſans pouvoir y parvenir, le colonel Roguin fut mis par ſa majeſté Sarde, au nombre de ſes aides de camp, & la ſervit pendant cette campagne avec beaucoup de diſtinction, en cette qualité. Parvenu à gagner la confiance de ce monarque, & ſe trouvant à la ſanglante journée de Parme, auprès de ſa perſonne, dans le moment critique où l'infanterie Piémontaiſe ne réſiſtait qu'avec peine aux attaques des Impériaux, le colonel Roguin décida le roi de charger ceux-ci ſur le champ, à la tête de ſa cavalerie; ce que ſa majeſté ayant exécuté avec ſa valeur innée, ramena par cette charge furieuſe & déciſive, la victoire de ſon côté. Le maréchal de Coigny remplacé dans le comman-

Section V.

dement de l'armée Françaiſe en Italie, ſur la fin de Février 1735, par le maréchal duc de Noailles, dont le colonel Roguin était perſonnellement connu de longue main, celui ci dreſſa & préſenta au marquis d'Orméa, un plan très-bien combiné ſur les opérations de cette campagne. Ce plan fut diſcuté le 17 Mars, dans le conſeil du roi, le maréchal de Noailles préſent; & le colonel Roguin ayant donné divers éclairciſſemens à ce général, de même qu'au marquis d'Orméa, ſur ſon mémoire, il eut la ſatisfaction de voir ſon plan ſuivi & exécuté en grande partie. Servant au ſurplus à la tête de ſon régiment avec une diſtinction infinie pendant cette campagne, il eut la gloire de contribuer dans diverſes affaires, aux ſuccès de cette armée combinée. S'étant rendu par ordre du roi de Sardaigne, dans ſa patrie, ſur la fin d'Octobre 1736, pour engager la régence de Berne, d'avouer ſon régiment, le colonel Roguin tomba malade à Yverdon, & y mourut le 17 Mars 1737, d'une attaque d'apoplexie. C'eſt ainſi que fut enlevé par une mort prématurée, & à l'âge de 44 ans, un militaire auquel ſon génie & ſes talens ſupérieurs aſſuraient la carriere la plus brillante.

2°. Rodolphe de Diesbach, de Berne; obtint le

Régiment Bernois de Roch.

le régiment de Roguin le 15 Avril 1734, & se retira du service le 10 Avril 1744. (Voyez brigadiers, article 1.)

3°. Augustin Gabriel Roguin, d'Yverdon, canton de Berne, & cousin germain de Louis Albert; nâquit le 9 Septembre 1700; entra en 1720, au service d'Auguste II, roi de Pologne, qui le plaça en 1728, dans le second régiment des gardes à pied, comme stabs-capitaine, ou capitaine en second; ayant rendu divers services à ce monarque durant les troubles de Pologne, en qualité d'agent du feld-maréchal comte de Flemming, auprès de plusieurs magnats ou grands de ce royaume. M. Roguin obtint en Octobre 1732, une compagnie dans ce régiment; mais le colonel Louis Albert Roguin lui ayant offert en Janvier 1734, la place de lieutenant colonel du régiment Suisse protestant qu'il levait, après l'avoir fait agréer en cette qualité au roi de Sardaigne, il quitta le service d'Auguste III, roi de Pologne, en reçut la démission la plus honorable, & se rendit sur la fin de Février en Suisse, où il seconda le colonel Roguin avec tant d'activité dans cette levée, que toutes les compagnies de ce régiment furent rassemblées au milieu d'Avril à Coni. Là, s'employant avec le même zele, à

former & à discipliner ce corps, le lieutenant colonel Roguin le conduisit sur la fin d'Août 1734, à l'armée combinée, & le commanda le 19 Septembre de cette année, avec la plus grande valeur, à la bataille de Guastalla. M. Roguin saisit & trouva de nouvelles occasions de se distinguer en 1742, aux siéges de Modene & de la Mirandole. Nous avons rendu compte dans l'introduction, (*campagne de* 1743) de la valeureuse manœuvre du lieutenant colonel Roguin, le 8 Février, à la bataille de Campo-Santo, que sa majesté récompensa, le 23 de ce mois, par un brevet de colonel. Il obtint le régiment de Diesbach le 28 Avril 1744; & défendant à la tête de ce corps, le 19 Juillet de cette année, la droite des retranchemens de Pierre-Longue, avec sa valeur ordinaire, il reçut aux palissades, & à côté de la barriere de ce poste, un coup de feu à bout portant, dans la poitrine, d'un grenadier du régiment de Poitou, qui le coucha roide mort sur le champ de bataille. L'auteur vit & entretint en 1764, à Montpellier, sur cette action, le grenadier, pour lors premier sergent de cette compagnie, qui avait tué M. Roguin, & conservait encore le portefeuille de ce brave colonel, qui habitué à la discipline Allemande & à la régula-

Régiment Bernois de Roch.

rité de ce service, donnant tous ses soins à établir l'un & l'autre dans le régiment qu'il commandait, & cherchant sur-tout à l'y maintenir, sans aucun égard pour la jeunesse Bernoise qu'il avait sous ses ordres, ne s'en fit pas toujours chérir, par des rigueurs analogues à ses principes.

4°. Antoine Roi, de Romainmôtier, canton de Berne. Obtint le régiment de Roguin, le 22 Juillet 1744, & en resta colonel propriétaire jusqu'à sa mort, survenue le 10 Mars 1760. (Voy. généraux-majors, art. 4.)

5°. Samuel Tscharner, de Berne; obtint le régiment de Roi, le 14 Avril 1760; & se retira du service le 10 Avril 1786. (Voy. généraux d'infanterie, art. 3.)

6°. David Frédéric Tschifféli, de Berne; obtint le régiment Bernois de Tscharner, le 10 Juin 1786, & en fut colonel propriétaire jusqu'à sa mort, le 3 Juillet 1787. (Voyez généraux-majors, art. 8.)

7°. Jean Benoît Roch-Mondet, de Nion, canton de Berne. Est entré dans le régiment de Roi, le 30 Septembre 1746, comme enseigne; fit cette campagne & les deux suivantes; sous-lieutenant le 25 Octobre 1748; capitaine lieutenant le 8 Novembre 1752; capitaine le 21 Novem-

Section V.

bre 1765 ; second major commandant de la brigade Bernoise de Tscharner, le 3 Novembre 1774; major de cette brigade le 6 Février 1779 ; il obtint la commission de lieutenant colonel le 12 Avril 1781 ; devint second lieutenant colonel de cette brigade, le 21 Juillet 1785 ; obtint la commission de colonel le 19 Mai 1786. Premier lieutenant colonel du régiment Bernois de Tschifféli, le 26 Mai 1786 ; en devint colonel propriétaire le 19 Juillet 1787.

Haut état-major.

1°. Charles Graff, de Berne. Est entré comme enseigne, le 7 Septembre 1751, dans le régiment de Roi ; capitaine lieutenant le 10 Mars 1759 ; obtint, le 30 Décembre 1767, une compagnie dans le régiment de Tscharner ; second major commandant de cette brigade, le 6 Février 1779; premier major commandant, le 1 Juin 1780; major de cette brigade le 21 Juillet 1785 ; second lieutenant colonel du régiment Bernois de Tschifféli, le 26 Mai 1786 ; & premier lieutenant colonel de celui de Roch, le 19 Juillet.

2°. Emanuel Tschifféli, natif de Berne, & frere cadet du brigadier de ce nom ; est entré comme enseigne, le 11 Avril 1749, au régiment de Roi ; capitaine lieutenant dans celui de Tscharner, le

Régiment Bernois de Roch.

27 Mai 1767 ; il obtint une compagnie dans la brigade Bernoise de ce nom, le 25 Avril 1781 ; second major commandant, le 17 Novembre 1785 ; premier major de bataillon du régiment de son frere aîné, le 10 Juin 1786 ; & second lieutenant colonel du régiment de Roch, le 19 Juillet 1787.

3°. Elie Henri de Gingins, d'Aubonne, canton de Berne ; est entré le 14 Avril 1745, dans le régiment de Roi, comme enseigne ; capitaine lieutenant dans celui de Tscharner, le 10 Novembre 1760 ; obtint la commission de capitaine, le 10 Avril 1780, & une compagnie dans la brigade Bernoise de Tscharner, le premier Décembre 1781. Il devint second major commandant de cette brigade, le 21 Juillet 1785 ; premier major commandant, le 10 Novembre de la même année. Major du régiment Bernois de Tschiffeli, le 26 Mai 1786.

4°. Jean Rodolphe Stettler, de Berne, & issu d'une ancienne famille patricienne de cette ville. Enseigne dans le régiment de Tscharner, le 20 Janvier 1762 ; sous lieutenant le 8 Janvier 1768 ; lieutenant le 15 Janvier d'après ; & capitaine lieutenant le 19 Janvier de la même année ; capitaine major avec rang & ancienneté de capitaine, le 11 Octobre 1775 ; obtint une compagnie le 31

Janvier 1782 ; rang & ancienneté de major, le 20 Juin 1786 ; & devint premier major de bataillon du régiment de Roch, le 19 Juillet 1787.

5°. Jean Henri Cordey, d'Yverdon, canton de Berne ; eſt entré le 22 Février 1752, comme enſeigne au regiment de Roi ; capitaine lieutenant dans celui de Tſcharner, le 25 Avril 1767 ; il obtint une compagnie dans la brigade Bernoiſe de ce nom, le 25 Juin 1785 ; & ſecond major de bataillon du régiment Bernois de Tſchiffeli, le 10 Juin 1786.

Tableau actuel des troupes Suiſſes.

	Homm.
1°. Les cent Suiſſes de la garde, ayant le lieutenant général de Kalbermatten pour colonel, ...	112
2°. Trois bataillons du régiment Vallaiſan de Courten, , ...	1413
3°. Trois bataillons du régiment Bernois de Roch, ...	1413
Total, 3 corps, 6 bataillons, 25 comp.	2938

NOTE

SUR LES PIECES JUSTIFICATIVES.

Le service de la maison de Savoye, entièrement refondu & augmenté considérablement, vient d'être rédigé dans le courant de Juillet & d'Août 1787, quant à l'introduction, sur la grande chronique manuscrite de Stettler, le *theatrum Europeum*, le dictionnaire Helvétique de Lew, l'abrégé diplômatique de Waldkirch, & les histoires de Geneve par Spon & Bérenger, de même que sur divers extraits d'archives, concernant les régimens de notre nation dans ce service. Un état des services rendus par les troupes Suisses à sa majesté défunte, durant les campagnes de 1734 & de 1735, ainsi que pendant celles de 1742 à 1748, inclusivement avec cette derniere, que M. le comte de Bogin eut la bonté de faire parvenir en 1772, avec l'agrément du feu roi, à l'auteur, l'ont mis en état de rendre justice à ses braves concitoyens & compatriotes.

A l'égard des changemens que sa majesté régnante jugea convenable de faire en 1774, dans toute son armée, & particulierement dans ses troupes Suisses, l'auteur reçut en 1776, & vient de recevoir, au printems de 1787, tous les éclaircissemens à ce sujet, par M. Tschifféli, capitaine du régiment Bernois de Roche-Mondet. Cet officier d'un mérite distingué, ayant bien voulu ajouter à cette complaisance, celle de procurer à l'auteur, les services des officiers du haut état-major des régimens de Courten & de Roche-Mondet,

Note sur les pieces justificatives.

Quant aux notices des officiers généraux, contenues dans le second chapitre de ce livre, l'auteur est parvenu à s'en procurer la plus grande partie de la premiere main; c'est-à-dire, soit d'eux-mêmes, soit de leurs familles, en rectifiant dans quelques autres, les erreurs qui s'étaient glissées à leur sujet, dans son essai précédent, sur ces matieres ; le tout d'après les éclaircissemens qu'il reçut, à cet égard, de toutes parts, depuis 1772; & qui lui ont procuré les moyens d'amplifier de beaucoup ces notices, & de les rédiger sur des autorités authentiques.

Si par hasard quelques lecteurs rigoristes, trop attentifs au purisme de la langue Française, désapprouvent diverses dénominations & termes militaires, inconnus, & qui par conséquent, ne sont pas reçus en France, l'auteur les prie de considérer; qu'il n'écrit pas pour eux seuls, mais pour tous ses concitoyens & ses compatriotes, dans les différens services de l'Europe; que par conséquent, il a cru devoir adopter les dénominations & les termes usités en Espagne, en Piémont, en Hollande & à Naples, en traitant les dits services : ce dont on a pu s'appercevoir dans le second & le troisieme livre de ce volume; & dont l'on s'appercevra encore, dans le premier & le second livre du volume suivant.



HISTOIRE MILITAIRE

DES SUISSES

DANS LES SERVICES NON AVOUÉS PAR LES DIVERS ÉTATS DU CORPS HELVÉTIQUE.

RÉDIGÉE JUSQU'EN 1787.

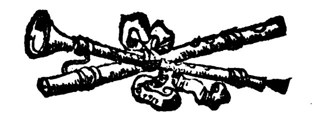
LIVRE IV.

INTRODUCTION.

Le génie militaire des Suisses, de même que cette bravoure, pour ainsi dire, innée chez notre nation, excita plusieurs de ses officiers, souvent bornés par les capitulations, dans les services avoués par leurs souverains respectifs, à s'attacher à des princes, faits pour distinguer leurs talens supérieurs. L'attente de ces braves gens ne fut pas trompée : un Gustave-Adolphe, un Pierre

Introduction.

le grand & un Frédéric, décoré avec raiſon du même titre, ont rendu juſtice (de même que ſa majeſté Britannique, actuellement régnante) à des officiers Suiſſes, & les ont revêtu des premieres dignités militaires. L'on ne ſera sûrement pas fâché de trouver une notice de ces illuſtres compatriotes, qui ont autant honoré la Suiſſe, qu'ils ont contribué à la gloire des puiſſances auxquelles ils avaient voué leurs ſervices. Aſſertion dont nous eſpérons convaincre nos lecteurs, par les faits cités dans ce livre, ſur des pieces & mémoires authentiques.





CHAPITRE I.

SERVICE DE SUEDE.

SECTION I.

INTRODUCTION.

LES cantons proteſtans ont eu, dès le commencement du dix-ſeptieme ſiecle, des rélations avec la couronne de Suéde. En 1611, Charles IX, roi de Suéde, & pere de Guſtave-Adolphe, fit demander à la république de Berne, une levée de 6000 hommes, qui lui fut refuſée. On a fait voir dans l'introduction au ſervice de France, regne de Louis XIV, les découvertes du grand Guſtave dans le militaire; & dans l'introduction au ſervice de la maiſon d'Autriche, de quelle maniere l'empereur Ferdinand II eut l'imprudence d'attirer les armes victorieuſes de ce monarque en Allemagne; l'on croit devoir ajouter ici, que ce reſtaurateur de l'art & de la diſcipline militaire, qui réuniſſait à toutes les grandes qualités d'un héros, les vertus du meilleur des rois, eut à peine débarqué dans l'isle de Rugen, qu'il dé-

Section I.

pècha Sadler en Suiſſe, en qualité de ſon miniſtre plénipotentiaire auprès du corps Helvétique.

Le chevalier Sadler ayant obtenu une audience de la diéte de Baden, au milieu d'Octobre 1630, repréſenta aux cantons, combien ils étaient intéreſſés à s'oppoſer de toutes leurs forces à la puiſſance formidable de la maiſon d'Autriche, les invitant de conclure un traité d'union avec ſon maître contre l'empereur, & d'y ſtipuler une levée de troupes pour le ſervice de la couronne de Suéde. Cette diéte, raſſemblée en Septembre, pour recevoir & complimenter Charles de Brulard Léon, nouvel ambaſſadeur de France en Suiſſe, avait été extrêmement animée par ce miniſtre, contre les entrepriſes Autrichiennes dans le pays des Griſons. Cependant ces républiques, quoique décidées à repouſſer ces hoſtilités par la voie des armes, en cas que leurs repréſentans ne puſſent les terminer par celle des négociations, ne jugerent pas à propos de prendre de pareils engagemens avec le roi de Suéde, vu la ſituation critique où ſe trouvait pour lors la Suiſſe.

Le miniſtre Suédois voyant les cantons catholiques encore aſſez portés pour la maiſon d'Autriche, pendant cette guerre ſanglante, qui depuis douze années, dévaſtait toute l'Allemagne;

Introduction.

& que ces républiques envisageaient comme une guerre de religion, crut pouvoir mieux réussir auprès des cantons protestans; & s'arrêtant tantôt à Zurich, tantôt à Berne, il employa tous les moyens possibles pour engager ces deux républiques à conclure cette alliance avec Gustave-Adolphe. Les efforts du chevalier Sadler ayant été infructueux à cet égard, il fut rappellé par son maître, les premiers jours de Juin 1631.

Le roi de Suéde remporta à Leipzig, le 7 Septembre 1631, une victoire complette & décisive sur l'armée Impériale & de la ligue catholique, & envoya quelques jours après, Christophle Louis baron de Rasche, en Suisse, avec le même caractere qu'avait eu son prédécesseur. Il parut à Baden le 10 Décembre, devant la diéte générale des cantons, & voulut engager cette assemblée à s'allier avec la couronne de Suéde contre la maison d'Autriche, en alléguant entr'autres raisons, pour déterminer le corps Helvétique à cette démarche : *Que les deux nations Suédoises & Suisses, comme les plus anciennes de l'Europe, & originaires l'une de l'autre, devaient contracter ensemble une liaison plus étroite, & avoir l'œil attentif sur les démarches de leur voisin, dont la puissance ne pouvait être que très-suspecte aux uns & aux autres*

Section I.

& même formidable à tous les états protestans. La diéte fit une réponse si vague à cette proposition, que le ministre Suédois vit tout de suite, qu'il n'avait aucun espoir de réussir dans cette négociation.

Le baron de Rasche reçut de nouveaux ordres, de s'attacher à gagner uniquement les cantons protestans, & s'il n'y pouvait mieux réussir que son prédécesseur, de conclure un traité d'alliance entre son maître & les deux cantons de Zurich & de Berne ; il parvint du moins, l'année suivante, à engager ces deux républiques à fermer les yeux sur une levée de 3600 hommes, faite sous main par plusieurs officiers des premieres familles de Zurich & de Berne. Ces officiers, dont la plupart avaient déja servi avec distinction en France & sous les princes protestans en Allemagne, avaient été attirés par le désir de la gloire sous les drapeaux de Gustave-Adolphe ; & comblés de faveurs par ce grand roi, juge si éclairé des vertus & des talens militaires, pour témoigner leur zele & leur reconnaissance à ce prince, ils leverent secrettement 3600 hommes, sur les terres de Zurich & de Berne, sans aucune permission de ces deux états.

Ces troupes n'exigerent pour toute capitulation

Introduction.

que la parole toujours inviolable de Gustave, par laquelle il leur avait promis la même solde, que celle que leurs compatriotes recevaient pour lors du roi de France. Ils joignirent l'armée Suédoise près de Nuremberg, les premiers jours de Juin 1632, & furent partagés en deux régimens, dont le premier fut donné par le roi de Suéde, à Pierre Escher, de Zurich. (Voyez service de Venise, période de 1635.) Le second de ces régimens fut mis sous les ordres du général major Weiss, dit de Schalen; mais comme sa charge de président du conseil de guerre l'empêchait de commander lui-même ce corps, le grand Gustave lui donna pour colonel en second, Isaac de Treytorens, d'Yverdon, canton de Berne. (Voyez le sixieme volume, chapitre II, section XII, article 2.) Les régimens de Weiss & d'Escher firent des merveilles à la bataille de Lutzen, le 16 Novembre 1632; ils se distinguerent à plusieurs autres expéditions; & combattant avec la même bravoure à Nordlinguen, le 6 Septembre 1634, ils furent entiérement détruits dans cette sanglante journée. Le duc Bernard de Saxe-Weymar renvoya, à la fin de cette campagne, les débris de ces deux corps en Suisse.

Cette anecdote est avérée par Mr. de Böhm,

dans ses notes sur l'histoire de Gustave-Adolphe, de même que par le témoignage de l'auteur du *Theatrum Europeum.* Le comte de Kevenhuller fait aussi mention de ces deux régimens, dans ses annales Ferdinandines. Quant au baron de Rasche, il fut rappellé en Janvier 1633, par le chancelier Oxenstiern.

Après la mort du grand Gustave, la régence établie en Suéde, pendant la minorité de sa fille Christine, fit une nouvelle tentative, pour engager les cantons à s'unir avec la couronne de Suéde, contre l'empereur Ferdinand II. Elle envoya pour cet effet en 1633, auprès du corps Helvétique, Maximilien, comte de Pappenheim & landgrave de Stühlinguen, revêtu du caractere d'ambassadeur extraordinaire de la couronne de Suéde & de ses alliés. Ce ministre se présenta le 20 Juillet devant la diéte de Baden, & chercha à prouver dans sa harangue, que la maison d'Autriche ayant commencé d'enfreindre plusieurs articles de l'union héréditaire, les cantons n'étaient plus tenus de l'observer. Le comte de Pappenheim démontra de son mieux à cette assemblée, tous les avantages que le corps Helvétique retirerait d'un traité d'alliance avec la Suéde & les princes alliés de cette couronne, contre la maison

Introduction.

fon d'Autriche. La diéte ne répondit à toutes ces propofitions, que par un nouveau refus de fe liguer contre la maifon d'Autriche.

Le comte de Pappenheim remplit encore pendant fept à huit mois, les fonctions de fon miniftere en Suiffe, & fit pendant ce tems-là de nouvelles tentatives, auffi infructueufes que les précédentes, pour engager les cantons à s'allier avec la Suéde. Il ne réuffit pas mieux auprès des cantons catholiques, dans les foins qu'il prit d'excufer la démarche du feld-maréchal comte de Horn, qui ayant forcé le paffage de la ville de Stein fur le Rhin, était entré de là dans la Thurgovie, d'où il affiégeait Conftance; violation de territoire, qui avait extrêmement irrité les cantons catholiques, co-régens de la Thurgovie.

En 1636, & pendant les deux années fuivantes, ces républiques firent plufieurs fois des repréfentations très-vives au duc Bernard de Saxe-Weymar & au feld-maréchal de Wrangel, qui l'un & l'autre avaient fait plufieurs infractions à cette neutralité, que le corps Helvétique obferva exactement dans le cours de cette guerre.

Le comte Palatin, Charles Guftave, généraliffime de la couronne de Suéde, étant monté en 1654, fur ce trône, devenu vacant par l'abdi-

cation de la reine Christine, les cantons protestans écrivirent une lettre de félicitation au nouveau roi, qui leur fit une réponse très-obligeante. Ces républiques observerent la même formalité en 1667, à l'égard de Charles XI; en 1698, à celui de Charles XII, & en 1719, à l'égard d'Ulrique Eléonore. Cette démarche fut reçue avec beaucoup de reconnaissance de la part de ces trois souverains.

La reine de Suéde, Ulrique Eléonore, envoya en 1719, Maximilien Frédéric Högger, de St. Gall, auprès des cantons protestans, pour remplir les fonctions de résident de Suéde auprès de ces républiques. Ce ministre, qui en 1701, avait été créé par Charles XII, baron du royaume de Suéde, & avait acquis la baronie de Coppet, dans le canton de Berne, résida auprès des cantons protestans, jusqu'en 1731, qu'il mourut.

SECTION II.

LIEUTENANT GÉNÉRAL.

FRANÇOIS de Treytorrens, d'Yverdon, canton de Berne, & issu d'une très-ancienne famille noble du pays de Vaud; nâquit en 1590; entra

Section II. Lieutenant général.

fort jeune au service de Danemark; obtint en 1618 du roi Christiern IV, la place de colonel des ingénieurs, à cause de ses connaissances profondes dans les mathématiques & dans le génie. Il devint en 1628, chef des ingénieurs & grand-maître de l'artillerie, avec rang & brevet de lieutenant général. Cette charge attira au général de Treytorrens beaucoup d'envieux, qui le calomnierent auprès du roi de Danemark; & n'ayant pu obtenir aucune satisfaction de ce prince contre ses ennemis cachés, il demanda en 1631 sa démission, que Christiern IV lui accorda avec beaucoup de regrets. Le général de Treytorrens entra encore cette année au service de Gustave-Adolphe, comme lieutenant général & grand-maître de l'artillerie. Il rendit en 1632 des services essentiels à ce monarque, en dirigeant l'artillerie au passage du Lech & à la bataille de Lutzen. Il fortifia cette année & la suivante, la ville d'Augsbourg. Mécontent du chancelier Oxenstiern, le général de Treytorrens quitta en 1638, le service de la couronne de Suède, & se retira à Geneve dont il dirigea les fortifications, depuis 1641 jusqu'en 1656. Il devait entrer en 1659, au service de France, en qualité de lieutenant général & commandant de l'artillerie & du génie,

lorsqu'une maladie de poitrine l'emporta le 6 Juin 1660. Le général de Treytorrens avait acquis la réputation du meilleur ingénieur de son siecle.

SECTION III.

GÉNÉRAUX MAJORS.

(1.)

ALBERT de Treytorrens, seigneur de Démoret, frere cadet du précédent; nâquit en 1595; entra en 1619 au service du comte de Mansfeld, comme cornette; capitaine de cavalerie en 1622, dans l'armée de ce général. Entra en 1624, au service du roi de Danemark, comme major de cavalerie, demanda sa démission en 1631, en même tems que son frere aîné, & passa avec lui au service de Gustave-Adolphe; il leva la même année un régiment de cavalerie Allemande, pour servir sous ce prince, & se distingua singulierement à la tête de ce corps, les trois campagnes suivantes, surtout aux batailles de Leipzig & de Lutzen. Général major en 1632, il fut tué en 1633, par un boulet de canon à l'affaire de Kemp-

ten ; généralement regretté, & surtout du duc Bernard de Saxe-Weymar, qui en faisait un cas infini.

(3.)

Samuel Weiss, de Berne. Issu d'une famille noble du Vallais, très-ancienne, nommée in Albon, & quelquefois de Albon, titrée de Schalen, d'une terre dans le Vallais, possédée par cette famille dès le quatorzieme siecle. Samuel nâquit en 1571, vint s'établir à Berne, avec son pere, à cause de la religion protestante, en 1589; ils furent gratifiés la même année de la grande bourgeoisie de Berne. Samuel fut admis en 1602, au conseil souverain de cette république, devint commissaire général en 1612, & entra en 1619 au service de Gustave-Adolphe, comme lieutenant colonel d'infanterie. Auditeur général de l'armée de ce monarque en 1624, avec rang & brevet de colonel. Il fut créé président du conseil de guerre en 1630, avec rang de général major. Il accompagna ce grand prince dans toutes ses expéditions, en Livonie, en Prusse, en Pologne & en Allemagne. Ayant eu le 1 Avril 1631, une commission du roi de Suéde, pour le gouverneur de Custrin, il fut enlevé par un parti Impérial & conduit à Francfort sur l'Oder; qui ayant

Section III.

été prise d'assaut le 3 Avril, par Gustave-Adolphe, le général Weifs, entraîné par la garnison qui se sauvait par la porte opposée, se vit contraint de marcher 36 heures à pied, sans se reposer que quelques momens, & fut conduit en Silésie au château de Wartenberg. Il trouva le moyen de se couler par la fenêtre, par le sécours des draps de son lit, coupés par bandes, fit trois lieues de chemin à pied, passa l'Oder à la nage, & fit encore six lieues de chemin tout nud, pour joindre un détachement Suédois; & au moyen de ces fatigues presque incroyables, surtout pour un vieillard de 60 ans, le général Weifs parvint à recouvrer sa liberté, le 1 Juin 1631. Il se signala beaucoup à la premiere bataille de Leipzig, le 7 Septembre de la même année, & fit pendant cette journée le service de général major d'infanterie, de même qu'à la bataille de Lutzen, livrée le 16 Novembre 1692. Il avait obtenu en Juin de la même année un régiment Suisse, qui fut licencié en 1634, après la bataille de Nordlinguen. Le général Weifs, mécontent du chancelier Oxenstiern, quitta en 1635 le service de la couronne de Suéde, & voyagea en Pologne, en Hongrie & en Transilvanie, & mourut dans cette derniere principauté, de la peste, à Weissem-[illegible] en 1638.

Généraux majors.

(3.)

Sébastien Högger, de St. Gall. Nâquit en 1680, fit divers voyages sur mer, par lesquels il acquit de grandes connaissances dans la marine. Il se rendit en 1710 à Bender, auprès de Charles XII, qui l'employa avec succès en différentes négociations. Il entra en 1717, au service de Suéde, en qualité de capitaine de haut-bord, fut annobli la même année, créé chef d'escadre ou schout-by-nacht en 1722, & fait baron de ce royaume, sous le titre de Thurberg, en 1723. Le chef d'escadre baron Högger de Thurberg, qui avait rang de général major, fut envoyé en 1735, à Paris, par le roi de Suéde, Frédéric I, & chargé de plusieurs commissions secrettes; mort en 1737, dans cette capitale de la France, en y remplissant le poste d'envoyé de la couronne de Suéde.



CHAPITRE II.
SERVICE DE LA MAISON DE BRANDEBOURG.

SECTION I.
INTRODUCTION.

LA maiſon de Brandebourg a eu depuis quelques ſiecles, des rélations d'amitié avec le corps Helvétique. Joachim I, électeur de Brandebourg, envoya ſon couſin Caſimir, margrave de Bayreuth, à Bâle, qui termina par ſa médiation en 1499, la guerre ſanglante, entre l'empereur Maximilien I, & la ligue de Suabe d'une part, & les républiques Suiſſes de l'autre; leſquelles, en reconnaiſſance de ces bons offices du margrave, lui accorderent en 1502, une levée de 2000 hommes, ayant une guerre très-vive à ſoutenir contre la ville de Nuremberg. Ce ſécours contribua beaucoup à une victoire, que le margrave remporta ſur les habitans de cette ville, qu'il força par-là de lui demander la paix. Après qu'elle fut conclue, ce prince renvoya ce corps en Suiſſe, comblé de ſes bienfaits.

Section I. Introduction.

L'électeur Frédéric Guillaume, surnommé le Grand, envoya des députés à différentes reprises aux cantons protestans, qu'il prit pour parains en 1672, de son fils cadet, Albert Frédéric, margrave de Swedt, qui mourut en 1731. Le grand électeur fit inviter les mêmes cantons, en 1673, d'entrer dans l'alliance qu'il venait de conclure avec l'empereur Léopold & les Provinces-Unies, contre Louis XIV; ce que ces républiques refuserent sans hésiter.

En 1696, les cantons protestans accorderent à Frédéric III, une garde Suisse de 125 hommes, qui eut pour premier capitaine, Imbert Rolaz, seigneur du Rosey, de Rolle, canton de Berne. (Voyez généraux majors, art. 1.) Cette compagnie, outre le capitaine, était composée d'un lieutenant, d'un sous-lieutenant, d'un enseigne, d'un fourrier, de quatre sergens, de quatre caporaux, d'un secrétaire, d'un chirurgien, de quatre trabans servant au logis du capitaine, de quatre tambours, d'un fifre, d'un prévôt, & de 100 soldats factionnaires. Cette troupe avait pour uniforme, des pourpoints & des hauts de chausses à l'antique, jaunes & bleu de ciel, un chapeau en barette, avec des plumes de la couleur des pourpoints, une fraise, & des souliers

à rosette, de la couleur des pourpoints. Cette garde Suisse, armée d'une hallebarde & d'une longue épée, à garde & à poignée de cuivre doré, fut réformée en 1 13, à la mort de Frédéric I.

Le même électeur, couronné en 1701, roi de Prusse, sous le nom de Frédéric I, fut élu en 1707, prince souverain de Neuchâtel & de Vallengin, & reconnu tout de suite en cette qualité par le canton de Berne, & y envoya, au milieu de Janvier 1708, le comte de Metternich, son ambassadeur auprès des cantons protestans, pour renouveller & confirmer son traité de combourgeoisie avec cette république, en qualité de comte de Neuchâtel & de Vallengin.

En 1712, le prince royal Frédéric Guillaume pria le canton de Berne de tenir sur les fonds de baptême, conjointement avec l'empereur Charles VI & d'autres souverains, le prince Frédéric, qui, depuis 1740 jusqu'en 1786, régna avec tant de gloire sur les états de la maison de Brandebourg.

Frédéric Guillaume, parvenu en 1713 au trône de Prusse, par le décès de son pere Frédéric I, renouvella en 1714 son traité de combourgeoisie avec Berne, écrivit à cette république en 1719, pour la réunion des églises protestantes; & ne

ceſſa pendant tout le cours de ſon regne, de donner aux cantons proteſtans, toutes les marques de conſidération & de bienveillance poſſibles.

Son fils Frédéric II, dont le regne à jamais mémorable, fera époque dans le dix-huitieme ſiecle, & décoré à tant de titres du ſurnom de Grand, eut ſoin de renouveller avec Berne ſon traité de combourgeoiſie, en qualité de prince de Neuchâtel. Ce grand monarque ayant recouru en 1767, à l'arbitrage de Berne, afin de juger définitivement ſur les différends élevés entre ſa majeſté Pruſſienne & ſes ſujets de Neuchâtel; le conſeil ſouverain de Berne, autoriſé par le double traité de combourgeoiſie, en 1406, entre Berne d'un côté, & la ville de Neuchâtel, ainſi que ſon ſouverain le comte Conrad de Fribourg de l'autre côté, qui rendit le ſénat de Berne juge & arbitre ſur tous les différends qui pourraient s'élever entre le prince & la ville de Neuchâtel. Le conſeil ſouverain de Berne, ainſi autoriſé par ce traité toujours renouvellé avec la même clauſe, ſur cette qualité de juge arbitre, prononça le 22 Mars 1768, ſur tous ces points en litiges, & remplit la teneur de ces traités avec la fidélité la plus ſcrupuleuſe. Sa majeſté écrivit à ce ſujet une lettre de remerciement à cette ré-

publique, conçue dans les termes les plus obligeans & les plus flatteurs pour cette république.

Les fatigues incroyables & les travaux de toute espece, auxquels ce grand monarque s'assujettit pour ainsi dire, sans relâche, pendant la sanglante guerre, qu'il soutint avec tant de gloire durant sept ans, contre la maison d'Autriche, la France, la Russie, la Suéde & l'Empire, ligués ensemble contre les maisons de Brandebourg, d'Hannovre, de Brunswik & de Hesse-Cassel; ne parurent pas avoir affaibli sa constitution, étant rentré au printems de 1778, en campagne avec la même vigueur, sans que soixante-six ans eussent rallenti cette activité & sa valeur sans égale, qui porta, comme par le passé, le grand Frédéric, à payer sans hésiter de sa personne, lorsqu'il croyait devoir animer ses troupes par son exemple. Si cette guerre, qui s'éleva au sujet de la succession de la Baviere, ne fut pas aussi remplie de combats que la précédente, elle offrit en échange aux militaires le spectacle des manœuvres les plus savantes; où le roi de Prusse & le prince Henri déployerent, le premier contre Lascy & Bek, & le second contre Laudon, toutes les ressources de leur vaste génie; tandis que celui de ces trois généraux impériaux, non moins

fécond, leur opposa d'autres chef-d'œuvres de tactique, pour éviter de commettre leur gloire & les intérêts de la maison d'Autriche aux hasards d'une bataille. La paix de Teschen ayant terminé le 13 Mai 1779 cette guerre, dans laquelle Joseph & Frédéric Guillaume, faisant leurs premieres armes, manifesterent l'un & l'autre tous les talens d'un grand capitaine; le héros Prussien blanchi sous le harnois, ramena une colonne de son armée dans le Brandebourg, & se voua derechef au gouvernement de ses états, de même qu'au bonheur de ses peuples. Ayant fait assembler les premiers jours d'Août 1785, dans les environs de Breslau 80 mille hommes, le Grand Frédéric s'y rendit avec les princes de sa maison & la plupart de ses officiers généraux, passa toutes les journées de ce camp de paix, avant & après dîner à cheval, ordonna & dirigea toutes les manœuvres, se fit séconder par le prince de Prusse, dans l'intention de lui donner cette derniere leçon de l'art militaire; parut très-satisfait du génie de son successeur, aussi bien que de la précision, avec laquelle celui-ci fit exécuter toutes ses manœuvres; & fit les honneurs de sa table, à un grand nombre de princes souverains & de seigneurs du premier rang, que ce camp avait attirés à Breslau,

avec une gayeté & une vivacité d'esprit d'autant plus admirable, que ce grand monarque se trouvait pour lors dans sa soixante & quatorzieme année.

Mais ce furent les dernieres étincelles d'un feu prêt à s'éteindre ; affaibli par les infirmités de la vieillesse, sans jamais abandonner un seul jour les rênes du gouvernement, le Grand Frédéric languit depuis le printems de 1786, & une hydropisie de poitrine termina le 17 Août de cette année sa glorieuse carriere, à l'âge de soixante & quatorze ans, six mois & vingt-quatre jours ; & à la suite d'un regne de quarante-six ans & onze semaines, à jamais mémorable, sur-tout dans les annales du dix-huitieme siecle ; étant né le 24 Janvier 1712, & ayant succédé le 31 Mai 1746 à son pere.

Frédéric Guillaume II, neveu & digne successeur du Grand Frédéric, est né le 25 Septembre 1774, fut déclaré après la mort d'Augus[illegible] Guillaume prince de Prusse, & son pere, le [illegible] Juillet 1758, prince de Prusse, royal & héréditaire de cette couronne, par un diplôme de son oncle. Il se maria le 14 Juillet 1765, en premieres nôces, avec Elisabeth Christine Ulrique, princesse de Brunswik, & en fut séparé le 10 Mars 1769 ; ayant eu le 7 Mai 1767 de ce premier lit, la

princeſſe Frédérique Caroline, qui, au moment actuel fait les délices de la cour de Berlin. Il ſe remaria le 14 Juillet 1769, avec Frédérique Louiſe, princeſſe de Heſſe-Darmſtatt, qui étaya la maiſon de Brandebourg de quatre princes, en donnant, conjointement avec ſon auguſte époux, tous ſes ſoins à leur éducation. Le prince de Pruſſe ayant paſſé par tous les grades militaires, fut créé le 14 Juillet 1769, général major; conduiſit en cette qualité à l'ouverture de la campagne de 1778, deux brigades d'infanterie à l'armée du roi, dont ce corps forma une partie de l'avant-garde; & s'y diſtingua tellement, lorſque cette armée pénétra ſous les ordres de ſon invincible monarque en Boheme, malgré les diſpoſitions admirables des feld-maréchaux de Laſcy & de Bek, pour en défendre l'entrée, que le roi de Pruſſe créa ſon neveu le 18 Juillet, lieutenant général, & crut devoir relever cette diſtinction par ce compliment, qu'il lui fit en préſence de ſes miniſtres & de ſes généraux. *Actuellement*, lui dit-il, *je n'ai plus de neveu, mais je viens d'acquérir un fils, qui me recommencera.*

Eloge, que Frédéric Guillaume a déja juſtifié. Toute l'Europe, attentive aux premieres démarches & à l'adminiſtration de ce monarque, voit,

Section I.

en le comblant d'éloges, tous ſes inſtans conſacrés au bonheur de ſes peuples. En conſervant toute l'énergie de la politique & du gouvernement de ſon prédéceſſeur, ſa majeſté régnante vient d'adoucir le ſort de ſes ſujets, en les délivrant de diverſes entraves, introduites ſur la fin du dernier regne, par des fermiers généraux Français & Juifs. Ayant ainſi relevé le commerce, de même que les diverſes branches d'induſtrie de ſes états, abſolument obſtruées par ces entraves, Frédéric Guillaume ne ceſſe de ſoulager l'indigence, ſans encourager la fainéantiſe; en employant avec beaucoup de choix à ce noble uſage, une partie de la caſſette du feu roi, que les dernieres épargnes de ce monarque avaient porté à près de 20 millions de livres Françaiſes, du moins ſelon toutes les nouvelles publiques. Auſſi, Frédéric Guillaume eſt-il l'idole de ſes peuples, qui béniſſent le ciel de le leur avoir donné.

1786. Toute l'Allemagne voit au ſurplus avec une ſatisfaction ſans égale, l'harmonie renaître ſous ce regne, entre les cours de Vienne & de Berlin; elle ne peut que maintenir la paix dans cet empire, & conſolider le bonheur de ſes divers cercles.

Sa majeſté Pruſſienne notifia dans le courant

de

de Septembre, son avénement au trône de ses prédécesseurs; d'abord au corps Helvétique, 1786.
puis au canton de Berne, en sa qualité de premier état combourgeois du prince & de la principauté de Neuchâtel & comté de Vallengin; par deux lettres, remplies d'assurances très-flatteuses, pour les états auxquels ces notifications étaient adressées, qui y répondirent avec la sensibilité la plus reconnaissante.

Louis Amedée de Béville, général major, gouverneur de Neuchâtel & de Vallengin, & fait pour gagner tous les cœurs au roi son maître, fut dépêché par sa majesté Prussienne sur la fin d'Août à Neuchâtel, où il arriva le 2 Septembre, reçut successivement jusqu'au 20 de ce mois, l'hommage du conseil d'état, du corps municipal, du clergé & de la bourgeoisie de Neuchâtel, de même que celui de toutes les mairies & châtellenies des comtés de Neuchâtel & de Vallengin, dont le gouvernement eut soin de relever cette cérémonie, par tout l'appareil qui pouvait la rendre plus auguste.

De là, M. de Béville se rendit à Berne, où il fut reçu avec tous les honneurs dûs au monarque, qu'il représentait comme son ministre plénipotentiaire, & comparut en cette qualité de

1786. vant le conseil souverain, soit pour réitérer à cette république, les assurances les plus obligeantes de sa majesté Prussienne, soit aussi pour demander de sa part les bons offices de Berne, auprès des autres cantons, pour faire recevoir les comtés de Neuchâtel & de Vallengin dans l'alliançe, concluè en 1777, entre la couronne de France & le corps Helvétique. Son excellence de Sinner, répondit à M. de Béville, & lui témoignant la sensibilité de la régence de Berne, sur cette démarche du roi son maître, l'assura qu'elle donnerait tous ses soins à remplir les désirs de ce monarque. En comblant M. de Béville de politesses, & en le régalant de quelques fètes durant son séjour à Berne, il dût s'appercevoir, qu'outre le caractere dont il était revêtu, l'on distinguait singulierement sa personne; aussi ce ministre quitta cette ville, très-satisfait de l'empressement général, à lui témoigner toute la considération possible.

SECTION II.

GÉNÉRAL FELD-MARÉCHAL.

ALEXANDRE, comte & bourggrave de Dohna, seigneur de la baronie souveraine de Wartemberg

Section II. Général feld-maréchal.

en Siléfie, baron de Schlobiten, Schlodien & de Karnwinden en Prusse, & baron de Coppet, canton de Berne; issu d'une famille très-ancienne & très-illustrée, revêtue depuis deux siecles de la dignité de bourggraves, qui fut faite comtes de l'empire en 1629, par l'empereur Ferdinand II, & qui obtint la grande bourgeoisie de Berne, le 22 Août 1657. Alexandre nâquit en 1661; entra en 1684, au service du grand électeur, qui le créa en 1686, capitaine des mousquetaires de sa garde, avec rang de colonel. Cette compagnie ayant été formée cette année, par des gentilshommes Français réfugiés, & licenciés en 1691; le comte de Dohna fut créé général major & commandant de Pillau, en 1691, par l'électeur Frédéric III, & obtint la même année de ce prince un régiment d'infanterie. Lieutenant général en 1693, gouverneur du prince électoral Frédéric Guillaume, en 1695. Chevalier de l'ordre de l'aigle noir, le 17 Janvier 1701, lors de l'institution de cet ordre; la même année, membre du conseil souverain de Berne. Il accompagna son éleve, le prince royal, en 1708, à l'armée des alliés en Flandres, où ils servirent comme volontaires. Le général comte de Dohna acquit dans cette campagne une réputation distin-

guée, s'étant signalé à la bataille d'Oudenarde, & au siége de Lille. Il fut créé général d'infanterie en 1709. Frédéric Guillaume ayant succédé à son pere, le 25 Février 1713, à la couronne de Prusse, créa la même année le comte de Dohna, général feld-maréchal & membre du conseil d'état, ainsi que du directoire de la guerre. Le feld-maréchal comte de Dohna se distingua infiniment, dans la campagne de Poméranie en 1715, & surtout au fameux siége de Stralsund, rendu le 22 Décembre de cette année, aux rois confédérés, contre celui de Suéde. S'étant retiré en 1720, dans ses terres en Prusse, sa majesté le revêtit deux mois après, du gouvernement en chef de ce royaume, qu'il conserva jusqu'à sa mort, survenue en 1728.

SECTION III.

GÉNÉRAL D'INFANTERIE.

C'EST le second grade d'officier général, qui répond à celui du même nom dans les services d'Angleterre & de Hollande, & au grade de général d'artillerie au service impérial; & enfin, ce

grade répond à celui de lieutenant général dans les services de France & d'Espagne. Les officiers généraux Prussiens n'ont point d'uniforme distinctif; mais ceux d'infanterie portent, avec l'uniforme de leur régiment, un chapeau à point d'espagne d'or avec un plumet blanc. Les officiers généraux de cavalerie se distinguent, par la décoration de leur cuirasse, de leur collet de bufle, & de l'équipage du cheval.

Christophe, comte & bourggrave de Dohna, frere cadet du feld-maréchal, baron de Schlodien, & bourgeois de Berne; nâquit en 1663; entra en 1686, au service de Frédéric Guillaume le Grand, comme cornette des mousquetaires Français réfugiés, dont son frere aîné était capitaine. Lieutenant en 1688, de cette compagnie, qui fut réformée en 1691. Il passa cette année comme lieutenant colonel dans le régiment d'infanterie de son frere aîné, fit à la tête de ce corps la campagne de Hongrie de 1691, se distingua à la bataille de Salan Kémen, où le prince Louis de Bade battit les Turcs complettement le 19 Août de cette année; servit avec la même valeur les six campagnes suivantes; acquit beaucoup de gloire à la sanglante journée de Zenta, où le prince Eugene remporta le 10 Septembre 1697, une vic-

Section III. Général d'infanterie.

toire décisive sur l'armée Turque, commandée par le sultan Mustapha II en personne. Le comte de Dohna obtint la même année, le régiment d'infanterie du comte de Barfus, aujourd'hui Kleist, comme une récompense de sa conduite, dont le prince Eugene avait rendu le compte le plus avantageux à la cour de Berlin. Il joignit en 1702, l'armée des alliés en Flandres, & fit toutes les campagnes de cette guerre à la tête de ce corps. Général major en 1704, eut beaucoup de part à la victoire que les alliés remporterent le 13 Août de cette année, à Hochstett, sur l'armée Française. Il se distingua le 7 Septembre 1706, à la bataille de Turin. Lieutenant général en 1710, il fit en 1715 la campagne de Poméranie, & acquit cette année de nouveaux lauriers au siége de Stralsund; ce qui lui valut le brevet de général d'infanterie. Couvert de blessures, il quitta le service en 1716. Ambassadeur du roi de Prusse à la cour de Vienne, depuis 1720, jusqu'en 1724. Mort en 1733.



SECTION IV.

LIEUTENANS GÉNÉRAUX.

C'EST le troisieme grade d'officier général, qui répond à celui de ce nom, dans les services d'Angleterre & de Hollande; il répond aussi au grade de feld-maréchal lieutenant au service Impérial.

(1.)

Guillaume Alexandre, bourggrave & comte de Dohna, baron de Schlodien & de Viane, & bourgeois de Berne, fils aîné de Christophle de Dohna, général d'infanterie. Guillaume Alexandre nâquit en 1695; entra en 1708, au service de Frédéric I, roi de Prusse, comme enseigne dans le régiment de son pere; lieutenant en 1710, capitaine en second en 1713, capitaine en 1715, major en 1718, lieutenant colonel de ce régiment alors Glaubiz, en 1724; colonel commandant de ce corps en 1730. Il obtint un régiment d'infanterie en 1734. Général major en 1738. Il féconda vigoureusement le feld-maréchal de Schwérin, dans cette manœuvre surprenante, à la bataille de Molwiz, décrite dans le service de la maison d'Autriche, à l'article du général Römer, & qui décida la victoire en faveur de l'armée Prussienne. Créé lieutenant général par le roi de

Pruſſe, le lendemain de cette bataille, livrée le 10 Avril 1741. Il ſe conduiſit en 1745, avec la même valeur, le 4 Juin, à la bataille de Hohen-Friedberg, ainſi qu'à celle de Sorr, le 30 Septembre de la même année, où il repouſſa les Autrichiens deux fois, à la tête de deux brigades de l'aîle gauche: il en fut récompenſé ſur le champ de bataille, par l'ordre de l'aigle noir, dont il fut décoré par le roi de Pruſſe. Le général comte de Dohna avait été admis en 1745, au conſeil ſouverain de Berne; il mourut en 1749.

(2.)

Chriſtophe, bourggrave & comte de Dohna, bourgeois de Berne, & frere cadet du précédent. Nâquit en 1702; entra en 1720 au ſervice, comme enſeigne dans le régiment d'infanterie de Glaubiz, ſous-lieutenant en 1722, lieutenant en 1724, il paſſa en 1726, comme capitaine dans le régiment du feld-maréchal ſon oncle; major dans ce corps en 1728, lieutenant colonel de ce régiment en 1736, colonel commandant en 1741, général major en 1744; il obtint en 1745, le régiment d'infanterie que ſon pere avait eu depuis 1697, juſqu'en 1716; échangea ce corps en 1748, contre celui du feu feld-maréchal ſon oncle, dans lequel il avait ſervi 19

Lieutenans généraux.

ans. Lieutenant général en 1751, chevalier de l'ordre de l'aigle noir en 1753 : du conseil souverain de Berne en 1755; le roi de Prusse lui confia en 1758 & en 1759, le commandement en chef d'une armée de 30 mille hommes. Il acquit dans cette place la réputation d'un des meilleurs officiers généraux de l'Europe. Il fit deux campagnes d'hiver contre l'armée Suédoise, qui le couvrirent de gloire, mais aussi lui attirerent une maladie de langueur, qui l'obligea de quitter le service, les premiers jours d'Août 1759, & dont il mourut en 1762.

(3.)

Robert Scipion, baron de Lentulus & de Rédekins, de Berne, fils du feld-maréchal lieutenant au service de la maison d'Autriche. (Voyez le volume précédent, chapitre II, section IV, article 9.) Nâquit en 1714; entra en 1728, au service Impérial, comme cornette dans la compagnie de son pere, régiment de Philippi, dragons. Capitaine en 1735, dans ce régiment, alors Balayra; il se signala dans les campagnes de Hongrie, surtout à la bataille de Méadia, le 4 Juillet 1738; & fut nommé par la cour de Vienne, après la paix de Belgrade en 1739, un des commissaires, qui devaient régler sous le feld-maré-

Section IV.

chal de Neuperg, la démarcation des frontieres avec les Turcs; commiſſion d'autant plus flatteuſe pour M. de Lentulus, que malgré ſa grande jeuneſſe, l'empereur Charles VI lui donna la préférence ſur pluſieurs colonels, qui s'étaient offerts pour cet effet. Il fit les campagnes de la premiere guerre de Siléſie avec la même diſtinction, ainſi que celle de Bohême de 1744. Il ſe fit connaître le 16 Septembre de cette année, à ſa majeſté Pruſſienne d'une façon très-honorable, en s'oppoſant vivement à la capitulation honteuſe de la garniſon de Prague. Il quitta le ſervice de la reine de Hongrie à la fin de cette campagne. Du conſeil ſouverain de Berne, en 1745, il entra en 1746, au ſervice du roi de Pruſſe, en qualité d'aide de camp de ce monarque & de lieutenant colonel de cavalerie: épouſa en 1748, la fille du comte de Schwérin, grand écuyer de ſa majeſté Pruſſienne; obtint la commiſſion de colonel en 1750, colonel commandant du régiment des gensd'armes en 1752; il ſe diſtingua extrêmement le 5 Novembre 1757, à la bataille de Rosbach; fut proclamé général major ſur le champ de bataille par le grand Frédéric. Après la bataille de Liſſa, le 5 Décembre de la même année, où il ſervit avec tout autant de bravoure, il obtint le régi-

Lieutenans généraux.

ment de cuiraſſiers dits du corps, qu'avait le lieutenant général de Katte. Le général baron de Lentulus contribua beaucoup à la victoire déciſive, que ſa majeſté Pruſſienne remporta le 25 Août 1758, à Zorndorf, ſur l'armée Ruſſe; dont il attaqua l'aîle droite à la tête de 30 eſcadrons, la défit & la culbuta à la ſuite d'une mêlée très-ſanglante; reçut le même jour les éloges les plus flatteurs ſur cette belle manœuvre, où il déploya autant de valeur que d'habileté. Chargé au milieu de Janvier 1759, d'un commandement en Luſace, afin d'envelopper & d'enlever le général Vehla, avec un corps de 4000 hommes, le général baron de Lentulus s'acquitta ſi bien de cette commiſſion importante, que ce corps Autrichien fut pris avec ſon chef, ſans qu'il en réchappât un ſeul homme. Il continua de ſe ſignaler dans différentes expéditions de cette ſanglante guerre. Lieutenant général de la république de Berne, le 20 Juillet 1767, il fut revêtu le 25 Octobre de la même année, de la charge de lieutenant général de cavalerie, par ſa majeſté Pruſſienne. Gouverneur général de Neuchâtel & de Vallangin le 8 Février 1768. Chevalier de l'ordre de l'aigle noir le 1 Février 1770. Toujours honoré de la confiance de ſon auguſte maître, il fut envoyé en 1773, auprès du roi

& de la république de Pologne, en qualité d'ambassadeur extraordinaire. Chargé en 1776, de recevoir le grand duc de Russie, sur les frontieres de la Prusse, de la part du grand Frédéric, il remplit si bien cette commission flatteuse, que l'impératrice Catherine lui envoya le 20 Octobre 1776, l'ordre de St. André.

Le prince Henri, chargé les derniers jours de Mai 1778, du commandement en chef de l'armée combinée Prussienne & Saxonne, demanda au roi son frere, le général baron de Lentulus, qui conduisit une colonne de douze régimens de cavalerie, de dragons & d'hussards à cette armée, dans laquelle il servit en qualité de lieutenant *général*, commandant la cavalerie de l'aîle droite; & s'y distingua beaucoup, lorsque cette armée pénétra, sous le prince Henri, sur la fin de Juin, en Bohème, après avoir attaqué divers corps de troupes Impériales, chargés de défendre les gorges & autres postes retranchés sur les frontieres de ce royaume, du côté de la Saxe, & qui en furent dépostés par les troupes Prussiennes & Saxonnes, à la suite de quelques combats très-sanglans. Le général baron de Lentulus couvert de blessures honorables, & décoré de deux ordres auxquels les souverains se font honneur d'être admis;

Lieutenans généraux.

demanda & obtint, en Février 1779, sa démission du grand Frédéric, & se voua dès-lors entierement au service de sa patrie, dont l'état militaire lui dut déja en 1768, beaucoup de changemens très-avantageux. Il commanda en qualité de lieutenant général de la république de Berne, le corps d'armée Bernoise, qui dans le courant de Juin 1782, se rendit devant Geneve, & contribua à la reddition de cette ville, conjointement avec le chevalier de Jaucourt & le comte de la Marmora, commandans en chef des troupes Françaises & Piémontaises dans cette expédition. Un détachement Bernois de 600 hommes, sous les ordres du colonel Gruner, ayant pénétré le premier dans Geneve, le 3 Juillet, à trois heures du matin, par la porte de Rive, se porta vers celle de Suisse, & l'ouvrit aux troupes Bernoises. Le général baron de Lentulus fut gratifié le 4 Décembre 1786, par le conseil souverain de Berne, d'une pension de 3750 livres de France, comme lieutenant général de cette république; reçut le même jour, une année de cette pension d'avance; mais il n'en jouit pas long-tems, étant mort le 26 du même mois, à l'âge de 71 ans.

SECTION V.

GÉNÉRAUX MAJORS.

C'EST le quatrieme & dernier grade d'officier général, qui répond exactement au grade de ce nom, dans les services d'Allemagne, du Nord, d'Angleterre & de Hollande.

(1.)

Imbert Rolaz, seigneur du Rosey, du pays de Vaud, canton de Berne; entra en 1684, au service du grand électeur, comme capitaine de cavalerie. Major en 1690, il fit les campagnes de Hongrie, de 1691 & de 1692, avec beaucoup de distinction; devint cette année, lieutenant colonel du régiment de cuirassiers, aujourd'hui prince de Prusse; continua de servir en Hongrie, à l'armée Impériale avec ce régiment, qu'il obtint à la fin de la campagne de 1693, dans le courant de laquelle il se distingua dans plusieurs expéditions, de même que dans celle de 1694. Il devint en 1696, capitaine de la garde Suisse, que les cantons protestans venaient d'accorder à son altesse électorale, en gardant son régiment de cavalerie. Général major en 1703. Mort en 1704. Officier d'un rare mérite qui lui valut la faveur unique peut-être pour un étranger, d'obtenir un régiment de cavalerie, brigué en vain par un prince de la maison d'Anhalt.

Section V. Généraux majors.

(2.)

Sigismond d'Erlach, de Berne; nâquit en 1660; entra en 1696 au service de Frédéric III, électeur de Brandebourg, en qualité de premier lieutenant de la garde Suisse, & de chambellan de ce prince; il obtint le brevet de lieutenant colonel en 1702, & en 1704, la compagnie des cent Suisses avec rang & brevet de colonel. Il monta au grade de général major en 1710, & fut revêtu la même année, par Frédéric I, roi de Prusse, de la charge de grand maréchal de sa cour. A la mort de ce monarque, en 1713, la garde Suisse fut réformée, & le général & maréchal d'Erlach conservé dans sa charge par Frédéric Guillaume, roi de Prusse; mais ses appointemens furent réduits au tiers de ce qu'ils étaient sous le regne précédent. Mort à Berlin en 1722.

(3.)

Alexandre Emile, bourggrave & comte de Dohna, second fils du feld-maréchal Alexandre, comte de Dohna; nâquit en 1704; entra en 1722, au service de Prusse, comme enseigne dans le régiment de son pere; sous-lieutenant en 1724; lieutenant en 1726; capitaine en 1728; major en 1734; il se maria le 5 Janvier 1738, avec Sophie Charlotte, princesse de Holstein-Beck, & passa

Section V.

la même année dans le régiment de Lehwald, comme lieutenant colonel. Il obtint la commiſſion de colonel en 1741; général major & colonel commandant du régiment de Lehwald en 1744; il termina ſa glorieuſe carriere le 30 Septembre 1745, à la bataille de Sorr, où le prince Charles ſurprit avec ſoixante mille hommes, le roi de Pruſſe qui en avait à peine vingt-quatre mille. Le comte de Dohna ſoutint à la tête de ſa brigade, le premier feu du corps de bataille Autrichien, dont il repouſſa deux attaques; & ſécondé par d'autres régimens auxquels cette belle défenſe avait donné le tems de ſe mettre en bataille, le comte de Dohna attaqua à ſon tour, à la tête de trois brigades, & culbuta une partie de la premiere ligne Autrichienne, mais reçut dans ce choc pluſieurs coups mortels dont il expira la même nuit.

Son fils Frédéric Alexandre, né en 1741, baron de Schlobitten & Prakelwiz; a fait les campagnes de 1759, de 1760, de 1761 & de 1762, à l'armée des alliés, comme aide de camp du prince Ferdinand de Brunſwick: il déploya dans cette place, les talens militaires les plus recherchés, & cela dans un âge où la plupart des hommes ſont livrés à toute la fougue des paſſions.

Chevalier

Généraux majors.

Chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem en 1760, il obtint en 1761, de sa majesté Prussienne, l'ordre militaire pour le mérite, à la suite de plusieurs belles actions. Il quitta le service en 1763; employa les quatre années suivantes, à parcourir l'Europe en militaire éclairé, & se retira en 1769, dans ses terres, où il épousa le 26 Avril de cette année, Caroline Amélie, comtesse de Finkenstein, fille du lieutenant général de ce nom; il en eut un fils le 29 Mars 1771, que la république de Berne tint sur les fonds de baptême, conjointement avec le prince Ferdinand de Brunswick, nommé Frédéric Ferdinand Alexandre. Le comte de Dohna fut admis en 1775, au conseil souverain de Berne.

(4.)

Gabriel Monnod de Froideville, du pays de Vaud, canton de Berne; servit long-tems en Hollande & en Saxe; y acquit la réputation d'un militaire rempli de bravoure & des connaissances de son métier. Il entra en 1741, au service du roi de Prusse, comme capitaine dans le régiment de Platen dragons. Major en 1744; il servit cette campagne avec une grande distinction, surtout aux batailles de Hohen-Friedberg & de Sorr. Il passa en 1751, dans le régiment de Schorlemmer dragons, comme lieutenant colo-

nel; eut la commiſſion de colonel en 1755; ſe ſignala ſingulierement pendant la campagne de 1757, ſur-tout aux batailles de Prague & de Liſſa. Général major le 20 Juillet 1758, fut bleſſé mortellement le 25 Août de la même année, à la bataille de Zorndorf, après avoir fait des prodiges de valeur à la tête de ſon régiment. Il expira le 9 Septembre ſuivant, avec la conſolation d'emporter au tombeau les regrets de ſon maître, & ceux des officiers généraux Pruſſiens.

(5.)

Salomon Auguſte Warnery, de Morges, canton de Berne; entra en 1742, au ſervice de Pruſſe, comme capitaine du régiment de Bandemer, huſſards. Major dans ce corps en 1745, lieutenant colonel du régiment de Wartemberg en 1748; il obtint la commiſſion de colonel en 1753. Général major en 1756, eut le régiment de Wartemberg en 1757; demanda & obtint ſa démiſſion en 1758. Il entra en 1766, au ſervice de Pologne, en qualité de lieutenant général de cavalerie. Retiré du ſervice en 1782, & mort dans ſes terres en Siléſie, le 28 Avril 1786.

(6.)

Charles Louis Roſſier, de Vevey, canton de Berne; ſervit long-tems en Piémont; paſſa dans ſ··vice par tous les grades ſubalternes, & par-

Généraux majors.

vint à celui de capitaine, dans le régiment d'Utiguer. Son mérite supérieur & ses talens militaires, le firent choisir en 1761, par Charles Emanuel III, roi de Sardaigne, pour faire cette campagne à l'armée du grand Frédéric, qui l'admit au nombre de ses aides-de-camp, le fit toujours manger à sa table, & le renvoya à la fin de cette campagne, comblé de ses bienfaits & de distinctions. Ce grand monarque ayant invité M. Rossier, par plusieurs lettres de sa propre main, de passer à son service, il obtint du roi de Sardaigne la démission la plus honorable, & entra en 1766 au service de Prusse, comme colonel d'un régiment de grenadiers & commandant de Silberberg, forteresse nouvellement construite dans le comté de Glaz, sur les frontieres de Bohême. Sa majesté Prussienne ennoblit la même année Mr. Rossier, & le créa baron de Rosieres; il jouit auprès de ce prince de mille distinctions, & l'accompagna jusqu'en 1775 dans la plupart de ses voyages. Le baron de Rosieres, qui avait été fait, le 24 Mai 1771, général major, fut installé en Juillet 1775, par le roi de Prusse, dans sa place de commandant de Silberberg, où son régiment venait d'entrer en garnison. Mort le 10 Juillet 1778.

CHAPITRE III.

SERVICE DE SAXE.

SECTION I.

LIEUTENANS GÉNÉRAUX.

Il y a les mêmes grades d'officiers généraux dans le service de Saxe, que dans celui de Prusse.

(1.)

Hubert de Diesbach, de Fribourg; nâquit le 10 Décembre 1669; entra en 1684 au service de France, comme enseigne dans le régiment de Jeune Stuppa; sous lieutenant en 1686; lieutenant en 1687; capitaine lieutenant en 1689; il commanda en 1693, une compagnie de grenadiers, avec laquelle il se distingua extrêmement à la bataille de Néerwinden, le 29 Juillet de la même année. Il quitta en 1698 le service de France, & entra en 1701 dans celui d'Auguste I, roi de Pologne, en qualité de lieutenant colonel d'infanterie; obtint en 1711, le régiment dans lequel il servait; se signala en 1715 au siége de Stralsund, & en fut récompensé à la fin de cette campagne, par le brevet de général major. Le roi

Section I. Lieutenans généraux.

Auguſte III donna en 1733 à M. de Diesbach, le commandement de ſa garde Suiſſe, avec rang & brevet de lieutenant général, en lui laiſſant ſon régiment d'infanterie. Il fut envoyé la même année par ce prince en Pologne, avec le caractere d'ambaſſadeur à la diéte d'élection, aſſemblée à Varſovie. Le général de Diesbach remplit cette commiſſion importante avec tant d'habileté, que ce fut à lui en grande partie, que ſon maître dût la couronne de Pologne. Auſſi le nouveau roi gratifia-t il Mr. de Diesbach, de pluſieurs belles terres en Saxe, & le créa grand croix de l'ordre Saxon de St. Henri, lors de ſon inſtitution en 1736. Mort le 10 Avril 1742.

(2.)

François Noé de Crauſaz, de Lauſanne, canton de Berne: nâquit en 1694; entra en 1708 au ſervice de Hollande, comme enſeigne dans le régiment de Métrail; ſe trouva la campagne ſuivante à la bataille de Malplaquet, & ayant été le ſeul officier de ſon régiment qui ne fut pas bleſſé, il ramena les débris de ce corps au camp de l'armée alliée. La compagnie dans laquelle il ſervait, ayant été réformée en 1714, il entra en 1715 au ſervice d'Eſpagne, en qualité de capitaine de dragons; embarqué en 1719 avec ſa

Section I. Lieutenans généraux

troupe, du nombre de celles qui devaient faire une descente en Ecosse, en faveur du prétendant, il fut jetté, avec une partie de cette flotte, sur les côtes de Norwege, & son vaisseau échoua près de Berghen. Prisonnier par ordre du vice-roi de Norwege, Mr. de Crausaz n'obtint sa liberté qu'en 1721, & entra la même année au service d'Auguste II, roi de Pologne, comme capitaine du corps des cadets. Lieutenant colonel du premier régiment des gardes à pied, en 1739; il monta en 1751, à la tête de ce corps, à l'assaut de Prague, & fut le premier qui pénétra dans cette place, du côté de l'attaque des Saxons. Il obtint, par cette belle action, la commission de colonel, & se conduisit avec la même bravoure, le 4 Juin 1745, à la bataille de Hohen Friedberg, à la tête du même régiment des gardes, avec lequel il couvrit la retraite de l'armée Saxonne, de maniere qu'elle ne pût être entamée par l'aîle droite Prussienne. Il fut proclamé général major le lendemain de cette sanglante journée, par le duc de Saxe-Weissenfels, général en chef de l'armée Saxonne. Les deux régimens des gardes à pied, ayant été réduits en 1746 en un seul, le général de Crausaz en fut le colonel commandant sous le feld-maréchal comte de Rutofsky. Il fut créé lieutenant général en 1766. Mort en 1769.

SECTION II.

GÉNÉRAUX MAJORS.

(I.)

GEORGES Rodolphe Fæſch, de Bâle; iſſu d'une ancienne famille patricienne de cette ville, & fils de Jean Rodolphe, dont nous parlerons dans la ſection ſuivante; eſt né en 1720, ſe voua par les ſoins de ſon pere & d'inclination dès ſa plus tendre jeuneſſe, à l'étude du génie & des mathématiques, à Leipzig & à Dreſde, & y acquit des connaiſſances ſi profondes, qu'il fit avec l'armée Saxonne, la campagne de 1741, comme lieutenant des ingénieurs, & celle de 1745, comme capitaine de ce corps. Il fut employé cette derniere campagne, par le duc de Saxe-Weiſſenfels, avec beaucoup de ſuccès, à retrancher divers poſtes & camps volans Saxons; & obtint en 1751, après la mort de ſon pere, la majorité du corps des ingénieurs, & la place de lieutenant colonel en 1756; il traça la même automne & fit exécuter les retranchemens du camp de Pirna, où le roi de Pologne, Auguſte III, ſe poſta avec ſon armée, tandis que le roi de Pruſſe envahiſſait la Saxe; mais la jonction des troupes Saxonnes avec l'armée impériale, ſous les ordres du feld-

maréchal comte de Broun, projettée pour la fin d'Octobre, n'ayant pu s'exécuter, l'armée Saxonne fut réduite à recevoir la loi du monarque Prussien; & le lieutenant colonel Fæsch s'étant retiré dans la forteresse de Königstein, avec le roi Auguste, resta, par ordre de ce prince, attaché, durant la guerre de sept ans, au service de cette place inexpugnable. Mr. Fæsch obtint en 1766, rang & commission de colonel, devint en 1778 général major & commandant en chef du corps des ingénieurs, & fit en cette qualité la campagne de 1778 en Bohême, avec l'armée Saxonne. Possédant au suprême degré l'art de choisir des emplacemens avantageux pour un camp, ce qui devenait de la plus grande importance, dans ce pays entrecoupé de montagnes & de vallons, dont le général major Fæsch avait au surplus acquis une connaissance parfaite, son altesse électorale lui confia la place aussi pénible qu'honorable de maréchal général des logis des troupes Saxonnes. Conduisant une colonne de cette armée combinée dans les gorges d'Aussig, il tourna, avec un gros détachement, 4000 Autrichiens, retranchés dans ce poste jusqu'aux dents, & les chargeant tout à coup par le flanc droit, tandis que le reste de la colonne les attaquait de front, le général Fæsch

Généraux majors.

enfonça ce corps ennemi, & ouvrit ce paſſage important aux Pruſſiens & aux Saxons. Comblé d'éloges ſur cette belle manœuvre par le prince Henri, le général major Fæſch rempliſſant avec autant d'intelligence que d'activité, les fonctions réunies de chef des ingénieurs & de maréchal général des logis durant cette campagne, il continua de mériter les applaudiſſemens de ce grand prince, & jouit actuellement à Dreſde, de la faveur très-méritée de l'électeur ſon maître, & de penſions conſidérables, aſſignées par ce prince à ces deux charges du général major Fæſch, en récompenſe de ſes ſervices très-diſtingués.

(2.)

Jean Joſeph Victor de Griſet, ſeigneur de Forel & de Midde, de Fribourg, & iſſu d'une très-ancienne famille noble de cette ville; eſt entré en 1756, au ſervice de France, comme ſous-lieutenant dans le régiment de Boccard; a fait les campagnes d'Allemagne de 1757, de 1758, de 1759 & de 1760 avec ce régiment, & les deux dernieres aux grenadiers. Il obtint le 15 Novembre 1760, la charge de lieutenant des cent Suiſſes de la garde, avec rang & commiſſion de lieutenant colonel d'infanterie; & quitta cette place, de même que le ſervice de France, au printems de

Section II. Généraux majors.

1766, avec la commiſſion de colonel d'infanterie. Mr. de Forel entra la même année, & au bout de quelques mois, au ſervice de ſon alteſſe électorale de Saxe, en qualité de ſon chambellan, avec le grade de colonel d'infanterie. Il obtint le 17 Janvier 1769, la charge de capitaine colonel de la compagnie des gardes hallebardiers, nommée Suiſſe, quoique cette troupe ne ſoit avouée d'aucun canton, ni recrutée en Suiſſe. Général major du 5 Janvier 1781.

SECTION III.

OFFICIERS ILLUSTRES.

(1.)

HANS Gaſpard Eſcher de Luchs, de Zurich. Enſeigne dans le régiment des gardes Suiſſes en France, compagnie de Lochmann, en 1657; ſous-lieutenant en 1659, lieutenant en 1663. Il entra en 1665, au ſervice de Jean Georges II, électeur de Saxe, comme capitaine de la compagnie des gardes Suiſſes, de 125 hommes, y compris ſa prima plana, que les cantons de Zurich, de Berne, de Bâle & de Schaffhauſen ve-

naient d'accorder la même année à ce prince. Cette troupe ayant la même composition, uniforme & armement, que celle qu'on a décrite dans l'introduction du service de la maison de Brandebourg, section I, §. 3, donnait rang & brevet de colonel à son capitaine, de lieutenant colonel à son premier lieutenant, & de capitaine au sous-lieutenant & à l'enseigne de cette compagnie de gardes hallebardiers. Le colonel Escher devint en 1669, lieutenant colonel du régiment des gardes à pied. Premier chambellan de l'électeur en 1674. Colonel du régiment des gardes à pied en 1676, en résignant la charge de colonel de la garde Suisse; il quitta le service de Saxe en 1689. Mort en 1702.

(2.)

Abraham de Graffenriedt, de Berne; nâquit en 1644; entra en 1665 au service de Jean Georges II, électeur de Saxe, comme premier lieutenant de la garde Suisse, avec rang & brevet de lieutenant colonel. Devint chambellan de l'électeur en 1671, & capitaine colonel de la garde Suisse en 1676. Mort en 1683.

(3.)

Hans Henri Escher de Luchs, de Zurich, & neveu de Hans Gaspard; nâquit en 1648;

Section III.

entra en 1665, au ſervice de Saxe, comme ſous-lieutenant de la garde Suiſſe; premier lieutenant de cette compagnie en 1676; il obtint en 1679 la charge de lieutenant colonel du régiment des gardes à pied; capitaine colonel en 1683, de la garde Suiſſe, il devint en 1689, à la retraite de ſon oncle, colonel du régiment des gardes à pied, en conſervant ſa charge de capitaine colonel de la garde Suiſſe. Il accompagna l'électeur Jean Georges III, dans ſes voyages, & vint en Septembre 1690, à Zurich avec ce prince, qui étant mort l'année ſuivante, ſon fils aîné, Jean Georges IV, lui ſuccéda & mourut en 1694; ſon frere cadet, Frédéric Auguſte lui ſuccéda, qui ayant été élu le 27 Juin 1697, roi de Pologne, abjura la religion proteſtante. Sur quoi, les quatre cantons réformés rappellerent leur garde Suiſſe, que le colonel Eſcher ramena dans ſa patrie, ayant quitté en même tems le ſervice de Saxe. Sénateur de Zurich en 1698, il réſigna cette place en 1703, & mourut en 1714.

(4.).

Jean Rodolphe Fæſch, de Bâle; nâquit en 1680; s'appliqua avec beaucoup de ſuccès à l'étude des mathématiques & du génie; entra en 1698 au ſervice de Hollande, dans le corps du

Officiers illustres.

génie, & parvint en peu d'années, par son application & son intrépidité, à gagner l'amitié du célebre général Coehorn, chef du corps des ingénieurs; ce qui lui fit obtenir en 1706, après le siége de Mennin, la commission de capitaine. S'étant fait connaître en 1708, au fameux siége de Lille, d'Auguste II, roi de Pologne, ce monarque attacha Fæsch à son service, comme capitaine des ingénieurs; devint major de ce corps en 1715, & à la suite du siége de Stralsund, où il s'était extrêmement distingué; lieutenant colonel de ce corps en 1728; colonel & chef de ce corps en 1741. Couvert de blessures, le colonel Fæsch ne put faire la campagne de 1745, & mourut à Dresde le 15 Mars 1751.



CHAPITRE IV.

AUTRES SERVICES NON AVOUÉS.

SECTION I. SERVICE DE RUSSIE.

(1.)

FRANÇOIS le Fort, de Geneve; issu d'une famille noble de Piémont, & transplantée depuis deux siecles à Geneve, où elle a exercé les premiers emplois de cette république. Le Fort nâquit le 2 Janvier 1656; son génie porté au militaire, le fit entrer au service de France, à l'âge de 14 ans, comme cadet dans les gardes Suisses; il se fit remarquer par sa bravoure dans les campagnes de 1672 & de 1673; obligé de quitter le service de France en 1674, pour une affaire d'honneur, il entra la même année au service des Etats-Généraux, dans le régiment d'infanterie du duc de Courlande, & se fit connaître à la fin de cette campagne, au siége de Grave, par plusieurs actions remplies de valeur, dans l'une desquelles

il fut dangereusement blessé. Le prince d'Orange songeait à l'avancer, lorsqu'il s'embarqua en Mars 1676, pour la Russie, avec un colonel Allemand nommé Verstin, qui était chargé par le czar Alexis, pere de Pierre le Grand, d'engager des officiers Allemands pour le service de Russie, & de les conduire à Archangel. Arrivés au bout de trois mois après mille périls à ce port, le czar n'était plus, le gouvernement était changé, & la Russie pleine de troubles; le gouverneur d'Archangel laissa long-tems Verstin, le Fort & toute leur suite dans la plus grande misere, & les menaça de les envoyer au fond de la Sibérie. Le Fort manquant de tout, alla à Moscou, se présenta au résident de Danemark en 1677, qui le fit son secrétaire. Le Fort exerçant ce poste, apprit la langue Russe, & trouva moyen de se faire présenter en 1684 au czar Pierre, qui le goûta d'abord extrêmement, & lui donna une compagnie d'infanterie.

Tout contribua à lui faire gagner les bonnes graces du jeune czar; le Fort possédait très-bien les langues allemande & hollandaise, que Pierre apprenait, comme celle de deux nations, qui pouvaient être utiles à ses desseins. Les plaisirs commencerent la faveur de le Fort, & les talens

la fortifierent. Le czar, pour l'attacher davantage à son service, lui fit épouser en Janvier 1685, la fille du colonel & boyard Souhay; le Fort fut le seul confident de Pierre, de ce projet dangereux d'abolir les stréliz, qui étaient en Russie, ce que les janissaires sont en Turquie. Il confirma son maître dans ce dessein; mais, pour se mettre en état de casser, sans péril, cette milice séditieuse & barbare, il fallut lever d'autres troupes, absolument dévouées au jeune czar, qui confia en 1688, le commandement de cette troupe d'étrangers à le Fort: ce corps augmenté tous les jours & porté à 5000 hommes, prit en 1690, le nom de régiment des gardes Preobrazinzky, & fut mis sous les ordres du général Gordon, Ecossais, qui acheva de le former & de le discipliner.

Le Fort se chargea en 1690, de lever un régiment de 12000 hommes, tout composé d'étrangers, & en grande partie de Français réfugiés; il en vint à bout en moins d'un an, commanda ce corps avec rang de lieutenant général, ayant cinq colonels établis sous lui. Le nouveau général de cette petite armée, nommée toujours régiment, & levée contre les stréliz, autant que contre les ennemis de l'état, parvint à la former &

à

à la discipliner en peu d'années, & acheva de l'aguerrir en 1695, au premier siége d'Asof, que l'on fut obligé de lever au bout de trois mois d'attaques inutiles.

Le czar très-content de la conduite du général le Fort, dans cette expédition infructueuse, le créa en 1696, général feld-maréchal & amiral de Russie. Ce monarque ayant augmenté son artillerie, & acquis des officiers pour la servir, de même que des ingénieurs, remit en 1696 le siége devant Asof, avec une armée plus nombreuse & mieux disciplinée. Le feld maréchal le Fort dirigeait le siége de cette place importante, qui fut prise, après deux mois de tranchée ouverte. L'amiral le Fort fut créé premier ministre en 1697, Cette charge éminente paraissait due aux talens supérieurs, qu'il développait chaque jour, dans toutes les parties du gouvernement; le premier ministre fut la même année chef de cette fameuse ambassade, à la suite de laquelle le czar parcourut en vrai législateur, la Livonie, la Prusse, le Brandebourg, la Hollande, l'Angleterre & les principales cours d'Allemagne. Ce prince revint avec son premier ministre, en Septembre 1698, à Moscow, suivi d'une foule d'officiers & d'artistes dans tous les genres, qui pouvaient

contribuer aux projets de réformation du czar.

Les changemens incroyables que ce monarque introduisit dans ses vastes états, ne sont pas du ressort de cet ouvrage; mais, l'on peut avancer hardiment, & cela sur le témoignage des auteurs les mieux instruits; que le Fort fut un des premiers mobiles de cette métamorphose avantageuse de la Russie, qui valut au czar Pierre le surnom de Grand; que ce favori ne flatta jamais son maître, quand il lui échappait des traits de férocité, dont ce grand législateur ne put jamais se défaire entierement, malgré tous ses efforts à cet égard. Le feld-maréchal, amiral & premier ministre le Fort, de retour à Moscow, remplit toutes les fonctions de ces différentes charges, avec une sagacité, accompagnée d'une application prodigieuse, lorsque attaqué d'une fievre chaude, il fut emporté par cette maladie le 5 Mars 1699; Pierre se trouvant pour lors à Véroniz, ne perdit pas un moment, pour se rendre auprès de son favori, qui expira quelques heures après dans les bras de son maître, ayant toujours été constamment attaché à la religion protestante.

Le czar honora les restes inanimés de ce grand homme le 12 Mars, d'une pompe funebre, telle

qu'on en fait aux souverains ; il assista lui-même au convoi, une pique à la main, marchant après les capitaines au rang de lieutenant, qu'il avait pris dans le régiment des gardes. Les funérailles de le Fort furent encore plus honorées par les larmes de ce monarque, sur cette mort prématurée & cette perte irréparable. Ce furent les propres termes de Pierre le Grand, sur le sort de cet illustre compatriote, dont les cendres seront toujours révérées par les militaires Suisses.

Le Fort laissa un rejetton, né le 22 Octobre 1685, & élevé à Geneve dans la religion protestante depuis 1695, par les ordres de son pere ; ce qui détruit la calomnie de quelques auteurs Allemands, jaloux & détracteurs de sa gloire, qui ont insinué que le Fort, pour complaire à son maître, avait embrassé la religion grecque. Le czar annonça au jeune le Fort, la mort de son pere, par une lettre écrite de sa propre main, l'invitant à venir jouir des bienfaits d'un second pere, dont il voulait lui tenir lieu. Henri le Fort arriva en 1701 à Moscow ; le czar le créa la même année capitaine au régiment des gardes Préobrazinzky ; il servit en 1702 au siége de Notebourg, & donnait les plus grandes espérances, de suivre les traces de son pere, lorsqu'une mala-

Section I.

die de poitrine l'emporta en 1703, à l'âge de 18 ans.

(2.)

Pierre le Fort, fils d'Ami le Fort, sindic de Geneve, & neveu du feld-maréchal François le Fort; nâquit le 10 Mars 1676 : instruit de la fortune brillante de son oncle, il se voua au métier des armes, & s'appliqua avec autant d'ardeur que de succès, à l'étude des mathématiques & de l'histoire, comme des véhicules infaillibles dans la carriere, qu'il se proposait de remplir. Il fut attiré par son oncle en 1694, au service du czar Pierre; entra la même année comme sous lieutenant dans le régiment des gardes Préobrazinzky; obtint une compagnie dans ce régiment, à la fin de la campagne de 1696, en récompense de ses services distingués au second siége d'Asof; fut gratifié en 1698, d'un régiment Allemand, que le czar venait de lever; & se signala à la tête de ce corps, les campagnes suivantes, en Pologne, en Turquie, en Livonie, en Finlande, en Suéde & en Perse, à plus de quarante batailles, combats & siéges, où il manifesta la valeur la plus intrépide, réunie aux talens militaires les plus recherchés, sous les yeux de ce grand monarque; lequel créa le colonel le Fort, général major, à l'issue de la campagne de 1702, & lieutenant

Service de Russie.

général le 22 Novembre 1709; s'étant extrêmement distingué, le 8 Octobre 1708, au combat de Lezno, de même que le 8 & le 11 Juillet 1709, à la célebre bataille de Pultava, qui fit perdre à Charles XII la gloire & les succès soutenus de dix campagnes. S'étant acquis toute la confiance de Pierre le Grand, le général le Fort fut revêtu en 1716 (durant la seconde tournée d'Europe de ce monarque) de la place très-importante dans ces conjonctures, de vice-président du conseil de guerre, dans laquelle il rendit au czar un service essentiel, lors de la fuite du czarowitz. Le général le Fort suivit en 1719, Pierre dans ses expéditions en Suéde, & commanda en 1722 une colonne de l'armée Russe, qui pénétra sous les ordres de l'empereur en Perse, & qui s'empara du Daguestan, de même que de quelques autres provinces de cet empire, limitrophes de la mer Caspienne. Sa majesté Impériale confia le gouvernement d'Astracan au général le Fort en 1723, cette charge étant devenue de la plus grande importance, depuis les conquêtes de ce grand monarque en Perse. Elevé le 22 Janvier 1726, au grade de général en chef par l'impératrice Catherine I, il remplit cette place sous six regnes consécutifs, avec une sagacité admirable, & ayant

ſu ſe conſerver la bienveillance de Catherine I, de Pierre II, d'Anne, de la mere régente d'Yvan & de l'impératrice Elizabeth ; le général le Fort fut aſſez heureux pour ſe mettre à l'abri des révolutions fréquentes du trône de Ruſſie, depuis 1724 juſqu'en 1742 ; ayant demandé en 1743, la démiſſion de ſes charges à l'impératrice Eliſabeth, cette princeſſe ne la lui accorda qu'avec beaucoup de regrets & ſeulement à la ſuite des inſtances réitérées du général le Fort, qu'elle avait décoré l'année d'auparavant de l'ordre de S. André. En accordant au général le Fort la démiſſion la plus honorable, l'impératrice y ajouta une penſion de retraite de 5000 roubles, à manger où bon lui ſemblerait, & dont la moitié devait après ſa mort être reverſible à ſa veuve. Premier exemple en Ruſſie, d'une penſion de retraite à manger hors de cet empire.

Le général le Fort, marié en 1713, à Sophie de Weyden, fille unique du lieutenant général de ce nom, perdit cette épouſe en 1716 ; ſe remaria en 1717, avec Caroline Louiſe de Boethner, de la premiere nobleſſe du duché de Meklenbourg Schwerin ; dans lequel il obtint, ſur la recommandation de l'impératrice Eliſabeth, & ſur celle de la famille de Boethner, l'indigénat de la no-

Service de Russie.

blesse en 1743, avec la permission d'y acquérir les seigneuries de Myren & de Möllenhagen, où le général le Fort se retira la même année. Il fut créé le 15 Mai 1744, baron d'empire par l'empereur Charles VII, de même que ses deux neveux à la mode; Pierre Frédéric baron le Fort, pour lors aide de camp du maréchal de Saxe & capitaine dans son régiment d'hulans, devenu successivement major, lieutenant colonel & colonel en second de ce corps; il quitta le service en 1762, avec une pension de retraite de 5000 livres, & mourut en 1783; & le frere de celui-ci) Pierre baron le Fort, attaché à la cour de Dresde, qui en 1754, était conseiller intime d'Auguste III, avec rang de colonel d'infanterie, & qui depuis 1756 retiré du service, vit en Saxe dans ses terres. Quant au général baron Pierre le Fort, il mourut le 18 Mai 1754, dans sa seigneurie de Möllenhagen, à l'âge de 78 ans passés, ayant été précédé d'un an par son épouse au tombeau, & laissant deux fils dont nous ignorons le sort.

(3.

Philippe Decarro, de Geneve; nâquit en 1694; entra en 1708, au service de France, comme cadet dans le régiment de May, & se distingua cette premiere campagne, au siége de Lille, en

Section I. Service de Russie.

enlevant avec beaucoup de courage, le saucisson d'une mine prête à jouer. Cette belle action lui valut un drapeau; il s'attacha au service de l'artillerie, dans laquelle il acquit de grandes connaissances; sous-lieutenant en 1709; lieutenant en 1713; capitaine lieutenant en 1719; il obtint la commission de capitaine, & le commandement d'une demi compagnie dans le régiment de Diesbach, en 1727. Il quitta en 1732, le service de France, par mécontentement; entra en 1736, au service de Russie, en qualité de capitaine d'artillerie, avec rang de major; fit la campagne d'Oczakow en 1737, & commanda un petit corps séparé, sur les bords du Niéper. Il fut fait en 1740, major d'artillerie, avec rang & brevet de lieutenant colonel; fit les deux campagnes de Finlande, de 1740 & de 1741; commanda une batterie considérable à la bataille de Wilmansstrand, le 3 Septembre 1741; & contribua beaucoup par le feu le plus vif & le mieux soutenu, au gain de cette journée; ce qui lui valut la charge de lieutenant colonel d'artillerie, avec rang & brevet de colonel. Devint en 1745, colonel effectif d'une brigade d'artillerie, avec rang & brevet de brigadier. Général major en 1748. Mort à Pétersbourg en 1749.

SECTION II.

SERVICE DE DANEMARK.

JEAN Louis d'Erlach, de Berne; frere aîné de Jérôme, comte d'Erlach, feld-maréchal lieutenant au service Impérial, & avoyer de Berne. Jean Louis nâquit en 1648; partit en 1664, pour le Danemark, avec un de ses parens; s'appliqua dans ce pays, avec autant de soin que de succès, au service de la marine, & se trouva en 1665, sur la flotte Hollandaise du célebre amiral Tromp. Il se signala dans la sanglante bataille navale de Bornholm, qui se livra cette année, entre les flottes combinées des Etats-Généraux & du roi de Danemark, contre celle de Suéde. L'amiral Danois Juell, rendit à son maître un compte si avantageux de la conduite du jeune d'Erlach pendant cette campagne maritime, que Frédéric III le créa capitaine de haut-bord, & lui confia en 1666, le commandement d'un vaisseau de guerre du premier rang. Le capitaine d'Erlach répondit si bien à l'attente de ce monarque, & se conduisit avec tant de bravoure, qu'en 1672, il fut créé schout-by-nacht, ou chef d'escadre. Ayant continué à se distinguer dans différentes expéditions

maritimes, il en fut récompensé par le grade de contre-amiral, en 1676. Devenu la terreur des escadres Suédoises, & des côtes de ce royaume, où il fit plusieurs descentes, Christiern V crut que cette chaîne d'actions glorieuses ne méritait pas moins que la charge de vice-amiral de Danemark, & en revêtit d'Erlach en 1678, à la place de Juell qui venait de mourir. Le vice-amiral d'Erlach contribua beaucoup cette année, à la conquête de l'isle de Rugen; mais les fatigues de cette campagne lui occasionnerent une maladie de poitrine, dont il mourut en 1680. C'est ainsi que l'amiral d'Erlach termina à trente-deux ans, une carriere remplie de gloire, lorsque son siécle allait le placer aux côtés d'un Tromp, d'un Ruiter, d'un Juell & d'un du Quène. Ce grand homme, couvert de lauriers dans un âge où le reste des hommes sortent à peine de l'enfance, & revêtu dans sa jeunesse d'une dignité qui fut plus d'une fois le partage des princes de la maison de Holstein, doit avec raison être cité parmi les militaires les plus illustres que la Suisse ait produits.

SECTION III.

SERVICE DE LA MAISON DE BAVIERE.

(1.)

PHILIPPE Jean, comte de Montjoie, conſeiller intime & général de cavalerie au ſervice de Charles Albert, duc & électeur de Baviere, élu le 24 Janvier 1742, empereur d'Allemagne, & couronné le 12 Février ſuivant, ſous le nom de Charles VII; fut envoyé les premiers jours d'Avril de la même année, par ce monarque, auprès du corps Helvétique, afin de lui notifier l'avénement de ce prince au trône impérial, & pour obtenir de ces républiques une levée de deux régimens Suiſſes pour le ſervice de ſa majeſté impériale. Le comte de Montjoie, revêtu du caractere d'ambaſſadeur extraordinaire, n'ayant pu réuſſir dans ce dernier & principal objet de ſa négociation, il retourna l'année ſuivante à l'armée combinée de France & de Baviere, & ſervit pendant la campagne de 1743, avec beaucoup de diſtinction. Le comte de Montjoie revint en 1744 en Suiſſe, avec le même caractere, & aſſiſta cette année à l'élection de Georges Joſeph Guillaume, baron de Rink de Baldenſtein, à la dignité de prince évêque de Bâle, comme commiſſaire impérial.

Section III.

L'empereur Charles VII étant mort le 20 Janvier 1745, le comte de Montjoie prit congé du corps Helvétique, dès qu'il reçut la nouvelle de ce décès.

(2.)

Emanuel Fæſch, de Bâle; nâquit en 1646; entra en 1667 au ſervice de France, comme enſeigne dans le régiment des gardes Suiſſes; ſous-lieutenant dans ce corps en 1669: capitaine en 1670, dans le régiment de Birkenfeld, infanterie Allemande; il leva en 1671, une compagnie Suiſſe dans le régiment de Stuppa; commanda les grenadiers de ce corps, le 10 Août 1674, à la bataille de Sénef, dans laquelle il ſe diſtingua beaucoup. Commandant du ſecond bataillon en 1677, il eut le 11 Avril de cette année, à la bataille de Mont-Caſſel, le régiment de Stuppa ſous ſes ordres, & s'acquitta de cette place avec autant de bravoure que d'habileté. Il quitta le ſervice de France en 1683, par mécontentement: entra en 1684, au ſervice de Ferdinand de Baviere, électeur de Cologne, comme colonel en chef du régiment d'Hildesheim, infanterie Allemande, qu'il conduiſit la même année, à l'armée impériale en Hongrie. Général major en 1685, commandé à l'aſſaut de Neuhauſen, il entra le premier

Service de la Maison de Baviere.

dans cette place, à la tète de sa troupe ; il reconduisit son régiment dans les états de Cologne, à la fin de cette campagne qui fut très-sanglante. Devenu, le 20 Mars 1686, général feld-maréchal lieutenant, il fit en cette qualité, cette campagne & la suivante en Hongrie ; se distingua beaucoup au siége de Bude, ayant le commandement en chef des troupes que le cercle du Bas-Rhin fournit pendant ces deux années à l'armée impériale, contre les Turcs. Il se retira en 1683 du service, à cause de plusieurs blessures ; devint en 1690, capitaine général des milices du canton de Bâle ; & commanda la même année, un corps de 3000 Suisses, postés à Augst, afin de faire respecter les frontieres de ce pays, par les armées des puissances belligérantes. Mort en 1693.

(3.)

Ignace Félix, baron de Roll de Bernau, du canton d'Ury. Cette famille, de la plus ancienne noblesse Suisse, a eu beaucoup d'illustration dans l'ordre teutonique, & depuis un siécle, plusieurs places de comtes ou chanoines très-fonciers, dans les chapitres de Mayence, de Wurzbourg, de Worms & d'Augsbourg, & a eu enfin un chancelier de l'ordre de la toison d'or. Ignace Félix naquit en 1709 ; élevé à la cour de Baviere, où

il fut page en 1722, du prince Clément Auguſte, évêque de Munſter & de Paderborn, & élu en 1723, électeur de Cologne. Le baron de Roll devint en 1729, un des écuyers de l'électeur, & lieutenant dans la compagnie des gardes à cheval. Reçu en 1732, chevalier profès dans l'ordre teutonique, il devint en 1738, lieutenant colonel d'un régiment de cavalerie au ſervice de ſon alteſſe électorale; obtint en 1742, la commanderie de Coblenz. Grand écuyer de l'électeur de Cologne, Clément Auguſte, en 1744; il obtint en 1747, de ce prince, le régiment de cavalerie, dans lequel il ſervait depuis 1738. Bailli & grand-croix de l'ordre teutonique en 1754; il devint général major de cavalerie en 1755, & lieutenant général en 1760; mort en 1769.

(4.)

François, baron de Tſchudi, ſeigneur de Waſſerſtelz & de Greppland, d'une très-ancienne nobleſſe Suiſſe, qui depuis quelques ſiécles, a eu beaucoup d'illuſtration dans divers ſervices étrangers, & dont la branche catholique a rempli les premieres charges des cantons d'Ury & de Glarus catholique, depuis la réformation; étant dès-lors également habituée dans ces deux cantons. François nâquit en 1701, & fut élevé à

Service de la Maison de Baviere.

la cour de Baviere. Page du duc Théodore de Baviere en 1714; lieutenant d'infanterie dans un régiment Bavarois, en 1721. Capitaine en 1732, dans le régiment de Moravizki; il fit la campagne de Hongrie, de 1737, de même que celle de 1738, dans le courant de laquelle il fut fait major d'infanterie; lieutenant colonel de son régiment en 1741; il entra en 1745, après la pacification conclue entre les cours de Vienne & de Munich, au service de son premier maître, le duc Théodore de Baviere, évêque de Liége, de Ratisbonne & de Freisinguen, en qualité de son grand chambellan & colonel de son régiment des gardes à pied. Le génie & les talens militaires du colonel baron de Tschudi, ne lui permettant pas de couler ses jours dans l'oisiveté d'une cour ecclésiastique, lorsque la guerre sanglante entre les maisons d'Autriche & de Brandebourg lui offrait de nouvelles occasions de se signaler. Il rentra au service de l'électeur de Baviere, comme colonel commandant du régiment de Moravizki, en Novembre 1756; fit les campagnes de 1757 & de 1758, à l'armée impériale, avec le corps des 6000 Bavarois, dont le régiment de Moravizki faisait partie, & se distingua singulierement à la premiere bataille de Lissa, le 22 Novembre 1757, de même

qu'à celle de Hochkirch, la nuit du 14 Octobre 1758, où il reçut deux blessures très-dangereuses, & les éloges les plus flatteurs du feld-maréchal comte de Daun; général major en 1759: mort en 1764.

SECTION IV.

OFFICIERS GÉNÉRAUX DÉTACHÉS.

(1.)

RODOLPHE Christophle, baron de Wirz, de Rudenz, du canton d'Underwalden. Fils de Jean Antoine de Wirz, seigneur de la baronie de Rudenz, conseiller intime de l'empereur Léopold, membre de la régence Autrichienne du Brisgäw, & envoyé extraordinaire de sa majesté Impériale, auprès du corps Helvétique, depuis 1674 jusqu'en 1678. Rodolphe Christophle náquit en 1642; entra en 1661 au service de l'empereur, comme lieutenant d'infanterie, & fit la campagne de 1664 en Hongrie. Sa bravoure à la bataille de St. Gothard, livrée le 1 Août de cette année, lui valut une compagnie d'infanterie. Major en 1669; lieutenant colonel en 1672, à peine

âgé

âgé de 30 ans; & cela dans un siecle où l'on ne prodiguait pas, comme de nos jours, les grades supérieurs à la faveur & à la jeunesse. Ce qui fait une preuve incontestable des services distingués que le baron de Wirz rendit à la maison d'Autriche pendant 13 ans, étant entré en 1674, avec l'agrément de l'empereur Léopold, au service du cercle de Suabe, comme colonel d'un régiment d'infanterie; il fit à la tête de ce corps, la campagne de 1674 sous le duc de Bournonville, & celle de 1675, sous les ordres du célebre Montecuculi; & se distingua sous ce grand capitaine dans diverses expéditions. Général major en 1678; gouverneur de Kehl en 1679; feld-maréchal-lieutenant en 1688; il fit en cette qualité, dans les armées Impériales, les campagnes d'Allemagne de 1689 & les trois suivantes, & celles de Hongrie depuis 1693 jusqu'à la paix de Carlowiz. Il se signala infiniment à la bataille de Zenta, livrée le 10 Septembre 1697. Le feld-maréchal-lieutenant de Wirz, créé par l'empereur Léopold en 1694, baron immédiat de l'empire, fut reçu la même année en cette qualité parmi la noblesse immédiate de Suabe, canton de l'Ortenaw, & mourut en 1701, avec la réputation d'un excellent officier général.

Section IV.

(2.)

Emanuel Grofs, de Berne. Général d'infanterie au fervice du duc de Modene, gouverneur de la Mirandole, & colonel du régiment des gardes Suiffes de ce prince ; s'appliqua dans fa jeuneffe à l'étude des mathématiques & du génie ; leva une excellente carte des comtés de Neufchâtel & de Vallangin, qu'il préfenta lui-même en 1708, à Frédéric I, roi de Pruffe. Ce monarque défirant attacher Mr. Grofs à fon fervice, lui offrit une compagnie d'infanterie dans le régiment du comte Alexandre de Dohna. Mr. Grofs fervit pendant quatre ans à la tête de cette troupe ; quitta ce fervice en 1712, pour voler au fécours de fa patrie, ayant été admis en 1710 au confeil fouverain de Berne. Il fit la campagne de 1712 avec beaucoup de diftinction, à la tête d'un régiment de milices Bernoifes ; remplit diverfes places dans la régence de Berne, jufqu'en 1740, qu'il entra au fervice du duc de Modene, comme général major. Il leva en 1741, un régiment des gardes Suiffes au fervice de ce prince, de 2400 hommes, divifé en trois bataillons & compofé de douze compagnies, chacune de 200 hommes ; fut créé la même année lieutenant général par le duc de Modene, qui confia le 15 Février 1742,

Officiers généraux détachés.

le gouvernement de la Mirandole, au général Grofs, en le nommant le même jour, général d'infanterie. Le général Grofs, cherchant à répondre dignement à l'attente du duc de Modene, prit toutes les mefures & les précautions imaginables, afin de pourvoir à la défenfe de cette place importante, menacée d'un fiége de la part de l'armée Auftro-Sarde; & parcourant, pour cet effet, au milieu de Juillet 1742, les ouvrages de la Mirandole à cheval, il fe précipita dans un foffé, & mourut au bout de fept jours de cette chûte.

(3.)

Louis Mottet, de Morat, ville médiate entre Berne & Fribourg; fervit pendant longues années en Efpagne, depuis 1724 jufqu'en 1733, dans les grades fubalternes, au régiment de Nieder-öft; leva à cette derniere époque une demi compagnie dans celui d'Arregger; fe défit en 1741 de cette troupe, & paffa au fervice du duc de Modene, en levant une compagnie dans fon régiment des gardes Suiffes. Il s'attacha en 1742, à la perfonne de ce prince, & fut admis en 1743, au nombre de fes aides-de camp, avec rang & brevet de colonel; fit cette campagne, de même que celle de 1744, de 1745 & de 1746 en cette

qualité à l'armée combinée, en donnant dans diverses affaires, des preuves d'une valeur, d'une capacité peu communes, surtout dans la fameuse surprise de Vélétri, la nuit du 10 au 11 Août 1744, où il sauva la vie à son maître. (Voyez au sujet de ce combat nocturne, le volume suivant, introduction au service de Naples.) Le duc de Modene étant rentré en 1748, par le traité d'Aix-la-Chapelle, en possession de ses états, voulut récompenser cet attachement inviolable, que le colonel Mottet n'avait cessé de lui témoigner, & surtout dans les tems où ce prince se trouvait dans l'impossibilité de fournir en aucune maniere à son entretien; à la suite de plusieurs gratifications considérables, le duc donna au colonel Mottet, avec le grade de général major, le 15 Mars 1752, un régiment d'infanterie, qu'il venait de faire lever. Le duc de Modene nomma cet officier distingué, lieutenant général & gouverneur de Régio. Il mourut en 1770, extrêmement regretté de son maître.

(4)

Frédéric Haldimand, lieutenant général au service d'Angleterre, & gouverneur du Canada, jusqu'en 1783; nâquit à Yverdon, canton de Berne; fit ses premieres armes au service du roi

Officiers généraux détachés.

de Sardaigne, & les campagnes de 1743, de 1744, de 1745 & de 1746 en Italie, avec une distinction qui promettait dès lors ce qu'il ferait un jour. Rempli d'admiration pour le grand Frédéric, & voulant s'instruire dans cette école célebre, il passa en 1747 à son service, & y resta jusqu'en 1750, qu'il fut invité par le prince d'Orange, à entrer aux gardes Suisses, avec le grade de lieutenant colonel. En 1754, il passa au service de sa majesté Britannique, avec son ami Bouquet, dont nous parlerons dans la notice suivante; l'un & l'autre avec le grade de colonel, dans le régiment de Royal-Américain qui venait d'ètre levé. Ce fut dans cette nouvelle carriere, que cet officier célebre, ne devant son élévation qu'à ses talens supérieurs, réunis au mérite le plus distingué, & couronné par la valeur la plus héroïque, se couvrit d'une gloire immortelle. Le colonel Haldimand commença à déployer ses talens militaires le 8 Juillet 1758, à l'attaque des retranchemens de Ticondérago, défendus par le lieutenant général de Montcalme, & dont malgré les prodiges de valeur du régiment de Royal-Américain & plusieurs assauts, les troupes Britanniques ne purent se rendre maîtres. La défense du fort d'Oswego, confiée en 1759, au colonel Haldi-

mand lui fournit une nouvelle occasion de se signaler. Cette place, choisie pour être le dépôt de toutes les provisions de guerre & de bouche de l'armée Anglaise, occupée du siége de Niagara, & devenue par cette raison de la plus grande importance, fut attaquée par un corps de 4000 Français, commandé par le chevalier de la Corne, qui avait ordre du marquis de Vaudreuil, gouverneur général du Canada, d'emporter ce poste à tout prix. Le colonel Haldimand, éloigné de plus de 60 milles de l'armée Anglaise, dont le salut dépendait de la conservation d'Oswego, & n'ayant que 1000 hommes, commandés, à la vérité, par des officiers d'un mérite rare & d'une valeur éprouvée, comme les capitaines Steiner de Zurich, Marc Prévôt de Geneve, Wullyamoz de Lausanne, & du Fez de Moudon, résista à toutes les attaques du chevalier de la Corne, qui au bout de deux fois 24 heures, fut obligé de se retirer avec beaucoup de perte. En 1760, les généraux Wolff & Amherst employerent le colonel Haldimand, de préférence & avec succès, au siége du Fort Guillaume, près de Montréal, & de Quebek, s'étant singuliérement distingué le 12 Septembre, sous le brigadier Moncton, à la bataille de Quebek, & ayant contribué à cette

victoire décisive, qui entraîna la reddition de Quebek & de Montréal, & la soumission entiere du Canada aux armes Britanniques. Le colonel Haldimand fut créé brigadier général à la fin de cette campagne; & revenu en Angleterre au printems de 1764, il fut gratifié d'une forte pension, comme une juste récompense due à ses services. Revêtu en 1776, du grade de lieutenant général, il fut renvoyé en 1777 en Amérique, & chargé de partager le commandement & la défense du Canada avec le général Carleton. Ce dernier ayant été rappellé en 1780, sa majesté Britannique & ses ministres établirent, dans ces conjonctures critiques, Haldimand, gouverneur général du Canada, croyant ne pouvoir garantir plus sûrement les vastes régions de cette colonie très-importante, de toute invasion Françaife & Américaine, qu'en la confiant à un général d'une bravoure & capacité aussi reconnue. Le parlement applaudit, de même que la nation Anglaise, à ce choix, quoique cette distinction fût sans exemple en faveur d'un officier étranger. Il est vrai que le général Haldimand la justifia de toutes façons, en faisant d'un côté, chérir le gouvernement Britannique aux Canadiens, & en prenant d'un autre côté, toutes les précautions imaginables pour

lui conserver ce vaste pays ; de sorte que les Etats-Unis de l'Amérique n'ont pas même tenté d'attaquer & envahir le Canada, depuis qu'il fut mis sous les ordres de ce général, jusqu'à la publication de la paix en 1783. Ayant demandé sur la fin de cette année, son rappel, il fut remplacé par le général Carleton, & le parlement établit en faveur du général Haldimand, la charge d'inspecteur général des places & garnisons aux Indes occidentales, avec 1500 livres sterlings d'appointemens. Il fut décoré le 15 Octobre 1785, par sa majesté Britannique, de l'ordre de Bath.

(5.)

Henri Bouquet, colonel d'infanterie, ensuite brigadier général au service d'Angleterre, & employé en cette qualité en Amérique, était neveu du lieutenant général de ce nom au service de Hollande, & natif de Rolle, canton de Berne. Il entra en 1732, au service de Hollande, comme cadet dans le régiment de Constant ; y obtint un drapeau en 1735 ; devint sous-lieutenant en 1736 ; quitta en 1738 ce service pour celui du roi de Sardaigne défunt, & entra dans le régiment de Diesbach, en qualité de capitaine lieutenant ; obtint en 1749 une compagnie dans ce régiment, devenu Roi. Il entra en 1754, au service d'Angleterre, en qua-

Officiers généraux détachés.

lité de colonel, dans la brigade de Royal-Américain. Ses talens militaires, réunis à la bravoure la plus intrépide, le firent choisir en 1760, pour commander un corps d'armée, destiné à réduire les nations Indiennes, ennemies de l'Angleterre, établies le long de l'Ohio, & à se rendre au fort Pitt, autrement appellé fort du Quêne. Le colonel Bouquet, qui s'était couvert de gloire dans diverses expéditions des campagnes précédentes, y mit le comble dans celle-ci, ayant défait plusieurs nations Indiennes qui s'étaient réunies & liguées contre lui, aux premieres nouvelles de son approche, & qu'il contraignit à se mettre sous la protection Britannique. Il fut élevé à la fin de cette campagne, au grade de brigadier général, & acheva de soumettre en 1761 & en 1762, toutes les nations Indiennes, limitrophes du Canada, des deux Carolines, de la Géorgie & de la Floride. Plusieurs de ces nations s'étant liguées contre les colonies Anglaises, & ayant commis des ravages sur les frontieres de la Caroline méridionale & de la Géorgie, le brigadier général Bouquet, à la tête d'environ 6000 hommes, dont la brigade de Royal-Américain faisait partie, livra le 5 Août 1762, bataille à 22 chefs Indiens, qui avaient réuni aux environs de 20 mille combat-

tans sous leurs ordres, lesquels étaient venus attaquer l'armée Anglaise comme des forcenés, & après une mêlée des plus sanglantes, qui dura plus de huit heures, ils furent totalement défaits; l'artillerie de campagne des Anglais, dont le général Bouquet sut tirer un parti merveilleux, ayant fait un carnage affreux de ces Indiens, qui se retirerent à six lieues du champ de bataille. La nuit tombante empêcha de poursuivre les Indiens; ne voulant néanmoins pas leur laisser le tems de revenir de leur abattement, le général Bouquet leur livra le lendemain 6 Août, une nouvelle bataille, où il acheva de les tailler en pieces, ayant perdu plus de 12000 hommes dans ces deux sanglantes journées. Les nations Indiennes, hors d'état de se remettre de cet échec, qui leur avait coûté l'élite de leurs guerriers, furent obligées de se soumettre aux conditions que leur imposa l'Angleterre. Nous avons lieu de croire, que le brigadier général Haldimand partagea avec son ami Bouquet, ce commandement & la gloire de cette expédition; cependant nous ne voulons pas garantir ce fait. Le brigadier général Bouquet fut chargé en 1763, du gouvernement de Pensacola, où il mourut en 1765, emportant au tombeau les regrets de tout ce qu'il y avait de plus considéré

Officiers généraux détachés.

dans les colonies Anglaiſes, de même que de tous les militaires qui avaient ſervi avec cet officier diſtingué de toutes façons ; en un mot, le digne compagnon, l'ami de cœur & l'émule du général Haldimand, ne devant, comme lui, rien à la fortune & aux recommandations, mais tout à ſon ſeul mérite.

(6.)

Jacques Prévôt, citoyen de Geneve, & général major au ſervice d'Angleterre ; entra en 1741 au ſervice du roi de Sardaigne, comme enſeigne dans le régiment de Guibert ; fit la campagne de 1741 & les cinq ſuivantes en Italie, dans ce corps, qu'il quitta en 1748, comme capitaine lieutenant & aide-major ; & leva la même année, au ſervice de Hollande, une compagnie dans le régiment de Budé. La réputation que M. Prévôt avait acquiſe dans ſes campagnes d'Italie, comme aide-major, engagea le colonel Chambrier à lui offrir en 1749, la majorité de ce régiment, qu'il accepta ; & fut réformé avec ce corps en 1750. Il paſſa en 1755, au ſervice d'Angleterre ; & s'étant embarqué la même année avec le gouverneur de la Caroline, il fut pris par les Français, & relâché par ordre de la cour de Verſailles. De retour en Angleterre, il eut l'agrément du roi,

Section IV.

de lever un régiment étranger, de 16 compagnies, & divisé en quatre bataillons. Le colonel Prévôt se donna des peines infinies pour la levée de ce corps, & pour le composer d'officiers d'élite; parvenu à ce but en 1756, le parti anti-ministériel détourna le parlement de donner sa sanction à l'établissement de ce régiment. De façon que le troisieme & le quatrieme bataillon de ce corps passerent au service de la compagnie Anglaise des Indes orientales; & ses deux premiers bataillons dans lesquels se trouvaient les compagnies colonelle, lieutenanté-colonelle & major, des trois freres Prévôt, avec celles de Steiner, de Wullyamoz & de du Fez; furent incorporés, ou pour mieux dire, réunis en 1757, au régiment de Royal-Américain; lequel ayant été porté par cette augmentation, à six bataillons, reçut depuis cette époque, le titre de brigade de Royal-Américain, dans laquelle le colonel Prévôt fit les campagnes de 1758 & de 1759. Revenu en Angleterre au milieu de Mars 1760, il fut présenté à sa majesté Britannique; reçut un accueil très-gracieux de la part de ce monarque, qui, le lendemain, lui fit expédier le brevet de général major. Le parlement d'Angleterre accorda, en 1763, des concessions de terres très-considérables

Officiers généraux détachés.

dans le Canada & dans la Géorgie, au général Prévôt, & à ses deux freres Augustin & Marc; comme une juste récompense de leurs services distingués. Le général Prévôt mourut à Bréda en 1778.

(7.)

Augustin Prévôt, citoyen de Geneve & frere cadet du précédent; entra en 1744, au service du roi de Sardaigne, dans le régiment de Guibert; quitta ce corps devenu Fatio en 1748, avec son frere aîné, & devint capitaine lieutenant de la compagnie que ce dernier leva cette année dans le régiment de Budé; obtint cette troupe en 1749, lorsque le frere aîné passa en qualité de major dans le régiment de Chambrier; fut réformé tout comme lui en 1750, & entra en 1756, au service d'Angleterre, comme lieutenant colonel du régiment que son frere aîné venait de lever, ayant été chargé de conduire en 1757, le premier & second bataillon de ce régiment en Amérique, où ils furent réunis à la brigade de Royal-Américain; le lieutenant-colonel Prévôt y conserva son rang; fit en cette qualité la campagne de 1758 & les quatre suivantes, & y acquit dès-lors cette réputation distinguée dont il jouit actuellement. Il fut gradué colonel en 1759, & général major

Section IV.

en 1767; chargé du commandement de Savannah en 1778, il défendit en 1779, cette capitale de la Géorgie avec autant d'habileté que de bravoure, contre les attaques réitérées du vice amiral comte d'Eſtaing, qui, au bout de quelque ſemai nes, fut obligé de lever le ſiége de cette place, & de ſe rembarquer avec beaucoup de perte. Sa majeſté Britannique créa M. Prévôt, en 1780, lieutenant général & gouverneur de la Géorgie, en récompenſe de cette valeureuſe défenſe; diſtinction à laquelle le général Haldimand lui avait frayé la route quelques ſemaines auparavant, & que le général Prévôt était bien digne de partager; en rempliſſant cette place importante avec toute la capacité & bravoure, que le *miniſtere* attendait de lui; & en repouſſant, dans le cours de 1780 & de 1781, très vigoureuſement les invaſions réitérées das généraux Américains Waine & Gréene. Nous ignorons le ſort & l'emplacement actuel du général Prévôt, (en Juin 1783), depuis l'évacuation de la Géorgie & de Savannah par les troupes Britanniques, exécutée à la ſuite de la ratification des articles préliminaires de paix par le congrès.

(8.)

M... Prévôt, citoyen de Geneve, & frere ca-

Officiers généraux détachés.

det des deux précédens; entra en 1748, au service de Hollande, régiment de Budé, comme premier lieutenant de la compagnie de son frere aîné; capitaine lieutenant en 1749; il fut réformé avec ses freres en 1755, & passa en 1756, avec Augustin, au service d'Angleterre, en qualité de major du régiment de son frere aîné. Il fut incorporé dans la brigade de Royal Américain; fit en qualité de major de ces deux bataillons & sous son frere Augustin, les campagnes de 1758, de 1759, de 1760, de 1761 & de 1762; se signala dans diverses expéditions; obtint la commission de lieutenant colonel en 1759, & celle de colonel en 1765. Retiré du service en 1767, à cause de ses blessures, avec une pension de retraite. Il vit dans ses terres au Canada, où il a rendu dans cette derniere guerre divers services très-importans à la couronne d'Angleterre. Officier d'un mérite si distingué, que nous avons cru devoir en faire mention dans cet ouvrage.

(9.)

Paul Philippe Polier, général major au service de la compagnie Anglaise aux Indes orientales; de Lausanne, canton de Berne; issu d'une famille noble du Rouergue, transplantée au milieu du seizieme siecle, à Lausanne; & dont le pere Jean

Section IV.

Jaques Polier, banneret de Lausanne, s'était singuliérement distingué en 1712, aux batailles de Bremgarten & de Vilmerguen, à la tête d'un régiment de milice du pays de Vaud. Paul Philippe nâquit en 1715; entra en 1733, au service du roi de Sardaigne, comme lieutenant dans le régiment de Roguin; quitta en 1742, ce corps comme capitaine lieutenant, & leva une compagnie dans le régiment de Bade-Dourlach, infanterie Allemande: il fit la campagne de 1743 & les quatre suivantes, à la tête de cette troupe, avec laquelle il fut réformé en 1748. Retiré dans sa patrie, il fut nommé major des milices, & fonctionna en cette qualité jusqu'en 1754, qu'il passa comme colonel au service de la compagnie Anglaise aux Indes orientales, à laquelle il rendit des services signalés, en déployant dans diverses occasions autant de bravoure que de capacité; de sorte que cette compagnie confia au colonel Polier, en 1758, le gouvernement du fort Georges, place de la plus grande importance sur la côte de Coromandel; & le créa général major. Il mourut en 1759, dans ce poste.

(10.)

Jaques Philippe Ignace de Landrefet, de Fribourg; chevalier de l'ordre royal & militaire de Christ,

Officiers généraux détachés.

Chrift, gentilhomme ordinaire de la chambre de fa majefté très Fidéle, colonel propriétaire du régiment d'infanterie de Faro, & commandant de Caftro Marino, dans le royaume des Algarves, au fervice de Portugal; nâquit à Fribourg en 1730, fe rendit à Paris dès fa plus tendre jeuneffe, dans l'efpoir de s'y procurer un fort plus brillant, que celui qui paraiffait lui être deftiné dans fa patrie. Le jeune Landrefet parvint à fe faire recevoir page, chez Don Louis d'Acunha, ambaffadeur de Portugal en France, qui fatisfait de ce jeune homme, le fit entrer au bout de quelques années & en Janvier 1750, au fervice du roi de Portugal, comme enfeigne d'infanterie; & obtint de l'abbé Don Diégo de Mendoza, fecrétaire d'état aux départemens de la guerre & de la marine, une gratification d'environ 5000 livres pour Landrefet; qui s'étant mis en route pour Lisbonne, y arriva les premiers jours de Mars, fut avancé la même année au grade de lieutenant de grenadiers, paffa dans le corps de l'artillerie, & s'embarqua comme capitaine de ce corps en 1754, pour les Indes orientales, à la fuite de Don Louis de Mafcarrenhas, nouveau vice-roi Portugais, de Goa; fous lequel le capitaine Landrefet fervit avec beaucoup

Section IV.

de ſuccès & ſans relâche dans un grand nombre d'expéditions, dont il ſe tira toujours avec honneur. Parvenu ſucceſſivement par ſes ſervices très-diſtingués, aux grades de major, de lieutenant colonel & de colonel d'artillerie, ce valeureux officier fut de plus annobli le 4 Septembre 1763, d'ordre du roi de Portugal, par le vice-roi & capitaine général, Don Emanuel de Saldanha d'Albuquerque, ſucceſſeur de Maſcarenhas. Quoique le colonel de Landreſet continuât à ſe rendre de jour en jour plus digne de ces faveurs, ayant commandé avec autant de gloire que de ſuccès, à diverſes repriſes, des eſcadres Portugaiſes, il ne put éviter les embuches de la calomnie; rappellé par le marquis de Pombal à Liſbonne, il fut empriſonné dans la citadelle au printems de 1767, ſon épouſe renfermée avec ſes enfans dans un monaſtere, & tous leurs biens mis en ſéqueſtre. Ce qu'il y eut de plus fâcheux pour le colonel de Landreſet dans cette diſgrace peu méritée, c'eſt qu'elle dura tout le tems néceſſaire, pour faire venir des Indes orientales les preuves de ſon innocence, de même que les certificats de ſes ſervices diſtingués; ce qui prit près de deux ans; au bout deſquels ſon innocence étant pleinement reconnue & ſes calomniateurs

Officiers généraux détachés.

confondus, M. de Landreset fut élargi au milieu de Mars 1769, réintégré dans son honneur & sa charge de colonel d'artillerie; réuni à son épouse & à ses enfans; il fut au surplus remis en possession de ses biens, avec une gratification considérable en dédommagement de leur saisie. Non satisfait d'avoir ainsi reparé son injustice, & voulant assurer au roi son maître les services d'un officier de ce mérite, le marquis de Pombal engagea Joseph I, à décorer le colonel de Landreset du cordon rouge, en le créant chevalier de l'ordre royal & militaire de Christ; à lui donner le régiment de Fato, infanterie Portugaise; & lui confier le commandement de Castro-Marino, dans le royaume des Algarves & garnison ordinaire de ce régiment. M. de Landreset s'étant rendu sur la fin de 1769 à Castro-Marino, avec son épouse, (fille de M. Bourquenoud, négociant Fribourgeois, établi à Goa) & ses enfans, fit part à ses parens de Fribourg, du sort brillant dont il jouissait, par une lettre très-détaillée sur les divers événemens de sa vie, en date du 26 Avril 1774. La reine de Portugal continuant d'honorer le colonel de Landreset d'une bienveillance marquée, le créa gentilhomme ordinaire de la chambre, *avec une pension de 1600 reys par mois, & d'un boisseau d'avoine par jour*,

selon les ordonnances, disent les lettres patentes, en date du 30 Juillet 1778 ; qui font une longue énumération des services de ce brave militaire, très-honorable pour lui, dont il fit tirer une copie vidimée & légalisée par le consulat de France le 17 Juin 1779, qu'il envoya à leurs Excellences du conseil d'état de Fribourg ; lesquelles, toujours zélées pour le bien-être de leurs citoyens, ont écrit peu de tems après, à sa majesté Portugaise, soit pour lui témoigner leur reconnaissance, de ses bontés pour le colonel de Landreset, soit aussi pour le recommander avec sa famille à la bienveillance & à la protection ultérieure de cette princesse, qui fit répondre à cette lettre de la *maniere* la plus gracieuse. Comme M. de Landreset se trouve, selon toute apparence, revêtu au moment actuel du grade de maréchal des camps, nous avons cru devoir terminer cette section par sa notice.

NOTE SUR LES PIECES JUSTIFICATIVES.

POUR rédiger & composer les services non avoués, de même que les diverses notices d'officiers généraux détachés, & contenus dans ce qua-

Note sur les pieces justificatives.

trieme livre, l'auteur a eu recours au dictionnaire Helvétique de feu M. le bourguemaître Lew, de Zurich, au *Theatrum Europeum*, à l'histoire de Gustave-Adolphe, par M. Harke, enrichie des notes de M. de Böhm, à la *Fama Europea*, & à la biographie des officiers Prussiens, par M. Pauli, professeur d'histoire à Halle. Parvenu d'ailleurs à se procurer de la premiere main, diverses notices d'officiers généraux, l'auteur s'est vu par ce moyen à même de rectifier quelques erreurs, qui s'étaient glissées dans l'édition précédente, & d'augmenter ce quatrieme livre de sa derniere section. Quant à la notice du feld-maréchal & amiral le Fort, rédigée avec beaucoup de soin, sur le dictionnaire Helvétique de Lew, & sur l'histoire de Pierre le Grand, par M. de Voltaire, & envoyée par l'auteur en 1776, de même que celle du général en chef, Pierre, baron le Fort de Möllenhagen, à un magistrat de Geneve, proche parent de cette famille, pour être revue & rectifiée de sa part, fut trouvée conforme dans tous ses détails à la plus exacte vérité; les trois erreurs de dates, glissées dans l'édition précédente, & rectifiées dans celle-ci, étant uniquement des fautes d'impression, oubliées dans l'errata.

HISTOIRE MILITAIRE DES SUISSES AU SERVICE DE LA REPUBLIQUE DE VENISE.

RÉDIGÉE JUSQU'EN 1783.

LIVRE V.

La république de Venise doit aussi être placée parmi les anciens alliés du corps Helvétique, ayant témoigné de tout tems beaucoup de considération & d'attachement pour les divers états de la Suisse, dont elle commença à rechercher l'alliance en 1482; mais traversée dans cette négociation par les ambassadeurs de la France, & par l'archiduc Sigismond, elle ne put pour cette fois réussir dans cet objet.

En 1508, le pape Jules II, l'empereur Maximilien I, Louis XII & Ferdinand le catholique, s'étant ligués, au milieu de Décembre, à Cambrai, pour abattre & détruire la puissance de Venise, cette république envoya, le 10 Janvier 1509, une ambassade à Zurich, chargée de faire les derniers

efforts pour parvenir à conclure un traité d'alliance avec les cantons, & en obtenir une levée de troupes contre les puissances liguées que nous venons de citer. Le corps Helvétique ne crut pas devoir s'attirer toute l'Europe méridionale à dos, en s'alliant avec Venise, dans ces conjonctures critiques, ou en lui fournissant des troupes contre l'empereur, les rois de France & d'Espagne. Il est vrai que quelques membres du corps Helvétique voulurent d'abord interposer leurs bons offices en faveur de Venise, auprès de Maximilien I, & de Louis XII; mais informés que ce serait à pure perte, ils se rallentirent dans leur zele, & consentirent tacitement à une levée de troupes, qu'en bonne politique, ils n'auraient jamais dû accorder au roi de France contre les Vénitiens. (Voyez là-dessus le cinquieme volume, section IV.)

En 1512, Jules II ayant requis les cantons d'envoyer une ambassade à Venise, où il aurait soin de son côté, d'envoyer le cardinal Schiner, afin de régler, conjointement avec ce prélat, les points en litige entre l'empereur Maximilien & la seigneurie; les cantons firent partir, au milieu de Mars, cette ambassade, qui fit le 22, son entrée à Venise, ayant Marc Roust, bourguemaitre, & Jacques de Watteville, avoyer de Berne, à sa tête. La seigneurie traita ces ambassadeurs sur le même

pied que ceux de Ferdinand le catholique, venus à Venise pour le même sujet. Les uns & les autres eurent plusieurs conférences, en qualité de médiateurs, avec les commissaires de l'empereur & ceux de la seigneurie, afin d'arranger une paix solide entre Maximilien I, & cette république; mais ils ne réussirent qu'en partie, l'empereur n'ayant voulu consentir qu'à une trêve d'une année. Les ambassadeurs Suisses prirent leur audience de congé le 5 Avril; & le 15, ils rendirent compte à la diéte de Zurich, du succès de leurs négociations.

Venise envoya sur la fin de Mai de cette année, Pietro di Stella à Zurich, remercier les cantons de leurs bons offices, leur annoncer la conclusion de la paix entre la seigneurie & l'empereur; & enfin demander d'entrer dans la sainte ligue contre Louis XII. L'ambassadeur de Venise, appuyé par ceux de l'empereur & le nonce du pape, parvint à conclure, au milieu de Novembre, un traité d'union entre le corps Helvétique & la seigneurie; mais comme les cantons s'étaient expressément réservés l'accession de l'empereur & de Jules II, avant que de le ratifier, ces deux souverains s'étant de nouveau brouillés en Janvier 1513, avec Venise, cette négociation se rompit dès-lors.

Venise, ainsi abandonnée par les cantons, se

reconcilia avec Louis XII, envoya ses pleins pouvoirs à Barthelémi l'Alviane, & au provéditeur André Gritti, qui étaient prisonniers en France depuis la bataille d'Agnadel, & qui signerent le 14 Mars 1513, au nom de la seigneurie, une ligue avec ce monarque, dont nous avons décrit les articles, de même que ses suites, dans le quatrieme volume, section LII & suivantes. La seigneurie sut faire sentir en 1515, au corps Helvétique, qu'elle était une des puissances de l'Italie, qu'il aurait dû le plus ménager; l'Alviane, général de cette république, étant venu renforcer François I, avec son armée, à l'aube du second jour de la bataille de Marignan, décida la victoire en faveur des armes Françaises; & contraignit les Suisses à cette belle retraite, décrite dans la soixante-sixieme section du même volume.

Bien loin de se prévaloir d'un avantage si funeste aux cantons, Venise écrivit à ces républiques, une lettre dans laquelle la seigneurie témoigna les regrets les plus vifs de ce que l'armée Vénitienne avait contribué à répandre le sang Suisse; en offrant aux cantons de joindre sa médiation à celle du duc de Savoye, afin de terminer les différends du corps Helvétique avec la couronne de France. Cette offre ayant été acceptée, accéléra la conclusion de la paix perpétuelle de ces républiques avec la France.

Depuis cette époque, la ſeigneurie de Veniſe, ſans avoir d'alliance particuliere avec le corps Helvétique, ne laiſſa échapper aucune occaſion d'entretenir des rélations amicales avec ſes divers membres. En 1567, Veniſe conclut avec les cantons catholiques, un traité dans lequel l'on établit au préalable, une harmonie & une union inaltérables, pluſieurs articles de commerce, afin de fixer les péages & la liberté des paſſages réciproques; & l'on arrangea un cartel pour les malfaiteurs.

En 1573, Melchior Luſſy, du canton d'Underwalden, le même qui s'était conduit avec tant de fermeté en 1562, au concile de Trente, & qui en 1584, tint la même conduite avec Philippe II, roi d'Eſpagne, leva dans les cantons catholiques, un régiment de 3000 hommes, pour le ſervice de Veniſe. Ce régiment compoſé de ſept compagnies, chacune de 350 hommes, & d'une compagnie d'enfans perdus de 550 hommes, ſervit très bien en Dalmatie, & fut licencié au bout de dix-huit mois.

En 1579, les Ligues-Griſes contracterent avec Veniſe, un traité concernant les péages, le commerce, les paſſages réciproques, & un cartel pour ſe livrer les bandits & les malfaiteurs.

En 1606, la ſeigneurie de Veniſe conclut un traité d'alliance offenſive & défenſive avec les

Ligues - Grises, qui sans avoir été renouvellée, subsista pendant un siécle, du gré des deux puissances contractantes. Giovanni Baptista Padavino, qui conclut & signa ce traité, fit d'inutiles efforts pour en conclure un pareil avec les cantons de Zurich & de Berne.

En 1616, la république de Venise envoya Gregorio Barbarigo à Zurich, pour essayer derechef de conclure avec ce canton & celui de Berne, un traité d'alliance. La puissance de la maison d'Autriche, devenue très-redoutable à tous les états protestans, depuis la mort d'Henri IV, décida Zurich & Berne à s'allier très-étroitement avec la seigneurie qui avait les mêmes intérêts à soutenir. Cette alliance conclue le 15 Décembre de cette année, fut ratifiée le 11 Janvier 1617, par le grand-conseil de Venise, qui, pour donner plus de poids à ce traité, envoya une ambassade extraordinaire à Zurich; & Berne en ayant fait autant, l'on jura, le 18 Avril 1618, à l'hôtel de ville de Zurich, l'observation de cette alliance avec toutes les solemnités que pouvait comporter la simplicité des mœurs de la Suisse.

En 1616, Hercules, baron de Salis, Grison, leva pour le service de Venise, un régiment de 3000 hommes, composé comme celui de Lussy. L'on peut consulter sur la formation de ces régimens, l'introduction au service d'Espagne,

regne de Philippe III. Le régiment de Salis servit très-bien dans la guerre contre les Uscôques; rendit sur-tout des services importans dans la fameuse conjuration du marquis de Bedmar, & fut licencié en 1619.

En 1617, Ulisse, baron de Salis, fils puîné du précédent, leva pour le service de Venise, une compagnie franche de 300 hommes, à la tête de laquelle il se distingua beaucoup au siége de Gradisca; & fut licencié en 1620. Quant au chef de cette compagnie, voyez son éloge au service de France, *maréchaux des camps*, art. I.

En 1620, les Ligues-Grises envoyerent Hercules, baron de Salis, cité ci-dessus, à Venise, afin de se plaindre du gouverneur de Milan, & pour demander les sécours stipulés dans l'alliance de 1606. La seigneurie n'osant se déclarer ouvertement contre la maison d'Autriche, offrit d'interposer ses bons offices, qui dans ces conjonctures critiques, ne furent pas d'un grand sécours aux Grisons. Le colonel baron de Salis étant mort au milieu de son ambassade, d'une attaque d'apoplexie, la république lui fit faire une pompe funébre, le 20 Novembre 1620, aussi honorable que magnifique, malgré la religion réformée qu'il avait professée. Son corps embaumé & déposé, fut transporté en 1648 dans la tombe de sa famille à Soglio.

En 1623, Louis XIII s'étant déclaré ouvertement en faveur des Ligues-Grises, opprimées & en partie envahies par la maison d'Autriche, Venise osa imiter cet exemple ; & se liguant avec ce monarque, afin de tirer les Grisons de cette oppression, la seigneurie leur envoya en 1624, les sécours qu'elle n'avait osé leur accorder quatre années auparavant.

En 1635, Pierre Escher de Luchs, de Zurich, leva pour le service de Venise, un régiment d'infanterie Allemande, de 3000 hommes, composé de dix compagnies, chacune de 300 hommes ; servit très-bien à la tête de ce corps, & fut réformé en 1640. Le colonel Escher nâquit en 1590, leva en 1620, une compagnie d'infanterie Allemande, dans l'armée du comte de Mansfeld ; major dans ces troupes en 1625, il entra en 1628, au service de Gustave-Adolphe, comme lieutenant colonel d'un régiment d'infanterie Allemande, & obtint de ce monarque en 1632, un régiment Suisse, qui fut licencié en 1634.

En 1642, le colonel Escher leva de nouveau pour le service de Venise, un régiment d'infanterie Allemande, de 2400 hommes, divisé en trois bataillons, & composé de douze compagnies, chacune de 200 hommes. Ce régiment avait son état major, sur le pied que Gustave-Adolphe l'avait institué, & que les autres Puis-

fances de l'Europe crurent devoir imiter. Henri Holz-Halb de Zurich, lieutenant colonel du régiment d'Efcher, lors de fa levée, obtint en 1647 ce régiment, par la ceffion du colonel Efcher fon oncle. Mais ayant été tué l'année fuivante à Bergame en duel, le colonel Efcher fe remit pour lors à la tête de fon régiment, & fervit en Candie avec beaucoup de bravoure jufqu'en 1660, que fes bleffures & fes infirmités l'obligerent de quitter le fervice. Retiré en Suabe, auprès de fon coufin Hans Werner Efcher, il mourut à fa terre d'Umkirch en 1669.

En 1648, les cantons de Zurich & de Berne accorderent pour le fervice de Venife, la levée d'un régiment de 2000 hommes, compofé de dix compagnies, chacune de 200 hommes, & divifé en deux bataillons. Ce régiment fervit en Morée, & revint en Suiffe au bout de trois années, terme de fa capitulation, ayant pour colonel Jean Rodolphe Werdmuller, de Zurich. (Voyez fervice de France, lieutenans généraux article 2.) Le lieutenant colonel de ce régiment étoit Jean Georges Werdmuller, frere cadet du précédent, général d'artillerie au fervice de fa patrie en 1653; il paffa avec le même grade en 1660, à celui de Charles Louis, électeur Palatin; & fut nommé par les cantons de Zurich & de Berne en 1665, colonel d'un régiment de

2400 hommes, levé dans les états de ces deux républiques pour le service de Venise; mais il fut licencié, avant que de sortir de la Suisse, à cause des difficultés survenues au sujet de sa capitulation. Il mourut en 1678.

En 1658, les cantons de Zurich & de Berne accorderent à la république de Venise, un régiment de 1200 hommes, divisé en deux bataillons, & composé de huit compagnies, chacune de 150 hommes, qui devait servir pendant trois années dans l'isle de Corfou.

Son colonel, Gabriel Weiss, seigneur de Molens, de Berne; nâquit en 1613; fils de Samuel Weiss, dont il sera parlé au service de Suéde, section III. Gabriel joignit son pere à l'armée Suédoise, campée sous le canon de Wurzbourg, en 1631; entra la même année au service de Gustave-Adolphe, comme lieutenant d'infanterie; capitaine en 1634; major dans l'armée du général comte de Bannier, en 1639, il quitta le service de la couronne de Suéde, en 1642. Major à celui de Venise, en 1648, dans le régiment de Werdmuller, il revint en 1651 à Berne, à la tête du second bataillon. Il fut choisi en 1658, par les cantons de Zurich & de Berne, colonel d'un régiment de 1200 hommes, accordé à la république de Venise, & ramena en 1661, son régiment en Suisse. Il présida depuis 1662 jusqu'en

1668, à la construction de la forteresse d'Arbourg. Il fut néanmoins député dans cet intervalle, en 1663, par les cantons protestans, à la cour de Turin, & chargé d'intercéder de leur part en faveur des pauvres Vaudois, persécutés derechef par le duc de Savoye; il réussit dans cette commission; obtint en 1668 le bailliage de Lausanne, & fut élu en 1672, haut commandant du Pays-de-Vaud. La même année, le brigadier Stuppa, commissaire de Louis XIV, en Suisse, offrit au colonel Weiss, de la part de ce monarque, un second régiment Bernois, de 2400 hommes; mais dont la levée ne put avoir lieu. Le colonel fut chargé en 1679, d'une commission très-importante auprès des Etats-Généraux, dont il s'acquitta au gré de son souverain; & mourut en 1684.

Lieutenans colonels.

Hans Ulrich Lochmann, de Zurich; servit la couronne de Suéde, depuis 1631 dans les grades subalternes jusqu'en 1637, qu'il obtint une compagnie d'infanterie; quitta ce service en 1642; entra en 1648, à celui de Venise, comme capitaine dans le régiment de Werdmuller, où il se distingua avec ce corps dans plusieurs combats en Dalmatie; fut licencié en 1651; rentra en 1658, au service de Venise, comme lieutenant colonel du régiment de Weiss, & se retira en 1659, par mécontentement.

mécontentement. Il remplit depuis cette époque, avec une approbation générale, plusieurs charges des plus importantes de la régence de Zurich, & mourut en 1700, âgé de 88 ans.

Sébastien de Luternaw, de Berne, entra en 1631, au service de Gustave Adolphe, comme sous-lieutenant; servit cette campagne & les 17 suivantes, avec une grande distinction, en Allemagne, & fut licencié en 1650, comme major d'un régiment d'infanterie Allemande, au service de la couronne de Suéde. Major du régiment de Weifs, lors de sa levée en 1658, il en devint lieutenant colonel en 1659; revint en Suisse avec ce corps en 1661, après s'être signalé en diverses rencontres; & mourut en 1675.

Majors.

Sébastien de Luternaw, de Berne. Major du régiment de Weifs, depuis sa levée jusqu'en 1659, qu'il en devint lieutenant colonel.

François de Gingins, baron de la Saraz; de Berne. Capitaine dans le régiment de Weifs, lors de sa levée en 1658; obtint la majorité de ce corps en 1659; se distingua beaucoup dans cette place jusqu'à-ce qu'il fut réformé en 1661. Le baron de la Saraz avait servi en France, dans le régiment de Watteville, depuis 1639 jusqu'en 1646, comme officier subalterne; avait obtenu à cette derniere époque, une compagnie, avec

laquelle il avait été réformé en 1652. Issu, au surplus, d'une famille de la plus ancienne noblesse du pays de Vaud, qui remonte par une filiation non interrompue jusqu'en 1090, & qui, dans le milieu du treizieme siecle, possédant plusieurs terres en toute souveraineté, se mit sous la protection de Pierre, comte de Savoye, surnommé le petit Charlemagne.

En 1660, Guillaume Berseth, de Berne, qui avait servi avec distinction dans les armées Suédoises, depuis 1636 jusqu'en 1648, qu'il passa au service de Venise, comme major du régiment d'Escher; obtint l'agrément de la seigneurie d'acquérir du colonel Pierre Escher de Luchs, ce régiment, dont il était lieutenant colonel depuis 1656. Le colonel Berseth servit à la tête de ce régiment la campagne de 1660 & les quatre suivantes, jusqu'à la trêve de Témeswar en 1664, qu'il fut réformé; après avoir donné dans divers combats, des preuves de la plus grande valeur. Le colonel Berseth mourut à Berne en 1705, âgé de 89 ans.

En 1663, Jean Rodolphe Werdmuller, de Zurich, & lieutenant général au service de France, rentra à celui de Venise, en qualité de général en chef de toute l'artillerie, avec le même rang & les mêmes appointemens que les généralissimes étrangers, ayant sa place à la gauche du doge, dans le conseil d'état, où il était appellé

très-souvent. Il rendit dans cette charge des services très-importans à la seigneurie, jusqu'en 1672, que son inconstance naturelle l'engagea d'entrer au service de l'empereur Léopold, en qualité de feld-maréchal-lieutenant. (Il est cité au commencement de ce volume.)

En 1681, David Ougsbourguer, de Berne, leva pour le service de Venise, une compagnie franche de 400 hommes, qui avait son état major particulier. Cet officier, qui avait servi en France dans le régiment d'Erlach, avec une très-grande distinction depuis 1671 jusqu'en 1679, y ayant obtenu en 1677, une compagnie; servit la seigneurie à la tête de cette compagnie-franche en Dalmatie, & depuis 1686 dans la Morée, où il fut tué le 15 Octobre, dans un combat contre les Turcs, après avoir fait des prodiges de valeur; cette troupe ayant été presqu'entiérement détruite dans cette rencontre, fut licenciée à la fin de cette campagne.

En 1686, Jean Louis, baron de Roll & d'Emmenholz, de Soleure, leva pour le service de Venise, dans les cantons catholiques, un régiment de 2400 hommes, reparti en trois bataillons, chacun de 800 hommes, & composé de douze compagnies, de 200 hommes chacune. Ces républiques ayant permis la levée de ce régiment, sur les sollicitations du pape Innocent XI, le co-

lonel, baron de Roll, passa dans la Morée avec ce régiment, à la tête duquel il se signala dans différens combats contre les Turcs, où ce corps fut en grande partie détruit, & ayant perdu en outre beaucoup de monde par une dyssenterie épidémique; il fut réformé à la fin de la campagne de 1687, & ses chefs en ramenerent à peine 250 hommes en Suisse. Sébastien Pérégrin Schmith du canton d'Ury, était lieutenant colonel de ce régiment, & Joseph Heller, du canton de Schweiz, en était le major. Quant au colonel baron de Roll, il devint banneret de Soleure en 1701, avoyer de ce canton en 1707, & mourut en 1717, après avoir joué un très-grand rôle dans diverses diétes Helvétiques.

En 1687, les cantons catholiques & le prince abbé de St. Gall, furent de nouveau très-vivement sollicités par Jacques Cantelmi, archevêque titulaire de Césarée & nonce du pape Innocent XI en Suisse, d'accorder une levée de troupes à la république de Venise contre les Turcs; mais étant rebutés par le triste sort du régiment de Roll ils se refuserent long-tems aux instances du souverain pontife; mais, enfin ils permirent au colonel Sébastien Schmith du canton d'Ury, & au lieutenant colonel Joseph Heller, de capituler avec la seigneurie de Venise, pour un régiment Suisse catholique de 3200 hommes, & de le lever

dans leurs états respectifs. Ces deux officiers ayant obtenu cette permission le 15 Avril 1688, d'une diéte convoquée pour cet effet à Lucerne, par les membres catholiques du corps Helvétique, se rendirent à Venise, où ils capitulerent avec les commissaires de la seigneurie, pour un régiment Suisse de seize compagnies, chacune de 200 hommes, & divisé en quatre bataillons de 800 hommes, lequel devait servir pendant quatre ans en Dalmatie & dans la Morée; la capitulation devant commencer le 15 Octobre 1688, & finir le même jour 1692. Ce régiment ainsi composé, ayant été levé en moins de quatre mois, par les soins de ces deux officiers, aussi bien que par ceux du major Jost Puntiner, du canton d'Ury, & des deux premiers capitaines, Martin d'Arregger, & Urs Joseph de Byss de Soleure, qui y contribuerent beaucoup; arriva au milieu d'Octobre 1688 à Venise, & fut transporté au bout de quelques jours à Zarah en Dalmatie.

Les chefs & capitaines du régiment de Schmith, employerent leur séjour dans cette garnison avec tout le zele possible, pour former & discipliner ce corps, & le mettre en état de paraître avec distinction, le printems suivant, en campagne. Ce régiment fut transporté au milieu de Mars 1689, dans la Morée, où il joignit l'armée Vénitienne; le colonel Schmith mourut le 7 Avril suivant,

d'une fievre maligne; fur quoi le lieutenant colonel Heller obtint ce régiment; le major Puntiner en devint lieutenant colonel; & Martin d'Arregger de Soleure, capitaine de grenadiers, fut créé major de ce corps. Quinze jours après ces promotions, le troifieme & le quatrieme bataillons reçurent ordre de fe tenir prêts à s'embarquer fur la flotte Vénitienne, commandée par le capitaine général Bragadino. Sur quoi, le colonel Heller, qui préférait fes intérêts & ceux du régiment à celui de fa gloire, propofa au corps des capitaines, de veiller à leurs intérêts, foit à Venife, foit en Suiffe, & d'y diriger les dépôts & les tranfports des recrues; que pour cet effet, l'on créerait un nouveau lieutenant colonel & major, pour les deux bataillons prêts à être embarqués. Ces propofitions ayant été agréées d'une voix unanime, l'on réfolut de préfenter au provéditeur général de terre, Bembo:

Pour les deux premiers bataillons, le lieutenant colonel Puntiner, & pour major, Jean François, baron de Zurlauben de Zug; & pour le troifieme & quatrieme bataillons, comme lieutenant colonel, le major Martin d'Arregger de Soleure, & en qualité de major, Urs Jofeph de Byfs, de Soleure. Ces trois nouveaux officiers du haut état-major, ayant été agréés & brevetés par le général Vénitien, & proclamés en confé-

quence au régiment de Heller, le colonel repartit pour Venise, & le troisieme & quatrieme bataillons furent embarqués pour la conquête de l'isle de Négrepont.

Le siége de la ville de Négrepont, capitale de l'isle de ce nom, fut aussi long que meurtrier. Le lieutenant colonel d'Arregger, étant de jour le 20 Mai, & combattant à la tête du troisieme bataillon contre une partie de la garnison Turque, qui faisait une sortie, reçut deux coups de sabre & un coup de feu, qui lui fracassa le bras; ce corps aurait probablement été enveloppé & détruit par les Turcs, malgré sa résistance valeureuse, si le major de Byss accourant avec le quatrieme bataillon, & chargeant les Turcs à grands cris & avec beaucoup de furie, n'était parvenu à ralentir l'ardeur des infideles & à dégager ses compatriotes. D'autres troupes Vénitiennes arrivant quelques instans après, couperent à leur tour les Turcs, qui furent entierement taillés en pieces. Le lieutenant colonel d'Arregger étant mort de ses blessures le 9 Juin, le major Byss obtint sa place, & fut remplacé dans la majorité, par Jean Jaques Muoss de Menziguen, canton de Zug; ces deux officiers continuerent à se distinguer à la tête de ces deux bataillons; l'armée Vénitienne n'ayant pu s'emparer de cette place, en leva le siége au bout de dix semaines, & se

rabattit sur d'autres expéditions, après lesquelles, & à la fin de cette campagne, le lieutenant colonel Byss & le major Muoss revinrent avec ces deux bataillons, extrêmement diminués, dans la Morée.

Il en fut de même des deux premiers bataillons restés dans cette presqu'isle à l'armée Vénitienne, qui s'étant signalés dans diverses affaires, perdirent les premiers jours d'Octobre, le lieutenant colonel Puntiner, qui fut tué dans un combat très-sanglant contre les Turcs. Le régiment de Heller derechef réuni, & commandé par le lieutenant colonel de Byss, & sous lui, par les majors de Zurlauben & Muoss, reçut au milieu de Mars 1690, un transport considérable de recrues, fit encore cette campagne dans la Morée avec une distinction extraordinaire, & perdit le 22 Août dans une affaire, le major Jean François, baron de Zurlauben, qui fut tué en combattant à la tête du second bataillon. Ce régiment fut transporté le 26 Octobre suivant à Zarah en Dalmatie, cette place étant menacée d'un siége, de la part du séraskier de Bosnie, qui se trouvait à la tête d'une armée de 25 mille Turcs; lequel attaqua effectivement cette place, au milieu de Mars 1691; mais, il fut repoussé dans toutes ses attaques avec tant de bravoure, & tellement affaibli & harcelé par les sorties continuelles de la garni-

ſon, parmi laquelle le régiment de Heller ſe diſtingua ſurtout, que les infideles leverent ce ſiége au bout de cinq ſemaines, après une perte de ſept à huit mille hommes.

Peu de jours après la levée de ce ſiége, le colonel Heller arriva dans cette place avec un tranſport conſidérable de recrues, que la ſeigneurie y avait fait conduire avec un renfort de troupes d'artillerie & de munitions : & comme cet officier avait eſſuyé des reproches très-vifs de la part de ſes compatriotes, ſur ſa conduite plus intéreſſée qu'honorable, il voulut revenir ſervir à la tête de ſon régiment; mais, alors le lieutenant colonel de Byſs refuſa, de même que quelques capitaines de ce régiment, de ſe remettre ſous les ordres du colonel. Sur quoi, ce dernier repartit pour Veniſe, où il porta des plaintes ſi vives contre le lieutenant colonel & les ſix capitaines en queſtion, au ſénat, que la ſeigneurie de Veniſe envoya ordre au gouverneur de Zarah, de mettre le lieutenant & les capitaines de ſon parti aux arrêts, juſqu'à ce qu'ils euſſent reconnu le colonel Heller en cette qualité. Le lieutenant colonel & ſes adhérens, indignés avec raiſon de ce traitement, ſans avoir été ouis, proteſterent hautement contre cette ſentence, qu'ils traiterent d'inique, & refuſerent de s'y ſoumettre. Le capitaine général de terre, Bembo, arrivé ſur ces entrefaites avec

l'armée Vénitienne en Dalmatie, fit mettre le lieutenant colonel de Byss & les six capitaines de son parti, aux fers, comme coupables, à ce qu'il prétendait, de rebellion envers la seigneurie, & les fit transporter dans cet état à Venise, où ils furent jetés en arrivant, le 6 Juin, dans les prisons d'état, malgré leurs protestations & la demande d'une commission pour les ouir. Plus irrités qu'abattus de ce traitement odieux, le lieutenant colonel de Byss & ses compagnons d'infortune trouverent moyen d'en faire informer leurs souverains respectifs, par le canal d'un marchand de Lugano, qui se rendit en diligence à Lucerne, où cette nouvelle remplit d'indignation les cantons catholiques, (celui de Schweiz ayant d'abord blâmé hautement la conduite du colonel Heller,) qui se trouvaient justement rassemblés à Lucerne, en diéte, pour les affaires d'Espagne. Cette assemblée fit dresser une lettre remplie des plaintes & reproches les plus vifs, adressés à la seigneurie, qui fut accompagnée des représentations les plus fortes, de la part du comte Bartholoméo Ménatti, évêque de Lauda & nonce du pape Alexandre VIII, Vénitien & de la maison d'Ottoboni; ces dépêches furent remises au colonel major de Baldegg, de Lucerne, premier lieutenant de la garde Suisse du pape, qui, depuis deux ans, avait levé un régiment Suisse au service

d'Espagne, pour les affaires duquel il se trouvait dans sa patrie, & qui avait un frere cadet parmi les capitaines prisonniers. Le colonel major reçut des lettres de créance pour la seigneurie de Venise, avec ordre de demander audience du doge, & de ne remettre qu'à lui ses dépêches. Cet officier fit la plus grande diligence, & arrivé le 21 Juin à Vénise, il trouva le conseil des dix déja instruit de sa mission, qui avait eu la prudence de faire sortir le lieutenant colonel de Byss & ses compagnons d'infortune l'avant-veille, & de ne leur donner que la ville pour arrêts. Meyer demanda tout de suite audience du doge, l'obtint pour le 23 au matin, après avoir eu une conférence avec de Byss & ses compagnons, remit au sérénissime, chef de la seigneurie, ses dépêches, lui parla avec beaucoup de hauteur, & demanda une satisfaction éclatante au nom de ses souverains respectifs. Le conseil des prégadhi, assemblé le même jour par celui des dix, fut, malgré sa hauteur ordinaire, obligé de plier, & de nommer quatre commissaires pour traiter avec le colonel Meyer, & arranger définitivement cette affaire avec toute la promptitude possible; aussi le fut elle le 24 de la maniere suivante.

Le lieutenant colonel de Byss & ses six compagnons furent conduits le 25, avec le colonel Meyer, à l'audience du doge, & présentés par lui à ce sérénissime chef de cette république, qui

leur fit en peu de mots un compliment fur le paffé. Au fortir de là, ces quatre commiffaires remirent au lieutenant colonel de Byfs, la commiffion de colonel & l'ordre de St. Marc, & aux fix capitaines, des chaînes & médailles d'or; de la part de la feigneurie, comme une premiere réparation. La feconde fut, que tranfportés à Zarah, avec le colonel Heller, le régiment fut mis fous les armes avec toute la garnifon de cette place. Le capitaine général Bembo fut obligé, au milieu de ces troupes, de faire un compliment d'excufes au colonel de Byfs, & aux fix capitaines; de les réinftaller tous dans leurs places refpectives, & de recevoir le premier chevalier de St. Marc, à la tête du régiment. La troifieme réparation fut, que le colonel *Heller* fe vit obligé de faire des excufes formelles au colonel de Byfs & aux fix capitaines, & de leur demander la permiffion de venir fe remettre à la tête du régiment; ce que ceux-ci lui accorderent, à condition, que le colonel de Byfs aurait le commandement en chef, & féparé du troifieme & quatrieme bataillons, dans lefquels les fix capitaines avaient leurs compagnies, fans fe retrouver fous fes ordres. Sur quoi, le colonel de Byfs préfenta au provéditeur général Bembo, François Charles Meyer de Baldegg, frere cadet du colonel de ce nom, en qualité de major du troifieme

& quatrieme bataillons, lequel fut proclamé sur le champ comme major, & brêveté le lendemain de cette cérémonie.

Et pour effectuer le dernier article de la satisfaction, promise au colonel de Byss & à ses compagnons, ce troisieme & quatrieme bataillons furent détachés trois jours après à Zebenico, & mis en garnison dans cette place frontiere; & ce ne fut qu'après le départ de ces deux bataillons, que le colonel Heller reprit les fonctions de sa place. Enfin, le colonel Meyer de Baldegg., reçut de la seigneurie, l'ordre de St. Marc, avec une chaîne & médaille d'or. C'est ainsi que se termina cette affaire, trop remarquable de toutes façons, & trop honorable aux états catholiques de la Suisse, pour ne pas en rapporter tous les détails, que nous avons eu beaucoup de peine à nous procurer.

Le colonel de Byss trouva encore diverses occasions de se signaler à la tête de ses deux bataillons, qu'il reconduisit au milieu d'Octobre 1692, en droiture à Venise, & de là en Suisse. Cet illustre militaire, né en 1648, & issu d'une des plus anciennes familles nobles de Soleure, qui depuis le milieu du quinzieme siecle, a fourni divers avoyers à cette république, se maria en 1696, & mourut à Soleure le 21 Janvier 1705, en laissant une nombreuse postérité.

Les deux premiers bataillons de ce régiment,

reftés en garnifon à Zarah, fous les ordres du colonel Heller & du major Muofs, furent tranfportés quelques jours après le troifieme & le quatrieme, à Venife, fur deux vaiffeaux de guerre Vénitiens. Une flotille de huit chébeks Barbarefques ayant ofé les attaquer, furent reçus avec une telle bravoure, qu'après avoir eu trois chébeks coulés à fond & deux de pris à l'abordage, le refte de ces bâtimens furent trop heureux d'échapper de ce combat par la fuite.

En 1706, le marquis Bianchi, miniftre plénipotentiaire de la république de Venife, auprès du corps Helvétique, parvint à engager les cantons de Zurich & de Berne, à renouveller avec la feigneurie, l'alliance de 1616, qui depuis cette époque avait toujours fubfifté, par le confentement tacite de ces trois états. Ce miniftre conclut & figna le 12 Janvier, avec les commiffaires de ces deux cantons, un traité d'alliance qui devait durer jufqu'en 1718; & qui, depuis cette époque, continuerait à fubfifter dans toute fa force, fans qu'il fut néceffaire de le renouveller, à moins qu'une des deux puiffances contractantes ne s'oppofât à fa continuation.

La même année, le marquis Bianchi conclut & figna avec les Ligues-Grifes, un traité d'alliance offenfive & défenfive, qui devait durer vingt ans; & ce terme expiré, il devait être pro.

longé pour vingt autres années, au cas qu'il n'y eut aucune opposition à cet effet de la part d'une de ces deux puissances. Et par un article séparé, le marquis Bianchi convint avec les Ligues-Grises, qu'à l'expiration du second terme de cette alliance, qui tombait en 1746, elle devait être rendue perpétuelle, jusqu'à ce qu'une des deux républiques contractantes, demandât que ce traité fût annullé. Ce fut en vain, que le marquis de Puisiena, ambassadeur de Louis XIV, en Suisse, chercha à dissuader les cantons de Zurich & de Berne, aussi bien que les Ligues-Grises, de cette alliance; parce que la seigneurie, obligée de ménager l'empereur Léopold, avait pris le parti de se renfermer dans la plus exacte neutralité, & par cette raison avait refusé de reconnaître Philippe V, comme roi d'Espagne.

En 1715, la guerre se ralluma entre la Porte Ottomanne & la république de Venise, dont l'empereur Charles VI prit fait & cause en main, déclara la guerre au sultan Achmet III, & appuya cette déclaration d'une armée de 80 mille hommes; troupes d'élite & remplies de confiance en leur chef, le fameux prince Eugéne; lequel affermit & couronna sa gloire, par les victoires décisives qu'il remporta contre des armées innombrables de Turcs & de Tartares, le 5 Août 1716, à Péterwaradin, & le 16 Août 1717,

à Belgrade. La seigneurie voulant se mettre en état de pousser de son côté cette guerre avec beaucoup de vigueur, fit lever les premiers mois de 1716, plusieurs régimens Allemands & trois régimens Suisses; ces derniers furent composés d'officiers & de soldats, qui après avoir servi avec distinction, tant en France qu'en Hollande, dans le cours de la guerre de la succession d'Espagne, venaient d'être réformés par ces deux puissances.

Le régiment de Muller fut levé; le premier bataillon par trois capitaines de Zurich & un de Berne; & le deuxieme & troisieme bataillons, formés par huit compagnies, furent levés dans les cantons catholiques.

Colonel. Jean Georges Muller, du canton de Glarus catholique. Il entra, en 1690, au service de France, comme cadet au régiment de jeune Salis, & fut réformé en 1715, comme capitaine en pied du régiment de Pfyffer. Il avait obtenu en 1712, la croix de S. Louis, à la suite de la bataille de Dénain, où il s'était extrêmement distingué. Il leva en 1716, un régiment Suisse pour le service de Venise, à la tête duquel il servit avec beaucoup de valeur, sur-tout en 1717, au siége d'Antivari, & en 1718, au siége & à la retraite de Dulcigno, & fut blessé dangereusement dans ces deux occasions. La seigneurie lui offrit le gouvernement de diverses places fortes en Dalmatie;

Dalmatie, à son choix; & le colonel Muller ayant décliné avec remerciemens, ces propositions avantageuses, il fut gratifié le 10 Février 1719, par la seigneurie, d'une pension de retraite, avec un brevet où ses services sont détaillés d'une maniere très-honorable. Revenu en 1719, dans sa patrie, il y vécut jusqu'en 1762, qu'il termina sa carriere à l'âge de 92 ans.

Lieutenant colonel. Jean Henri Waser, natif de Zurich. Entra en 1694, au service de Hollande, comme enseigne dans le régiment de Lochmann; fut réformé en 1714, comme major de celui de Tscharner; leva en 1716, une compagnie dans le régiment de Muller, dont il fut créé lieutenant colonel; & servit en cette qualité, avec une bravoure qui le fit distinguer, pendant ces trois campagnes, au bout desquelles il ramena en Suisse les débris des quatre compagnies de Zurich & de Berne.

Major. Benjamin Mayor, de Morges, canton de Berne. (Voyez service d'Espagne, pag. 191 & suiv.)

Le régiment de Stokar fut levé dans les cantons protestans, & avoué par eux.

Colonel. Jean Rodolphe Stokar de Neuenforn, de Schaffhausen. Il servit en Hollande depuis 1694 jusqu'en 1714, qu'il fut réformé, comme capitaine dans le régiment de Chambrier. Il leva en 1716, un régiment au service de Venise, à

la tête duquel il montra dans diverses occasions, la plus grande valeur; ramena en 1719, une partie de ce corps en Suisse, & mourut à Schaffhausen en 1733.

Lieutenant colonel. Jean Conrad de Lochmann, de Zurich; petit-fils de celui dont nous avons parlé, comme lieutenant colonel du régiment de Weiss. Jean Conrad nâquit en 1670; entra en 1690, au service de l'empereur Léopold, comme enseigne dans le régiment de Burkli; fut licencié en 1698, avec ce corps, comme capitaine lieutenant; rentra avec le même grade au service de ce monarque, en 1702, dans le régiment d'Erlach, où il obtint une compagnie en 1708, dont il se défit en 1713, par acommodement. Il fut établi lieutenant colonel de celui de Stokar; servit en cette qualité, pendant ces trois campagnes, avec une grande distinction; ramena en 1719, quelques compagnies de ce régiment en Suisse, & mourut en 1746.

Major. François Mayor, seigneur de Sullens, de Morges, canton de Berne.

Le régiment de Salis fut levé dans les Ligues-Grises.

Colonel. André, baron de Salis, Grison; qui avait servi en France, dans le régiment de jeune Salis, y étant entré en 1690, lors de sa levée, comme enseigne; & qui fut réformé en 1715,

comme capitaine en pied dans ce régiment devenu May. Il leva en 1716, un régiment Grison, pour le service de la seigneurie, à la tête duquel il acquit beaucoup de réputation pendant ces trois campagnes. (Voyez la suite de ce régiment, à l'introduction du service d'Espagne, pag. 189 & 190.)

Lieutenant colonel. Martin, baron de Salis, Grison. Il fut élevé par son cousin, lieutenant colonel de ce régiment; servit en cette qualité, d'une maniere très distinguée, pendant ces trois campagnes en Dalmatie, ainsi que sous le marquis de Léede en Sicile; & reconduisit en 1721, les débris du second bataillon, dans sa patrie, où il mourut en 1758, dans un âge très-avancé.

Major. Josias Pélizari, Grison. Il avait servi la maison d'Autriche, dans le régiment de Buoll depuis 1704, dans les grades subalternes jusqu'en 1710, qu'il y obtint une compagnie, avec laquelle il fut réformé en 1714. Il entra en 1716, dans le régiment de Salis, comme major; & fonctionna en cette qualité, pendant les trois campagnes en Dalmatie, à la fin desquelles il refusa de passer avec sa compagnie au service d'Espagne; & ayant été transporté sur la fin de Mars 1719, avec cette troupe, de Corfou à Venise, il la reconduisit dans sa patrie. Le major Pelizari rentra en 1733, au service de l'empereur

Charles VI, en qualité de major du régiment de Waldek infanterie, & fut tué le 6 Mai 1757, à la bataille de Prague, comme colonel commandant de ce corps.

Ces trois régimens avaient la même formation, chacun étant de 1800 hommes, divisés en trois bataillons de 600 hommes, & composé de douze compagnies, de 150 hommes chacune. Le haut état major était composé d'un colonel, d'un lieutenant colonel, & d'un major, troisieme officier du régiment, ayant chacun leur compagnie. Le reste de l'état major était formé d'un aide major par bataillon, choisi par le colonel, & tiré du corps des capitaines lieutenans; d'un ministre & d'un aumônier, & cela dans chacun des trois régimens; d'un quartier-maître, ou maréchal des logis, aussi à la nomination du colonel, qui outre les appointemens de son grade, recevait une gratification annuelle; d'un chirurgien major; d'un tambour major, & d'un grand prévôt.

La compagnie de fusiliers, commandée par un capitaine, & sous lui par un capitaine lieutenant, un lieutenant, un sous-lieutenant & un enseigne; était en outre composée de trois sergens & de trois bas-officiers faisant le service de sergens; à savoir, un fourrier, un capitaine d'armes & un porte-drapeau; de six caporaux; de six anspessades; de quatre tambours & d'un

fifre, de six trabans, de quinze grenadiers, de 100 soldats factionnaires, & d'un prévôt. En tout 150 hommes. Les 100 fusiliers ou mousquetaires, étaient repartis en dix escouades, d'onze hommes chacune, y compris un caporal ou un anspessade; sans compter les tambours & le fifre, qui étaient repartis sur quatre escouades, selon la volonté du capitaine.

La compagnie de grenadiers, dont il y en avait une par bataillon, choisie sur les quatre compagnies de fusiliers, était commandée par un capitaine, qui était le premier capitaine lieutenant du bataillon, & sous lui, par un lieutenant & un sous-lieutenant. Ces trois officiers étaient, de même que la *prima plana*, à la nomination du colonel. Cette compagnie était en outre composée de 4 sergens, de 4 caporaux, de 4 anspessades, de 3 tambours, d'un fifre & de 60 grenadiers. En tout 79 hommes, repartis en quatre escouades, de 18 hommes chacune, y compris un caporal, un anspessade, &un tambour ou un fifre.

L'uniforme de ces trois régimens était, habit de drap bleu de roi, doublé de rouge, collet & paremens, veste & culotte d'écarlate pour les officiers, de demi écarlate pour les sergens & bas-officiers, & de drap rouge pour le reste de la troupe. Le régiment de Muller avait le collet avec les paremens ouverts. Le régiment de Stokar

la paix, & l'ordre de lever ce siége. Quoique le comte de Schulenbourg eût fait aviser tout de suite le commandant de Dulcigno de la paix signée, ce barbare, sans aucun respect pour une convention aussi sacrée, rassembla les Dulcignots dispersés dans les montagnes d'alentour, & harcela l'armée Vénitienne dans sa retraite. Les trois colonels Suisses furent chargés de faire l'arriere-garde avec leurs régimens, en se relevant mutuellement chaque jour, & obligés d'en venir à toute heure aux mains avec ce ramas de bandits; ils perdirent beaucoup de monde, quoique les Dulcignots fussent constamment repoussés avec perte.

La paix de Passarowitz, arrangée par la médiation de Georges I, roi d'Angleterre, fut signée le 21 Juillet 1718, entre l'empereur Charles VI & Venise d'un côté, avec la Porte Ottomanne de l'autre. Et comme la seigneurie fut obligée de faire tous les frais de cette pacification, & de dédommager le sultan Achmet III, par la restitution de la Morée, des places & districts que sa hautesse avait été obligée de céder à l'empereur par le même traité; cette république, ainsi rendue sage à ses dépens, chercha, depuis cette époque, à se maintenir en paix avec tous ses voisins, & par cette raison, ne se trouva plus dans le cas de demander aucune levée de troupes aux cantons, auxquels néanmoins la seigneu-

rie n'a cessé de témoigner l'attachement & la considération que ces républiques peuvent désirer & attendre de la part d'une de leurs puissances alliées.

A l'égard des régimens de Muller, de Stokar & de Salis, ils furent transportés à Corfou, où ils resterent en garnison jusqu'au 16 Mars 1719, terme final de leur capitulation. De là, une partie de ces troupes fut embarquée pour Venise, & reconduite par une partie de leurs chefs en Suisse; & l'autre partie passant au service d'Espagne, fut embarquée pour la Sicile. (Voyez à ce sujet, introduction au service d'Espagne.)

Nous terminerons ce livre, en relevant une erreur du célebre Busching, au sujet des alliances qui subsistent entre le corps Helvétique & Venise. En traitant des forces militaires Vénitiennes, ce savant & judicieux géographe dit: que le corps Helvétique s'est engagé de fournir aux Vénitiens, un corps auxiliaire de 6000 Suisses, & cela à la premiere réquisition de la seigneurie. Ce qui forme une preuve incontestable d'une de nos assertions, répétée dans divers endroits de cet ouvrage, que les historiens étrangers les mieux instruits sur l'histoire Suisse, ne le sont que très-superficiellement, puisque Busching, dont la topographie Helvétique est généralement très estimée, a pu se laisser induire à une erreur aussi capitale.

NOTE SUR LES PIECES JUSTIFICATIVES.

POUR rédiger & compoſer ce quatrieme livre, nous avons fait uſage des annales Helvétiques de Stettler, de l'hiſtoire diplomatique de Waldkirch, du dictionnaire Helvétique de Lew, du *theatrum Europeum* & de la *fama Europea.* Nous ſommes parvenus à nous procurer, depuis la publication de l'édition précédente, tous les éclairciſſemens néceſſaires, avec les pieces juſtificatives ſur l'hiſtoire auſſi remarquable que compliquée du régiment de Heller, & un mémoire ſur les régimens de Muller, de Stokar & de Salis, par un fils du colonel Muller, actuellement major, avec commiſſion de lieutenant colonel du régiment de Wurz.

FIN DU TOME VII.

TABLE & REPARTITION

DES

LIVRES, CHAPITRES & SECTIONS,

CONTENUES DANS LE TOME VII.

LIVRE I.

Histoire militaire des Suisses, au service de la Maison d'Autriche.

Fin de la Table du Tome VII.

ERRATA DU TOME VII.

Pag. lig.
36. 7. bataille de Suzen *lis.* bataille de Lutzen
66. 20. baron de Busll *lis.* baron de Buoll
Cette faute est répétée pag. 70, *lig.* 6.
70. 18. 17 Août *lis.* 17 Avril
84. 9. jusqu'en 1756 *lis.* jusqu'en 1746
90. 16. Ferdinand attacha *lis.* Ferdinand II attacha
102. 12. Brocon *lis.* Braun
108. 20. le quatrieme volume *lis.* le sixieme volume
134. 19. frere du précédent *lis.* frere cadet du précédent
170. 24. le second volume *lis.* le sixieme volume
171. 16. dans l'introduction du second vol. *lis.* dans le cinquieme volume
174. 17. le second volume *lis.* le sixieme volume
183. 15. article 1 *lis.* article 2
188. 20. 1607 *lis.* 1707
191. 18. de Sauch *lis.* de Jauch
21. colonel major *lis.* colonel Mayor
192. 17. pour les raisons *lis.* par les raisons
198. 12. 4 Octobre *lis.* 4 Octobre 1732
251. 24. après y avoir *lis.* après avoir
259. 17. le 15 Octobre *lis.* le 20 Octobre
263. 7. 1063 *lis.* 1763
301. 11. le conseil *lis.* le conseil Bernois ayant
307. 4. les dix autres cantons *lis.* les dix cantons
335. 9. en 1747 *lis.* en 1717
337. 14. M. le brigadier de Tschiffeli *lis.* M. Rott-Moudet

Pag.	lig.	
338.	6.	Louis François Fatio *lis.* Pierre Fatio
363.	7.	en 1444 *lis.* en 1744
379.	7.	& général major de Courten *lis.* & général de Courten
409.		& de Tschiffeli *lis* Roch *Cette faute est répétée pag.* 412, *lig.* 12 & 26, *pag.* 415 *lig.* 10.
423.	17.	Mars 1762 *lis.* Mars 1782
433.	1.	Avril 1734 *lis.* Avril 1737
454.	19.	Novembre 1692 *lis.* Novembre 1632
458.	4.	en 1 13 *lis.* en 1713
462.	16.	Mai 1746 *lis.* Mai 1740
473.	17.	le volume précédent *lis.* ce volume
544.	13.	le colonel fut *lis.* le colonel Weiss fut
554.	24.	colonel major *lis.* colonel Meyer
555.	9.	colonel major *lis.* colonel Meyer
559.	10	marquis de Puisiens *lis.* marquis de Puisieux
563.	9.	élevé par *lis.* établi par




Stanford University Libraries
3 6105 014 726 074

